



Avant de jeter la pierre aux amateurs de Québec

Le dossier fouillé et chargé de chiffres précis que le reporter de la finance, Roger Leroux, a confié aux lecteurs de notre journal, sur la situation financière des Nordiques de Québec, est captivant et révélateur.

Le dossier apporte d'abord et avant tout un éclairage cru sur le fait que le financement des Nordiques est l'affaire d'au-delà de 200 Québécois qui ont investi dans l'entreprise dans un but civique et sportif, et cela même si des personnages importants, comme Paul Racine, ont su habilement capter toute l'attention.

Contrairement à une opinion répandue en milieu populaire, Paul Racine n'a pas investi \$1.000.000 dans le club de l'Association mondiale, et n'est pas le propriétaire de cette équipe. Racine, même s'il occupe le poste de président, n'est qu'un actionnaire parmi tant d'autres. Il appartient à une cellule de cinq membres qui a souscrit \$25.000 au fonds de roulement, et qui s'est engagé pour une autre somme de \$50.000, souscrivant ainsi à un fonds d'urgence dans lequel les Nordiques n'ont pas encore puisé.

Autrement dit, il n'y a pas dans notre milieu de Jim Pattison comme à Vancouver, de Ben Hatskin comme à Winnipeg, de Bob Schertz comme à Boston. On est devant l'effort civique de plus de 200 Québécois qui voulaient mordicus du hockey majeur à Québec. Cette notion étalée avec des chiffres, on ne peut plus précis, pourrait transformer l'approche de la population de l'Est du Québec vis-à-vis de ce club professionnel. On n'est sûrement pas devant une grosse force capitaliste qui veut s'emparer aux dépens de la population!

Le confrère Roger Leroux démontre en outre que les actionnaires, après avoir entamé sérieusement le fonds de roulement de près de \$1 million, hésitent maintenant à s'attaquer à la seconde colonne de chiffres et à puiser dans les engagements qu'ils ont contractés pour \$1 million. Il est évident que ces hésitations débouchent sur des restrictions rigoureuses sur le budget, restrictions qui empêchent l'équipe de franchir véritablement la rampe.

Coup de frein des "concessions"

Enfin, l'exposé, appuyé sur des chiffres qui parlent, démontre bien que les Nordiques sont victimes d'un autre coup de frein, blocage dont les autorités municipales sont en partie responsables. Grâce à leurs efforts, les Nordiques auront fait déplacer 300.000 spectateurs au Colisée, cet hiver, mais c'est le restaurateur de l'édifice qui sans assumer le moindre risque dans l'exploitation de l'équipe, voit augmenter l'achalandage de ses restaurants. C'est une situation d'autant plus aberrante qu'il est prouvé qu'aucune entreprise professionnelle en Amérique du Nord ne peut survivre sans les ressources des concessions.

Grâce à ces à-côtés ou "concessions" que la ville de Montréal leur a consentis, les Expos encaissent \$1.40 par spectateur au parc Jarry, qui est la propriété de la ville. Les Expos ne seraient jamais installés à Montréal sans les concessions.

En simple arithmétique, les Nordiques de Québec sont privés de revenus additionnels de \$420.000 par année parce qu'ils n'ont pas accès aux concessions. Quoi qu'il en dise le maire Gilles Lamontagne, l'avenir d'un club majeur à Québec, générateur d'une forte publicité pour Québec par toute l'Amérique du Nord, se joue en partie sur ce tableau, et la ville de Québec devrait être en mesure de faire pour son club de hockey ce que Montréal fait pour son club de baseball.

Enfin, je ne suis guère impressionné par les colonnes de chiffres produites par le maire Lamontagne sur les améliorations apportées au Colisée. Cet édifice est l'un des instruments de récréation les plus importants de la région, et il appartient aux autorités concernées de l'entretenir et de l'améliorer. Ce que le maire de Qué

bec consent, c'est fort peu, par exemple, en comparaison des \$12 millions que la ville d'Edmonton investit dans la construction d'une patinoire de 18.000 sièges destinée à son club de l'AMH!

Plusieurs avenues à explorer

Personnellement, je suis loin d'être pessimiste vis-à-vis des chiffres révélés par le dossier en question. Aucun doute maintenant que Québec peut faire vivre une équipe de l'AMH, et la moyenne de 8.000 spectateurs maintenue cet hiver, en dépit de lacunes flagrantes, en est la preuve. Cependant, la direction des Nordiques devra s'arracher à sa torpeur pour explorer plusieurs avenues à la portée de la main.

1) D'abord la récupération des "concessions" dont il a été question plus haut, source de revenus essentielle à tout club professionnel, assortie d'un meilleur contrat de location du Colisée.

2) Droits de télévision accrus. Ces droits ont été portés à \$100.000 cette année, mais on a commis l'erreur de téléviser des rencontres locales sabotant l'assistance. L'AMH espère, dans l'avenir, décrocher un contrat à l'échelle du Canada et des États-Unis dont les revenus seront répartis également entre tous les clubs.

3) Réseau de radio dans l'Est du Québec, à l'instar des Expos, réseau capable de susciter de l'intérêt pour l'équipe dans les régions éloignées. Aspect négligé. À la deuxième année d'exploitation, les Nordiques ne sont desservis que par une seule station à la fois.

4) En deux ans d'exploitation, l'équipe n'a jamais bénéficié d'une campagne sérieuse de billets de saison avec comme base l'appui des maisons d'affaires. Cet effort pourrait déboucher sur la vente de 7.000 à 8.000 billets de saison assurant des salles comblées à chaque rencontre.

5) Relations publiques. Pratiquement rien n'a été fait dans ce domaine ou les Expos mettent le paquet en organisant des voyages en groupe pour leurs joutes au parc Jarry.

6) Revenus de nouvelles concessions. Trois nouvelles équipes souscrivent cette année \$6.000.000 pour avoir accès à l'AMH.

7) Enfin, l'agrandissement d'un Colisée vaste mais mal aménagé de 10.000 à 12.000 sièges, dans une première étape, peut se réaliser sans des frais écrasants, et assurer des revenus accrus le moment venu.

De toute évidence, les sources de revenus, avec une exploitation dynamique, peuvent redémarrer en coup de tonnerre. Avant de jeter la pierre aux amateurs de la région de Québec, et de taxer leur indifférence, il faut reconnaître que plusieurs avenues restent à explorer.

Après deux ans, la question demeure toujours la même. Prendra-t-on les moyens pour les explorer?

L'Etat limitera l'immigration des médecins et le nombre par région

par Donald DOYLE
de notre bureau à Ottawa

Les gouvernements exerceront éventuellement un contrôle beaucoup plus sévère sur le nombre de médecins et cela pourrait se traduire par un système de quotas.

Telle est l'une des principales conclusions qui se dégagent de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé qui s'est déroulée à Ottawa au cours des deux derniers jours.

Au terme de cette réunion, les ministres ont publié un communiqué soulignant que le Canada est à la veille de disposer d'un surplus de médecins.

Conséquemment, ils se sont entendus pour collaborer à l'élaboration d'une politique qui aura pour effet:

1) d'atteindre un meilleur équilibre entre les besoins de médecins en tous genres;

2) d'accorder une plus haute priorité aux jeunes qui souhaitent embrasser cette profession de même qu'aux jeunes diplômés qui comptent l'exercer ici même au pays;

3) de contribuer à une meilleure répartition des services des médecins, notamment en milieu rural, de même qu'à assurer la disponibilité de médecins spécialistes en fonction des besoins de la collectivité.

Aucune décision définitive n'a été arrêtée au cours de cette conférence et la question sera maintenant abordée avec les divers organismes concernés.

Le ministre fédéral de la Santé, M. Marc Lalonde, a pour sa part laissé entendre clairement que les

médecins ne pourront plus avant longtemps exercer leur profession dans la localité de leur choix.

S'il existe effectivement des ouvertures, il n'y aura aucun problème, mais par contre si la région est déjà servie adéquatement on refusera tout simplement d'émettre le permis requis pour pratiquer. Une autre possibilité consisterait à émettre la licence tout en empêchant le médecin de s'inscrire au régime d'assurance-maladie.

Quoi qu'il en soit, ils ont convenu d'envisager un certain nombre de dispositions dont "le système de quota de médecins par région, double du recrutement approprié des étudiants des facultés et des restrictions de l'immigration".

Dans le dernier cas, M. Lalonde a déjà un plan en (Suite à la page 2, 1re col.)

Le FBI serait sur une piste

(D'après AFP-UPI-AP-Reuter) — Le FBI connaîtrait l'identité du chef de l'Armée symbiotique de libération (SLA) qui revendique l'enlèvement de la jeune Patricia Campbell Hearst.

Il s'agirait d'un certain Donald David DeFreeze, de race noire. C'est lui qui aurait signé le manifeste de la SLA du pseudonyme de maréchal Cingue.

Le FBI a reconnu que DeFreeze était soupçonné d'être en relation avec l'organisation révolutionnaire, mais qu'il n'était pas pour autant le seul personnage soupçonné d'être le maréchal Cingue.

DeFreeze s'est évadé d'une prison fédérale le 5 mars, où il purgeait une peine pour vol, assaut avec violence et possession de chèques volés.

Agé de 32 ans, DeFreeze était en contact avec un détenu de la prison de San Quentin, Russell Little, âgé de 27 ans, qui purge une peine de prison pour le meurtre d'un inspecteur d'école en Californie en novembre dernier. Cet assassinat est attribué, par les autorités, à la SLA.

Par ailleurs, M. William Saxbe, ministre de la justice des États-Unis, est revenu, hier après-midi, sur les déclarations qu'il avait faites, dans la matinée selon lesquelles il estimait que la famille Hearst ne devait pas se soumettre aux exigences des ravisseurs de leur fille.

M. Saxbe n'est pas le père de Patricia, avait aussitôt répliqué M. Randolph Hearst, en qualifiant les propos de M. Saxbe de "presque irresponsables". "J'ai eu tort d'exposer de cette manière mon opinion", a déclaré le ministre de la justice, qui a approuvé l'attitude de la sûreté fédérale (le FBI) de ne pas vouloir entreprendre qu'il puisse mettre en danger la jeune fille enlevée il y a onze jours par un groupe extrémiste.

Le FBI a également contredit la déclaration faite dans la matinée par M. William Saxbe en déclarant qu'aucun suspect n'avait pu encore être identifié. Il semble que c'est la révélation faite par une station de San Francisco concernant les soupçons qui sont actuellement sur DeFreeze qui ont incité le ministre à se rétracter.

D'autre part, six groupements activistes ont proposé d'intervenir dans les négociations entre la SLA et le père de la jeune fille de 19 ans, propriétaire du quotidien San Francisco Examiner. Ces mouvements avaient d'ailleurs été désignés par les ravisseurs de Mille Hearst pour superviser la distribution de \$70 de vivres à tous les indigents dépendant de l'assistance sociale, des vieillards et des repris de justice en liberté surveillée demeurant en Californie. M. Hearst estime le coût total de l'opération à \$400 millions.

La réaction du public, y compris celle des indigents, a été assez surprenante. Des centaines de personnes ont envoyé de l'argent à la famille Hearst, pour lui venir en aide, et des centaines d'économiquement faibles ont promis par téléphone de contribuer ce qu'ils pourraient pour obtenir la libération de la jeune captive.

Le montant, selon la famille Hearst, se monterait déjà à plus de \$1 million.

(Suite à la page 2, 3e col.)

Le Québec en appel au sujet de la requête de Bell Canada

Le gouvernement du Québec a déposé ce matin, devant la Cour fédérale, une demande pour en appeler de la décision du 6 février dernier de la Commission canadienne des transports de ne pas considérer de son ressort l'analyse des opérations de Northern Electric, filiale de Bell Canada.

Cependant, les audiences de la Commission pour étudier la requête de Bell Canada se poursuivront à moins que la Cour fédérale n'en décide autrement.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Des visiteurs enthousiastes

Bonhomme a accueilli, hier, à leur descente d'avion, une soixantaine de citoyens de Calgary, ville jumelle de Québec. Par leur présence en cette dernière fin de semaine des activités carnavalesques, les visiteurs désirent promouvoir les relations entre les deux villes et aussi mieux faire connaître leur

fameux Stampede. Leur équipe est fin prête pour la course en canots et en plus d'être présents à de multiples manifestations sportives et sociales, ils participeront, demain, au déjeuner western, rue Sainte-Thérèse.

(Autres nouvelles et photos en page 17)

Demain, dans le cahier des arts

- L'opérette est-elle toujours un divertissement sans prétention?
- La télévision sauvera-t-elle le cinéma?
- CKRL-FM, un an après.
- A Jonquière, on apprend à faire de la radio-télévision.
- André Major règle ses comptes avec Lévy Beaulieu.

sommaire

A Québec aujourd'hui	27
Arts et lettres	26-27
Bandes dessinées	38
Bridge	34
Dees	39
Economie-finances	5 à 7
Horoscope	31
Mot-mystère	30
Mots croisés	36
Page documentaire	18
Patron	33
Petites annonces	30 à 33
Sport	20 à 23
Television	14

à lire

Watergate
La guerre est sur le point d'éclater entre Nixon et Jaworski au sujet du refus du président de fournir des documents nécessaires.

Publicité
Le président de Radio-Canada, M. Laurent Picard, confirme que la pu-

blicité disparaîtra progressivement des ondes des stations de radio de la Société.

page 26

la météo

Temps clair et froid. Minimum de moins 15 à moins 25. Maximum près de zéro. Aperçu pour demain: nébulosité croissante.

Les détails, page 38

Les commissaires invités à retirer la protection de la loi au tavernier Côté

par Lise LACHANCE
de notre bureau de Montréal

Le procureur de la Commission d'enquête sur le crime organisé, Me Guy Dupré, a demandé, hier, aux trois commissaires de retirer la protection de la loi au tavernier et organisateur politique Jean-Jacques Côté, à cause des réponses évasives que le témoin a apportées dans son témoignage en général, qui en était à sa 10e journée, hier.

Excédé par les explica-

tions de "harcèlement" (dont Côté aurait été victime de la part de la pègre) et de "bluff" (dont le témoin aurait usé à l'endroit de Dasti et Di Iorio) qui reviennent comme un leitmotiv depuis le début du témoignage en novembre dernier, exaspéré par les "Je ne m'en souviens plus" qui émaillent une bonne partie des réponses à ses questions, Me Dupré a offert aux commissaires de recourir à la loi des commissions d'enquêtes.

L'article 11 de cette loi prévoit que si les enquê-

teurs ne sont pas satisfaits du témoignage d'un témoin, ils peuvent lui retirer la protection de la loi. Ce qui implique que les révélations faites par une personne peuvent ultérieurement servir dans une preuve contre elle.

L'autre cas où les propos d'un témoin peuvent se retourner contre lui, même s'il a demandé la protection de la loi, est celui de parjure.

Le président de la Commission d'enquête, le juge Rheaume Brunel, a déclaré que les commissaires reli-

ront entièrement la transcription du témoignage de M. Jean-Jacques Côté, prendront une décision et la communiqueront à la reprise des audiences publiques, mardi prochain.

COTE REJETTE LE TMOIGNAGE DU JUGE CHALOUX

Hier, J.-J. Côté a nie formellement tout ce qui l'incriminait le plus dans le témoignage rendu la veille par le juge André Chaloux, de la cour des sessions de la paix du

(Suite à la page 2, 1re col.)

Une dent coûteuse!

par Gilles PEPIN,
de notre bureau à
Saint-Joseph

Un dentiste de Thetford, le Dr Georges Gendron, a été condamné par le juge Yves Bernier, de la cour supérieure, à payer à un de ses clients une indemnité se chiffant par \$3.088.90 plus des intérêts, à la suite de l'extraction d'une dent de sagesse et de soins pour lesquels le défendeur a manqué de prudence et de diligence, d'après la preuve qui a été faite devant la cour.

La réclamation de dommages-intérêts avait été présentée par M. Gérard Hémond, un commissaire de Thetford, pour préjudice corporel subi à la suite d'interventions relevant du domaine de la chirurgie dentaire. Dans un jugement écrit de 11 grandes pages, le juge Bernier a mentionné notamment: "Le demandeur a établi que les interventions chirurgicales pratiquées sur lui par le défendeur se sont soldées par une série d'échecs:

"a) l'extraction d'une dent de sagesse a causé une ouverture du sinus, ouverture que le défendeur n'a pas alors constatée;

"b) la pose d'une plaque d'or sur l'ouverture, effectuée le lendemain pour permettre à la membrane sinusale de se refermer, n'a pas donné les résultats attendus; non seulement l'ouverture ne s'est pas fermée, mais au bout de trois semaines environ la plaque s'est déplacée pour se loger dans le sinus;

"c) l'ouverture de la muqueuse et du périoste du palais que le défendeur pratiqua alors sur le demandeur pour récupérer la plaque n'était pas une intervention utile".

Le demandeur, par l'entremise de son procureur, Me Maurice Warren, a établi en effet avoir subi un préjudice par suite de ces actes médicaux infructueux qui ont été faits sur lui, il y a déjà quatre ans et demi. Il avait dû être hospitalisé et subir une nouvelle intervention pour enrayer l'infection, retirer la plaque du sinus et guérir la fistule qui s'était fermée; il a dû subir des douleurs prolongées et intenses.

Le dentiste, dont la compétence a cependant été reconnue devant le tribunal, aurait manqué de prudence en ne prenant pas au préalable une radiographie de la dent. L'extraction des molaires et dents de sagesse du maxillaire supérieur comporte toujours un certain danger pour le sinus. Une radiographie permet de déceler en temps utile les racines irrégulières, une racine à proximité du sinus et parfois même l'intrusion de celle-ci dans le sinus.

Le juge Bernier a ajouté: "Le dentiste peut alors décider à bon escient du" (Suite à la page 2, 1re col.)

Les commissaires invités à...

(Suite de la première page)

district de Montréal, concernant une tentative de corruption dont il aurait été l'objet de la part du tavernier, en faveur des mafiosi Frank Dasti et Nicola Di Iorio.

Le témoin a, en effet, admis qu'il avait appelé le magistrat le jour même de l'instruction de la cause contre le croupier du Victoria Sporting Club, établissement administré par Dasti. Mais il a juré qu'il n'y avait aucun lien entre son invitation et le procès: "Je voulais seulement revoir cet ami de jeunesse, le féliciter de sa nomination, prendre un verre avec lui".

"Vous n'avez fait que ressasser de vieux souvenirs?" Vous n'avez pas abordé d'autres sujets? Ce n'est donc pas vrai ce qu'a dit le juge Chaloux?", a demandé Me Dupré.

"Non", de répondre Côté. Mais quand le procureur insiste pour connaître le contenu de la conversation, rappelle la remarque rapportée par le juge Chaloux ("Voyons! La femme d'un juge qui n'a pas d'auto! On peut arranger

ça n'importe quand"), le témoin admet qu'il est possible qu'il ait pris beaucoup de consommations lors de cette rencontre au restaurant Le Petit-Havre et qu'il ne se souviene pas de ces propos.

M. Côté a admis par ailleurs avoir recommandé au juge de ne pas se montrer trop sévère contre le Victoria Sporting Club parce qu'il était fréquenté par de "bons libéraux". Il a précisé, toutefois, que cette invitation à la clémence n'avait pas eu lieu le 31 mai 1971, jour de la réunion au Petit-Havre, mais le 9 septembre, au bureau du juge Chaloux.

Le témoin a insisté à plusieurs reprises pour dire que les seules pressions auxquelles il s'est livré visaient à hâter la cause, le prononcé du jugement. Dasti et Di Iorio voulaient que la cause finisse le plus tôt possible pour savoir à quoi s'en tenir", a-t-il répété.

Me Dupré a fait remarquer que cette réponse du témoin est assez étrange puisque, dans une conver-

sation téléphonique enregistrée justement le 9 septembre 1971 et présentée devant la Commission, mercredi, Dasti demande à son ami d'exercer des pressions auprès du juge Chaloux pour que celui-ci, renvoie la cause.

Dans cette même conversation du 9 septembre 1971, Jean-Jacques Côté s'enquiert auprès du ténancier de la maison de jeu de Longueuil pour savoir s'il peut offrir "quelque chose" au magistrat.

M. Côté a affirmé, hier, qu'il disait ça à Dasti mais n'en pensait rien. Bien plus, il a soutenu qu'il n'était pas d'accord avec Dasti pour offrir de l'argent au juge Chaloux.

Même chose quand, le 9 novembre 1971, il déclare à Dasti qu'il aimerait aller en cour et s'asseoir dans les premières rangées, le lendemain (jour du prononcé de la sentence), afin d'influencer le magistrat, "de gêner André", selon les termes même de Côté. Là encore, le témoin dit qu'il n'aurait jamais fait une chose pareille. Pourquoi alors en parler? "Pour faire plaisir à Dasti", répond-il.

La théorie du "bluff" revient sur le tapis pour la "N"ième fois, comme celle du "harcèlement". Au juge Rhea Brunet, qui lui demande s'il était conscient du tort qu'il faisait à la réputation de tous ceux qu'il nommait au téléphone, à Dasti quand, en "bluffant", il lui laissait croire que ces personnes "marchaient" dans leurs combines, Côté répond: "S'il n'y avait pas eu d'enquête sur le crime organisé, personne n'aurait su ça!"

Toujours à propos du "bluff", le président de la Commission demande: "Si c'était du bluff", constamment du "bluff", pourquoi ne pas avoir continué de mentir à Dasti, lui faire accroire que vous appelez le juge Chaloux, mais sans passer à l'acte, plutôt que d'avoir placé 7 ou 8 appels?"

Et pour ce qui est du harcèlement, le tavernier n'a pas de réponse très précise lorsqu'un autre commissaire, le juge Marc Cordeau, lui signale que c'est une bien curieuse façon de fuir le harcèlement que de révéler à Dasti qu'il connaît très bien le juge siégeant dans la cause du Victoria Sporting Club: "C'était précisément inviter au harcèlement", a noté le juge Cordeau.

Pourquoi tout ce dévouement? Le juge Cordeau a essayé de trouver la clef de l'enigme, mais sans succès pour le moment. Ses quatre questions (Avez-vous déjà obtenu une faveur de Dasti et Di Iorio? Avez-vous reçu de l'argent? Avez-vous eu des menaces? Avaient-ils quelque chose contre vous pour vous faire chanter?), ont obtenu une même réponse: "Non".

Les audiences publiques de la Commission d'enquête reprendront mardi prochain. Jean-Jacques Côté doit revenir sur la sellette pour la 11e fois. Les commissaires préciseront à la reprise, cependant, s'ils le considèrent comme un témoin hostile et lui retirent la protection de la loi tel que l'a demandé Me Dupré.

Le FBI

serait sur...

(Suite de la première page)

La plupart des indigents qui ont contacté les journaux, la radio, ou la télévision, ont déclaré qu'ils comprenaient les motifs de la SLA mais qu'ils ne voulaient pas de vivres provenant d'un chantage pareil.

Les plus nombreux jurèrent qu'ils ne toucheraient pas aux colis qui pourraient leur être adressés, mais d'autres déclarent que "ventre affamé n'a pas d'oreilles".

"C'est une erreur de croire que les déshérités manquent de fierté et sont prêts à accepter un avantage accordé dans de semblables circonstances. La majorité de ceux à qui j'en ai parlé se sont indignés de cette offre", a déclaré M. Ed Robert, un paralysé des quatre membres, qui est président de la Coalition pour les droits sociaux.

Par contre, Jackie Walker, âgé de 21 ans, condamné à la chaise roulante, considère que ce serait une bonne aubaine.

"Naturellement, j'accepterais de recevoir des colis, a-t-il reconnu. J'ai été victime d'un accident terrible en 1971 et, depuis, je suis handicapé à 100 pour cent."

Le travail reprend à l'usine Price de Kénogami

La grève qui a interrompu la production du papier Kraft à l'usine Price de Kénogami aura été de courte durée, puisque les travailleurs ont été rappelés tôt ce matin.

Cela faisait suite à l'acceptation par les 350 employés membres du local 50 des Travailleurs unis, hier soir, de nouvelles propositions sur le plan des salaires.

On ne connaît pas encore le contenu de l'entente. La grève fut déclarée à 16h, hier, et elle avait forcé les quelque 900 travailleurs membres de la CSN à quitter l'usine. Ces derniers, on se rappellera, avaient eux-mêmes déclenché une grève, le 10

août, d'une durée de quatre mois.

Les négociations avec les Travailleurs unis avaient été retardées en raison de la grève. Elles ont reprises en présence d'un conciliateur du ministère du Travail, mais les employés jugeaient insuffisantes les offres monétaires.

Soupçonné de vol à main armée

Un jeune homme a été arrêté par la Sûreté du Québec, hier. Il serait l'auteur du vol à main armée qui a eu lieu, samedi dernier, au restaurant Chez Fidèle, à Ville Montmorency.

Le suspect est âgé de 17 ans et ainsi sera-t-il traduit devant la cour du bien-être social. Il aurait commis le vol, seul.

Les câblodiffuseurs ne pourront plus opérer à tort et à travers

Le ministre Jean-Paul L'Allier entend mettre fin à l'écrémage des secteurs pour lesquels des permis de câblodiffusion ont été émis, comme c'est le cas dans la Vieille Capitale.

Interrogé à ce sujet, ce

matin, devant les membres du Cercle de presse de Chicoutimi, le ministre québécois des communications a laissé entendre que la juridiction provinciale permettait d'intervenir pour éviter que seules "les poches de population" où le câble est le plus rentable, puissent en bénéficier.

Il n'a pas indiqué comment il entendait procéder. Seulement, il s'est dit conscient de la situation prévalant à Québec où le câble dessert des parties de rues et des fractions de municipalités.

Féministes en Belgique

BRUXELLES (PA) — Près d'une trentaine de femmes pourraient être élues le 10 mars au nouveau parlement belge, soit deux fois plus que dans la Chambre sortante.

Le Parti féministe unifié (PFU), qui paraît être le premier parti parlementaire féminin au monde, présente des listes composées de femmes dans huit circonscriptions.

La vague de féminisme en Belgique paraît forte, surtout si l'on considère qu'elle n'a pris naissance qu'il y a trois ans. Les meetings de femmes attirent plus de 10.000 féministes, soutenues par trois magazines. Les féministes ont obligé tous les partis à présenter des femmes.

L'Etat limitera l'immigration...

(Suite de la première page)

tête soit pour interdire totalement l'immigration des médecins ou encore pour la limiter.

Un très grand nombre de médecins étrangers pratiquant présentement au Canada et les ministres sont généralement d'avis qu'il y a lieu tout au moins de limiter l'arrivée des nouveaux venus.

AU QUEBEC

Mlle Lise Bacon, ministre d'Etat aux Affaires sociales, a déclaré, au cours d'une interview hier midi, lors d'une pause de la conférence, que les facultés de Médecine du Québec formeront bientôt un nombre suffisant de médecins et que la province est préparée à limiter le nombre de médecins étrangers.

En 1976, dit-elle, les écoles de médecine fourniront 22 p.c. de plus de médecins que cette année, alors que la population n'augmentera que de trois p.c.

"Il est temps de donner une chance à nos jeunes", a-t-elle affirmé, puisque le grand nombre de médecins entraîne un certain contingentement des étudiants défavorisant les Québécois.

Présentement, 52 p.c. des médecins du Québec sont des immigrants. La moyenne nationale est de 33 p.c. et, en Ontario, on établit la proportion à 50 p.c.

EFFICACITE

Incidentement comment se fait-il, si le nombre de médecins est suffisant, qu'il faille parfois attendre six semaines et plus avant d'obtenir un rendez-vous.

M. Lalonde a répondu en disant qu'il y a peut-être lieu d'atteindre une plus grande efficacité et il s'est ensuite abstenu de tout autre commentaire.

Selon certaines sources, une des raisons a trait au fait que les médecins travaillent moins depuis que le régime d'assurance-maladie est en vigueur.

Par ailleurs, les ministres se sont laissé gagner par l'idée de mener une grande enquête nationale sur l'état de santé de la collectivité canadienne.

Ils ont demandé à leurs fonctionnaires de définir ce que pourrait être la nature exacte de l'enquête et de soumettre des recommandations.

Selon M. Lalonde, une telle enquête aurait notamment pour effet de faciliter la tâche des planificateurs. A l'heure actuelle, on a déjà passablement de données sur les malades mais très peu sur la population en général.

Au chapitre de l'acupuncture, les ministres ont constaté que plusieurs personnes qui, sans être nécessairement compétentes, exercent au Canada. C'en est d'ailleurs rendu à un point tel que certains "enseignent" cette technique par correspondance.

Ils ont donc convenu de mettre la population canadienne en garde en soulignant qu'elle "devrait y voir une procédure purement expérimentale, à laquelle on devrait recourir uniquement sur la recommandation d'un médecin qualifié".

Dans un autre ordre d'idée, les ministres ont convenu qu'il faut assouplir la loi pour les délits de possession de cannabis et qu'il faut par contre appliquer des sanctions sévères aux personnes qui en font le trafic, la culture ou l'importation.

Une dent coûteuse...

(Suite de la première page)

choix de la technique la plus appropriée, celle qui causera le moins de dommage; lorsqu'une racine s'envagine, il saura, dès avant l'extraction, qu'il en résultera une ouverture du sinus et il devra, immédiatement après l'extraction, avant que le sinus n'ait pu s'infecter, procéder à sa fermeture; une racine à proximité du sinus le mettra en garde contre la possibilité d'une perforation au moment de l'extraction, possibilité qu'il devra vérifier dès l'extraction faite".

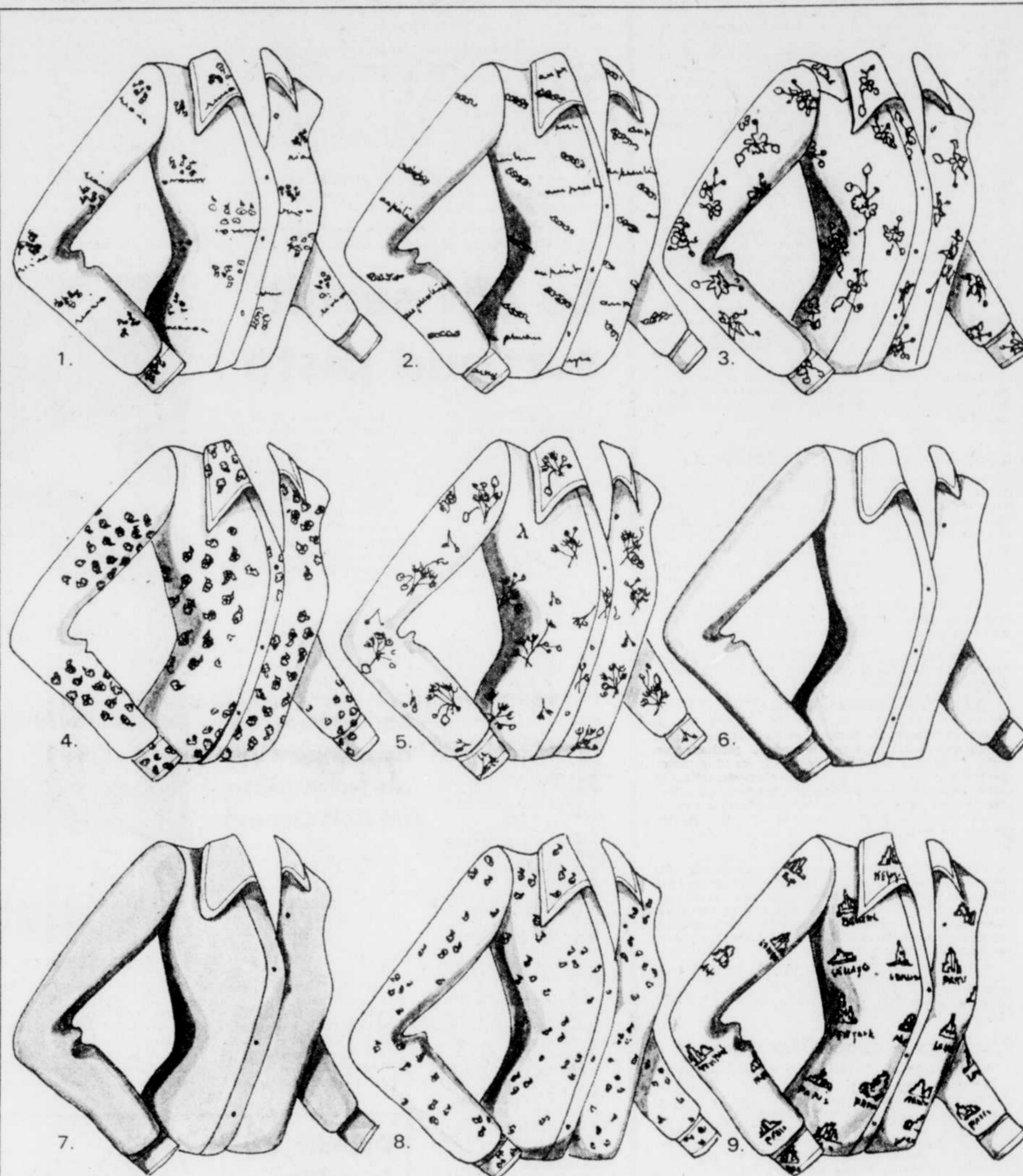
Le lendemain de l'extraction de la dent de sagesse, le défendeur aurait manqué aux règles de l'art, en procédant à la fermeture du sinus sans avoir pris auparavant les moyens d'enrayer l'infection. Les antibiotiques prescrits après la pose de la plaque d'or, d'après la preuve, l'auraient été tardivement.

De plus, l'entrée de la plaque dans le sinus est le résultat d'une négligence. A ce sujet, le juge dit ceci: "Le seul fait que cet accident soit unique dans

l'histoire de cette technique, d'après l'expérience des trois experts qui ont rendu témoignage, crée une présomption de faute professionnelle. Dans les circonstances, il incombe au défendeur d'établir la cause du passage de la plaque dans le sinus, ce qu'il n'a pu faire".

Dans l'appréciation du préjudice, la cour a toutefois réduit considérablement l'indemnité réclamée qui était au montant de \$8.128.90. Le compromis avait d'abord permis de réduire à \$150 les frais de traitement et d'hospitalisation ainsi que la perte de congés et les inconvénients causés à la famille.

La cour a fixé à \$315 la perte de salaire subie par M. Hémond pendant trois semaines. Les indemnités quant à la souffrance et à une incapacité partielle permanente ont été établies à \$1.000 dans chacun des deux postes. Ajouter à cela diverses dépenses comme des frais de pharmacie, de transport et de repas, la cour en est arrivée à un total d'indemnité de \$3.008.90, montant que le défendeur fut condamné à payer à M. Hémond avec intérêts à partir de la date de l'assignation (juin 1970) et les dépenses.



les jeunes chemisiers

Twik ne compte plus ses chemisiers. En voici, en fleurs, en couleur, en coton et en tailles 5 à 13.

- 1. Jeu de fleurs et de lettres colorées sur blanc. \$15.
- 2. Fleurettes printanières sur pastel. \$15.
- 3. Mousseline indienne fleurie gaie. En spécial \$10.99
- 4. Tricot parsemé vif. \$15.
- 5. Bouquets champêtres sur blanc cassé. \$15.
- 6 + 7. Fin tricot à col arrondi en naturel, blanc ou jaune. \$12.
- 8. Mini fleurs sur fond choc: jaune, vert, rouge ou mauve. \$14.
- 9. Géométrie couleur voyageant d'un continent à l'autre sur blanc. \$13.

twik
SIMONS
place de l'hôtel de ville / place sainte foy

De la Huronie aux centres commerciaux

Caroline Dumont en a vu...

par Marcel COLLARD

Caroline Dumont a vécu plusieurs siècles dans ses 84 ans de vie. Aujourd'hui encore, elle résiste à la civilisation des centres commerciaux qui lui commandent de démolir la maison construite de ses mains.

Huronne, ayant un lien de parenté avec Gabriel Dumont, Mme Dumont-Sioui fait preuve d'une étonnante vivacité d'esprit. La narration de sa vie est empreinte d'un esprit de travail et d'un courage assez exceptionnel.

Le récit devient incisif quand on aborde le problème amérindien. Elle conserve aigrement le souvenir de la dépossession du patrimoine des ancêtres. Mme Dumont-Sioui fait allusion au dossier des "40 arpents", cette terre huronne achetée par le gouvernement, il y a bien des années, aux limites du Village Huron.

La même flamme illumine ses yeux et l'indignation efface presque les rides de son visage quand elle parle de sa maison. Elle vendit le dernier terrain, héritage de son premier mari, il y a trois ans. Par contrat, elle s'était engagée à démolir ou à faire déménager sa maison construite de ses mains. A ce moment, on lui avait laissé entendre que l'obligation de démolir ne pressait pas. Le terrain fut vendu à d'autres intérêts qui ne lui laissent point de sursis. Elle ne peut plus se résigner à partir.

Ses mains s'agitent pour ponctuer une inquiétude qu'elle voudrait dissimuler. Aucun centre d'accueil pour personnes âgées ne saurait réprimer son besoin d'indépendance.

Née au Village Huron, avant-dernière d'une famille de neuf enfants, elle connut le monde des Blancs. Pourtant, elle est restée fidèle à son village.

Elle avait cinq ans quand son père alla travailler en Ontario, puis dans l'Etat de New York. On était pauvre et il fallait suivre le marché du travail: "car nous avions assez de cœur pour aller gagner notre vie ailleurs."

Durant les années d'exil, elle fréquenta les meilleures écoles. De retour au village, elle étudia jusqu'en huitième année avec les religieuses, "envoyées pour continuer à civiliser les Amérindiens".

Son métier, c'était la confection de gants. Elle rit encore du jeu de mots auquel il se prêtait. En Ontario, elle disait que son métier était "glove maker". On lui répliquait, à cause d'un léger accent, "vous êtes love maker?".

Son père était tanneur de peaux. On avait surnommé sa mère "Papillon" pour la finesse de son art à brûler le bouleau pour des présents destinés aux visiteurs de marque, ainsi que dans la confection d'ouvrages d'artisanat.

Durant la guerre, de 1914 à 1918, elle travailla dans une usine de production d'armes, puis comme cuisinière au camp Valcartier.

Grâce aux connaissances acquises en soins infirmiers, elle devint sage-femme. On la payait parfois en produits de la ferme.

A l'âge de 28 ans, elle épousa Emery Sioui, un Huron du village, habitant le territoire des "40 arpents" et tirant ses revenus de la chasse et de la pêche. Durant quelques années, il travailla comme gardien d'un "club" dans les Laurentides où seuls les "big shots" avaient accès. Mme Sioui alla vivre plusieurs mois. A la suite de la mort de son petit garçon, âgé de cinq ans, très éprouvée, elle décida de revenir au village où son époux devint actionnaire d'un ranch pour l'élevage des animaux à fourrure.

Quand M. Sioui mourut, à l'âge de 48 ans, il laissait quatre filles et deux garçons. La survivance de la famille reposait sur les terrains. Plusieurs furent vendus pour la construction résidentielle. Mme Sioui, pour tirer profit des terrains se fit entrepreneur. Elle fit défricher les terrains et les arbres servant pour le bois dont les maisons étaient construites. "Je fis du développement au lieu de faire de l'argent", constate Mme Sioui.

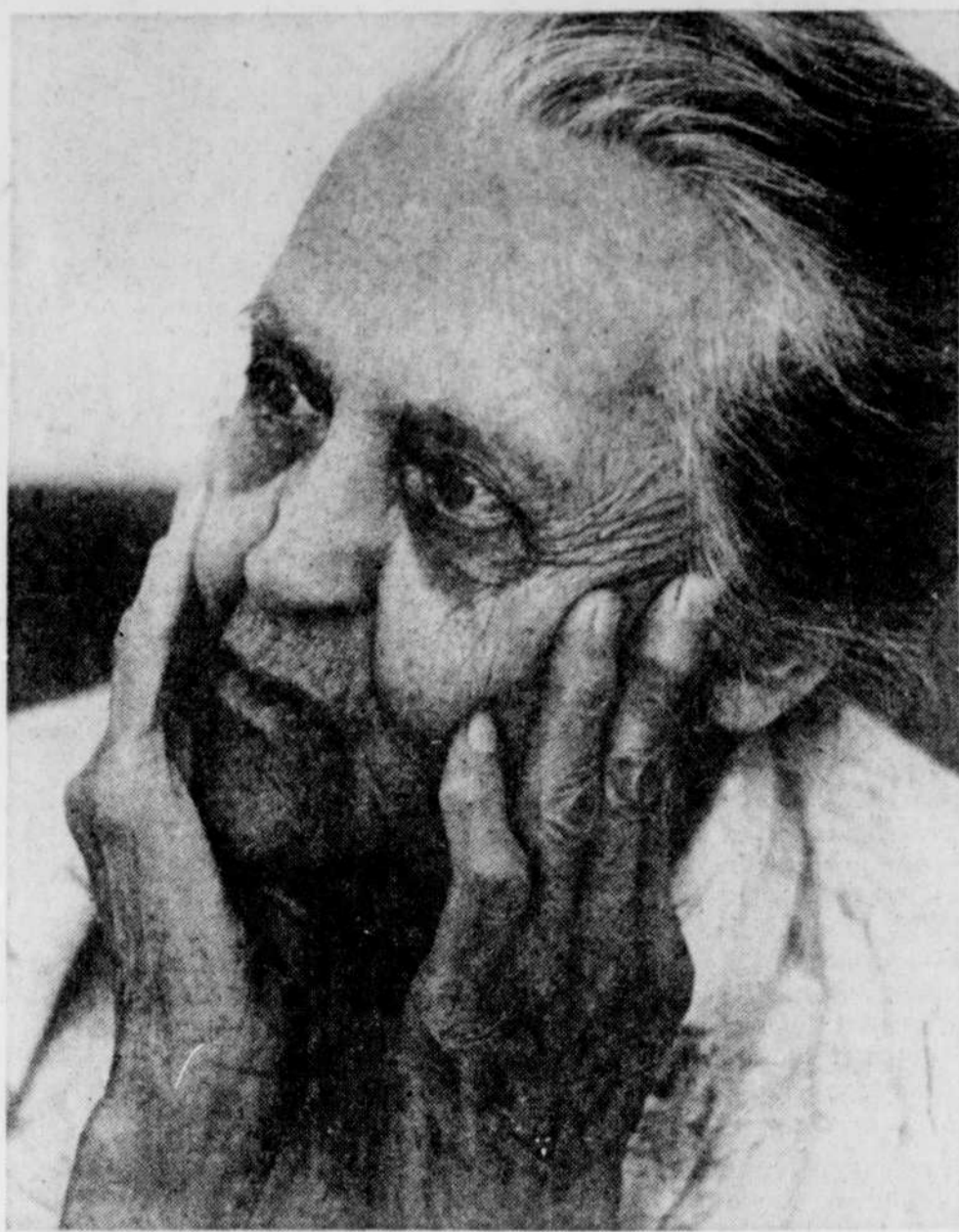
Les économies commencent à s'épuiser. Cependant, son plus grand souci est d'aller vivre ailleurs. Depuis quelques années, elle arrive à tenir maison malgré un accident qui a rendu ses déplacements plus pénibles.

Durant l'entrevue de plus de deux heures, il faut encadrer ses réponses. Elle ne s'offusque pas d'être interrompue, comprenant qu'il faut, en quelques lignes, raconter une vie aussi mouvementée.

Au bout d'un certain temps, elle demande un peu de répit. Elle devient plus détendue. Elle offre une bière à la voisine venue lui tenir compagnie, au journaliste et au photographe.

Nostalgiquement, elle se remet à parler de la culture huronne et chante un cantique dans la langue des ancêtres. Depuis longtemps, la langue huronne a été sacrifiée à l'invasion blanche. Elle a gardé quelques cantiques en langue huronne, enseignés par sa mère parce qu'à l'école, on les faisait chanter aux enfants.

La culture est en voie d'extinction. Sa fille et son petit-fils ont pris la relève, en fondant récemment, un centre socio-culturel amérindien, dont une des missions consiste à reprendre l'enseignement de la langue depuis le début.



Le Soleil, Reynald Lavoie

Une histoire

Mme Caroline Dumont-Sioui aura 84 ans le 6 septembre. Au cours d'une entrevue, elle a confié que la peine d'une personne âgée

c'est de n'être plus écoutée et d'être déracinée du coin où elle a vécu.



Le Soleil, Reynald Lavoie

Il y a bien des années

Cette photo défraîchie, que conserve précieusement Mme Caroline Dumont-Sioui, donne une idée de ce qu'était le

Village Huron au début du siècle. Mme Sioui apparaît d'ailleurs sur cette photo.

Baie James

Les Indiens retournent devant la Cour suprême

MONTREAL (d'après PC) — Les avocats des Indiens et Esquimaux de la Baie James demanderont à la Cour suprême du Canada la permission de présenter en cours supérieure leur requête pour une injonction permanente visant à faire cesser les travaux de développement hydro-électrique en cours dans cette région.

Cette permission leur avait été refusée mercredi, par le juge Marcel Crête de la Cour d'appel.

Une dépêche erronée de la Presse Canadienne publiée hier annonçait que le juge Crête avait refusé aux Indiens l'injonction permanente elle-même.

Le juge Crête refusait en fait que soit débattue en cour supérieure la cause de l'injonction permanente, avant que la Cour d'appel n'ait statué sur l'injonction interloctoire accordée aux Indiens, le 15 novembre dernier, par le juge Albert Malouf.

Ce jugement ne sera vraisemblablement pas rendu avant l'automne prochain.

L'injonction du 15 novembre ordonnait l'arrêt des travaux jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue sur la demande d'injonction permanente.

Cependant, la Société de développement de la Baie James en a appelé de cette décision et cette cause demeure pendante devant la Cour d'appel.

Ce tribunal a toutefois suspendu l'application de l'injonction du juge Malouf, jusqu'à ce qu'il ait rendu son jugement. Cette suspension a

d'ailleurs été maintenue par la Cour suprême du Canada.

Les procureurs des autochtones ont alors demandé à la Cour d'appel la permission de poursuivre leurs procédures devant la cour supérieure pour l'obtention d'une injonction permanente.

C'est cette permission qui leur a été refusée, et non l'injonction elle-même.

OUTRAGE

En annonçant à un journaliste de Radio-Canada qu'il porterait cette décision devant la Cour suprême, l'un des avocats des Indiens, Me James

O'Reilly, a aussi exprimé l'avis que les procureurs du premier ministre Robert Bourassa demanderaient une rétractation de la Cour d'appel relativement au jugement rendu mercredi pour permettre aux Indiens de poursuivre leurs démarches visant à faire condamner M. Bourassa pour outrage au tribunal.

Dans cette cause, les Indiens soutiennent que le premier ministre devrait être condamné pour outrage à cause de certains passages d'un livre intitulé La Baie James qu'il avait publié au cours de la dernière campagne électorale.

Le dollar canadien atteint un sommet

TORONTO (PC) — Au cours de la journée d'hier, le dollar canadien a dépassé de 2 cents 88 la valeur du dollar américain et il a atteint ainsi son plus haut niveau depuis 15 ans par rapport au dollar américain.

Par la suite, il a baissé légèrement et, à la clôture des transactions, il était coté à 2 cents 67 de plus que le dollar américain.

Le dollar canadien se renforce depuis le début de l'année. Mardi, il valait 2 cents 21 de plus que le dollar américain et mercredi, 2 cents 50 de plus.

En 1962, le dollar canadien était fixé à environ 92,5 cents par rapport au dollar américain et, le 1er juin 1970, le gouvernement canadien le laissait flotter. Il a atteint 102,74 cents américains en juin 1972, mais cette supériorité a été de courte durée. Et c'est ainsi qu'au cours de presque toute l'année dernière il a valu à peu près la même chose que le dollar américain.

Un dollar canadien fort fait que nos importations nous coûtent moins cher et que c'est plus économique pour nous de voyager à l'étranger, mais il fait également que nos produits coûtent plus cher à l'étranger et qu'il est conséquemment plus difficile pour nous d'exporter.

Reste que la demande du dollar canadien est forte par le temps qui court, et en Europe et aux Etats-Unis. Il s'ensuit que l'Europe et les Etats-Unis ont confiance en l'économie canadienne.

Stanfield a une fin de semaine chargée à Québec

par Fernando LEMIEUX

Robert Stanfield, chef du parti progressiste-conservateur, sera à Québec en fin de semaine et son horaire est fort chargé.

But officiel de sa tournée à Québec: participer aux activités de fin de semaine du Carnaval. But officieux; celui-ci: rencontrer le premier ministre Robert Bourassa pour s'entretenir avec lui de l'inflation, de la crise du pétrole, du chômage, etc.

En fait, il s'agit de la seconde visite du chef du PC au Québec depuis moins d'un mois dans le cadre de sa tournée transcanadienne visant à sensibiliser la population sur les problèmes de l'heure au pays.

M. Stanfield débarque ce soir à 10h30 à l'aéroport de Sainte-Foy, et rencontre immédiatement les journalistes pour une conférence de presse impromptue.

Demain matin, à 10h, il participe à un déjeuner western, dans la rue Sainte-Thérèse, la fameuse rue du Carnaval. Le repas se prendra officiellement au Centre paroissial, mais les convives pourront savourer leurs "beans" en plein air, au milieu des monuments de glace.

C'est dimanche matin, au petit déjeuner, que M. Stanfield rencontre M. Bourassa. Cependant, ce déjeuner sera strictement à huis clos et réunira des hommes d'affaires de Québec et des conseillers du chef de l'Opposition et du premier ministre.

Par la suite, M. Stanfield se livre complètement à la détente puisqu'il se rend au Colisée de Québec pour le tournoi international de hockey pee wee.

A 15h, il se promènera dans les rues de Québec, visitera le palais de glace et à 22h, il sera sur l'estrade d'honneur lors du dernier défilé du Carnaval.

Il semble, selon les premiers renseignements, que le chef

de l'Opposition aux Communes prendra par la suite l'avion pour retourner à Ottawa avant de reprendre sa tournée à travers le pays.

Le grand but de M. Stanfield, c'est de détruire le mythe que l'inflation doit être acceptée comme telle et que les contribuables n'ont qu'à la subir.

Il est très possible qu'il ne touche que superficiellement, auprès des journalistes, la question de l'énergie, étant donné que les conservateurs sont divisés sur la question, ne pouvant concilier les points de vue de l'Est et de l'Ouest au sein de leurs partisans.

Choquette nie avoir payé \$500,000 pour des microfilms des actes de l'état civil

Le ministre de la Justice, Jérôme Choquette, a démenti violemment, hier, les informations voulant que le Québec ait acquis au coût de \$500.000 des microfilms des actes de l'état civil qu'il aurait pu obtenir gratuitement.

M. Choquette répliquait alors aux propos du Père Julien Déziel, o.f.m., président de la Société généalogique canadienne-française (SGCF), lancés sur les ondes de Télé-Métropole, mercredi, et que le quotidien La Presse a diffusés hier en leur accordant la manchette de la première page.

De son côté, la Société Radio-Canada rapportait hier soir que lors d'une entrevue, le président de l'Institut Drouin, M. Gabriel Drouin, envisageait la possibilité d'entamer des procédures judiciaires contre le Père Déziel, l'entreprise qu'il dirige ayant été compromise par le président de la SGCF.

ARTICLE

En effet, l'article relatant l'achat par le Québec de microfilms de registres de l'état civil dont le gouvernement avait accordé la réalisation à l'Institut Drouin. La Presse reliait l'ancien premier ministre Jean Lesage aux transactions comme étant le procureur de l'Institut.

De plus, le quotidien montréalais disait que "pour l'Institut Drouin, l'opération est plus que rentable puisque la subvention à peine déguisée lui permettait d'amortir en

grande partie les frais d'exploitation d'un commerce déjà très profitable par lui-même: la vente à des individus ou à des familles des reconstitutions généalogiques dont le prix varie de \$500 à \$1.000".

Le Père Déziel de la société généalogique se scandalisait de l'attitude gouvernementale d'autant plus que les Mormons de Salt Lake City avaient offert au gouvernement de réaliser ces microfilms et d'en remettre des exemplaires à la province. Leur intérêt s'explique par le fait que l'une des conditions pour assurer son salut au sein de cette secte religieuse est de reconstituer la lignée de ses ancêtres.

Les Mormons sont les véritables spécialistes dans ce domaine de par le monde ayant répertorié les registres des Etats-Unis, dans nombre de pays d'Europe, etc.

VERSION

Le ministre Choquette a rappelé que l'Institut Drouin a répertorié les registres de l'état civil de 1621 à 1940 et que l'acquisition des microfilms, approuvée par le Conseil du Trésor, s'élevait à \$400.000, que les pourparlers n'ont rien eu de secret et que le montant de quelques millions de dollars demandé par M. Drouin au départ a pu être fortement diminué.

Le ministre Choquette précise par la suite que le contrat

d'achat n'est pas encore intervenu, qu'il ne s'agit pas d'une subvention car les microfilms sont déjà faits depuis longtemps et que par contre les Mormons offraient de microfilmer les registres jusqu'en 1926.

L'offre des Mormons, selon M. Choquette, négligeait de couvrir les familles émigrées dans les autres provinces, aux Etats-Unis ou en Europe.

Le ministre Choquette qualifie enfin les informations divulguées de tissus de faussetés et de demi-vérités.

SOCIÉTÉ DE GÉNEALOGIE

Lors d'une entrevue, hier soir, à la télévision d'Etat, le Père Déziel a expliqué sa position en se disant scandalisé de voir que des registres qui appartiennent au public et qui ont donné lieu à l'octroi d'un faveur lorsque l'on a permis à l'Institut Drouin de les microfilmer et d'en tirer profit, aient dû, sous cette forme, être rachetés par le Québec, soit la population alors qu'il s'agit d'un bien public.

Quant à l'objection voulant que l'Institut Drouin pouvait être dédommagé pour les microfilms, le Père Déziel l'a rejetée en rappelant que le Québec avait la possibilité de se les procurer gratuitement en faisant appel aux Mormons qui avaient déjà transmis une demande en ce sens au gouvernement.

Service de Rencontre

ANNA

Tél.: 525-4631

LOCAL A LOUER

Galerias Charlesbourg

Magasin 2,500 p.c. incluant fixitures et climatisation. Spécialité: vêtements pour hommes. Pour informations:

653-4184

CORPORATION IVANHOE

QUINCAILLERIE

Homme d'expérience demandé pour prendre charge d'une quincaillerie. Expérience et références exigées.

Ecrire à: Dépt 6335 - Le Soleil

TEMOINS RECHERCHES

On recherche deux jeunes gens ayant relevé une dame blessée en face du 885, de la Canardière, le mardi 5 février dernier, vers 5.15 heures. On demande à ces jeunes gens ainsi qu'à toute autre personne étant témoin de l'accident de bien vouloir se rapporter à la Centrale de Police ou de téléphoner à: 524-4408

Pensez Tyrolienne en Fin de Semaine c'est une sortie élégante et différente.



2846 chemin Gomin 651-6905 Steak/Fondues

GRATUIT

Vous voulez faire évaluer votre propriété dans le but de la vendre? Sans obligation de votre part,

COMPOSEZ 529-0751

fiducie PRÊT ET REVENU Courtier

650 Place d'Youville, Québec 4.

Solidarité à Washington

La conférence des treize grands pays consommateurs de pétrole a franchi un pas dans la bonne direction en solidarisant leur action pour en arriver à une meilleure organisation de l'offre, de la demande et des prix du pétrole. Les incertitudes récentes de l'approvisionnement et les bonds éfrénés des prix, ces derniers temps, ont rendu nécessaire une action dorénavant mieux coordonnée au niveau international.

Il fallait d'abord, comme s'y est appliquée la conférence de Washington, organiser la solidarité des pays consommateurs. Cette première étape doit ensuite conduire à des négociations avec les pays producteurs. La première condition est réalisée. La seconde, la plus complexe, reste à venir.

Dès lors que les pays producteurs, réunis avec l'efficacité que l'on sait au sein de l'OPEP, étaient en mesure d'imposer les prix qu'ils veulent aux pays consommateurs, il était fatal que ceux-ci tentent de répondre par une seule voix aux pays producteurs. Il reste maintenant à entreprendre un dialogue constructif entre les deux groupes dont les intérêts véritables sont moins contradictoires que complémentaires.

Cette façon de régler un grave problème, qui dépasse le niveau strictement national, par le biais de la solidarité collective est la seule manière d'éviter les surenchères désastreuses. Les négociations bilatérales, d'Etat à Etat, y conduiraient à coup sûr. Il ne s'agit pas seulement de pétrole, mais de la stabilité économique mondiale, qui y est liée. Le seul fait que le renchérissement marqué des prix du pétrole brut par les pays producteurs conduira cette année au déficit de la balance des paiements de presque tous les pays consommateurs donne une idée des déséquilibres qui peuvent s'ensuivre à court terme. Ils pourraient être encore plus graves à long terme si, comme l'affirme la Banque mondiale, les réserves monétaires des pays producteurs passaient de \$5 milliards en 1970 à \$280 milliards en 1980, soit 70 p.c. des réserves mondiales dans des pays sous-industrialisés dont les économies sont incapables d'absorber une telle avalanche de fonds.

Seule une action collective, qui dépasse de beaucoup le niveau des négociations bilatérales comme l'aurait voulu la France, est en mesure d'obvier aux dangers de déséquilibre mondial entraîné par la crise énergétique. Le refus du ministre Jobert d'accepter les engagements pratiques d'une action collective au niveau qui s'impose équivaudrait à se cantonner dans les égoïsmes nationaux et à provoquer dans le monde les plus graves distorsions économiques.

La guerre des pôles

Comme il fallait logiquement s'y attendre, le juge Marcel Crête, de la Cour d'Appel du Québec, vient de rejeter la requête des Indiens pour l'obtention d'une injonction permanente contre les travaux de la Baie James. Sur ce point, l'un des procureurs des requérants n'a formulé qu'une banalité en déclarant que cette décision n'était pas inattendue.

D'ailleurs, comment la Cour d'Appel aurait-elle pu accorder une injonction ayant pour but de faire cesser définitivement les travaux de SDBJ alors qu'elle n'a pas encore rendu jugement sur le fond de l'injonction interlocutoire décrétée par le juge Malouf. Comment pourrait-on, au surplus, obtenir, à ce stade-ci des procédures en cours, une injonction permanente alors qu'il reste encore au juge Malouf à rendre jugement sur le fond de la requête originale de l'Association des Indiens qui, il y a près de deux ans, réclamait une injonction visant, entre autres, à obtenir précisément une injonction permanente.

Si l'on présume, au départ, que le jugement au mérite sur l'injonction interlocutoire du juge Malouf ne pourrait être rendu avant l'automne, par la Cour d'Appel, que ce jugement peut être contesté devant la Cour Suprême du Canada, que le jugement Malouf sur le fond peut, à son tour, s'il est rendu, être porté en Appel à Québec et à Ottawa, on peut facilement imaginer qu'il coulera beaucoup d'eau dans la rivière La Grande avant que ne puissent s'éteindre les derniers échos d'une guérilla judiciaire. Sans compter que, durant cet immense intervalle, qui ne peut en tout sens commun, être ponctué de "on les arrête" et de "on les arrête plus", les frais judiciaires ne feront autre chose que se multiplier sur le dos du contribuable.

N'y a-t-il pas là quelque chose d'extravagant qui devrait inciter les parties en présence à réviser leurs positions respectives pour éviter une situation ridicule à laquelle d'ailleurs le pouvoir judiciaire peut difficilement remédier.

La réunion de Washington ne préconise pas seulement des solutions qui s'appliquent aux pays industrialisés, mais aussi aux pays sous-développés qui sont encore plus touchés par le renchérissement des prix du pétrole. Ces pays industrialisés ont affirmé leur intention, en dépit de leurs balances des paiements déficitaires, de maintenir leur aide aux pays en voie de développement, de les faire participer aux accords sur les approvisionnements et les prix du pétrole. Il convient également de remarquer que les Etats-Unis ont proclamé leur désir de partager leur technologie, la plus avancée au monde, en matière énergétique.

Ce ne sont pas surtout les Etats-Unis qui ne dépendent du pétrole étranger que dans une proportion de 15 à 20 p.c., qui ont intérêt à voir se regrouper les pays consommateurs. Le Japon et l'Europe, qui en dépendent dans une proportion de 90 et 80 p.c., sont les plus affectés par le débridement des prix. Globalement, la stabilité relative des prix et le progrès économique dans le monde commandent d'agir au niveau international. Le pétrole est une ressource trop vitale pour qu'on la laisse dériver au courant de la démagogie politique et des seules politiques nationales étroites.

Le refus de la France de s'engager à Washington dans une solution collective provoque des tensions avec les Etats-Unis, mais surtout à l'intérieur du Marché commun. La France gaulliste, en refusant l'adhésion de la Grande-Bretagne, et n'acceptant pas, en 1968, la règle de la majorité prévue par le Traité de Rome, avait déjà créé des tensions avec ses partenaires. Voici que la France néo-gaulliste provoque, sous Pompidou, de nouvelles secousses sur l'Europe unie. En faisant cavalier seul sur la question du pétrole, elle est loin de contribuer au resserrement de l'Europe. Pourtant, le seul moyen de résister à l'hégémonie américaine est de renforcer l'Europe.

La crise énergétique actuelle se pose sur un fond de pénurie prévisible de pétrole classique dans le monde. La solidarité internationale est à ce point poussée dans l'univers interdépendant qui est le nôtre que cette crise appelle une action des Etats concernés, une planification des besoins et de la production au niveau supranational. Refuser cet impératif, c'est se condamner aux isolationnismes néfastes du passé, se complaire dans de vieilles philosophies malthusiennes où les intérêts à courte vue de chacun débouchent sur des désavantages pour tous. La conférence de Washington s'est heureusement orientée sur une voie ouverte pour parer aux méfaits de la crise énergétique.

Gilles BOYER

Sans compter que, d'ores et déjà mais sans toutefois vouloir préjuger des décisions judiciaires à venir, l'argument fondamental dont pourrait être appelée à se servir la Cour d'Appel pour statuer sur le fond de l'injonction Malouf pourrait être sensiblement le même qu'elle a invoqué pour la reprise des travaux, c'est-à-dire la parfaite légalité du projet de la Baie James et l'intérêt primordial des Québécois.

Et, advenant cette éventualité, plus les mois passeront, plus seront davantage compromis les droits que revendiquent les Indiens, notamment sur les désavantages irrémédiables de la poursuite des travaux, comme ceux de l'écologie et ceux de la protection de la faune et du mode de vie traditionnel de quantité d'autochtones concernés. Il y a dans cet affrontement historique des éléments contradictoires qui ne peuvent que laisser perplexes tous ceux que le problème intéresse dans toutes ses dimensions.

Les Indiens savent maintenant, malgré tout, que plus le problème s'entortille juridiquement plus il risque de dégénérer en problème purement politique, auquel cas on comprendrait encore plus difficilement demain qu'aujourd'hui leur acharnement à vouloir intensifier l'action judiciaire, ne serait-ce que pour le motif très honorable de vouloir sauver l'honneur. Quant à lui, le gouvernement du Québec verra avec beaucoup de satisfaction sa position affirmée au fur et à mesure que des procédures judiciaires lui ouvriront la porte à toutes les sortes de mesures dilatoires.

Et, à ce moment-là, où sera l'équilibre des forces pour la conduite de négociations vraiment justes pour les autochtones. Ceux-ci auront alors le droit de se plaindre qu'ils ne l'avaient il y a deux ans, lorsque l'inertie gouvernementale les acculait au pied d'un tribunal. Le gouvernement pourra-t-il encore montrer patte blanche et s'asseoir sur des offres qu'il juge valables en prétextant de l'intransigeance indienne. Ce sont



l'opinion du lecteur

Pour favoriser la participation

Dans un article du "Soleil" intitulé "Le Québec prépare une offensive sans précédent sur le plan des communications", nous relevons un passage intéressant qui image très bien l'attitude de la population face à l'action gouvernementale:

"Des responsables de l'information au niveau du gouvernement ont d'ailleurs pu vérifier cette difficulté de rejoindre le citoyen par la quasi-impossibilité de déclencher chez ce dernier la participation dans le cadre de législations importantes."

C'est un fait qu'une minorité seulement de la population s'intéresse à sa destinée propre. Le gouvernement aurait tout intérêt à poursuivre la recherche entreprise sur le comportement du Québécois, mais il doit surtout penser à poursuivre son action au-delà de la simple recherche. Il est fréquent de voir s'ouvrir des perspectives prometteuses qui se referment aussitôt que l'étude est complétée, sans apporter de résultats concrets.

La recherche entreprise par le ministère nous fera connaître des moyens d'action devant stimuler la participation. Il faudra penser surtout à une mise en place de ces moyens d'action. Ceux que le ministère nous propose et que nous retrouvons à la fin de l'article en question peuvent servir de base d'action, mais ce départ ne pourra apporter une réelle amélioration de la situation que si l'échance est respectée et si le gouvernement accepte d'y consacrer des efforts réels et soutenus.

Nous pouvons prendre un exemple concret de ce que la participation des citoyens aux décisions gouvernementales pourrait être. Au ministère des Affaires culturelles, nous sentons qu'il doit y avoir une politique plus adaptée qui profiterait avantageusement au milieu artistique. Il est évident qu'un progrès doit être réalisé. La bonne volonté que semble vouloir y mettre le ministre Hardy est au départ un atout positif pour ce progrès: c'est un homme qui croit en l'avenir prometteur de la culture québécoise. D'un autre côté, le milieu artistique est celui où les individus concernés sont les plus ouverts à leurs propres problèmes, prêts à les étudier et à aider à y apporter des solutions.

Il nous apparaît donc que le ministère des Affaires culturelles est celui où une mise en place des moyens permettant la participation des citoyens aux décisions, comme nous le propose le ministère des Communications, serait un apport essentiel à un renouveau et un avancement au point de vue culturel.

Dans l'article du "Soleil" de mercredi, le 30 janvier, "A quand cette politique globale de la chanson, Deny Hardy?", nous entrevoyons la volonté du ministre de progresser vers une politique globale de la culture. Nous y constatons aussi un désir accru des membres de la colonie artistique de vouloir participer à l'élaboration des politiques qui les touchent directement. M. Yves Blais nous fait remarquer que des gens du métier sont intéressés et surtout ont la compétence pour comprendre les besoins du monde artistique. Nous possédons tous les éléments pour tenter une véritable expérience de la participation.

Nous sommes convaincus qu'une politique de la participation telle que proposée par le ministère des Communications ne pourrait qu'apporter un souffle nouveau à la machine administrative qui risque à chaque instant de se rouiller si l'on n'y ajoute pas de temps à autre une huile nouvelle.

Francine Tremblay,
336, 48e Rue ouest,
Charlesbourg

Une approbation

A qui de droit,

Nous sommes heureux d'apprendre que le Centre des Recherches Médicales du Canada ait accordé une subvention de \$1,500,000 à l'Université Laval, pour lui permettre de poursuivre l'étude des moyens à prendre pour le contrôle des naissances.

Nous attachons une grande importance à l'étude des méthodes dites naturelles, parce qu'elles n'entraînent pas le processus physiologique de la femme et n'affectent pas sa santé. Il y a encore beaucoup à découvrir dans ce domaine.

Je demeure,
Isabelle T. Vaillancourt
1262, de Repentigny
Québec 6

certes là autant d'hypothèses que le cours des choses pourrait bien changer mais qui n'arrêteront pas les travaux déjà engagés à la Baie James. Il reste toutefois à travers ces conjectures la possibilité que l'accent soit mis davantage sur des négociations intensifiées et concrétisées à la satisfaction des parties et, surtout, de la collectivité québécoise.

Il serait en somme répugnant qu'à la face de tout un pays et même d'un continent, le Québec puisse être taxé de parcimonie face à des droits aussi fondamentaux pour eux que réclament les autochtones, alors que d'autres provinces canadiennes et les Américains en ont solutionné de semblables à la satisfaction des intérêts de tous. Il ne s'agit même plus de répéter que c'est la faute de "l'autre" mais de rechercher en toute sérénité le règlement des problèmes que le temps ne peut que compromettre d'une façon irrémédiable. C'est en tous cas ce à quoi les Indiens devraient réfléchir profondément avant que la décision judiciaire ne risque de tomber à plat devant le fait accompli. Et ce n'est pas la guerre des pôles qui va les y incliner.

Paul LACHANCE

Pour un véritable lien direct

Monsieur Jean Cimon, président
Commission d'aménagement de la CUQ
930, Ste-Foy
Québec

Monsieur l'urbaniste,
Pour donner suite au rapport que l'on a pu lire dans certains quotidiens sur la journée d'étude de l'Association canadienne d'urbanisme, je tiens à vous offrir quelques impressions quant à votre façon d'interpréter le projet du Lien Direct Lévis-Québec.

Que vous désiriez pousser l'infantilisme à désirer un autre anneau pour compléter votre jeu d'urbaniste; c'est le propre d'un théoricien dépourvu de sens social de s'amuser indûment aux dépens des véritables besoins d'une population.

Que vous désiriez occire le véhicule motorisé du centre-ville de Québec en le remplaçant par le trottoir roulant; c'est un changement puéril et amorphe puisqu'on sait fort bien que le Québécois manque d'exercice. Il faudrait allier l'utile à la bonne santé et le faire marcher... depuis le temps que vous pratiquez.

Que vous moussiez l'urbanisme comme étant une science de l'avenir; c'est une partie de la vérité, à condition qu'on n'oublie pas volontairement les besoins existants et le développement social et économique de tout un territoire.

Monsieur l'urbaniste, j'ai foi en l'avenir. Je crois qu'il faut le préparer. Cependant, il faut vivre avec notre temps. Je ne crois pas au sacrifice inutile des générations présentes au profit des générations à venir. Pour bien préparer l'avenir, il faut savoir vivre. Et vivre, c'est l'objectif primordial de l'établissement d'un Lien Direct Lévis-Québec.

Si l'urbanisme contribue à empêcher les citoyens de communiquer rapidement entre eux, que ce soit par n'importe quel moyen de communication, il nuit au développement de la collectivité. Si l'urbanisme contribue à nuire à l'évolution d'un peuple, l'urbanisme doit être rejeté avec horreur.

C'est exactement l'image que vous reflétez actuellement. Malheureusement, il ne faudrait pas croire que je suis contre les différentes formes d'urbanisme. Je ne fais que m'opposer à celles qui nuisent au développement du Québec.

En fonction de l'établissement du Lien Direct Lévis-Québec, il faudra obligatoirement prévoir différentes formes de transport que les spécialistes devraient étudier sérieusement. L'important est de rendre service à plus de 500,000 citoyens et de les aider à traverser rapidement une distance de moins de 4,000 pieds.

Claude Moquin
12, Mont-Marie
Lévis

Association anti-avortement

Docteur Thérèse Martel
Jutras,
présidente,
Comité exécutif provisoire
Université du Québec
C.F. 500
Trois-Rivières Qué

Docteur,
C'est avec grand intérêt que j'ai lu sur Le Soleil la nouvelle de la fondation d'une association anti-avortement et de l'adhésion déjà de quelque 1,800 membres sur une possibilité de 9,452 au Québec.

Le thème "Médecins du Québec pour le respect de la vie" m'a plu beaucoup.

J'ai bien aimé également la fin de l'article qui mentionnait que le médecin ne devrait pas être "l'exécutant d'un geste meurtrier alors que son rôle est normalement de protéger la vie".

Advenant la mise sur pied, par votre association, d'un comité d'étude ou de travail sur la question, je vous informe qu'il me fera plaisir de participer à l'un ou l'autre des comités que vous pourrez ainsi mettre sur pied, bien sûr dans la mesure du possible.

Permettez-moi de vous mentionner en passant que nous avons sept (7) enfants de 18 à 6 ans.

Vous félicitant de nouveau de votre prise de position et vous encourageant à continuer dans le même sens au moins au Québec, je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments et de croire en ma franche collaboration.

Roger Fraser
1134 ave. Charlevoix
Ste-Foy, Québec 10

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un parti, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se réserve le droit de privilégier les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur après vérification, soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

économie et finance

Wall Street: incertitude des investisseurs

NEW YORK (AFP)-(AP) — Légère hausse des prix...

TORONTO (PC) — La Bourse Toronto a monté jeudi...

MONTREAL (PC) — Les prix ont monté et les transactions ont été relativement peu nombreuses...

Nomination AIR CANADA



GÉRARD GIGUÈRE

Monsieur J. W. McGill, Vice-président d'Air Canada, Région est, annonce la nomination de Gérard Giguère au poste de Directeur régional, Affaires publiques.

Le coût moyen d'une maison, au Canada, en 1973: \$32,328

TORONTO (PC) — Une demande jusqu'ici inégalée a provoqué en 1973 au Canada une hausse de 22 pour cent des prix des maisons d'habitation.

A Vancouver, le prix d'une maison s'est relevé de 32 pour cent et a atteint \$41,505 comparativement à \$31,465 en 1972.

Le document publié hier par la Real Estate explique que ces augmentations sont le résultat d'un marché très actif et d'une demande sans cesse croissante.

En Ontario et en Colombie Britannique, les augmentations enregistrées dépassent la moyenne canadienne, 26 pour cent pour l'Ontario et 23 pour cent pour la Colombie Britannique.

Nomination à la Banque Toronto Dominion



Gérard Plourde

La Banque Toronto Dominion annonce l'élection de M. Gérard Plourde au poste de vice-président de la Banque.

monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal.

Table of exchange rates for various countries including Africa, Germany, Australia, etc.

NOMINATION IMASCO LIMITEE



M. Claude Castonguay

Le Conseil d'administration d'Imasco Limitée, Montréal, vient d'annoncer la nomination de Monsieur Claude Castonguay, actuaire de Québec, au poste d'administrateur.

statistiques boursières

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

Table of active stocks in Montreal including Sogema, Can Cabl, etc.

MINES

Table of mining stocks including Probe, Cadr, etc.

Cours moyens à Montréal

Table of average market prices in Montreal for various indices.

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Table of active stocks in Toronto including Koffir, Conl, etc.

MINES

Table of mining stocks in Toronto including Trinity, Pickle, etc.

PETROLE

Table of oil stocks in Toronto including C. Georl, etc.

Cours moyens à Toronto

Table of average market prices in Toronto for various indices.

Le commerce des fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

Pommes: Cortland, \$4.50 à \$5.00 le boisseau...

LEGUMES

Betteraves: \$2.60 le 50 lbs; \$1.50 le 25 lbs...

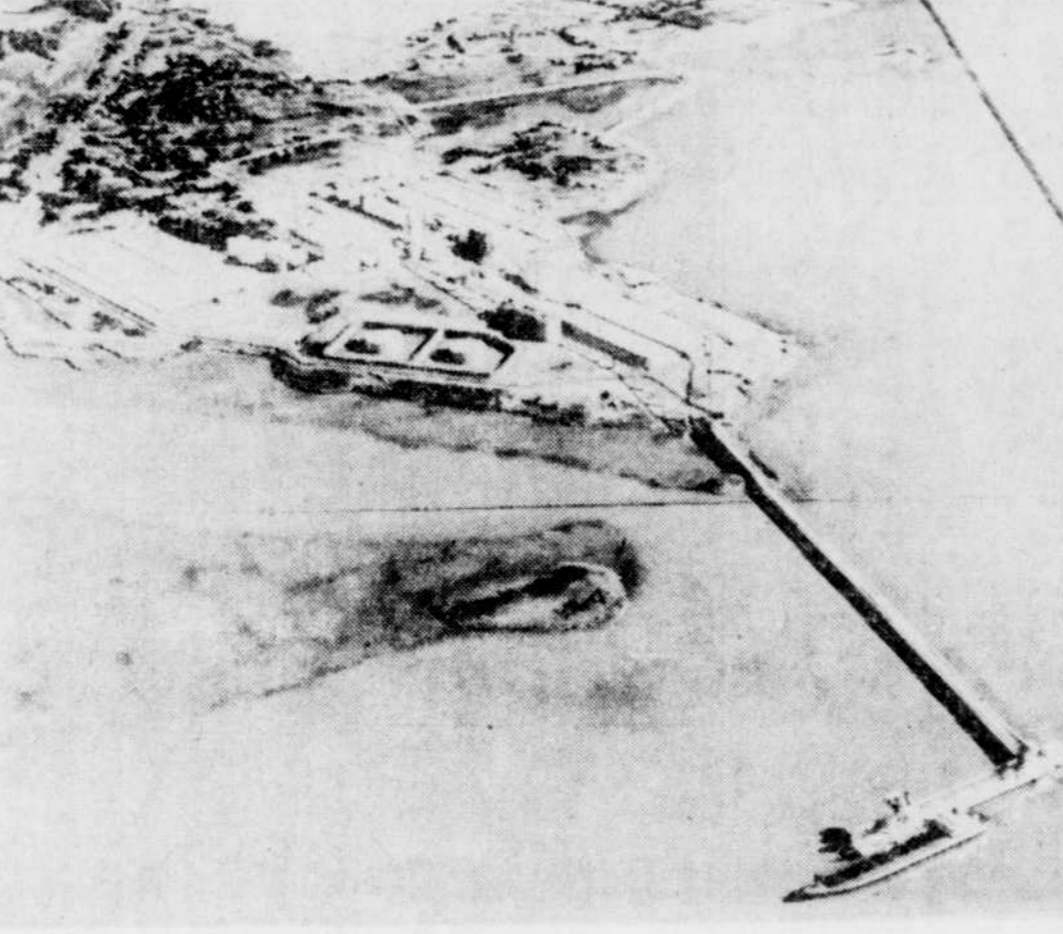
Carottes: \$1.75 à \$2.00, 12 cellos de 2 lbs.

Choux: verts, \$2.75 à \$3.00 pour 16.

Oignons: jaunes, moyens, \$5.00 à \$5.25 le 50 lbs...

Pommes de terre: \$3.65 à \$3.75 le 50 lbs.

Rutabaga: ordinaire, \$3.00 à \$3.25 le 50 lbs...



La maquette du projet de l'Alcan en Irlande

Nouvelles brèves des sociétés

Une usine de l'Alcan en Irlande

L'Alcan Aluminium Limitée a annoncé hier à Montréal la construction prochaine, dans le sud-ouest de la république d'Irlande, d'une usine d'alumine dont la capacité annuelle sera de 880,000 tonnes courtes.

Dans un communiqué émis conjointement avec le gouvernement irlandais, M. Nathanael V. Davis, président du conseil d'administration et chef de la direction de l'Alcan, a déclaré que le projet nécessitera des immobilisations de l'ordre de 100 millions de livres sterling...

Les travaux d'aménagement doivent débuter à la fin du printemps des que les autorités du comté de Limerick auront accordé le permis. La construction proprement dite commencera vers la fin de 1974...

Association de deux sociétés

M. Gérard Parizeau, président de Sodarcan Ltée et M. A. Hervé Hébert, président de Hébert, Le Houillier & Associés Inc. ont annoncé l'association de leurs deux sociétés...

Québecor augmente son revenu net de 19 p.c.

L'état consolidé de Québecor Inc. indique un revenu net de \$750,342 pour le premier trimestre de l'exercice en cours par rapport à \$629,921 pour la même période de l'exercice précédent...

Cote de l'once d'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. cotait l'argent canadien, en devises américaines, mercredi, à \$5.168 l'once de Troyes.

de Sodarcan dépasse \$200,000,000 et la compagnie dispose d'un personnel de 250 employés et associés regroupés dans les entreprises suivantes: Gérard Parizeau, Ltée; J.E. Poitras, Inc.; Parizeau, White et Associés Inc.; Le Blanc Elridge Parizeau, Inc.; Canadian International Reinsurance Brokers Limited; Hébert, Le Houillier & Associés, Inc. et La Nationale, compagnie de réassurance du Canada.

Les ventes de ce premier trimestre ont continué de croître et atteignent une augmentation de 40 pour cent, s'élevant à \$12,748,314 au regard de \$9,101,770 durant la même période de l'exercice précédent.

L'état consolidé comprend les résultats de Ecto Photo Color Limited, acquise en janvier 1973, et ceux de Les Editions du Réveil Ltée dont la transaction s'est effectuée en cours du trimestre clos le 31 décembre 1973.

Les obligations seront émises le 15 mars, en coupures de \$500, \$1,000, \$5,000 et \$25,000.

Cette opération financière vise principalement à rembourser un emprunt d'environ 3 millions de dollars, fait il y a quelques années en République fédérale allemande.

Les bénéfices nets par dollar de ventes s'élevaient à 0.97 d'un cent comparativement à 1.01 cent au dernier. Ces bénéfices demeurent décevants et dangereusement bas.

Les bénéfices nets par dollar de ventes s'élevaient à 0.97 d'un cent comparativement à 1.01 cent au dernier. Ces bénéfices demeurent décevants et dangereusement bas.

Les bénéfices nets par dollar de ventes s'élevaient à 0.97 d'un cent comparativement à 1.01 cent au dernier. Ces bénéfices demeurent décevants et dangereusement bas.

Les bénéfices nets par dollar de ventes s'élevaient à 0.97 d'un cent comparativement à 1.01 cent au dernier. Ces bénéfices demeurent décevants et dangereusement bas.

Les bénéfices nets par dollar de ventes s'élevaient à 0.97 d'un cent comparativement à 1.01 cent au dernier. Ces bénéfices demeurent décevants et dangereusement bas.

Le pétrole en bref

La Sun Oil Co., à Sarnia, vient de faire des investissements pour doubler au printemps la capacité de sa raffinerie, portant à \$70 millions les sommes dépensées à cet endroit.

Irving Oil, de St-Jean, N.-B., a reçu un chargement de 270,000 barils de brut d'Arabie saoudite. Depuis l'automne, le pétrole ne coulait plus de cet endroit et on commençait à entretenir des craintes.

Irving Oil marchait sur ses réserves et sur des importations de brut du Venezuela... A Regina, la Canadian Industrial Gas and Oil Co. a entrepris de contester en Cour les lois adoptées par la Saskatchewan pour un contrôle des prix du pétrole ainsi que de la production.

Un industriel de La Sarre, M. Michel Perron, a reçu hier, le prix annuel de l'industrie canadienne du bois.

Agé de 24 ans seulement, M. Perron est président de la société Normick Perron Inc., une entreprise dont les actions sont inscrites en bourse et qui emploie plus de 900 personnes avec une production annuelle de 250 millions de pieds de bois (pmp). Cette compagnie a été la première à établir une usine de contre-plaques dans l'Est du pays.

LONDRES (PC) — Les prix étaient à la hausse à la Bourse de Londres, jeudi.

L'indice du Financial Times indiquait un gain de 6.6 points à 316.2 au milieu de la séance. Les valeurs canadiennes étaient irrégulières.

Les valeurs canadiennes étaient irrégulières. Alcan, Brascan, Abitibi, Tara Exploration et Westcoast Exploration enregistrèrent de légers gains alors que Inco et Pacific Pete étaient à la baisse.

Les banques étaient à la hausse.

Etes-vous prêt à relever un O.S.F.I. ?

Il existe deux bons moyens de payer moins d'impôt: arrêter de travailler, ou participer à un régime d'épargne-retraite enregistré, tel que notre régime D'Épargne Fiscale Immédiate.

Ce régime prévoit: la flexibilité des dépôts, le bénéfice d'exonération des contributions en cas d'invalidité, un excellent rendement sur vos investissements, des prestations de rentes de retraite avec ou sans période de garantie, à votre choix.

Si vous désirez vous prévaloir de ces avantages en 1974 à l'égard de votre revenu de 1973, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

ROMAIN LANGLOIS C.L.U. 595 est, boul. Charost, Québec. Bur.: 529-8865 - Rés.: 527-4882

La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne) Alpa Industries Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 31 déc. dernier, \$1,189,000—\$1.02 l'action, au regard de \$656,000—68 cents.

Brenda Mines Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre, \$15,556,000—\$3.63 l'action, au regard de \$1,320,000, perte—35 cents.

Canada Permanent Mortgage Corp., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, \$13,734,000—\$1.94 l'action, au regard de \$13,156,000—\$1.85.

Canadian Manoir Industries Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, \$1,549,007—94 cents l'action, au regard de \$966,768—59 cents.

Carling O Keefe Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 31 déc. dernier, \$1,546,000, perte—12.1 cents l'action, au regard de \$3,161,000, bénéfice—9.5 cents.

Fruehauf Trailer Co. of Canada Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, \$4,300,000—\$1.57 l'action, au regard de \$3,600,000—\$1.33.

Gesco Distributing Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 28 sept. dernier, \$1,179,000—\$1.15 l'action, au regard de \$734,000—72 cents.

McGraw-Hill Ryerson Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, \$1,179,000—\$1.15 l'action, au regard de \$734,000—72 cents.

United Asbestos Corp.

United Asbestos Corp., pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 déc. dernier, \$2,109,259—29.8 cents l'action, au regard de \$2,002,008—28.4 cents.

Budd Automotive Co. of Canada Ltd.

Budd Automotive Co. of Canada Ltd., 10 cents, le 29 mars aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Chrysler Corp.

Chrysler Corp., 35 cents US, le 11 mars aux actionnaires inscrits le 22 fév.

Federal Pioneer Ltd.

Federal Pioneer Ltd., classe A, 14 cents, le 1er mai aux actionnaires inscrits le 1er avril; ler priv. de la série A, 68.34 cents, le 15 avril aux actionnaires inscrits le 1er avril.

Trans Mountain Pipe Line Co. Ltd.

Trans Mountain Pipe Line Co. Ltd., 30 cents, le 31 mars aux actionnaires inscrits le 5 mars.

Les industriels canadiens ne doivent pas trop compter sur le marché du Royaume-Uni pour l'instant, sans pour cela le négliger

par Benoit HARVEY
envoyé du Soleil à Montréal

Un importateur britannique, spécialisé dans le commerce du bois de charpente, a dit hier, aux industriels canadiens de ne pas trop compter sur le marché du Royaume-Uni en 1974, ajoutant que le temps n'est certainement pas approprié pour y envoyer des missions commerciales.

M. L. A. Woodburn-Bamberger a signalé que l'économie britannique passe par une période critique et que, de fait, le pays passera d'un taux de croissance de 6 pour cent, en 1973, à une croissance nulle cette année.

S'adressant aux membres de l'Association canadienne de l'industrie du bois réunis en congrès dans la Métropole, l'homme d'affaires a cependant invité les industriels à ne

pas négliger le marché du Royaume-Uni, car il y a toujours des occasions d'affaires qui peuvent se présenter. Il les a cependant incités à surveiller particulièrement la régularité de leurs livraisons et la constance dans la qualité des produits expédiés.

Quant au Marché commun européen, M. Woodburn-Bamberger estime que sa croissance sera phénoménale et que le Canada pourra y participer si les exportateurs étudient sérieusement les besoins de la CEE.

CONCURRENCE DE LA SCANDINAVIE

Dans le secteur des bois de charpente, la concurrence la plus vive que subissent les produits canadiens est celle de la Scandinavie, non seulement en raison des prix et de la proximité du marché, mais

également à cause de la fluctuation des devises par rapport à la livre britannique. Sur ce dernier plan, c'est la couronne suédoise qui est favorisée, tandis que le dollar canadien commande une prime de 10 pour cent.

Les recommandations de M. Woodburn-Bamberger ont été appuyées par un autre industriel, M. C. A. Meisner, de la société Bowater, de Liverpool, Nouvelle-Écosse, selon lequel les exportateurs canadiens qui veulent faire des profits rapidement sont mal avisés.

Pour s'accréditer sur le marché britannique, a-t-il expliqué, il faut être en mesure de fournir un produit de bonne qualité, et être disposé à continuer les approvisionnements en dépit des cycles qui peuvent temporairement rendre ce commerce moins intéressant.

LA CRISE PETROLIERE ET LE BOIS

Au cours du colloque sur les perspectives du commerce de bois canadien à l'étranger, un économiste du ministère fédéral de l'Environnement a prédit que le bois pourrait bien revenir en force dans l'industrie de la construction, en raison des coûts accrues des substituts découlant de la crise pétrolière.

M. Robert B. Forster ajoutait que des recherches devraient être entreprises pour réduire la quantité d'énergie requise pour récolter les bois, les transporter et les usiner, de façon à maintenir ou même à accroître l'avantage de ce matériau sur les autres produits.

M. C. A. Meisner, de Bowater, s'est dit assuré qu'à long terme

la fibre de bois deviendra plus rare sur les marchés internationaux. Je crois, ajoutait-il, que les substituts au bois deviendront de plus en plus dispendieux, principalement en raison des frais élevés en ressources énergétiques que leur fabrication comporte.

PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX

Même si les pays en voie de développement situés sur la bande des tropiques développent leurs boisés, il est peu probable qu'ils viennent en concurrence avec le Canada pour les bois fibreux (bois

mous), mais il peut en être autrement pour les bois francs, selon M. J. G. Bene, directeur général de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Le climat chaud et humide à long terme d'année que connaissent les pays situés sous les tropiques favorise la création de boisés à croissance rapide. Par ailleurs, en Amérique latine, plusieurs nations, comme le Brésil et l'Argentine, accordent une réduction d'impôt de 25 pour cent aux compagnies qui s'adonnent à la plantation. Il est probable,

a dit M. Bene, que le tiers des produits forestiers proviendront de boisés plantés par l'homme à la fin du présent siècle.

Il est tout à fait improbable que l'augmentation de la production dans les pays en voie de développement conduira à une surproduction mondiale. Cependant, ajoutait le directeur général de l'ACDI, la plupart de ces pays pourront se suffire à eux-mêmes dans les bois d'oeuvre et, dans quinze ou vingt ans, dans leur production de pâtes et papiers.

La vision de 800 millions de Chinois attendant le bois de charpente fabriqué au Canada n'est rien d'autre qu'une vision, a-t-il lancé.

M. Bene a suggéré aux industriels canadiens de s'intéresser à des entreprises communes dans ces pays en voie de développement, même si l'on faut commencer la plupart du temps par la plantation. La croissance accélérée des boisés permet, dans certains pays, de procéder à une première récolte dans un délai qui varie de cinq à dix ans.

Nouveau déficit de \$100 millions de la balance canadienne des paiements internationaux

OTTAWA (PC) — La balance canadienne des paiements internationaux a accusé un nouveau déficit de \$100 millions au quatrième trimestre de 1973 et atteint \$171 millions, après désaisonnalisation.

En publiant ces chiffres, Statistique Canada explique que cette augmentation du déficit résulte d'une hausse du déficit des opérations sur invisibles qui a plus que compensé une majoration de 14 pour cent de l'excédent du commerce des marchandises dont la valeur a atteint \$502 millions.

Les exportations de marchandises sont passées à \$6,918 millions, ce qui représente une augmentation de 12 p.c. environ.

Environ un point de cette hausse est attribuable à la taxe à l'exportation sur le pétrole brut, entrée en vigueur en octobre dernier. Au cours des

deux premiers mois du quatrième trimestre, la taxe était fixée à 40 cents le baril et elle a grimpé à \$1.90 en décembre.

PRINCIPALES EXPORTATIONS

Les principales marchandises qui ont enregistré une hausse dans les ventes à l'étranger sont le blé, le pétrole brut, les dérivés du cuivre et du zinc, la pâte de bois et l'acier.

D'autre part, les importations se sont accrues de 11 p.c. et ont représenté une valeur de \$6,416 millions. Ce sont celles en provenance des États-Unis et du Japon qui ont le plus augmenté, soit respectivement de 11 p.c. et 8 p.c.

Les hausses les plus importantes ont été celles des produits automobiles, des métaux non ferreux et alliages, des vêtements et chaussures, du

fer et de l'acier et des machines de bureau.

Au chapitre des opérations sur invisibles, elles se sont soldées par un déficit désaisonnalisé de \$673 millions, ce qui représente une augmentation de 32 p.c. par rapport au déficit enregistré au troisième trimestre.

Les recettes sur invisibles se sont chiffrées par \$1,546 millions, mais les paiements ont progressé de plus de 9 p.c. et atteint \$2,219 millions.

Sans tenir compte de la désaisonnalisation, c'est-à-dire en prenant seulement le quatrième trimestre de l'an dernier, le compte courant était presque équilibré, se soldant par un déficit de \$15 millions.

Les exportations se sont chiffrées par \$7,238 millions et

les importations par \$6,559 millions.

En ce qui regarde les relations commerciales avec les États-Unis, le déficit du compte courant du Canada a été de \$528 millions (avant désaisonnalisation).

Par ailleurs, les opérations sur compte de capital se sont soldées par une entrée nette d'environ \$63 millions.

Les mouvements monétaires officiels nets se sont terminés par une hausse des réserves du Canada de \$48 millions au cours du quatrième trimestre de 1973.

Ce chiffre ne comprend pas l'augmentation de la valeur des réserves du Canada de \$185 millions américains, qui est attribuable à la réévaluation des actifs du Canada sous forme d'or et de D.T.S. en octobre de \$38 E.-U. à \$42,222 E.-U. l'once d'or fin.

Le Mexique investit \$6 milliards dans l'énergie

La Société nationale des pétroles du Canada comblera un vide dans le secteur de la recherche pétrolière

Par Benoit HARVEY

MEXICO, (de notre envoyé) — Le développement des ressources énergétiques du Mexique nécessitera des investissements de \$6 milliards d'ici la fin de 1976.

Le président Luis Echeverría vient en effet de donner le feu vert à ce gigantesque programme d'investissements, et il considère "avec intérêt" un projet de \$1,5 milliard portant sur l'achat de réacteurs canadiens de type CANDU dont la production serait de 2,200 mégawatts.

Deux centrales nucléaires sont présentement en construction au Mexique, mais le gouvernement est plus ou moins satisfait du travail effectué par les firmes américaines qui ont obtenu ce contrat, en raison principalement de leur défaut de se conformer aux échéances prescrites.

La crise de l'énergie a incité le gouvernement mexicain à accélérer ses investissements dans le secteur des hydrocarbures. Comme le Canada, le Mexique peut satisfaire à ses propres besoins de pétrole, et l'exploitation plus intensive de ses puits permettra effectivement d'atteindre cet objectif d'ici six mois.

L'industrie pétrolière mexicaine est nationalisée. Pemex, qui emploie 70,000 personnes, s'occupe d'exploration, d'extraction, de raffinage et de distribution des produits pétroliers. D'ici trois ans, l'entreprise investira \$3 milliards pour accélérer sa production d'hydrocarbures (gaz, produits pétroliers, pétrochimie).

L'entreprise d'Etat a décidé le mois dernier, de hausser de 80 pour cent le prix de ses essences, afin de contribuer davantage au financement de la recherche et des investissements. Le gallon d'essence coûte maintenant 53,5 cents le gallon pour l'indice d'octane 81, et 76,5 cents le gallon pour la catégorie d'octane 94.

RECHERCHE: ABSENCE CANADIENNE

Dans le domaine de la recherche sur les hydrocarbures, le Canada est absolument absent de la scène, s'en remettant aux multinationales américaines pour procurer à l'industrie canadienne la technologie et l'innovation qui peuvent stimuler une économie.

Cette carence pourrait cependant être corrigée avec l'institution de la Société nationale des Pétroles (sera-ce

Petrocan ou Oilcan?) dont les objectifs seraient précisément, selon le ministre Alastair Gillespie, de l'Industrie et du Commerce:

- de procéder à la recherche et au développement;
- de voir à l'exploration des gisements potentiels;
- de procéder à l'exploitation des sables bitumineux et autres gisements, en association avec l'entreprise privée;
- de procéder à l'achat de pétrole brut sur le marché international;
- de devenir éventuellement une entreprise complètement intégrée (avec un réseau de distribution de produits raffinés au besoin).

Le Mexique échappe à cette dépendance absolue des multinationales: l'industrie pétrolière est nationalisée, et au surplus, elle dispose d'un vaste centre de recherche et de développement qui a coûté \$20 millions et qui emploie 2,000 techniciens et scientifiques.

En dépit de cet avantage indéniable sur le Canada en matière de technologie, l'IPM (Instituto Mexicano del Petroleo), institué en 1966, estime qu'il ne devra néanmoins importer de la technologie "parce qu'il se fait toujours une innovation quelque part ailleurs".

Le vaste centre de recherches, en banlieue de Mexico, est perçu par le gouvernement comme un jalon essentiel dans le processus d'industrialisation du Mexique, non seulement parce qu'il favorise l'utilisation des hydrocarbures, mais encore parce qu'il permet à l'industrie chimique et pétro-chimique de progresser au rythme des grandes nations industrielles du monde.

L'IPM fournit les services techniques requis par Pemex, son seul client; il se livre aux travaux de recherche et de développement, en plus de former le personnel technique dont Pemex a besoin pour son exploitation.

Le Centre est doté de laboratoires modernes et inclut des salles d'expérimentation où on simule "les habitudes terribles" des conducteurs mexicains avec ce que cela comporte d'effets sur la consommation d'essence et sur le degré de pollution. C'est également là qu'on détermine les indices d'octane des différen-

tes essences, dépendant de l'altitude des villes.

ENERGIE ELECTRIQUE ET NUCLEAIRE

Trois milliards de dollars seront investis en trois ans pour la construction de nouvelles centrales nucléaires, thermiques et hydroélectriques. Le Mexique fait présentement construire deux centrales nucléaires selon la technique américaine; mais on considère un projet de réacteurs canadiens (CANDU). Un

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71.

Fromage: blanc, 81,5; jaune, 82,3.

Poudre de lait écrémé, procédé par vaporisation, No 1, en sac, 43 à 48 la livre; procédé par rouleau, No 1, 42 à 46; pour nourrissage, en sac, 38 à 41.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage: 36 à 38 la livre; poudre de lait, 08 à 13 1-2; lait évaporé, 10,70; lait de beurre, 38 à 40.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 81; A-gros, 78,7; A-moyens, 74,8; A-petits, 64,6.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, 78; A-gros, 76; A-moyens, 72; A-petits, 62; A-peewee, 40.

Pommes de terre: prix de gros, Québec, \$3.65 à \$3.75 le 50 lbs; N.-B., \$3 à \$6 le 10 lbs, \$2.15 à \$2.30 le 25 lbs, \$4.20 à \$4.35 le 50 lbs; I.P.E., \$1.05 à \$1.08 le 10 lbs, \$2.35 à \$2.50 le 25 lbs, \$4.35 à \$4.50 le 50 lbs, \$6.10 à \$6.25 le 75 lbs.

Il y avait 16 nouveaux arrivages.

comité conjoint d'experts mexicains et canadiens doit faire rapport au gouvernement Echeverría au cours des prochains mois.

La proposition canadienne vise à fournir l'équipement CANDU, mais le Mexique produirait lui-même l'eau lourde requise (une tonne d'eau lourde est utilisée comme modérateur pour chaque mégawatt d'électricité produit) et utiliserait l'uranium naturel extrait de son sous-sol comme matière première. L'Agence atomique canadienne soutient que la proposition est d'autant plus intéressante que le système canadien est moins dispendieux et qu'il permettrait au Mexique de vendre de l'eau lourde et même de l'uranium aux autres pays de l'Amérique latine qui seraient éventuellement équipés du même type de réacteur.

C'est un projet qui s'échelonnera sur une période de 10 ans.

titres au comptoir

AGF Special	400	220	230
Amalg	142	40	40
Anglo	300	82	82
Ayrhart	43500	46	38
Baird	1000	5	4
Barnes	5600	16	16
Brown	1500	20	20
Bulcan	7400	260	240
Calmet	18750	100	85
Canaco	1000	60	60
Cap	5000	20	20
Cap Costa Rica	1000	50	5
Cap Eng	1000	50	5
Cap Nisio	4000	7 1/2	7
Cap Oriental	500	25	25
CE Min Ligger	4300	76	70
Cora Churchill	250	125	125
Doughan Iron	6000	4 1/2	3 1/2
Dorr Jubilee	500	20	20
Dunlop	2000	30	30
El Coco	9000	43	38
Equitable Mfg	7000	155	150
G. B. Fortune	3300	47	45
Guth Mfg	5000	7	7
Horizon	15000	30	30
Initiative Ex	100	300	300
Jerome	5000	69	68
Kelly Diamond	13000	5	2 1/2
Koriki	2000	175	155
Lakeland	6656	70	70
Lan 1/2 P	20	\$102	\$102
Laurcourt	8234	9	14
Macion	2800	145	145
Macion Exp	700	140	140
Magister	39900	180	155
Male Yellowini	50	5	5
Meco	200	200	200
Miles Red Uk	3000	7	7
Molico	2000	130	125
Multico	2000	250	225
Murray Expl	5000	25	25
Nagano	2000	19	19
New Farmage	6000	5	5 1/4
Nile P 3 1/2 P	3000	54	50
North Abitib	9000	125	120
Nuskano	306	818	8
Perr Hypocrite	21500	50	50
Que Microphone	1000	65	65
Roi Roy Ad	1000	65	65
Royal	4500	30	25
Rufus Lake	4500	11	10
S N S Lee	2000	70	60
Seneca	500	25	25
Shamp	6000	12	17
Wade	1940	8	8
Wade Dufault	7000	170	155
Yama	2000	26	26
Yellow	2000	26	26

CARRIERES et PROFESSIONS

MEDECINS demandés(es)

Pour centre de physiothérapie. Obésité (cellulite) et varices.

Ecrire à: Dépt 6328 - Le Soleil

COMMIS DE BUREAU

avec expérience pour travail dans la banque. Dactylo, connaissances en comptabilité, bonnes conditions de travail. Automobile nécessaire. Demande d'emploi confidentielle. Salaire à discuter.

Ecrire au Dépt 6334, Le Soleil

Un hôtel de luxe de Ste-Foy recherche un **CUISINIER A TEMPS PLEIN**
Pour renseignements veuillez communiquer à: **651-2440**

RECEPTIONNISTE
Pour un bureau de comptables. Faire demande par écrit avant le 18 février 1974.
GIRARD, CLICHE, COUURE, LABRIE, KELLY & ASSOCIES
157 ouest, des Chênes, local 214 Québec, Qué. G1L 1K6

GARDES-MALADES AUXILIAIRES LICENCIEES
Service de nuit — temps complet — salaire selon la convention.
Pour informations s'adresser au: **Bureau du Personnel, Hôpital Général de Québec, 260 boul. Langelier, Québec G1K 5N1 529-0931 - local 234**

SECRETAIRE BILINGUE
Pour compagnie de pétrole majeure. Salaire selon qualifications et expérience.
Ecrire à: **Dépt 6332 - Le Soleil**

SECRETAIRE DEMANDEE
Une compagnie en pleine expansion est à la recherche d'une secrétaire exécutive. La candidate devra être parfaitement bilingue et posséder plusieurs années d'expérience dans ce domaine.
Très bonnes conditions de travail.
Pour rendez-vous, écrire à: **Dépt 6291 - Le Soleil**

GUILBAULT TRANSPORT requiert les services d'une **DACTYLO BILINGUE**
Salaire selon compétence. Expérience non requise.
Communiquez avec Mme Moreau à: **681-4111**

INFIRMIERES AUTORISEES
Service de nuit - Temps complet - Salaire selon la convention.
Pour informations s'adresser au: **Bureau du Personnel, Hôpital Général de Québec, 260 boul. Langelier - Tél.: 529-0931, local 234**

OPPORTUNITE INTERESSANTE
Pour 1 représentant bilingue ayant de préférence quelques années d'expérience auprès des salons d'esthétique, pharmacies ou magasins à rayons. Bonne présentation, belle personnalité. Allocation pour voiture, frais payés. Bon salaire + boni.
Ecrire à: **DEPT 6350, LE SOLEIL** en donnant tous les détails pertinents.

CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE QUEBEC
AVOCATS
Expérience: Minimum 2 ans.
Travail: A Québec; plaider devant les différentes Cours.
Salaire: \$11,000 à \$25,000.
Bénéfices marginaux: Fonds de pension — Assurance groupe — 1 mois de vacances par année, etc.
Faire parvenir curriculum vitae à: **Me Raymond-A. Gagnon, 25, rue St-Louis, Québec, P.Q. G1R 3Y8.**

JEUNE FEMME DEMANDEE
Jeune femme désirant faire carrière auprès d'une compagnie en pleine expansion, possédant une belle personnalité, âgée de 25 à 35 ans. Expérience en comptabilité requise. La candidate devra posséder une voiture.
Conditions très avantageuses pour personne qualifiée, allocation d'automobile fournie. Ecrire à: **Dépt 6330 - Le Soleil**

HOMME DEMANDE
Building Products of Canada Limitée
UN MECANICIEN DE MACHINES FIXES
est demandé avec expérience dans le chauffage des moteurs à vapeur.
Ce candidat doit détenir un certificat de 2e ou 3e classe de la Province de Québec. Pour travail régulier dans la chambre des chaudières à vapeur dans la région de Québec (30 milles environ).
Ce candidat doit être âgé de 20 à 45 ans.
Pour débiter immédiatement.
Ecrire au Dépt 6348, Le Soleil

CONTROLEUR
Pour un commerce de restaurant, bar-salon et cabaret, situé Haute-Ville; chiffre d'affaires de plus d'un million. Le préposé sera appelé à établir les coûts des achats et des ventes et à présenter régulièrement des rapports financiers à l'administration. Le salaire sera basé sur la compétence et l'expérience.
Toute application sera confidentielle.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à **Dépt 6338, Le Soleil Ltée.**

CHAUSSURES CONTREMAITRE DEPT DU MONTAGE
Parlant couramment le français, et pouvant aussi s'exprimer en anglais. Pour grande manufacture de chaussures pour dames, des plus modernes, produisant 3,600 paires par jour, procédé cimenté. Excellent salaire - Frais de déménagement payés. Répondre par lettre ou téléphoner à frais virés.
M. Jacques Trudeau
Rosita Shoe Co.,
4875 boul. Couture,
Montréal H1R 1C5.
Téléphone (514) 325-0340

HEBERT, LE HOUILLIER & ASSOCIES INC. actuaires conseils recherchent un **STAGIAIRE EN ACTUARIAT**
ayant réussi de 3 à 5 examens de l'Association et possédant au moins 2 ans d'expérience en informatique dans l'industrie.
Lieu de travail: Montréal.
Faire parvenir curriculum vitae à l'adresse suivante:
**1080, Côte du Beaver Hall
Suite 825
Montréal, Qué.
H2Z 1S8**

UN DES PLUS IMPORTANTS CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DE QUEBEC RECHERCHE UN:
VOYAGEUR PIECES D'AUTOS
\$10,000 à \$15,000
• Avec expérience.
• Agé de 25 à 40 ans.
• Le candidat devra être honnête, dynamique et travaillant.
• Avantages sociaux.
• Automobile fournie plus dépenses payées.
Veuillez donner tous les renseignements au **DEPT 6347 - LE SOLEIL**

CARRIERES et PROFESSIONS

VENDEURS DE MEUBLES

Et appareils électriques, pour magasin de la rive-sud. Salaire avantageux et bénéfices marginaux.

Curriculum vitae (strictement confidentiel) à:

Dépt 6349 - Le Soleil

REPRESENTANT DES VENTES

Notre entreprise, fabricant national de systèmes de manipulation et d'emballage est à la recherche d'un candidat pour son territoire de Québec, Lac-St-Jean.

Cette personne aura une formation de niveau collégial de préférence avec expérience dans l'industrie ou la vente et sera bilingue.

Nous offrons un salaire de base en fonction de l'expérience + commissions, avantages sociaux complets, voiture fournie, dépenses payées et l'occasion de progresser avec une société internationale.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Signode Canada Ltd.
a/s Directeur des ventes
Dépt 6317, Le Soleil, Québec

DIRECTEUR DU CENTRE D'ACCUEIL

Sous l'autorité du directeur général, il devra voir à:
— l'organisation d'un centre d'accueil, de réadaptation pour 278 déficients mentaux institutionnalisés et de 100 déficients mentaux en centre de jour;
— la gestion des opérations du centre, de ses cadres et de ses 200 employés.

L'équipe de direction du centre d'accueil sera composée du directeur, d'un conseiller en programmation et d'un assistant responsable de la vie de groupe et de la réadaptation, en plus des chefs des différents services connexes.

Le centre d'accueil offrira des services d'apprentissage au travail, de soutien social et de réadaptation fonctionnelle.

EXIGENCES DU POSTE:

De préférence, posséder un diplôme universitaire en sciences de l'administration avec expérience ou connaissance de la réadaptation ou diplôme en sciences humaines avec expérience en administration ou, à défaut de diplôme universitaire, une vaste expérience dans la direction de centre d'accueil axée sur la réadaptation pourra être considérée.

SALAIRE:

Selon les échelles du ministère des Affaires sociales et les qualifications du candidat.

Faire parvenir curriculum vitae et attestation d'études avant le 1er mars à:

Direction générale
CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVOIX
Baie St-Paul, Qué. GOA 1V0

LA COMMISSION REGIONALE LOUIS-FRECHETTE DEMANDE

1-Des professeurs

(temps partiel)

- a) d'anglais, Sec I, II, III (St-Anselme);
- b) de français, Sec. I, II, III (St-Anselme);
- c) pour autres matières (Lévis-Lauzon et autres secteurs de la Commission).

2-Des professeurs suppléants

Pour toutes les matières (St-Damien, Ste-Marie de Beauce, Lévis-Lauzon).

EXIGENCE

Brevet d'enseignement ou diplôme universitaire.



LA COMMISSION SCOLAIRE
REGIONALE ORLEANS

OFFRE DE SERVICE

La Commission Scolaire Régionale
Orleans requiert les services d'un

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE

NATURE DU TRAVAIL:

- Programmation et contrôle budgétaire.
- Financement.
- Etablissement de normes et procédures administratives.
- Travailler en étroite collaboration avec le responsable de l'informatique versus gestion financière.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Posséder un diplôme universitaire terminal de premier (1er) cycle dans une discipline appropriée.
- Posséder trois (3) ans d'expérience pertinente.

Toute application devra parvenir le ou avant le
25 février 1973 à 17:00 heures au bureau du:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
643, avenue du Cénacle
Beauport, G1E 6B6

SCRIPTEUR POUR LES BULLETINS SPORTIFS

FONCTION:

La personne choisie devra rédiger tous les bulletins sportifs pour la télévision et suggérer les items intéressants pour tous ces bulletins.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Expérience journalistique, contacts dans les milieux sportifs, être au fait des activités sportives se déroulant dans la région.

SALAIRE:

Selon la compétence.

Faire parvenir curriculum vitae à:

C.P. 10400
Québec 10, Qué.

Att.: Adjoint au Service du Personnel

COMMISSION SCOLAIRE DE STE-FOY

SECRETAIRE DE DIRECTION

Fonctions:

Sous la responsabilité des directeurs des services financiers et de l'équipement, la secrétaire de direction effectue le travail général secretariat: prendre en sténographie lettres, notes, dictée; effectuer la correspondance courante, classer fiches, dossiers, documents, etc.

Qualifications:

Avoir complété le cours secondaire V, posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente, connaître la sténographie et la dactylographie.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae avant le 21 février à l'adresse suivante:

Concours SD-1-74
Commission scolaire de Ste-Foy
Service du Personnel
1000, rue Joli-Bois
Ste-Foy, Québec 10

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Poste:-

Directeur du personnel et des relations industrielles.

Responsabilités:-

Le candidat aura la responsabilité de la négociation et de l'application des conventions collectives de travail. Il devra promouvoir l'harmonie au travail. Sa tâche consistera également à élaborer et à appliquer toutes les politiques relatives aux conditions de travail. Il devra également faire l'évaluation et la description des tâches et fonctions et il aura toutes les responsabilités directement reliées aux relations ouvrières. L'entreprise compte un peu plus de deux cent cinquante (250) employés. Le poste est disponible immédiatement et situé dans le Bas St-Laurent.

Qualifications:-

Le candidat devra détenir un diplôme universitaire en relations humaines ou un diplôme collégial avec deux (2) ou trois (3) années d'expérience pertinente.

L'emploi est offert aux personnes âgées de 25 à 35 ans.

Traitements:-

De \$9,000 à \$13,500 suivant la compétence et l'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à l'adresse suivante:-

Madore, Fortin & Associés, c.a.,
C.P. 338, Mont-Joli, P. Qué.

PUBLICITAIRE INDUSTRIEL (bilingue)

Un important fabricant de machinerie désire s'adjoindre un publicitaire bilingue de première valeur pour la préparation de brochures techniques.

Le candidat idéal possède une quinzaine d'années d'expérience et il est familier avec toutes les phases de la production, à partir de la conception jusqu'à la réalisation. En plus de posséder des qualités artistiques éprouvées, il doit savoir rédiger correctement en français ou en anglais des textes de caractère technique.

L'emploi est permanent et les conditions de travail excellentes. Le salaire pourra être discuté. Si vous avez la compétence requise et si le défi vous intéresse, faites parvenir votre offre de service aussi complète que possible à:

Dépt 6315 - Le Soleil

la maison du tapis

RECHERCHE:

Une secrétaire sténodactylo
3 ans d'expérience minimum
de préférence bilingue, mais
non nécessaire.

La candidate devra être assidue, honnête,
propre et avoir l'esprit d'initiative.

Salaire selon compétence.
Pour entrevue appeler: 529-4164
et demander M. Guy Michaud.

ÉMILIE
ROCHETTE

555 DE LA COURONNE, COIN ST-VALLIER, 529-4164

EMBAUMEUR DIPLOME

demandé

dans les Cantons de l'Est

Homme pouvant faire service
d'ambulance, avec expérience,
travail à temps plein, salaire à
discuter.

Ecrire: Dépt 6345,
Le Soleil, Québec

SECRETAIRE

Dactylo bilingue, avec ou sans
expérience. S'adresser à:

BANQUE TORONTO-DOMINION

3400, Quatre-Bourgeois
Ste-Foy, P.Q.
Tél.: 653-8393

LA COMPAGNIE SINGER DU CANADA LTEE

Offre 2 positions comme vendeuses
pour sa succursale de Place Laurier.
Exigences: Âgées de 25 à 40 ans;
expérience dans la vente de
machines à coudre, aspirateurs ou
tissus à la verge. Téléphoner à:

V. Nickner
651-4021

COMMIS DE RECEPTION

Garçon ou fille, pour
hôtel situé près de
Québec. Le (la) candi-
dat(e) devra avoir une
certaine connaissance
de l'anglais.

832-8398

AVOCAT

Compagnie manufacturière en
pleine expansion cherche
avocat avec expérience comme
conseiller légal dans les compa-
gnies.

- Il doit être familiarisé avec la rédaction de procès-verbaux, contrats, etc.
- Prêt à commencer à travailler dès la semaine prochaine.
- Très bon salaire.
- 2 jours complets ou 15 heures de travail par semaine.

Ecrire en incluant curriculum vitae ou:

Dépt 6342, Le Soleil

Possibilités de Carrières à Bromont

Les postes suivants sont toujours ouverts aux candidats possédant une expérience ou une formation connexe, à l'usine de fabrication de la division Matériel de bureau IBM à Bromont.

Ingénieurs industriels

Les fonctions consistent à déterminer les besoins, à préparer et à mettre en oeuvre des solutions relatives à un projet donné.

Les candidats doivent posséder un diplôme en ingénierie et au moins deux années d'expérience dans l'organisation des ressources, le dessin industriel et l'écoulement des matériaux.

Coordonnateurs des procédés de fabrication

On requiert les services de coordonnateurs de procédés expérimentés pour la fabrication massive de composants de précision.

Les candidats doivent connaître les procédés d'usinage généraux et avoir une bonne expérience des matrices multiples, des décolleteuses multi-broches et des machines spécialisées. De l'expérience dans la conception ou la fabrication des outils de même qu'un certificat de l'ASME serait un atout.

Les candidats doivent faire preuve d'initiative et être prêts à accepter des responsabilités afin de respecter les engagements pour l'usinage en série.

Acheteurs industriels

Le service des Achats de la division Matériel de bureau est à la recherche d'acheteurs professionnels, possédant de l'expérience dans le domaine technique, pour se charger de l'approvisionnement en assemblages et pièces complexes. Ce poste offre à l'acheteur professionnel la possibilité de se tailler une carrière à titre de cadre dirigeant dans le contrôle du matériel. Il sera de son ressort de sélectionner les fournisseurs et de négocier l'acquisition de grandes quantités de pièces.

Les candidats doivent posséder de l'expérience dans le domaine des achats industriels, faire preuve d'initiative, avoir un sens aigu des affaires et des aptitudes en administration. Des connaissances techniques des procédés impliquant des produits tels que pièces en fonte coulée, usinage, moulures de plastique et pièces embouties, seraient un atout.

Nous accorderons une attention particulière aux candidats bilingues.

IBM offre d'excellentes conditions de travail, un programme complet d'avantages sociaux payés par la compagnie et des possibilités d'avancement basées sur le rendement.

Veuillez communiquer avec:

IBM

M. B. Goulet
IBM Canada Ltée
700, boul. de l'Aéroport
Bromont, Québec
JOE ILO
(514) 776-2313

ville de Sainte-Foy

"POLICIERS-POMPIERS"

La Ville de Sainte-Foy est à la recherche de candidats "policiers-pompiers" à son service de la Protection Publique afin de former une liste d'éligibilité.

Qualifications:

- Être citoyen canadien et être âgé d'au moins 18 1/2 ans et ne pas avoir atteint 30 ans;
- détenir un certificat d'études de 11e année, ou l'équivalent, reconnu par le ministère de l'Éducation de la province de Québec;
- mesurer au minimum 5'8" pieds nus et peser au minimum 145 livres;
- être en excellent état de santé en regard aux exigences déterminées par le service de la Protection Publique et au règlement no 7 de la Commission de Police relative aux normes d'embauche des policiers;
- parler et écrire convenablement le français;
- avoir une connaissance élémentaire de la langue anglaise parlée;
- détenir un permis de chauffeur;
- résider dans la Ville de Sainte-Foy ou s'engager à y résider dans les six (6) mois suivant la date du début de l'emploi;
- posséder les aptitudes, les qualités personnelles et les traits de personnalité adaptés à la fonction.

Conditions de travail:

- Semaine de travail de quarante (40) heures.
- Echelle de salaire hebdomadaire déterminée par la convention collective en vigueur présentement pour les policiers-pompiers.
- Bénéfices marginaux particulièrement avantageux (fonds de pension, assurance collective accident-maladie, vie, salaire court et long termes).

TOUTES LES PERSONNES INTERESSEES DOIVENT POSER LEUR CANDIDATURE EN COMMUNIQUANT PAR ECRIT ET FOURNIR, SANS LEUR DIPLOME D'ETUDES DE 11e ANNEE ET LEUR EXTRAIT DE NAISSANCE, DANS LES HUIT (8) JOURS SUIVANT LA PARUTION DE CETTE OFFRE A:

L'AGENT DE SELECTION,
SERVICE DU PERSONNEL ET DES RELATIONS
INDUSTRIELLES,
HOTEL DE VILLE DE SAINTE-FOY,
1000, ROUTE DE L'EGLISE,
SAINTE-FOY, QUE. 10. G1V 4E1

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

CHEF DE LA DIVISION DU PERSONNEL EXTERNE

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

- Est responsable de la recherche et du développement en matière de gestion de personnel pour tout le mouvement des caisses populaires Desjardins.
- Agit à titre de personne de ressource auprès des services de personnel des unions régionales et des institutions.
- Voit au développement d'études spécialisées reliées à l'élaboration et à l'application de systèmes normalisés de gestion de personnel.

LIAISONS:

- Relève du directeur du personnel.
- Dirige le travail d'une équipe de spécialistes.

QUALIFICATIONS:

Le candidat recherché possède une formation universitaire en relations industrielles ou en administration et une expérience d'au moins cinq (5) années en administration du personnel. Une expérience supérieure pourra toutefois compenser pour une formation moindre.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Cette offre d'emploi s'adresse à des candidats recevant plus de \$18,000 par année.

Avantages sociaux complets.

Lieu de travail: Lévis.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 1er mars 1974 à la

DIRECTION DU PERSONNEL,
150, avenue des Commandeurs
Lévis.

CARRIERES et PROFESSIONS

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Compagnie internationale recherche un surveillant des ventes bilingue pour la ville de Québec. Bon salaire, commissions, auto fournie, bénéfices marginaux complets. Instruction supérieure, âgé de 22 à 25 ans.

Faire demande par écrit en donnant un curriculum vitae à:

Dépt 6336 — Le Soleil

REPRESENTANT DEMANDE

Territoire établi depuis plusieurs années dans le domaine de la charcuterie. Le candidat devra posséder un camion pour la distribution. Expérience requise.

C.P. 501
St-Sauveur, Québec, Qué.

REPRESENTANT (AVEC EXPERIENCE)

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Gros et Détail

Salaire et commissions, dépenses de voyages et autres bénéfices marginaux. Faire parvenir curriculum vitae à:
ARMACO (1971) INC.
C.P. 2082, St-Romuald
Cité Lévis, Qué.
Demande strictement confidentielle.

SECRETAIRE LEGALE

Pour la rédaction de procédures et courrier. Expérience minimale de deux ans dans le domaine légal. Salaire selon qualifications.

Communiquer avec:

Madame Jobidon
Tél.: 643-4163

MECANICIEN

Classe A ou B. Bon salaire. Bénéfices marginaux usuels.

Ecrire au Dépt 6346,
Le Soleil

INFIRMIERS(ERES) AUTORISES(ES)

De préférence post-scolaire en psychiatrie ou 2 ans d'expérience dans un service psychiatrique. Postes à temps complet et temporaires.

HOTEL-DIEU DU SACRE-COEUR
SERVICE DU PERSONNEL
1, AVENUE DU SACRE-COEUR
QUEBEC 8, QUE.

REPRESENTANT

Compagnie d'équipement lourd recherche les services d'un représentant des ventes de préférence bilingue, avec expérience ou dans un domaine équivalent.

Territoire: L'environnement sud de Québec.
Conditions: Salaire de base plus commission, allocation pour dépenses d'automobile ainsi que tous les bénéfices marginaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:
BLACKWOOD HODGE QUEBEC LIMITEE
2550, Dalton
Ste-Foy, Québec
G1P 3S4
A l'attention de M. Robert Lalonde.

REPRESENTANT DES VENTES

— Compagnie internationale bien établie demande un vendeur expérimenté.
— Age 24 à 35 ans.
— Salaire, commissions, frais et véhicule de démonstration fournis.
— Formation à la fabrication.
— Produits industriels vendus par démonstration frappante.
— Plan de participation aux bénéfices.
— Entrevues à Québec les 20 et 21 février.
— Curriculum vitae à:

UP-RIGHT ALUMINUM SCAFFOLDS LTEE
350 est, boul. Charost, suite 506
Québec, P.Q.

INSPECTEUR ENTRETIEN MENAGER

Le candidat que nous recherchons devra être âgé de 30 à 40 ans et posséder des connaissances approfondies sur les matériaux et méthodes de travail utilisés dans le domaine de l'entretien ménager. Travail de nuit. Très bonnes conditions de travail. Allocation de dépenses d'automobile avec possibilité d'une automobile fournie. Salaire selon qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Dépt 6344 - Le Soleil

Demandé

VENDEUR D'AUTOMOBILES

Avec expérience dans la vente d'autos de préférence mais non essentielle. Bon revenu et avantages sociaux. Faire application par écrit à:

Case Postale 305, Québec 8, P.Q.
Application tenue confidentielle.

AVOCAT

Etude légale réputée à Montréal recherche un avocat bilingue possédant 3 à 6 ans d'expérience pour l'expansion de sa division d'assurance générale, droit maritime et droit aérien. Une expérience étendue dans le domaine du litige est indispensable.

L'étude offre aux candidats dynamiques une occasion excellente de faire une carrière fructueuse dans une atmosphère des plus agréables.

Un salaire généreux sera fixé en fonction de l'expérience et des qualifications, avec possibilités excellentes d'avancement.

Prière de soumettre, en toute confiance, un résumé complet de la formation et de l'expérience ainsi que les conditions désirées à:

"AVOCAT"
B.P. 322,
MONTREAL, P.Q.
H4Z 1H6

PHARMACIEN - PHARMACIENNE

demandé

Licencié ou bachelier en pharmacie. Travail à plein temps ou à temps partiel. A Lévis. Fournir curriculum vitae à:

Dépt 6333, Le Soleil

REPRESENTANT DE PRODUITS ABRASIFS INDUSTRIELS

Un important manufacturier canadien de produits abrasifs recherche un vendeur pour visiter les clients et distributeurs de la région de l'Est du Québec.

Cette occasion est unique pour un représentant de ventes avec expérience, ambitieux et bilingue et qui a déjà fait ses preuves. Le candidat doit avoir une bonne expérience de préférence dans la vente des abrasifs industriels scellés et enduits, ou tout autre produit industriel connexe.

Salaire intéressant, bonus, automobile et compte de dépenses en plus de tous les autres bénéfices marginaux offerts par la compagnie au candidat qualifié.

Veillez faire parvenir votre candidature à: M. J.W. Dell, Personnel Manager, Canadian Carborundum Company Ltd., Niagara Falls, Ontario.

CHEF D'EQUIPE (Arpentage)

Notre compagnie requiert les services d'un chef d'équipe pour travaux de voirie et viaducs situés dans la région de Québec. Le candidat choisi devra avoir une expérience d'au moins cinq (5) années dans la direction d'équipes d'arpentage, et plus spécifiquement dans: — La préparation et l'organisation du travail des équipes. — L'élaboration des méthodes d'implantation de l'ouvrage. — La coordination de l'arpentage selon les besoins du chantier. — La mise en plan et le calcul des quantités. Prendre rendez-vous en communiquant par téléphone avec:

Mme Audy - Tél.: 688-9253
a/s Komo Construction Inc.,
1500 ouest, boulevard Hamel,
Québec 8e, P.Q.

POSTES DANS L'ALIMENTATION

Provigo, le plus important distributeur de produits alimentaires au Québec, poursuit son développement en ouvrant deux supermarchés, l'un à Ste-Foy et l'autre à Charlesbourg. Les candidats intéressés à faire carrière dans l'alimentation verront la une excellente occasion d'obtenir un poste intéressant avec grandes possibilités d'avancement.

LES FONCTIONS DISPONIBLES:

Gérants de départements - viandes
fruits et légumes
épicerie
pâtisserie
Bouchers et apprentis-bouchers
Commis épiciers Pâtisseries
Commis fruitiers Caissières
Boulangers Emballeuses de viandes
Décorateurs(trices) de pâtisseries

Obtenez un formulaire de "demande d'emploi" en écrivant à:

SERVICE DU PERSONNEL
PROVIGO (QUE.) INC.
C.P. 1396
QUEBEC 2 - G1K 7H2
688-1830

POSTE D'ARCHITECTE-PAYSAGISTE

Le (a) candidat (e) doit être diplômé (e) d'une Ecole d'Architecture avec compétence reconnue comme Architecte-paysagiste. La connaissance du français/anglais est une qualité avantageuse ou essentielle pour ce poste.

RESPONSABILITE

Le (a) candidat (e) devra préparer et/ou étudier des plans d'aménagement extérieur pour tout genre d'habitation résidentielle et apporter des corrections constructives aux plans qui nous sont soumis afin d'appuyer des recommandations. Procéder à des inspections physiques lorsque requis dans le but d'approuver les travaux exécutés.

TRAITEMENT

Selon qualification et expérience.
Avantages sociaux.

EXPEDIER VOTRE CURRICULUM VITAE A:

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT
a/s Administrateur
Services de l'Administration et des Finances
C.P. 70,
QUE. 10e.

LE CONSEIL D'EDUCATION DE SUDBURY, ONTARIO (SUDBURY BOARD OF EDUCATION)

invite des demandes d'emploi pour les postes suivants, pour septembre 1974.

PROFESSEURS BILINGUES DEMANDES

Mathématiques	Economie Domestique
Sciences Générales	Education Physique — garçons
Chimie	Education Physique — filles
Biologie	Cours Pratiques — garçons
Mathématiques Commerciales	Cours Pratiques — filles
Français	Ménisserie
Anglais	Mécanique-Automobile
Sciences Sociales	Arts Culinaires
Musique	Electricité — Electronique
Beaux-Arts	Comptabilité
	Dactylo — Sténo

ECHELLE DE SALAIRE 1973-74
\$7,400 à \$17,450

Des représentants du Conseil Scolaire se rendront à Québec bientôt afin d'interviewer les candidats intéressés.

Toute demande par écrit devra être adressée à:

M. R.P. BRADLEY
SURINTENDANT
130, RUE DRINKWATER
Sudbury, Ontario

B. Yackman G.W. Thomson
Présidente Directeur

Telesat INGENIEUR SYSTEMES DE TELEMESURE

Etablir les plans d'équipements de contrôle au sol pour la télécommande et la télécommande de satellites de communications, élaborer les spécifications, évaluer les offres, surveiller la fabrication et les essais de réception, et effectuer les changements requis ou adapter le nouvel équipement au système en usage.

Un degré universitaire en génie et de deux à quatre ans d'expérience en électronique sur des systèmes utilisant la modulation d'impulsions en amplitude (PAM) ou la modulation par impulsions codées (PCM) ou autre système similaire utilisé dans la manipulation et la transmission des données. Il y aura avantage à connaître les systèmes de transmission par micro-onde.

Salaire — selon la compétence, devrait intéresser les candidats gagnant de \$12,000 à \$15,000.

ENVOYER VOS NOTES BIOGRAPHIQUES AU:

Gérant du personnel,
TELESAT CANADA,
333 River Road,
OTTAWA, Ont.



COMMIS DE BUREAU

ADMISSIBILITE :

Aux personnes de sexe masculin demeurant dans la Ville de Québec.

FONCTIONS :

Effectuer diverses tâches de bureau telles la compilation, la vérification, le contrôle et le classement de documents et de données reliés aux affaires courantes de la Ville.

QUALIFICATIONS :

- Certificat de fin d'études secondaires;
- Aptitudes pour le travail de bureau;
- Agé de moins de cinquante ans;
- Etat physique satisfaisant;
- Connaître la dactylographie est avantageux.

TRAITEMENT :

De \$4,313 à \$8,500, le traitement initial pouvant atteindre \$4,913.

Les candidats doivent retourner leur formule d'inscription, dûment complétée, avant le 9 mars 1974.

SERVICE DU PERSONNEL
HOTEL DE VILLE
QUEBEC, G1R 4S9

Mentionner le numéro du concours 852-74.



En pleine expansion:

Le Club Automobile du Québec

Le Groupe La Laurentienne,
Secteur Assurance Générales
sont à la recherche de
REPRESENTANTS

A ceux qui ont de l'expérience dans la vente ou qui travaillent auprès du public, nous offrons:

- une position d'avenir
- des revenus intéressants
- des avantages sociaux complets

Pour plus d'informations, consultez, par écrit, le Directeur des Ventes à

871, Chemin Saint-Louis
Case Postale 5600
Québec 6 G1K 7T2

COMMIS

AVEC EXPERIENCE
En matériaux
ou quincaillerie.

LA BOUTIQUE
DU BRICOLEUR

50 ouest, Trans-Canada
Lévis, P.Q.
Tél.: 833-3436
(Demander André Raymond)

VENDEUR

d'ameublement de bureau
Entreprise située à Québec,
recherche un représentant
ayant expérience dans la
vente d'ameublement de
bureau. Salaire, commis-
sion, dépenses d'auto, par-
ticipation possible.
Faire parvenir curriculum
vitae à

DEPT 6341,
LE SOLEIL



DIRECTEUR SERVICE DE TRADUCTION ET DE LINGUISTIQUE

RESPONSABILITES:

Le candidat choisi sera responsable de la mise sur pied et de la direction d'un service de traduction et de linguistique pour toute la compagnie.

Les tâches de ce service comprendront entre autres:
— La traduction du français à l'anglais, de l'anglais au français.
— Participation aux programmes de communications avec les employés.
— Programmes éducatifs concernant l'enseignement de la langue.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Plusieurs années d'expérience pertinente aux tâches décrites.
- Diplôme universitaire - de préférence une maîtrise.
- Expérience dans la traduction du français à l'anglais et de l'anglais au français.
- Habileté et expérience dans la gestion.

Ce nouveau poste au sein d'une importante compagnie offre au candidat qui sera choisi un intéressant défi à relever.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

La Compagnie Générale Electrique du Canada Limitée.
C.P. 220
Montréal, Québec H3C 2S5
a/s C.L. Houde
Le 14 février 1974.

Fonction publique Canada Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

TRADUCTEURS JURIDIQUES

(Anglais au français)

Traitement
\$11,727 à \$15,429

(En cours de
négociation)

Plus prime à la
spécialisation
Bureau
des
traductions

Ministère
du
Secrétariat
d'Etat
OTTAWA

FONCTIONS: Sous la surveillance d'un réviseur:
— traduit des textes juridiques de l'anglais au français selon les normes du Bureau des traductions;
— effectue des recherches terminologiques;
— participe à l'établissement du fichier central de la section;
— revise des textes traduits par d'autres traducteurs de niveau inférieur, égal ou supérieur dans la chaîne hiérarchique;
— remplit d'autres fonctions connexes.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire en droit et antécédents établissant la compétence du candidat en traduction. L'aptitude des candidats à traduire est déterminée par un examen écrit.

Présentez votre demande sur la formule PSC 367-401 "Demande d'emploi" que vous pouvez vous procurer à un bureau de poste, à un Centre de Main-d'Œuvre du Canada ou à un bureau de la Commission de la Fonction publique, en la faisant parvenir le plus tôt possible à l'adresse suivante:
ADMINISTRATION DU PERSONNEL
BUREAU DES TRADUCTIONS
SECRETARIAT D'ÉTAT
PIECE 909, 85, RUE SPARKS
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0X3

Les employés de la Fonction publique devront mentionner le numéro de concours 74-SEC-CCID-11. Les personnes ne faisant pas partie de la Fonction publique devront mentionner le numéro de concours 74-480-TS (J). Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations faites dans le cadre de ce concours.

Nouvelle grève à l'usine de papier de Kénogami

KENOGAMI (PC) — L'usine de papier de la société Price, à Kénogami, est de nouveau paralysée par une grève, depuis hier après-midi.

Après la grève de quatre mois des 900 syndiqués de la CSN, l'an dernier, ce sont maintenant les 350 papetiers du local 50 du Syndicat international qui ont débrayé.

Leur convention collective de travail est expirée depuis le 30 avril dernier.

Les papetiers assurent le fonctionnement de huit machines à papier. Leur débrayage force tous les autres employés à quitter le travail.

Les syndiqués trouvent insuffisantes les dernières offres patronales. Un porte-parole patronal a souligné qu'elles étaient les mêmes qui avaient été acceptées par les syndiqués des usines de Chandler, en Gaspésie, et de Grand Falls, à Terre-Neuve.

Ces derniers contrats, d'une durée de deux ans, comportent des augmentations salariales de 8 à 12 pour cent, en plus de différents avantages sociaux.

L'usine de Kénogami fabrique annuellement 300.000 tonnes de différents produits, spécialement du papier-journal.

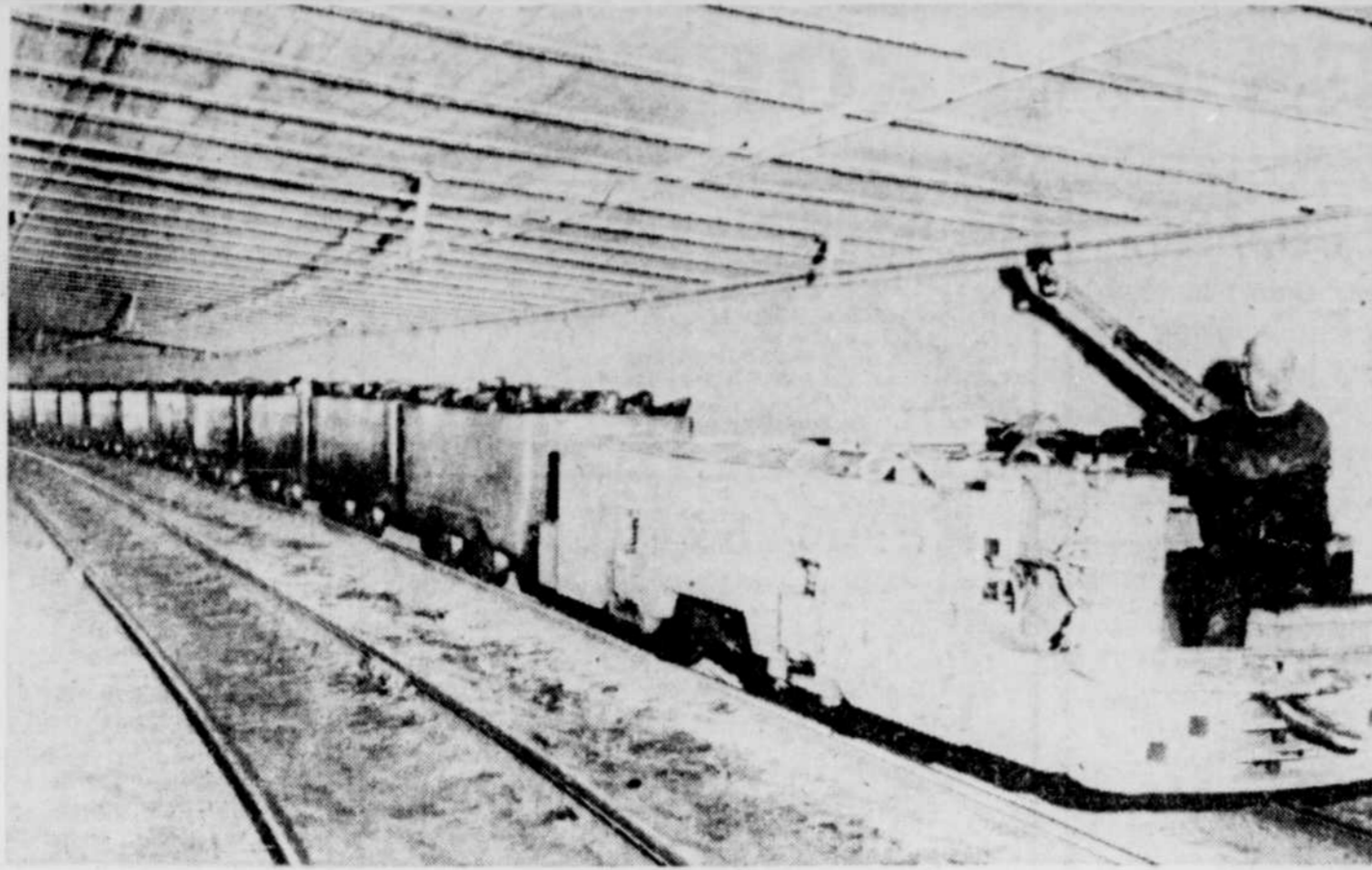
Politique du salaire minimum confiée à Claude Castonguay

Le Québec élabore une politique du salaire minimum à laquelle travaillera l'actuel ministre du précédent Cabinet Bourassa.

C'est ce qu'a révélé le ministre québécois du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Jean Cournoyer, en annonçant, qu'il avait confié le mandat à M. Castonguay qui sera appuyé du service de recherches du ministère.

Cette étude élaborera et formulera les éléments d'une politique de salaires et de conditions minima de travail en prenant en considération les caractéristiques des personnes auxquelles elle s'appliquera; les conditions de travail dans les secteurs où se situent ces personnes; les incidences sur l'emploi dans ces secteurs et sur l'emploi en général; les incidences et les relations avec la politique de sécurité du revenu.

M. Castonguay a, de son côté, prévu pouvoir remettre son rapport à M. Cournoyer à la fin de l'année.



Les mines revivent au Cap-Breton

Depuis quelque temps, l'avenir semble sourire aux mineurs de la Nouvelle-Écosse puisque les réserves de charbon semblent inépuisables. Leur sort est d'ailleurs nettement supérieur à

celui des mineurs britanniques qui ne gagnent que \$70 par semaine, car ceux du Cap-Breton en gagnent au moins \$150.

La grève du transport scolaire de Charlevoix finirait bientôt

par J-Thérèse Legendre

LA MALBAIE — La grève des chauffeurs d'autobus scolaires de Charlevoix-Est pourrait se terminer en fin de semaine alors qu'une séance de conciliation est prévue pour demain ou dimanche.

À la fin de sa première semaine, cette grève dans le transport scolaire qui touche directement plus de 2.500 élèves a cependant perturbé les cours pour quelque 4.400 étudiants qui fréquentent la polyvalente du Plateau et les principales écoles de la commission scolaire Laure-Conan.

Pour la commission scolaire régionale Charlevoix qui négocie les contrats de transport scolaire avec des normes bien précises, les entrepreneurs doivent respecter leurs contrats, et voir à transporter les élèves; elle a mis en demeure les quatre entrepreneurs concernés par la grève, que selon les contrats, s'ils manquent à leurs engagements 10 jours consécutifs, ces contrats pourrnt être annulés.

Selon M. Jean-Marie Tremblay, directeur général de la commission scolaire régionale Charlevoix, les quatre premiers jours de grève ont amené un retard dans la progression normale des cours à la polyvalente du Plateau, quoique la situation ne soit pas encore dramatique et que la semaine prochaine, des jours d'activités étant prévus, la poursuite éventuelle de la grève aurait encore là des conséquences regrettables, mais non pas aussi graves qu'en période régulière de cours.

Quant à la possibilité que la commission scolaire élimine les intermédiaires dans le

transport scolaire, il n'en serait pas question puisque la régionale qui n'a actuellement qu'un autobus cherche à s'en départir, et qu'elle considère que ce n'est pas son rôle de voir elle-même à organiser des transports.

À la commission scolaire Laure-Conan, le directeur général adjoint, M. Jean-Louis Despau, a dit que la situation découlant de la grève des chauffeurs d'autobus était très regrettable, puisque plus de 20 pour cent des élèves ne pouvaient pas se rendre en classe aux écoles de La Malbaie, Clermont, Saint-Fidèle et Notre-Dame-des-Monts, et qu'il ne fut pas possible de faire progresser les cours normalement. Si la grève devait se poursuivre, cette situation deviendrait encore plus inquiétante parce qu'alors le programme scolaire devrait être suivi, et que les élèves absents en souffriraient. Les parents devraient exercer des pressions pour que cette situation

cesse le plus tôt possible, de dire M. Despau.

Le Syndicat des chauffeurs d'autobus scolaires a, pour sa part, reçu l'appui du Conseil régional de Charlevoix (CSN) qui représente plus de 2.000 membres. Ces grévistes disent regretter que leur action perturbe les cours de plusieurs milliers d'élèves, et s'inquiètent fortement de l'inconscience de plusieurs parents bien intentionnés qui transportent d'autres enfants que les leurs, s'exposant ainsi à des poursuites en cas d'accidents.

Un médiateur intervient dans la grève de l'industrie du vêtement

MONTREAL (D'après PC) — Le gouvernement québécois a nommé un médiateur et convoqué les représentants syndicaux des 2.500 employés en grève de l'industrie du vêtement de même que l'Association regroupant 25 manufacturiers à une rencontre demain.

C'est un porte-parole syndical qui a fait part hier de ce développement dans le conflit qui se prolonge depuis le 5 février à Montréal.

Le propriétaire des Autobus La Malbaie Enr., M. J.-Philippe Dufour, a dit que l'offre patronale fut jusqu'ici de \$115 par

semaine, avec augmentation de \$10 en septembre prochain, et une indexation au coût de la vie pour la troisième année de contrat. Les entrepreneurs sont prêts à faire encore une certaine concession pour venir à une entente rapide mais il faudrait, dit-il, que les chauffeurs d'autobus fassent aussi leur part. Pour nous, dit M. Dufour, le coût d'exploitation a augmenté de près de 40 pour cent, et même si nous avons eu un réajustement de 20 pour cent dans nos contrats, nous sommes encore perdants.

La prochaine séance de conciliation aura lieu en fin de semaine alors que les entrepreneurs présenteront leurs dernières offres aux chauffeurs d'autobus en présence du conciliateur du ministère du Travail. Selon M. Dufour, tout sera fait pour que les autobus scolaires circulent de nouveau lundi et que les étudiants ne risquent pas de compromettre leur année scolaire.

Un médiateur intervient dans la grève de l'industrie du vêtement

Par ailleurs, 3.000 travailleurs de l'industrie du vêtement venaient de rejoindre les rangs des grévistes à Toronto et à Hamilton au cours de la journée d'hier.

Les demandes syndicales exigent une augmentation salariale de \$1 l'heure répartie sur deux ans tandis que les employeurs offrent le même montant mais échelonné sur une période de trois ans.

La rencontre, en présence du médiateur E. Moreau dans la province de Québec, sera la première depuis dix jours entre le Syndicat des travailleurs amalgamés du vêtement d'Amérique et l'Association des manufacturiers du Québec.

Le secteur touché par la grève à Montréal fournit 65 pour cent des vêtements pour hommes au Canada.

Dans une lettre à ses étudiants, le Barreau situe sa position

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à chacun des 550 étudiants en droit de ses trois Centres de formation professionnelle, en grève depuis la mi-janvier, le Barreau du Québec fait un exposé d'ensemble de sa position dans les différentes phases du conflit, dont certains aspects remontent à l'année 1971.

Le Barreau rappelle que, l'an dernier, il a fait disparaître l'exigence de 65 pour cent sur l'ensemble des matières pour adopter le principe de la promotion par matière avec une note de passage de 60 p.c. par examen. Cette note de passage, qu'on retrouve à peu près partout dans les universités, ne peut pas être diminuée sans mettre en danger la protection du public. Le Barreau estime qu'il doit jouer ce rôle dans le cadre de la loi qui le gouverne, et il entend continuer à en assumer la pleine responsabilité.

Au début de 1972, le Barreau a modifié ses règlements et fait du stagiaire un "avocat junior" dont les pouvoirs, selon lui, sont très étendus et lui permettent en somme de poser tous les actes professionnels de l'avocat sous la responsabilité et la direction d'un avocat en exercice.

Le Barreau estime qu'à ces pouvoirs étendus correspondent de lourdes responsabilités

et que l'avocat junior doit, de ce fait, pratiquer sous la surveillance d'un avocat. "Accorder la carte de stagiaire dès la réussite de trois examens sur six, dit-il, équivaudrait à permettre à un avocat d'exercer avec une partie seulement des connaissances requises".

Le Barreau a proposé de fixer à huit mois la durée du stage de formation, principalement pour permettre aux étudiants de commencer leur pratique dès janvier 1975.

Le 8 février, les délégués des étudiants ont été reçus par le bâtonnier Jacques Viau. Ils ont alors posé comme condition préalable à toute discussion future la fermeture des trois Centres de formation professionnelle. Le bâtonnier a refusé cette demande, déclarant que les étudiants et le Barreau pouvaient fort bien poursuivre la recherche d'une solution sans empêcher les cours. Les représentants des étudiants ont rejeté cette condition du Barreau. Ils se sont retirés sans avoir soumis de nouvelles propositions.

LE RAPPORT GUERIN

Quant au rapport Guérin, l'ensemble de ses 10 recommandations est subordonné à l'application de la première recommandation, à savoir le profil obligatoire. C'est à cette condition que l'enseignement

de l'École de formation professionnelle sera davantage pratique, estime le Barreau, et que des mécanismes permanents de concertation pourrnt être établis entre le Barreau et les universités.

Le Barreau est à la veille d'annoncer des solutions concrètes sur l'ensemble de la formation professionnelle.

"Ceux qui accusent le Barreau d'avoir écarté le rapport Guérin du revers de la main se trompent, lourdement", est-il dit.

En terminant, le Barreau répète encore une fois que les problèmes soulevés par les étudiants méritent d'être étudiés sérieusement. Il offre aux étudiants de continuer à se pencher sur toute la situation. Il les invite à cesser de boycotter leurs cours, ce qui ne peut que compromettre leur année. Le Barreau croit de plus qu'il est de son devoir de signaler aux étudiants que les cours non suivis ne pourrnt être repris indéfiniment; un nouveau groupe de licenciés en droit arrivera à l'École de formation professionnelle en septembre 1974 et le Barreau ne pourra pas dans les conditions actuelles de financement et de disponibilité des professeurs, accommoder en même temps ces nouveaux étudiants et les étudiants de 1973 retardés par le boycottage.

Les avocats de Québec sont l'objet d'une requête des étudiants

Les étudiants en droit du Centre de formation professionnelle du Barreau à Québec font circuler, parmi les avocats de la ville, depuis lundi, la requête suivante:

"Depuis quelques années, des modifications se font constamment à l'École de formation professionnelle du Barreau du Québec, surtout au plan de la période du stage et du système de contrôle de promotion par matière.

La situation actuelle apparaît toujours instable et ne favorise pas la collaboration qui devrait exister entre les étudiants ou les stagiaires et les praticiens.

Nous croyons qu'il est urgent que le problème actuel soit réglé spécialement pour permettre cette collaboration entre les étudiants et les praticiens.

Nous souhaitons que des solutions soient trouvées et que la formation professionnelle de chacun des étudiants réponde à tous leurs besoins."

Etant convaincus que les gens qui n'ont pas été rejoints par cette requête sont intéressés également à se prononcer sur l'actuel conflit les opposant au Barreau, les étudiants en droit aimeraient recevoir l'appui ou les com-

ATTENTION

Appelez ou rendez-vous chez Modern Plywood vous obtiendrez qualité, choix complet et toujours à des prix très spéciaux.

Nous faisons la livraison à l'extérieur également.

PANNEAUX PREFINIS Sur bois scapou Première qualité \$3.80	PEINTURE LATEX super-blanc \$3.95 EMAIL super-blanc \$5.15
RIPPE PRESSEE 4 x 8 \$3.85	VENEER 1/8" embouveté, B.C.F. à plancher, 16m \$8.00
PLANCHE DE PIN \$3.90 M.P. Mokuree pour finition de sous-sol 3/4" x 8"	VENEER
BOIS DE TOUTES SORTES 2" x 3" x 8' Aussi: 1" x 2" - 1" x 3" - 2" x 2" - 2" x 3", planches, etc.	5/16" \$4.35 3/8" \$4.90 1/2" \$5.95 5/8" \$8.95 3/4" \$10.75
POTEAUX Pour sous-sol ajustables \$8.95	3/8" embouveté, ruff \$8.10 1/4" sablé \$5.95
TUILES Tre qualité A plafond 12" x 12" x 1/2" \$12	
STYROFOAM Bleu 1" S.M. \$16.00	plancher \$10.30

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Ainsi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'abaies

MODERN PLYWOOD LTD.
1205, Courcelle - Ville de Bélair - Tél.: 942-1911
• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

une bonne façon d'en savoir plus long...

INFORMATIONS AU CONSOMMATEUR

En conformité avec notre politique de vendre les produits aux plus bas prix possible tous les jours, nous désirons aviser le public que nous vendrons le lait liquide au nouveau prix minimum établi par l'ordonnance L 39 de la Régie des marchés agricoles du Québec, qui entre en vigueur aujourd'hui, 15 février 1974.

Cette ordonnance de la Régie des marchés agricoles du Québec couvre tous les genres de lait : homogénéisé, 2% de gras, écrémé, en pinte, demi-gallon et contenant de plastique de trois pintes, etc.

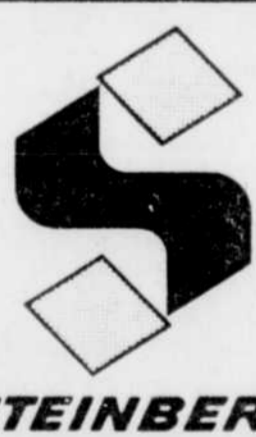
LAIT HOMOGÉNÉISÉ

	Nouveaux prix minimum et maximum	Nouveaux prix de détail STEINBERG
pinte	35c à 39c	35c
demi-gallon	69c à 77c	69c
3 pintes cont. de plastique	99c à \$1.14	99c

LAIT 2% DE GRAS

	Nouveaux prix minimum et maximum	Nouveaux prix de détail STEINBERG
pinte	33c à 37c	33c
demi-gallon	65c à 75c	65c
3 pintes cont. en plastique	93c à \$1.08	93c

Steinberg
LIMITÉE



Charte des DROITS DU CONSOMMATEUR

DE LA MÊME MANIÈRE QU'IL EXISTE UNE CHARTRE DES DROITS DE L'HOMME, NOUS CONÇEVONS QU'IL EXISTE UNE CHARTRE SPÉCIALE DES DROITS DU CONSOMMATEUR. C'EST EN PROPOSANT CETTE CHARTRE OFFICIEUSE QUE NOUS VOUS ENGAGEONS À VOUS OFFRIR UN NOUVEAU PROGRAMME D'ÉTABLES DESTINÉ À AIDER LE MIEUX POSSIBLE.

LE DROIT D'ÊTRE RENSEIGNÉ

Nous nous engageons à continuer de vous offrir un style de publicité qui dit bien ce qu'elle veut dire et ne prête pas à de fausses interprétations. Nous révisons constamment les étiquettes de nos produits et les affiches de nos supermarchés et nous continuons d'occuper ferme pour fournir au consommateur le plus de renseignements pertinents sur tel et tel produit.

Nous vous parlerons des prix à l'unité et de la datation des produits; nous vous expliquerons comment vous en servir le plus facilement et le plus rapidement possible et nous vous renseignerons également sur l'aspect nutritif des aliments mix à votre portée, etc. etc.

Nous continuerons de vous informer des changements de prix des produits et des raisons qui motivent ces changements.

LE DROIT DE CHOISIR

Deux morts sur un chantier en Gaspésie

Le coroner entend la compagnie et ajourne en avril

par Claude VAILLANCOURT,
envoyé du Soleil à Carleton

L'auditorium de l'école polyvalente de Carleton, en Gaspésie, a pris une allure différente, hier, alors que plusieurs acteurs de l'enquête sur la tragédie du Mont-Wright s'y retrouvaient pour une autre enquête du coroner, celle-ci pour déterminer les circonstances de la mort de deux monteurs de structure d'acier, sur le chantier de construction de l'école polyvalente de Pointe-à-la-Croix, le 4 janvier dernier.

Me Stanislas Déry représentait encore le ministère de la Justice, Me Jacques Delisle, de Québec, agissait, une fois de plus, pour la compagnie impliquée dans la tragédie, Atlantic Dry Kiln, de Rimouski, et l'on

retrouvait l'un des spécialistes en structure d'acier, rencontré à Mont-Wright, le Dr Alexandre W. Krieger, professeur de génie civil à l'Université Laval de Québec.

"Hé, direz-vous, Michel Chartrand n'était pas là?"

"D'accord, mais l'assistance, composée de plus d'une centaine d'étudiants curieux a pu trouver un autre syndicaliste dont le verbe approche celui du légendaire Michel, Jean-Paul Caissy, l'agent d'affaires de l'Union des monteurs de structure d'acier (FTQ).

"Sont-ils tous de même", me demandait une étudiante surprise et enthousiasmée par les sorties du syndicaliste, après l'une des maintes prises de bec entre Me Delisle et M. Caissy. Tout au long de l'enquête, M. Caissy a tenté de

démontrer un manque de mesures de sécurité sur le chantier.

Notons également la présence de Me Lucien Grenier, de New Carlisle, un avocat engagé par la famille Bujold, qui, à plusieurs reprises, par la force des questions, s'est substitué au procureur du ministère de la Justice afin de mettre un peu de lumière sur une tragédie qui se retrouve souvent dans l'histoire des travailleurs québécois.

Appelé à la barre des témoins, le contremaître du chantier, M. Jean-Pierre Roussel, a déclaré qu'il avait, sous ses ordres, au moment de la tragédie, quatre travailleurs: les deux victimes, MM. Léofred Bujold, de Saint-Siméon, et Lauzon Leblanc, de Nouvelle en Gaspésie, un autre travailleur qu'on n'a pas entendu et un opérateur de grue, M. Laurent Francoeur.

M. Roussel, qui ne possédait sa carte de compétence que depuis juin 1973, avait au préalable oeuvré sur d'autres chantiers, au Québec, en Ontario et en Nouvelle-Ecosse.

Selon son témoignage, il n'avait, au jour de la tragédie, jamais lu les règlements concernant la sécurité sur les chantiers de construction. Les brèves connaissances qu'il possédait, il les avait acquises dans une lecture très rapide du décret de la construction, quand il travaillait à Sept-Îles, l'année dernière.

Installé sans aucun cours, contremaître sur le chantier de Pointe-à-la-Croix, il dirigeait donc l'équipe au matin du 4 janvier.

Profitant de la présence d'un opérateur de grue, M. Roussel a ordonné de faire monter sur des poutrelles non soudées "parce qu'on n'avait pas eu le temps de la faire", trois paquets de tôle galvanisée.

Chacune des tôles, selon deux témoins experts, pesait 1936 livres. Or, seulement deux paquets avaient pu être hissés, ce qui représente donc une charge totale de 4,770 livres sur ces poutrelles, en outre du poids des hommes.

Le Dr Krieger a cependant déclaré, dans un témoignage ultérieur, que ces poutres pouvaient quand même accueillir un poids supérieur. Des tests de résistance l'ont démontré.

Les charges avaient été disposées sur la structure, à une douzaine de pieds de hauteur. Elles dépassaient même le mur.

MM. Bujold et Leblanc devaient travailler à la manoeuvre tandis que M. Roussel dirigeait à côté de la grue.

La manoeuvre de chargement s'est bien effectuée dans le premier cas. Cependant, un câble est resté coincé, la deuxième fois.

Au cours du travail, M. Roussel a constaté que l'une des poutrelles avait glissé. Il a donc averti Bujold et Leblanc de se retirer jusqu'à la poutrelle de contrôle car, selon ses dires, "c'était dangereux".

Mais puisqu'il fallait libérer le câble coincé, il en a lancé un autre à Léofred Bujold. Celui-ci ne l'a pas attrapé au premier envoi et il a fallu deux ou trois lancers.

"Je lui ai donné le "choker" (câble) pour attacher le paquet et je suis parti dans un autre coin du chantier, a signalé M. Roussel. Avec l'expérience des gars, continue-t-il, je pensais qu'ils seraient capables". Plus tard, il avouera: "J'aurais dû expliquer mieux cela, dire de faire un tour..."

Il semble, selon les divers témoignages, que Léofred Bujold se soit appuyé sur l'un des paquets et que pour des raisons encore confuses il ait pressé sur l'une des poutrelles avec son pied.

L'opérateur de grue, M. Laurent Francoeur, dira que pendant "trois à quatre minutes, Bujold a pompé la poutre".

C'est à ce moment que la tragédie s'est produite. Les deux hommes ont été entraînés avec la charge de tôle qui a glissé et ils ont été ensevelis sous un poids de plus de deux tonnes. En se renversant, les poutrelles se sont également tordues.

L'inspecteur de la Commission de l'industrie de la construction, M. Albert Lepage, n'a effectué qu'une seule visite sur ce chantier, le 10 décembre 1973.

"Un voyage de routine", a-t-il spécifié. A ce moment les hommes travaillaient dans un autre secteur du chantier et les normes étaient respectées.

Quand les ouvriers travaillent à une hauteur de plus de 10 pieds, ils doivent avoir une ceinture de sécurité.

A plus de 20 pieds, un gilet est nécessaire à moins qu'on ne dispose déjà de d'autres mesures.

Fait à noter, lors de la tragédie, le 4 janvier, aucun homme ne possédait de ceinture de sécurité alors qu'ils travaillaient à plus de 12 pieds de hauteur.

L'enquêteur du ministère du Travail, M. Albert Bureau,

pour sa part, après avoir exposé les grandes lignes de son rapport - nombre de feuilles - poids de celles-ci - relevés de témoignages - a décrit la façon de travailler comme normale. Il a cependant souligné "un peu de négligence de la part du contremaître qui aurait dû ne pas permettre que les ouvriers restent sur la

structure".

Quant au Dr Krieger, convoqué par la compagnie Atlantic Dry Kiln, il a, dans des termes très techniques, donné des précisions sur la résistance des poutres. Il a aussi indiqué qu'une pression répétée aurait pu faire balancer la poutrelle mais a avoué qu'il

n'avait pu le faire, en laboratoire.

L'enquête, sous la présidence de Me Michel Vary, de New Carlisle, est maintenant ajournée au mois d'avril à Québec, à la demande de M. Caissy, alors que celui-ci devrait produire lui aussi un témoin expert.

Les compagnies seraient les boucs émissaires des accidents de travail

MONTREAL (PC) — Les compagnies de construction seraient les boucs émissaires des accidents qui surviennent sur les chantiers de construction. C'est du moins l'avis de Me André Simard, un avocat qui représente une vingtaine de compagnies de construction au Québec.

pourraient se régler par un simple avertissement et sont rejetés par la cour car les faits démontrent que, généralement, la victime d'un accident a agi stupidement.

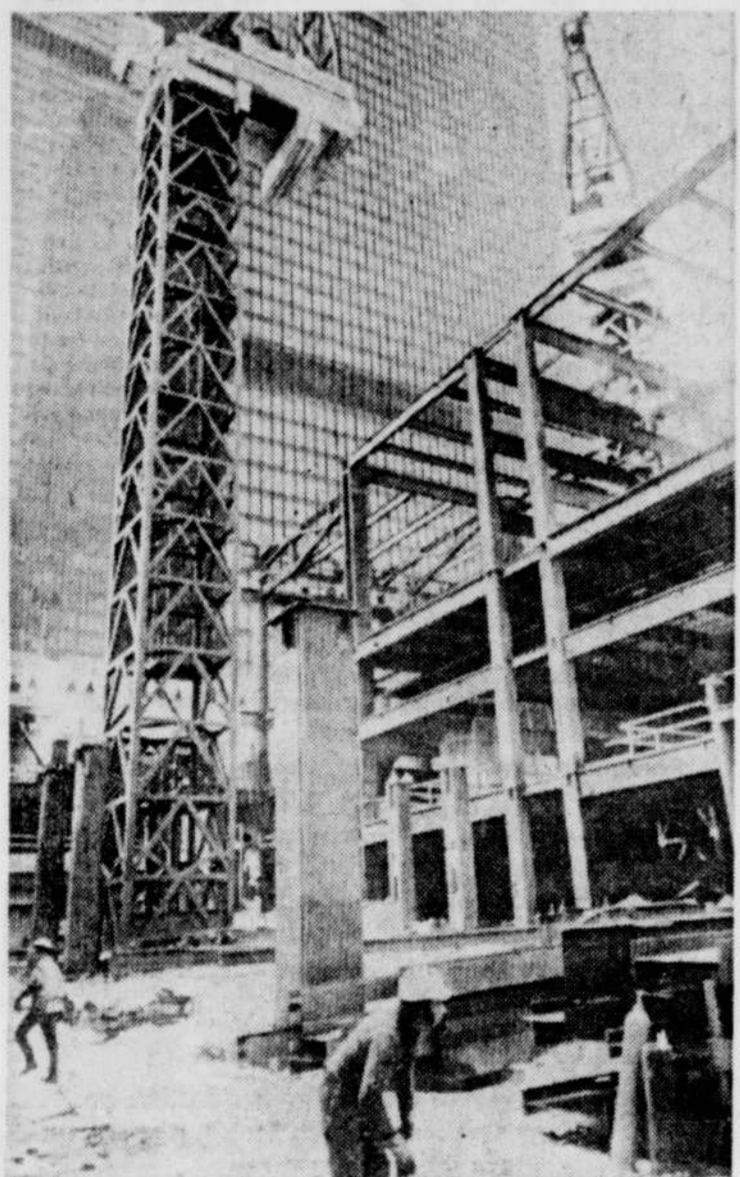
L'avocat affirme de plus que le gouvernement devrait empêcher environ \$1.2 million en revenus à la suite des amendes qui seront infligées pour les 6,000 accusations actuellement en suspens contre les compagnies pour des infractions présumées aux règlements de sécurité. "A \$200 l'infraction, le gouvernement peut se faire beaucoup d'argent", dit-il.

Me Simard croit que les compagnies sont poursuivies en justice sans raison par des inspecteurs qui appliquent aveuglément la lettre de la loi. La plupart des cas, ajoute-t-il,

courager la sécurité sur les chantiers de construction.

Ne jouez pas au gynécologue

De plus en plus de femmes croient qu'elles sont capables de se soigner toutes seules et se risquent à effectuer sur elles-mêmes des tests de grossesse et autres examens gynécologiques. Que penser de cette nouvelle "gynécologie à domicile"? Dans Selection du Reader's Digest de février, un article passe en revue les différentes méthodes d'auto-diagnostic et en souligne les principaux dangers. Apprenez pourquoi l'auto-observation et l'auto-exploration vaginale ne peuvent, en aucun cas, remplacer un examen gynécologique complet. Achetez Selection de février aujourd'hui même. (ANPA)



Ce n'est qu'un début

Les travaux de la First Canadian Bank Tower, de Toronto ont commencé récemment et l'édifice de 72 étages, dont la banque de Montréal en fera ses quartiers généraux, devrait être complété au début de l'année 1976.

Les mineurs de Thetford veulent plus que la hausse "volontaire" obtenue par ceux d'Asbestos

par Gilles PEPIN
de notre bureau
de Saint-Joseph

La question d'ajustement de salaires en rapport avec l'augmentation du coût de la vie sera vivement discutée, dimanche prochain, par les quelque 3,500 mineurs de la région de Thetford, de même qu'un projet visant à remettre sur pied un front commun de négociation, puisque les différents contrats de travail chez ces travailleurs de l'amiante expireront à la fin de décembre 1974.

L'assemblée a été convoquée conjointement par les dirigeants des deux groupes syndicaux (CSN et Métallos) pour 10 heures, le 17 février, au Centre des loisirs de Thetford, "pour y discuter les problèmes communs". De sources officielles, en effet, il n'a pas été possible de connaître à l'avance les sujets qui seront à l'ordre du jour de la réunion.

Dans une ville comme Thetford, où une bonne partie des pères de familles travaillent "aux mines", il est assez facile, toutefois, de connaître les nouvelles. Il est évident que la question salariale constitue la préoccupation première chez ces ouvriers, particulièrement à la suite d'une augmentation volontaire accordée aux 2,200 mineurs de la Canadian Johns-Manville (CJM), à Asbestos, à compter du 1er février.

Il y a quelques jours, trois des cinq compagnies minières de la région de Thetford, entre autres la plus importante, l'Asbestos Corporation où travaillent environ 1,900 syndiqués, ont présenté une offre monétaire identique à celle qui a été acceptée à la CJM et qui se chiffre par \$0.08 à \$0.18 par heure, dépendant des tâches.

Dans la région de Thetford, il semble cependant que la majorité des travailleurs de l'amiante trouve insuffisante

l'offre des compagnies minières. On s'attend donc à ce que l'assemblée qui sera tenue dimanche établisse une proposition syndicale qui pourrait être débattue fermement dans les jours qui suivront.

L'assemblée de dimanche constituera un précédent dans la région de l'amiante, en ce sens que ce sera la première fois que tous les groupes de mineurs seront réunis dans une même salle. Le front commun, qui avait été constitué pour une première fois lors des négociations du contrat de travail en cours, n'avait nécessité que des réunions au niveau de chaque groupe;

mais il semble que les prochaines tractations des mineurs de la région de Thetford seront désormais beaucoup plus concertées.

Il y a trois ans, cependant, le front commun des mineurs de l'amiante réunissait aussi les syndiqués de la CJM, à Asbestos. Ces derniers ont adhéré par la suite à la CSD et il paraît évident, malgré le fait que tous les contrats de travail de ces 4,700 travailleurs de l'amiante expireront en même temps, que le groupe de la CSD, d'une part, et ceux de la CSN et des Métallos, d'autre part, travailleront désormais séparément.

Une nouvelle porte sur l'Europe: Milan, par CP Air. A compter du 4 mars.



Deux fois par semaine, nos superbes jets orange peuvent vous transporter sans escale de Montréal à Milan.

Pour jouir d'un service que vous n'oublierez pas de sitôt, vous n'avez qu'à appeler votre agent de voyages ou le bureau de CP Air.

Située au coeur de la région industrielle italienne, Milan est la voie d'accès idéale à toute l'Italie. Pratiquement au centre de l'Europe, Milan forme aussi un pied-à-terre commode pour qui veut visiter les vieux pays.

Orange, ça va loin.
CP Air

De Milan, CP Air vous offre des moyens faciles de vous rendre à Zurich, à Vienne, à Munich. Mais vous pouvez aussi vous rendre jusqu'à Rome avec nous, sans escale.

SIMPSONS-SEARS
PLACE LAURIER - 658-2121

PLACE FLEUR DE LYS
525-4771

GALERIES CANADIENNES
607-2911

CENTRE MEDICAL
750 OUEST, ST-VALLIER - 683-1981

robert Laforce

OPTICIEN D'ORDONNANCES
VERRES DE CONTACT



Visite du fisc

Pendant que le Dr Henry Morgentaler répond à un appel téléphonique, un représentant du ministère des Finances du Québec saisit des documents qui feront l'objet d'études minutieuses. La cour supérieure a condamné Morgentaler à payer \$354,799 pour arriéré d'impôt depuis 1969. Me Claude-Armand Sheppard.

qui représente le Dr Morgentaler, a nié que son client doive de l'argent au gouvernement provincial et il a qualifié le jugement de "persécution". Le 13 novembre dernier, Morgentaler avait été acquitté de l'accusation d'avoir pratiqué un avortement illégal.

Selon les propriétaires de gîtes du Québec

L'attribution des permis de vente d'alcool dans les restaurants: un fouillis complet

par Jean MARTEL

Il existe un désordre et un fouillis complet dans l'attribution des permis de vente de boissons alcooliques dans les établissements où la clientèle va se restaurer.

Voilà ce qu'affirme M. Marquis Jacques, président et fondateur de la Corporation des propriétaires de gîtes du Québec, dans un communiqué de presse.

Il ajoute que la loi régissant la vente des boissons alcooliques, modifiée en 1971 par l'Assemblée nationale du Québec, contient des dispositions désuètes et complètement inadéquates.

Pour prouver ce qu'il affirme, il cite l'un des problèmes qui assaillent tous les hôteliers de campagne ou de petites villes: la prolifération des permis de vente de boissons alcooliques distribués à des clubs qui se disent "sociaux" et "sans but lucratif".

"Si, en principe, la Corporation des propriétaires de gîtes du Québec n'est pas contre ces clubs, elle insiste toutefois pour que ceux-ci aient une réelle vocation sociale et soient véritablement d'utilité publique. Il est déplorable de voir des dizaines et des dizaines de clubs qui, à l'heure actuelle, obtiennent des permis de vente de boissons alcooliques sans posséder les qualités requises pour lesquelles ces mêmes permis sont émis."

M. Jacques se demande à quoi servent ces clubs. "Nous

savons tous qu'il est impossible de louer une chambre à coucher dans ces endroits et que, même dans une très forte proportion des cas, l'on ne peut se faire servir un repas complet. Donc, à toutes fins utiles, ces clubs ne sont que des bars-salons camouflés et, malheureusement, des personnes qui n'en sont pas membres y ont accès avec une facilité incroyable; pour y être admis, il suffit, dans certains cas, de payer la minime somme de \$0.50 ou de signer un simple registre".

La loi, de dire M. Jacques, est contournée beaucoup trop facilement et ce sont les véritables hôteliers qui en font les frais. "Car il ne faut pas oublier que ceux-ci doivent être en mesure d'offrir à leur clientèle non seulement des repas complets, mais aussi des chambres confortables."

DEBITS CLANDESTINS

A cette première difficulté des hôteliers s'ajoute un autre problème: la prolifération des petits débits "clandestins".

"Ces petits débits sont, à toutes fins utiles, des débits permanents, puisque l'hiver

ils se cachent sous l'étiquette des clubs de motoneige, l'été sous celle de "Plage et Camping", et le printemps et l'automne sous celle de "Chasse et Pêche".

M. Marquis Jacques soutient que ces établissements agissent dans l'illegalité la plus complète, puisque dans la majorité des cas ils ne détient aucun permis (quel qu'il soit) et ne paient absolument aucune taxe; on les trouve, dit-il, dans les endroits les plus isolés.

RECOMMANDATIONS

En ce qui concerne les clubs dits "sociaux", la Corporation des propriétaires de gîtes du Québec recommande que ces clubs, qui sont actuellement régis par la loi, soient soumis aux mêmes conditions que les véritables établissements hôteliers.

Deuxièmement, en ce qui concerne les "débits clandestins", la Corporation demande à la Sûreté du Québec de multiplier les enquêtes, afin que ces établissements soient fermés s'ils refusent de se conformer à la loi.

MADAME, MADEMOISELLE
POILS SUPERFLUS ENLEVÉS
DEFINITIVEMENT PAR ELECTROLYSE

Madame Gaétane Morin E.D.
1345, 25^e RUE - QUÉBEC - TEL: 522-5328



L'Association des écoles de conduite réclame de nouveau l'exclusivité

par Roch DESGAGNE

Les dirigeants de l'Association des écoles de conduite de la province de Québec dénoncent énergiquement ce qu'ils appellent les "cours illégaux" dispensés sous le couvert des commissions scolaires, particulièrement les cours de conduite préventive que l'on présente faussement comme de véritables cours de conduite automobile.

Le président de cet organisme, M. Georges H. Boutin, de Québec, trouve étrange que le ministère des Transports affirme, dans ses textes de loi, que l'enseignement de la conduite est le droit exclusif des écoles reconnues, et que le nombre des écoles de conduite se multiplie, surtout dans les CS.

Il y a moins de six mois, le nombre des écoles de conduite avait été établi à 86 dans toute la province. Actuellement, on en compte 102, la plupart des nouvelles ayant été créées par des commissions scolaires ou des particuliers sous le couvert de CS.

"Qu'ils se branchent!"

L'Association des écoles de conduite veut que "les fonctionnaires se branchent une fois pour toutes", et qu'une politique précise soit appliquée, déterminant si l'enseignement de la conduite relève du ministère des Transports ou doit éventuellement être intégré au système de l'éducation.

Dans les conditions présentes, estime M. Boutin, le gouvernement, par le biais des commissions scolaires, avec des ressources financières illimitées et favorisé par les législations, concurrence directement l'entreprise privée.

Les dirigeants des écoles professionnelles de conduite seraient même d'accord si le

ministère de l'Éducation prenait tout le réseau d'enseignement de la conduite sous sa tutelle, mais à la condition que ce soit fait équitablement pour les écoles existantes et que l'on emploie des instructeurs et moniteurs compétents.

"On part des cours dans les commissions scolaires, parce que ça fait bien de partir des cours, mais qui donne ces cours de conduite et comment sont-ils dispensés. C'est l'aspect qui m'effraie le plus", commente M. Boutin.

Le Bureau des véhicules automobiles du Québec vient tout juste de reconnaître l'Association des écoles de conduite comme l'organisme capable de dispenser des cours de formation de moniteurs en conduite automobile, souligne le président de l'AECPC.

Mise en garde

L'Association des écoles de conduite de la province de Québec veut mettre la population en garde contre la fausse représentation dont elle peut être victime, en ce qui concerne les cours de conduite préventive, que l'on présente comme de véritables cours de conduite.

Avec les méthodes actuelles, des milliers de personnes ne possédant même pas un permis de conduire peuvent prendre des cours théoriques et pratiques de conduite préventive.

Dans les commissions scolaires, il se donne des cours de chauffeurs de véhicule lourd et d'autobus scolaire, des cours non autorisés dispensés par des instructeurs non qualifiés, note M. Boutin, en réclamant l'application intégrale de l'arrêté en conseil 1363, du ministère des Transports, régissant l'enseignement de la conduite, pour la plus grande sécurité du public.

La Fondation des maladies du coeur ne vend pas d'huile de bain au Québec

La Fondation des maladies du coeur ne vend pas d'huile de bain.

Aussi bizarre que cela puisse paraître, cette information correspond à une mise en garde que l'organisme humanitaire en question désire faire à la population afin de contrer les agissements de certains fraudeurs.

Depuis quelques semaines déjà, des individus, prétendant représenter la Fondation du Québec des maladies du coeur, font du porte à porte à travers la province, notamment dans les grands centres et vendent des bouteilles d'huile de bain au prix de \$4.50.

Ils prétendent que les profits de la vente seront versés à la fondation.

Celle-ci, qui a déjà communiqué avec les corps policiers afin qu'ils enquêtent sur cette affaire, désire tout de même alerter la population de ces manoeuvres frauduleuses et demande aux gens d'avertir la police dans le cas où ils en seraient témoins.

La Fondation a tenu aussi à souligner que, bien qu'elle effectue une campagne de souscription au cours du mois de février, la sollicitation ne se fait que par lettres, et jamais de porte à porte.

La SAQ élimine le double étiquetage

"La Société des alcools du Québec a décidé d'éliminer à l'avenir le double étiquetage de ses produits à l'occasion de variations de prix.

Cette décision, selon le président de la S.A.Q., M. Jacques Desmeules, a pour but d'éviter toute confusion de la part du client.

M. Desmeules ajoute qu'à sa connaissance, la S.A.Q. est une des premières entreprises au Canada à adopter une telle mesure. Il précise cependant qu'il est possible que cette directive ne puisse être mise en vigueur immédiatement dans les 270 succursales de la Société, mais elle demeure applicable dans les plus brefs délais.



LE RETOUR D'UNE TRADITION

LES **28** JOURS ROCHETTE

NOTRE GRAND SOLDE DE TAPIS

LA MARCHANDISE ÉTANT LA MÊME QU'EN TEMPS NORMAL, IL VOUS EST DONC POSSIBLE D'OBTENIR UNE BELLE QUALITÉ DE TAPIS.

de 10 à 50% de rabais
FACILITÉS DE PAIEMENT.



INSTITUT QUÉBÉCOIS DES REVÊTEMENTS DE SOL INC.

LA MAISON DU TAPIS À QUÉBEC

ÉMILIE ROCHETTE

555 DE LA COUROMNE, COIN ST-VALLIER, 529-4164

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 P.M.

ACTION-MODE



En primeur chez Renfrew! La vague-déni avec les tricots Caprina, jeunes d'allure et signés Isabel! Jaquette-chemisier avec sous-patte, \$47. Pantalon classique avec sous-patte, \$28. Pantalon tuyau (à gauche), \$26. En polyester-coton-et-acrylique. Avoine ou bleu denim. 8-16. De notre propre collection, chemisier imprimé en polyester-et-coton. Bleu-et-blanc, brun-et-blanc. 10-16. \$15. Achat sur place! Les Vêtements Sport Miss Renfrew, au troisième.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy
2 hrs station, gratuit, Parc-Autos
Place de l'Hôtel de Ville

Renfrew ouvert vendredi jusqu'à 9 P.M.

jeu de couleurs



Misez sur une parfaite combinaison de couleurs! Dans les tons de turquoise-et-framboise ou vert-et-bleu royal. Un excellent achat pour l'hiver et le printemps. Cette robe deux pièces en tricot est une exclusivité Renfrew. En laine-et-acrylique. Grandeurs 8 à 14. \$120.

Le Salon de la Robe, au deuxième.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy.
2 hrs station, gratuit, Parc-Autos,
Place de l'Hôtel de Ville.

La Commission des loyers aura des normes précises pour évaluer les plaintes

par Vianney DUCHESNE

D'ici à quelques jours, ou quelques semaines tout au plus, la Commission des loyers aura des normes très précises pour juger de la valeur des plaintes concernant les augmentations de loyer, plaintes dont le nombre sera, cette année, le double de celui de l'an dernier.

En effet, au cours d'une entrevue accordée au "Soleil" le directeur du bureau de Québec de la Commission des loyers (anciennement la Régie des loyers), M. Bernard Lacroix, a fait savoir que des spécialistes sont à mettre ces normes au point. Il s'agira de données techniques très précises qui permettront d'évaluer le coût mensuel d'un logement; ces normes tiendront compte de l'indice du coût de la vie, des augmentations dans tous les secteurs touchant à l'habitation et les services fournis aux locataires.

Selon M. Lacroix, cet outil de travail devrait être bientôt une réalité puisqu'il est assuré que toutes les plaintes relativement aux renouvellements de baux pour l'année 1974-75 seront jugées à partir de ces données. On tiendra compte aussi du fait, s'il y a lieu, que le locataire a investi temps et argent dans l'entretien de son logement.

Cette nouvelle façon de procéder fera échec à la tendance, pour certains administrateurs de la commission, de rendre un jugement "à la Salomon". En effet, M. Lacroix n'a pas nié qu'il pouvait arriver que certains "coupent en deux" la demande du propriétaire, espérant ainsi donner satisfaction aux deux parties.

D'ailleurs, plusieurs propriétaires ont déjà avoué publiquement qu'ils étaient bien

conscients d'une telle tendance et que pour la déjouer ils n'avaient qu'à exiger le double de ce qu'ils voulaient. Alors, c'était la Régie des loyers qui leur rendait service puisque face au locataire le propriétaire avait "perdu".

D'autre part, M. Lacroix a mentionné au "Soleil" qu'il prévoit que le nombre de plaintes, cette année, sera le double de celui de l'an dernier. C'est donc dire que la commission prévoit recevoir quelque 3,000 requêtes.

A Montréal, on pense aussi que le nombre doublera pour atteindre 8,000.

Mais, ce qu'il y a de plus curieux, à Québec, c'est que les plaignants sont de nouveaux "clients" à 90 p.c. M. Lacroix émet l'hypothèse suivante à ce sujet: dans les logements du centre-ville, en général, les locataires doivent s'acquitter eux-mêmes du chauffage et de l'électricité; les propriétaires ont donc moins raison de revendiquer une hausse élevée.

Il y a aussi le fait que la nouvelle loi est maintenant universelle. Elle a donc ouvert la voie à plusieurs locataires qui ne pouvaient, autrefois, se plaindre auprès de l'organisme du gouvernement provincial.

Contrairement à Montréal, à Québec peu de locataires se sont regroupés pour présenter une plainte commune. Tout de même, ce phénomène semble vouloir se matérialiser dans le cas du Village de l'Anse et dans quelques autres cas.

Y aura-t-il un taux maximum d'augmentation? Nous avons posé la question à M. Lacroix. Il a affirmé que d'après des études économiques très sérieuses, des spécialistes ont déclaré qu'une augmentation

maximum de 8 p.c., cette année, devrait couvrir toutes les hausses; et cela pour un immeuble où on fournit tous les services habituels de conciergerie de luxe.

PROCEDURE

Quant un locataire reçoit un avis d'augmentation de loyer, il a un mois pour porter plainte auprès de la Commission des loyers s'il trouve cette augmentation trop élevée. Après avoir rempli les formulaires, il sera convoqué par la commission lorsque le moment d'entendre la cause sera venu. Un peu plus tard, il reçoit par la poste une copie du jugement.

A ce moment, si le locataire ou le propriétaire n'est pas satisfait, il peut en appeler de cette décision devant les commissaires de la régie, dans les 30 jours. Dans un tel cas, ce sont deux commissaires qui étudient le dossier et s'ils ne peuvent se mettre d'accord, le litige est tranché par le président de la Commission des loyers.

Dès qu'un locataire porte sa cause devant la commission, le bail est renouvelé automatiquement. En effet, pour qu'on ne désire pas demeurer dans le logement? Pendant ce temps, le locataire continue de verser le même prix que durant le bail qui vient de se terminer.

Notons finalement que la décision de la commission est rétroactive, c'est-à-dire que si le jugement est rendu après le 1er mai, l'augmentation accordée est en vigueur depuis le premier mai. Mais, si le montant du loyer est jugé considérable, la commission peut l'étaler sur une période de plusieurs mois pour alléger le fardeau du locataire.



Protestation

Comme d'autres petits chefs d'entreprise, M. Ben Sevaek de Montréal, à gauche, remettra sur un immense chèque sa contribution à la caisse de l'assurance-chômage afin de protester contre ce que

ces hommes d'affaires considèrent comme des méthodes encourageant la paresse. Cette campagne a une envergure nationale et cherche à sensibiliser les autorités à l'opinion de ces patrons.

La Ligue des droits de l'homme réclame un ombudsman correctionnel

L'Office des droits des détenus, une des composantes de la Ligue des droits de l'homme, réclame l'établissement d'un véritable service d'ombudsman correctionnel, ou la création d'un organisme semblable pouvant assurer les mêmes fins.

Cette recommandation, contenue dans un message aux détenus des pénitenciers du Québec, fait suite à un an d'efforts soutenus mais vains de la part de la Ligue auprès du Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, pour obtenir justice pour les détenus.

Le message prévient de plus les détenus que l'Office des droits des détenus ne peut plus rien faire pour eux.

L'OBJECTIF

La Ligue des droits de l'homme veut obtenir que l'administration d'une vraie justice pénètre les milieux de détention et qu'il soit possible d'y enquêter de façon impartiale sur toute condition de détention et sur tout aspect de la vie du détenu déterminé par le régime institutionnel.

Selon le message, il est actuellement impossible de vérifier objectivement et de façon impartiale les conditions faites à tel ou tel détenu, en particulier lorsqu'il y a un conflit disciplinaire. La même situation se présente dans les cas extrêmes tels que les suicides, les assauts contre les gardiens ou d'autres détenus, l'utilisation des gaz, l'envoi dans le "trou", le transfert à un autre établissement, les mauvais traitements, l'insuffisance de soins médicaux, etc...

La Ligue veut empêcher que

les détenus ne soient constamment jugés et punis par ceux-là même qui sont responsables de la discipline dans les institutions, et leur permettre d'acheminer leurs plaintes à d'autres que ceux qui en sont l'objet.

En tout temps, donc, les détenus, les gardiens et tout le personnel doivent pouvoir compter sur un organisme neutre et impartial qui puisse déléguer ses enquêtes dans les institutions sans avis préalable à la direction.

LES VOIES ACTUELLES

Le Solliciteur général lui-même a reconnu, dans une lettre adressée à la Ligue le 29 août dernier, l'arbitraire du système actuel et le caractère discrétionnaire du pouvoir correctionnel.

De plus, il refuse de reconnaître la Ligue des droits de l'homme comme un interlocuteur valable en tant que porteur de la parole des détenus. M. All-

mand propose plutôt de s'en tenir aux procédures existantes, c'est-à-dire que les détenus peuvent écrire sous pli cacheté aux députés, aux sénateurs, aux commissaires des pénitenciers, aux commissaires aux langues officielles et à l'enquêteur correctionnel. Les détenus peuvent également se prévaloir de la procédure interne de grief. Ils doivent alors comparaître, successivement, devant le surveillant, l'agent d'unité résidentielle, le directeur de l'institution, le directeur régional et le commissaire des pénitenciers, jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction.

La Ligue qualifie ce cheminement "d'usure bureaucratique". Quant à la nouvelle fonction d'enquêteur correctionnel, la Ligue considère son statut comme inacceptable, car l'enquêteur est employé par le ministère dont il doit surveiller l'impartialité, n'est nommé que pour un an et dépend du Solliciteur général

et non de la Chambre des communes.

UN APPEL

Le message de la Ligue des droits de l'homme aux détenus se veut aussi un appel à toute la population pour qu'elle réclame du gouvernement des méthodes plus positives de protection contre la criminalité. La Ligue déplore en effet que ses efforts de négociation et de collaboration aient été rejetés par la plupart des autorités du système pénitentiaire.

DU NOUVEAU Buffet L.P. Demers

(Coin Belvédère & St-Cyrille)
salle de réceptions de tous genres
mariage, réunion de famille, parties de bureau
salle d'expositions.
683-2161

L'individualisme sert de refuge face aux assauts de la société

par Raymond BRANCON

Dans un monde en perpétuelle gestation, qui cherche de nouvelles assises morales et certaines certitudes difficiles à dégager, l'homme, traqué, violé quotidiennement par l'assaut répété, lancinant, des moyens de communication (presse, radio, télévision) se réfugie de plus en plus dans la vie individuelle, source possible d'un bonheur domestique par trop oublié.

Cette quête incessante d'une pensée nouvelle, dans ce mouvement de jeunesse qu'est l'Underground, fort répandu surtout aux États-Unis, était l'objet même de la conférence de M. Michel de Certeau, docteur en théologie et philosophe de renom, qui enseigne aux universités de Paris VII et Paris VIII. Conférence donnée, hier soir, au Cegep François-Xavier Garneau, de Québec, où il était l'invité du Département de philosophie.

"Nous sommes dans un univers encoquillé, un univers urbain, c'est-à-dire avant tout mural", a-t-il dit. Prenant pour exemple l'automobiliste, M. de Certeau le perçoit comme un homme-huitre, qui se retire dans sa coquille (carapace dure, intérieur fragile). Triomphe d'une société d'huitres, chapeauté par des institutions officielles qui l'incitent de moins en moins à penser. D'ailleurs, celles-ci y suppléent, sous mille formes insidieuses.

Dans notre société contemporaine qui tend à devenir cellulaire, l'individualisme trouve son compte dans la jouissance possessive d'une voiture, de la petite maison, du jardin où joue le chat.

Dans la misère actuelle des idéologies, voire des institutions administratives en déliquescence dans plusieurs pays, beaucoup de jeunes, aujourd'hui, ne croient plus aux militants veufs de causes. La crédibilité est en perte de vitesse.

C'est pourquoi les jeunes des pays occidentaux se détournent, de nos jours, de cette société conquise, basée sur le matérialisme intégral, moins triomphant cependant par certaines remises en question de brûlante actualité. Ce qui explique la faveur que connaît le mouvement de l'Underground, qui rejette dans son ensemble cette société organisée comme un ensemble de masse, anonyme et dévaluée.

Les jeunes, dans l'optique de l'universitaire parisien, sont à la recherche de formes de vie universelles renouvelées, ou mieux un autre espace dimensionnel où l'on serait capable de bâtir quelque chose de valable sur le plan de l'esprit soufflant de partout,

avec plus ou moins de bonheur.

L'Underground, selon M. de Certeau, se réfère donc essentiellement à une problématique spatiale. Ça consiste d'abord à fonder un lieu, où la parole pourra engendrer une autre parole. Car l'Underground vise en somme à prouver "quelque chose" de l'existence, dans une expérience de joie ponctuelle. Il se donne pour projet d'inventorier des espaces encore inconnus de l'âme humaine et de l'imagination, "ce paradis terrestre encore en friche".

Cependant, le discours philosophique, quel qu'il soit, ne tend-il pas à devenir, en fin de compte, un théâtre, comme l'allégorie et la métaphore?

Quant au langage public, M. de Certeau admet qu'il est de plus en plus perçu comme l'effet d'une propagande ou d'un message publicitaire, par tous les moyens de diffusion

que l'on connaît. Avec le résultat que les institutions publiques où les discours ne sont plus le lieu d'un véritable combat.

La masse formidable d'informations qui se déverse aujourd'hui sur le monde, colportant par là les malheurs des peuples, a démythifié bien des entreprises humaines, par exemple l'aide aux pays du Tiers-Monde.

Ce que le philosophe français qualifie de "voyeurisme généralisé" a créé une situation insupportable, particulièrement chez les jeunes, traumatisés par l'incertitude du lendemain. Alors leur apparaît, sous un jour blafard, l'aspect négatif des institutions, qui se muent en lois anonymes et en discours fictifs tombant dans l'indifférence.

La civilisation de l'homme-huitre, dont nous parlions plus haut, serait donc une réalité.

T'ES TOUTE À LA MODE EN Daisyfresh*

Corsette haute couture. Mince, élégante. Faite de power net d'Antron III non adhérent. Bonnets de dentelle, sans couture, légèrement coussinés de fiberfill. Contrôle doux et confortable. Dos dénudé. Bretelles transformables pour porter au cou "halter", ou aux épaules. Blanc ou beige.

Modèle 7912; A-B-C, 34-38, \$15. ✓

LA CIE L'ÉTÉ DOMINION CORSET Québec - Montréal - Toronto - Vancouver

le ralliement!

Plus on y pense, plus ça a de l'allure, comme tout ce qui est supérieur et populaire.

FOCKINK... embarquez.

le gros gin des gros gars

10 oz.	169	\$2.35
25 oz.	169-A	\$5.60
40 oz.	169-B	\$8.85

(dites Fockink et dites le fort pour que ça résonne)

Distribué par J. M. Douglas et Compagnie Ltée de Montréal. Une filiale de Les Distilleries Corby Ltée, Montréal.

La souveraineté culturelle se heurte à certaines règles de l'immigration

par Paule FRANCE-DUFAUX

Réalité québécoise, souveraineté culturelle québécoise, affirmations qui n'ont aucun sens si le gouvernement du Québec, et le ministère de l'Immigration en particulier, ne revise pas au plus tôt ses lois et règlements concernant l'immigration.

Nous savons en effet que "le gouvernement du Québec est actuellement le plus grand pourvoyeur en emplois pour les immigrants. Souvent au préjudice des Québécois."

De plus l'économie des coûts de formation du fait qu'on accueille au Québec des immigrants adultes déjà formés, c'est de la fousaie.

De fait, une question se pose: Les Québécois seront-ils d'aucuns, comme les auteurs des trois réflexions ci-dessus, disent qu'ils le sont déjà) "victi-

mes, dans l'emploi, et dans leur aspiration à la réalité québécoise, du processus d'immigration tel qu'appliqué présentement? Indubitablement, il existe actuellement un malaise qui ne peut se comprendre que si l'on met cartes sur table.

Malaise soulevé ouvertement, il y a quelques semaines, par une lettre ouverte parue dans la page éditoriale du SOLEIL - 27 décembre 1973 - et qui a servi de prétexte à la mise au point que nous ont fait sur le sujet trois fonctionnaires québécois à des postes de responsabilité au ministère québécois de l'Immigration.

La lettre en question émanait de l'exécutif du Front commun des étudiants des Conservatoires de musique du Québec et était adressée au ministre des Affaires culturelles,

M. Denis Hardy, sous le titre: "Trop de musiciens étrangers!"; sous-entendre, trop de musiciens étrangers dans l'orchestre symphonique de Montréal (OSM).

En ce qui concerne les étrangers à l'OSM, la liaison directe avec l'immigration existe du fait que c'est un règlement de la loi fédérale qui octroie et renouvelle les visas, de séjour et de travail, pour les artistes étrangers au Canada. Mais le problème soulevé dans cette lettre est surtout celui des postes accordés aux étrangers au détriment des jeunes Québécois qui, diplômés au Québec, ne trouvent pas d'emplois et doivent s'expatrier, or, comme le souligne ladite lettre, "il est beaucoup plus facile à un étranger de travailler au Canada qu'à un Canadien de travailler à l'étranger." On le

comprendra, ce du fait des lois qui protègent les autochtones.

Écartés, apparemment pour des raisons de "prestige", d'un organisme (OSM) pour lequel ils se sont préparés dans des institutions d'Etat, il n'y avait qu'un pas de plus à faire, et ils l'ont fait, pour soulever la question de la "vie culturelle québécoise" et mettre en évidence les problèmes inhérents à l'accès à la "souveraineté culturelle". Bref, la réalité québécoise.

Contrairement à ce que le ton des déclarations pourrait laisser entendre, tant dans la lettre concernant l'OSM que dans les déclarations des fonctionnaires - pour raisons de sécurité dans l'emploi, ils préfèrent garder l'anonymat - ce ne sont pas les étrangers, immigrants ou néo-canadiens qu'ils mettent en cause, du moins pas encore, mais les gouvernements et les ministères fédéral et provincial.

Expérience dans leur pays d'origine, mais ils n'ont aucune expérience nord-américaine, ni québécoise."

Dans les circonstances actuelles, les immigrants appliquent à la lettre leur droit "puisque les lois de l'immigration les placent sur un pied d'égalité avec tous les Canadiens dès qu'ils entrent au pays avec un visa d'immigrant reçu.

"Loin de favoriser l'intégration des immigrants, ce processus fait que le gouvernement engendre des ghettos dans sa propre maison, pas mal de Québécois s'interrogent sur ce que l'avenir leur réserve face à ce que certains considèrent comme une menace pour le futur, d'autres un malaise qu'il revient en priorité au gouvernement de prendre en main et de régler."

Régler également la question des "immigrants adultes déjà formés" qu'on accueille au Québec et qui sont loin d'être une "économie des coûts de formation" pour les contribuables québécois.

"Les étrangers ne sont pas en cause. Ils subissent les lois actuelles. Mais il n'en demeure pas moins que dans de nombreuses professions, dentiste, pharmacien, juriste, médecin et autres il leur faut, soit reprendre leurs études, soit passer des examens nécessitant pour nombre d'entre eux une révision approfondie de leurs connaissances. Dans la majorité des cas au frais du contribuable québécois."

Un professionnel immigrant qui doit reprendre ses études afin de se conformer dans différentes disciplines aux normes nord-américaines ou québécoises "peut coûter à la province de \$10,000 à \$50,000 et parfois plus, suivant les délais qui lui sont accordés pour reprendre ses examens." Soulignons que dans certaines branches, les immigrants stagiaires, internes ou résidents fournissent tout en étudiant un travail sous surveillance.

Vue des coulisses, l'immigration, si indispensable qu'elle soit pour l'avenir du Québec, comme nous le laissent entendre les proclamations officielles, est un domaine complexe.

Le PQ entend mettre l'accent sur sa présence dans la région

par Jean-Claude PICARD

Convaincus de la nécessité d'accroître concrètement leur présence régionale, les dirigeants du Parti québécois de la région de Québec ont convenu d'innover, en confiant à une quinzaine de têtes d'affiche locales du parti, le soin de préparer et de publier un certain nombre de dossiers à incidence régionale.

Hier, lors de l'inauguration de leur nouveau local, à Québec, les dirigeants de la régionale péquisté, qui regroupent 16 comités de la région de Québec, ont annoncé les noms et les fonctions de ces personnes qui auront comme tâche d'actualiser régionalement les dossiers nationaux et les problèmes locaux.

Il est bien entendu, cependant, qu'il ne s'agit pas de créer des députés parallèles et que tout ce travail de recherche au plan régional devra se faire en collaboration avec l'aile parlementaire du PQ, dans la mesure où ces dossiers devront rebondir à l'Assemblée nationale.

Tel que le soulignait, hier, M. Claude Morin, au cours de la conférence de presse donnée à Québec, cet effort vise à assooir davantage le parti au niveau régional, à multiplier les interventions et à susciter une prise de conscience encore plus grande des capacités régionales.

En ce sens, cet effort, le premier que fait véritablement le parti à l'échelle du Québec, s'inscrit dans les nouvelles volontés de démystifier le pouvoir national et d'accroître sensiblement celui des leaders régionaux.

On suggérait que ce pont s'appelle pont "Honoré-Bergeron", en l'honneur d'un de ces braves qui se firent tuer en 1917 à Québec, lors des troubles engendrés par l'ordre de conscription des citoyens.

Hier, sous le regard agacé de M. Claude Morin, Gérard Naud a expliqué que les dirigeants péquistés avaient eu vent de la possibilité que le gouvernement change le nom du pont, compte tenu des récentes révelations au sujet de M. Pierre Laporte et qu'en conséquence, le PQ ferait campagne en faveur du nom d'Honoré Bergeron.

PIÉGER LES MINISTRES A LEURS PROPRES MOTS

"Vous avez des ministères dans lesquels l'attaché de presse, le secrétaire particulier et le directeur de l'information sont des étrangers - immigrants ou néo-canadiens. Demain ce seront les sous-ministres. Il y en a d'ailleurs. Alors que les ministres de l'Immigration eux-mêmes déclarent, à tour de rôle, qu'il faut plus d'une génération aux immigrants pour s'assimiler à la vie canadienne ou québécoise, on peut se demander comment ceux-là mêmes qui reconnaissent officiellement les difficultés d'adaptation, d'intégration et d'assimilation des étrangers, peuvent confier des postes de responsabilité publique à des personnes qui n'ont manifestement qu'une connaissance très superficielle de notre réalité et civilisation québécoise?"

Prendre les ministres au piège de leurs propres mots, de leurs propres contradictions va de soi pour quelqu'un qui souligne que "Nous formons de plus en plus d'universitaires, et nombre de nos jeunes Québécois ne trouvent pas d'emplois parce que dans la majorité des cas, ils sont octroyés à des étrangers sous le prétexte fallacieux que ceux-ci ont l'EXPERIENCE."

Parmi ces personnes, on retrouve un certain nombre de candidats à la dernière élection, tels Claude Morin, Laval Grondines, Adrien Ouellette, ainsi que ceux des éternels "permanents" du PQ dans la région de Québec, tels Gérard Naud, Pierre Racicot, Louise Beaudoin.

PONT PIERRE-LAPORTE

Cette conférence de presse d'hier a par ailleurs permis

Les expropriés menacent de paralyser le chantier de Mirabel

Les expropriés de Sainte-Scholastique sont allés reconnaître, hier, les lieux du chantier de l'aéroport de Mirabel qu'ils menacent de paralyser advenant un refus du comité de négociation de dévoiler ses recommandations d'ici au 25 février.

Une caravane, composée de 150 motoneiges, et un défilé

d'automobiles, s'étirant sur un mille, ont empruntés des parcours différents et effectué ce que les expropriés ont appelé "le tour du propriétaire".

Ces expropriés ont soutenu que l'aéroport ne serait pas construit sur des terrains payés ou mal payés. Leur conviction a été renforcée lorsque les responsables du Centre d'information et d'ani-

mation de Sainte-Scholastique leur ont fait visiter, à Belle-Rivière, une ferme non cultivée qui a été expropriée en mars 1969 au coût de \$142,000, soit sept fois le montant versé lors de son achat survenu quelques mois auparavant. Les expropriés ont donc pu comparer avec leur situation avant de se rendre au chantier de l'aéroport de Mirabel où ils ont rencontré les travailleurs de la FTQ et de la CSN qui leur avaient déjà accordé leur appui.

Ils ont étudié le terrain qu'ils pourraient envahir si le comité de négociation, qui a charge de l'affaire des expropriations, depuis six mois, veut retarder au-delà du 25 février l'échéance pour révéler ses recommandations.

"Tous les moyens seront bons après le 25 février", ont lancé les participants à la manifestation qui est demeurée sans incident par la suite.

Les médecins entendent négocier discrètement

par Richard COTE

"Nous n'avons pas l'intention de porter sur la place publique le débat touchant le chantage dont auraient été victimes des médecins de la part de certains comités de la Régie de l'Assurance-maladie."

Expliquant que cette question allait bientôt faire l'objet de négociations avec la Régie, le docteur Gérard Hamel, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec a précisé hier, lors d'une entrevue téléphonique, que, de manière à faciliter le dialogue, il était préférable de ne pas envenimer le sujet.

On se rappellera que, mercredi, le docteur Hamel, qui participait à un colloque sur le syndicalisme en milieu médical, colloque organisé par le département de relations industrielles de l'Université de Montréal, avait déclaré que des médecins avaient été moralement forcés de signer des aveux à la suite d'enquêtes menées par des comités de la Régie.

Le président de la FMOQ avait aussi alors déclaré que la Fédération possédait des enregistrements là-dessus qui permettraient d'établir hors de tout doute l'existence de ces pratiques.

C'est par les amendes imposées subséquemment aux dites enquêtes qu'on ferait chanter les médecins, selon le docteur Hamel.

Le président de la Fédération a souligné qu'il n'était pas conscient que des journalistes assistaient à ce colloque et s'est bien défendu d'avoir effleuré la question dans le seul but d'en faire la publicité.

Enfin, il a noté que cette nouvelle avait été sortie de son contexte et avait ainsi pris le

l'importance. Il a expliqué que, dans le cadre d'un exposé sur le syndicalisme dans le milieu médical, il avait tenté de décrire les moyens de pressions, dont le chantage, que pouvaient utiliser les gouvernements. C'est en énonçant les cas connus par la Fédération qu'il aurait mentionné le chantage exercé par certains comités de la RAMQ.

Le nouveau commandant d'une section de nageurs de combat finit par se mériter la confiance de ses hommes. C'est "La main d'un homme fort". E.U. Drame policier réalisé en 1962 par J. Frank avec Howard Vernon, Hugo Blanco et Anna Astor. — La police recherche un maniaque qui elle croit être le descendant d'un assassin célèbre.

nouveau concept

ARCHIDROME

la compagnie d'acier archidrome du canada limitée

580 EST. GRANDE-ALLEE
SUITE 415, QUEBEC, P.Q.
TEL: (418) 524-4615

Problèmes d'espace et de coût? Archidrome vous apporte la bonne solution. Ce bâtiment améliore tout acier se prête à toutes les utilisations. Il n'exige ni charpente ni fondation. L'assemblage à écrous et boulons est effectué facilement, en quelques heures, à l'aide d'une simple clé. Il en résulte un bâtiment plus facile d'entretien, offrant un coefficient de sécurité plus élevé et permettant d'utiliser tout l'espace, sans perdre un pouce. Archidrome, une façon moderne et économique de construire!

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CTE _____ TEL _____

SO-2/74

ROYAUME DE LA PIZZA INC.

"La pizza à son meilleur"

Deux restaurants pour vous servir.

QUEBEC:
310, Durocher, 529-0057

STE-FOY:
3333, chemin Ste-Foy, 658-2020

OCASION UNIQUE D'ACHETER VIANDES FRAICHES ET ALIMENTS CONGELÉS AU PRIX DU GROS

COMMENT S'Y RENDRE

PROVISIONS QUEBEC INC.
VOIE FERREE
Boul. HAMEL

EXEMPLE:

HAUT DE PATTE DE LARD
congelée 5 lb 49¢ la lb
SAUCISSON COMPLET 8 à 10 lb (frais) 69¢ la lb
SAUCISSES DE PORC
fraîches (Congelées) 5 par d'une lb 69¢ la lb
BACON TRANCHÉ 1 LB
(frais) 5 par d'une lb 79¢ la lb
BOEUF HACHE
3 lb (congelé) 69¢ la lb
En vigueur jusqu'au 22 février inclusivement.

DES ECONOMIES DE 15 A 20%
sur les prix réguliers des magasins à chaîne, sur viandes catégorie Canada Approuvé de boeuf bouvillon ou économique, volaille, veau, porc, jambon et produits congelés de marques reconnues.

NOUS NE VENDONS PAS DE CONGELATEURS NI DE PLANS D'APPROVISIONNEMENT A CONTRAT.
Vous n'achetez que les produits de votre choix, dans les emballages standard.

Nous offrons également un service de désossage, d'emballage et de congélation rapide des viandes fraîches.

PROVISIONS QUEBEC INC.
ALIMENTATION EN GROS
460, RUE GODIN
Ville Vanier, Québec.
Tel.: 688-0701.

Ouvert tous les jours jusqu'à 5h.30 et le samedi jusqu'à 1h. Rendez-vous sur appel téléphonique.

NOUS ACCEPTONS CHARGE ET MASTER CHARGE

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFCM-TV (3) Burlington WCAX-TV (10) Montréal CFTM-TV
(5) Québec CKMI-TV (7) Sherbrooke CHLT-TV (11) Québec CFMT-TV
(1) Québec CBVT (8) Mt. Washington WMTW-TV (12) Montréal CFCF-TV
De 6 P.M. jour de publication et horaires complets du lendemain
(4) Émission couleur

VENREDI 15 FEVRIER 1974

6.00	P.M.	single girl c	(5) (12) News c
(3) News c	(8) Les tannants c	(5) All in the family c	(7) (11) Appelez-moi Lise c
(11) Actualités 24 c	(5) The City at Six c	(12) Friday Movie: "Live again, die again" c	(10) La couleur du temps c
(7) (10) Pierre, Jean Jasent c	(7) (11) (13) Hors Série c		(13) Appelez-moi Lise c
(8) The Lucy Show c	(8) The Odd Couple c		11.45
(11) Le Joint c			(4) Ciné-4: "Pisaisirs dangereux" c
(12) Pulse c			11.15
(12) Le monde des artistes			(10) Sans Pantoufles: Programmes double: "Les hommes grenouilles" c et "La main d'un homme mort"
6.30	(3) The New Price is Right c		11.20
(8) Hogan's Heroes c	(11) Actualités 24 c		(12) Pulse c
(11) Actualités 24 c	(12) Kick la Canne		11.22
(12) Kick la Canne			(5) Viewpoint c
7.00	(3) Dirty Sally c		11.30
(4) Panorama c	(4) Mannix c		(5) After Eleven: "The cobra" c
(7) Télécinéma: "Dans la souricière" c	(10) Découvertes 73 c		
(8) The Brady Bunch c	(12) Sing a Good Song c		
(10) Le 10 vous informe c			
(12) The Starlost c			
(13) Le 13 vous informe c			
(12) Le Tiers-Monde, le Québec et moi			
7.30	(3) Good Times c		
(4) En première: "Deux copines, un séducteur" c			
(5) The Irish Rovers c			
(8) The six million dollar man c			
(10) En première: "Flammes dans le ciel" c			
(11) Marcus Welby, M.D. c			
(12) The Blue Rodeo Quartet c			
(12) The Community c			
7.00	(3) Help! It's the hair bear c		
(5) Movie: "Zontar: the thing from Venus" c			
(8) The Bugs Bunny Show c			
(12) Hercules			
7.26	(3) In the news c		
(3) In the news c			
7.30	(3) Sabrina, the teenage witch c		
(8) Yogi's Gang c			
7.56	(3) In the news c		
(3) In the news c			
8.00	(3) The New Scooby-doo Movies c		
(8) Super Friends c			
(12) Yogi's Gang c			
8.05	(4) Les danseurs Valentino à la Brasserie Jean-Talon c		
8.15	(4) Dessins animés c		
8.30	(4) Le roi de la jungle c		
(12) Josie and the Pussycats in Outer Space c			
8.55	(10) Bienvenue CFTM c		
8.56	(3) In the news c		
9.00	(3) My favorite Martians c		
(4) L'enfant du cirque			
(7) (11) (13) Mini-fee c			
(8) Lassie's Rescue Rangers c			
(10) Ciné-Jeunes: "Le jour où la terre s'arrêtera" c			
(12) The New Pink Panther c			
9.26	(3) In the news c		
9.30	(3) Jeannie c		
(4) Ciné-aventures: "K 17 attaque à l'aube" c			
(7) Le roi Léo c			
(8) Goober and the Ghost Chasers c			
(11) (13) Yogi et Popotame c			
(12) The Flintstones c			
9.50	(5) Danseurs Valentino with Music for you c		
10.00	(3) Children's Film Festival c		
(4) De tout de tous c			
(5) Grand Prix Wrestling c			
(7) Le cirque à Tonton c			
(8) Basketball c			
(10) Bon week-end c			
(12) Maitre Tom's Road Show c			
(13) Les petites annonces c			
10.30	(12) Sports Beat 74 c		
(13) Plein de vie			
10.00	(3) Current Events Quiz c		
(4) Il est écrit c			
(5) Children's Cinema c			
(7) Match sur roulettes c			
(11) Sporthèque c			
(12) Saturday at the movies: "The great St. Trinian's train Robbery" c			
(13) La lutte grand prix c			

SAMEDI 16 FEVRIER 1974

5.30	A.M.	(3) In the news c	1.30	(3) Other people, other places c
(3) Sunrise Semester c	(3) Speed Buggy c	(5) Cool McCool c	(3) Canadian Travel c	
6.00	(3) Get Smart c	(7) (11) (13) Mon ami Ben c	(4) Match c	
(8) Across the Fence c	(8) The Brady Kids c	(12) Animal World c	(5) European figure skating championships c	
(12) University of the Air c	(3) In the news c	(3) Josie and the Pussycats in Outer Space c	(7) Ciné-Famille: "Le grand chèque" c	
6.30	(8) Hogan's Heroes c	(5) Movie: "Zontar: the thing from Venus" c	(8) Pro Bowlers tour c	
(8) Blue Ridge Quartet c	(7) (11) (13) Lassie c	(8) Mission Magic c	(10) Roller Derby c	
(12) The Community c	(10) Pop 74 c	(12) The Waterville Gang c	(11) Tournoi International de hockey Pee Wee c	
7.00	(3) In the news c	(3) In the news c	(15) Télé-Campus: "Coups de feu dans la Sierra" c	
(3) Help! It's the hair bear c	(3) Pebbles and Bamm-Bamm c	(4) Match sur roulettes c	(3) Florida Travel c	
(5) Movie: "Zontar: the thing from Venus" c	(7) (11) (13) Telechrome c	(8) Other people, other places c	(3) People c	
(7) (11) (13) Lassie c	(10) Coop-001 c	(12) Puppet People c	(8) World Series of Auto Racing c	
(8) Mission Magic c	(12) The Waterville Gang c	(3) In the news c	(10) La souer volante c	
(10) Pop 74 c	(3) In the news c	(3) Pebbles and Bamm-Bamm c	(12) Grand Prix Wrestling c	
(12) The Waterville Gang c	(4) Match sur roulettes c	(7) (11) (13) Telechrome c	3.30	
7.30	(3) In the news c	(8) Other people, other places c	(3) Limits of Man c	
(8) Yogi's Gang c	(10) Coop-001 c	(12) Puppet People c	(10) Horizon sports c	
7.56	(3) In the news c	(12) Puppet People c	(11) Cinéma-Jeunesse: "C'rif le débrouillard" c	
(3) In the news c	(12) Puppet People c	(12) Puppet People c	3.55	
8.00	(3) The New Scooby-doo Movies c	(12) Puppet People c	(4) Votre foyer madame c	
(8) Super Friends c	(12) Yogi's Gang c	(12) Puppet People c	4.00	
(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c	(12) Puppet People c	(3) Grand Prix Wrestling c	
8.05	(4) Les danseurs Valentino à la Brasserie Jean-Talon c	(12) Yogi's Gang c	(4) La lutte grand prix c	
8.15	(4) Dessins animés c	(12) Yogi's Gang c	(5) CBC Curling Classic c	
8.30	(4) Le roi de la jungle c	(12) Yogi's Gang c	(7) Marine Boy c	
(12) Josie and the Pussycats in Outer Space c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c	(8) ide World of Sports c	
8.55	(10) Bienvenue CFTM c	(12) Yogi's Gang c	(10) Papa à raison	
8.56	(3) In the news c	(12) Yogi's Gang c	(12) Wide World of Sports c	
9.00	(3) My favorite Martians c	(12) Yogi's Gang c	(7) Xannaix c	
(4) L'enfant du cirque	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c	(10) Studio 10 c	
(7) (11) (13) Mini-fee c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c	(11) Bagatelle c	
(8) Lassie's Rescue Rangers c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c	(13) Coop-001 c	
(10) Ciné-Jeunes: "Le jour où la terre s'arrêtera" c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c	5.30	
(12) The New Pink Panther c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c	(8) The Reasoner Report c	
9.26	(3) In the news c	(12) Yogi's Gang c	(12) The Garner Ted Armstrong Program c	
9.30	(3) Jeannie c	(12) Yogi's Gang c	(13) Les règles du jeu c	
(4) Ciné-aventures: "K 17 attaque à l'aube" c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c	5.55	
(7) Le roi Léo c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c	(4) Tournoi de hockey Pee Wee c	
(8) Goober and the Ghost Chasers c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
(11) (13) Yogi et Popotame c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
(12) The Flintstones c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
9.50	(5) Danseurs Valentino with Music for you c	(12) Yogi's Gang c		
10.00	(3) Children's Film Festival c	(12) Yogi's Gang c		
(4) De tout de tous c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
(5) Grand Prix Wrestling c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
(7) Le cirque à Tonton c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
(8) Basketball c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
(10) Bon week-end c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
(12) Maitre Tom's Road Show c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
(13) Les petites annonces c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
10.30	(12) Sports Beat 74 c	(12) Yogi's Gang c		
(13) Plein de vie	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
10.00	(3) Current Events Quiz c	(12) Yogi's Gang c		
(4) Il est écrit c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
(5) Children's Cinema c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
(7) Match sur roulettes c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
(11) Sporthèque c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
(12) Saturday at the movies: "The great St. Trinian's train Robbery" c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		
(13) La lutte grand prix c	(12) Yogi's Gang c	(12) Yogi's Gang c		

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS!
TCQ: Signifie "TELECABLE DE QUEBEC" réseau communautaire à circuit fermé.
R-Q: Signifie "Radio-Québec" syntonisé au 13 sur le câble.

petite histoire des longs-métrages

VENREDI 15 FEVRIER 1974	SAMEDI 16 FEVRIER 1974	
P.M.	A.M.	
(7) Télécinéma: "Dans la souricière". E.U. Drame policier réalisé en 1959 par N. Panama avec Richard Widmark, Lee J. Cobb et Tina Louise. — Un chef de bande tente d'atteindre le Mexique. c	9.00	(10) Ciné-Jeunes: "Le jour où la terre s'arrêtera". E.U. Drame de science-fiction réalisé en 1967 par R. Wise en 1951 avec Michael Rennie, Patricia Neal et Hugh Marlowe. — Un Martien vient sur la Terre pour prévenir les hommes de mettre un terme à leurs disputes. c
(4) En Première: "Deux copines, un séducteur". E.U. Comédie réalisée en 1964 par G. Hill avec Peter Sellers, Tippy Walker et Merrie Spaeth. — Deux jeunes filles décident d'étudier les habitudes de vie d'un musicien qui est leur idole. c	9.30	(4) Ciné-Aventures: "K 17 attaque à l'aube". Il. Drame d'espionnage réalisé en 1967 par L. Benvenuti avec Elio Jotta, Simone Danielle et Luciano Pigozzi. — Un agent américain doit contre-carer les plans d'un espion qui doit faire exploser un avion avec ses passagers. c
(5) After Eleven: "The cobra". It. Drame d'espionnage réalisé en 1967 par M. Segui avec Peter Martell, Dana Andrews et Anita Ekberg. — Un ex-espion découvre le chef d'une organisation de trafiquants de drogue. c	10.30	(5) Movie Time: "Zontar: The thing from Venus". E.U. Drame de science - fiction réalisé en 1966 avec John Agar, Susan Burman et Anthony Houston. — Un homme de science aide Zontar, un habitant de Venus, à extermier la race de l'homme sur la Terre. c
(10) En Première: "Flammes dans le ciel". G.-B. Drame réalisé en 1957 par C. Crichton avec Jack Hawkins, Elizabeth Sellers et Walter Fitzgerald. — Un pilote parvient à sauver un appareil avarié pendant son vol d'essai. c	11.00	(12) Saturday at the Movies: "The great St. Trinian's train Robbery". G.-B. Comédie policière réalisée en 1966 par F. Lauder et S. Gilliatt avec Frankie Howard, Reg Varney et Franka Blythe. — Une école abandonnée qui sert de cachette pour le fruit d'un vol est de nouveau occupée par des éleves. c
(3) Friday Movie: "Sex and the single girl". E.U. Comédie réalisée en 1964 par R. Quine en 1964 avec Natalie Wood, Tony Curtis et Henry Fonda. — Un rédacteur de magazine tente d'avoir une entrevue avec une jeune psychologue qui écrit un livre qui remporte un énorme succès. c	12.00	(12) Saturday at the Movies: "The great St. Trinian's train Robbery". G.-B. Comédie policière réalisée en 1966 par F. Lauder et S. Gilliatt avec Frankie Howard, Reg Varney et Franka Blythe. — Une école abandonnée qui sert de cachette pour le fruit d'un vol est de nouveau occupée par des éleves. c
(12) Friday Movie: "Live again, die again". E.U. Suspense réalisé en 1973 avec Walter Pidgeon, Geraldine Page, Donna Mills et Vera Miles. — Gardée vivante grâce à la cryogénie, une femme dans la trentaine est réanimée après 34 années de congélation et devient victime d'une tentative d'assassinat. c	12.30	(11) Ciné-Nuit: "Véronique". Fr. Comédie musicale une réalisation de R. Vernay en 1950 avec Giselle Pascal, Jean Desailly et Jean Marchat. — Une hérière russe met à l'épreuve un soupriant. c
(4) Ciné-4: "Pisaisirs dangereux". Il. Drame une réalisation de D. Tessari en 1966 avec Annie Girardot, Raf Vallone et Alberto Lionello. — Deux jeunes femmes de l'aristocratie milanaise s'embaquent pour s'amuser dans une aventure qui a des suites dramatiques. c	1.50	(11) Ciné-Nuit: "Véronique". Fr. Comédie musicale une réalisation de R. Vernay en

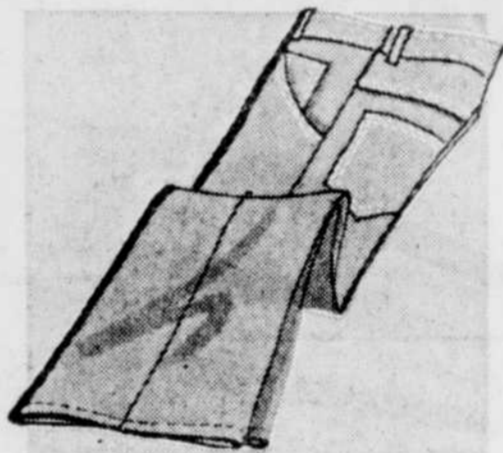
un jour seul.
samedi le 16 fev.

Toujours sur la Brèche... Pour Votre Economie
towers
Magasins à rayons - Filiale du groupe **CSN**

spectaculaire

Une vente formidable
avec de grandes aubaines
dans chaque rayon... les
choses que vous et votre
famille avez besoin...
aux meilleurs bas prix possibles.

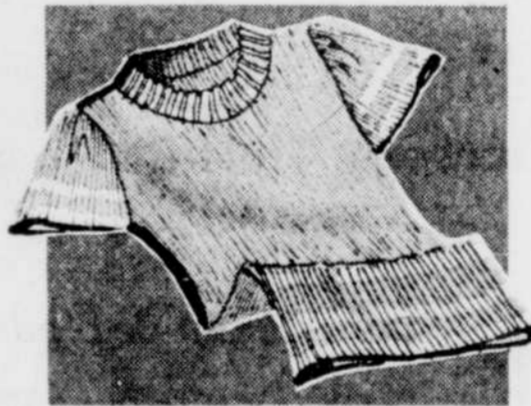
samedi, samedi



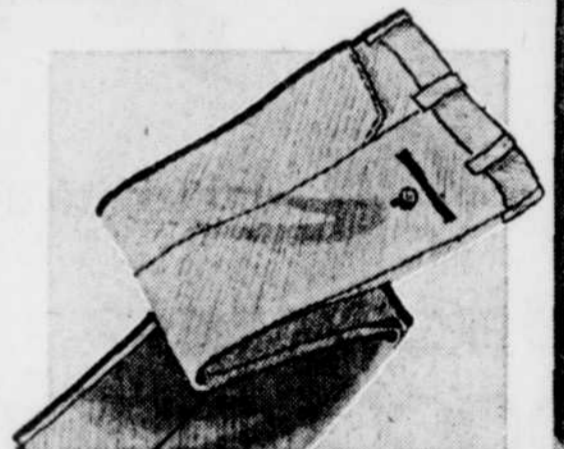
Jeans en denim 10 oz.
Pour dames. 2 styles à jambes évasées: un style de l'ouest avec 5 poches ou l'autre style avec 2 poches au dos. En denim marine 100% coton. 26 à 36 et 8 à 16. **6.99** pre



Crimpknit imprimé 60"
Double tricot 100% polyester en imprimés en vogue. Lavable à la machine, peu ou pas de repassage requis. **3.33** la vge



Chandails acryliques
Pour dames. Manches longues et courtes dans plusieurs styles et couleurs. Tailles interrompues. P.M.G. **3.99** ch.



Pantalons en double tricot
Pour hommes, jambes évasées. Pantalons habillés, 100% polyester, braguette à glissière en nylon. Teintes unies ou quadrillés divers. Tailles 28 à 38. **9.99** pre

Pâte à dents Crest 100 ml.
Celle qui combat les cavités avec floristan. Saveur régulière ou à la menthe. **.73** ch.

Ecran de projection 40" x 40" Carsen
Ecran perlé donnant une vision plus claire. Répartissant bien la lumière même dans une pièce sombre. **13.99** ch.

Réveil-matin Westclox
Réveil-matin à remonter. Forme ronde. Boîtier en métal. Cadran facile à lire. Choix de plusieurs couleurs. **2.67** ch.

Pantalons Pour Filles
Crimpknit 100% Polyester, lavable à la machine. Teintes printanières. Bande de taille élastique. Empiècement style de l'ouest, au dos. Tailles 7 à 14. **3.77** pre

Coussins en corduroy
.88 ch.

Rince-bouche Scope 25 oz.
Le grand format boni. Une fois le matin et ça y est! **1.07** ch.

Table de projection
Avec une sortie de courant. Fabrication de métal léger et solide veiné bois. De Kenco. **13.99** ch.

Culottes pour dames
En 100% tricot acétate. Ordinaires ou style bikini. Entrées élastiques. En blanc et couleurs variés. Tailles P.M.G. **21.84**

Jeans jr. en denim
100% coton. Genoux doubles, revers et aussi poches à glissière, dans le groupe. Glissière au devant. Marine en tailles 4 à 6X. **1.88** pre

Oxford pour hommes
En matière fabriquée. Semelles résistant à l'huile. Point. 6 1/2 à 11. En noir. **3.44** pre

Crème Noxzema 6 oz.
Une crème médicamenteuse, sans graisse. **.87** ch.

"Big Country" 2 Microsillons
Ce qu'il vous faut si vous aimez la musique de l'ouest... les chansons à succès par les étoiles originales. Exclusif chez Towers. **3.99** ens.

Pantoufles acryliques
Pour dames. Botillons, mocassins, mules. Plusieurs couleurs et pointures. Venez tôt pour un meilleur choix. Les quantités sont limitées. **1.47** pre

Tissus pour sports
Largeur de 45". Motifs quadrillés, à pois, à rayures en mélanges et coton imprimé façon courtepoinette 36", tous dans un choix excellent de couleurs. **1.33** la vge

Oxford pour hommes
En matière fabriquée. Semelles résistant à l'huile. Point. 6 1/2 à 11. En noir. **3.44** pre

Papiers-mouchoirs Royale
Grand format. En blanc et couleurs. **3/.89**

"Big Country" Ruban 8 pistes
Notre Régl. 5.99 **4.99** ch.

Corsages pour dames
Styles à manches courtes en 100% polyester. Imprimés au pochoir sur fond blanc. Tailles P.M.G. **4.99** ch.

Tapis en nylon 17" x 31"
Multicolores avec bords frangés. En rouge, or, bleu ou vert. **.66** ch.

Souliers pour dames
En similicuir en deux styles, au choix. En vogue. Pointures jusqu'à 10. **7.99** pre

Papier hygiénique Royale
Paquet de 4 rouleaux. Choix de blanc ou couleurs. **.59** le pqt

Cassettes vierges C-60
3 par paquet. Bandes de haute qualité à un bas prix. Achetez-en plusieurs. **1.49**

Maillots T de couleur
Pour hommes. 100% coton. Avec poche à la poitrine, galon au cou et aux épaules, bord fini. Noir, marine et vert. Tailles P à TG. Fabriqués au Canada. **1.59** ch.

Oxford pour dames
Empeigne facile à nettoyer, fausses semelles cousinées, talon compensé. Pointures jusqu'à 10. **2.96** pre

Magasinez demain - beaucoup d'autres articles non-annoncés sont en vente par tout e magasin.

Les professeurs de Québec métré appuient les enseignants de l'école Wilbrod Bhéner

par Damien GAGNON
Le Syndicat des professeurs de Québec métré appuie les enseignants de l'école Wilbrod Bhéner, qui demandent que cette école demeure une institution réservée à l'enfance inadaptée.

Le Syndicat des professeurs de Québec métré appuie les enseignants de l'école Wilbrod Bhéner, à savoir que l'intégration des in-

adaptés aux polyvalentes peut mener à une ségrégation encore plus importante.

On signale aussi que l'école Wilbrod Bhéner a fait ses preuves, puisque 70 pour cent des élèves trouvent un emploi.

Le juge Fortin, stupéfié par les lenteurs de la justice

par Guy DUBE
Le juge Louis Fortin, qui préside cette semaine aux comparutions de la cour des sessions de la paix de Québec, s'est dit stupéfié, en fin d'après-midi, hier, lorsque le maître des rôles a fixé une cause au 1er octobre, "pro forma" à part ça...

Le président du tribunal a fait cette remarque lorsqu'une cliente de Me Lawrence Corrivault s'est présentée pour changer d'option. Elle avait préalablement opté pour un procès devant juge et jury, mais est revenue sur sa décision, sur les conseils de son avocat, en plaçant non coupable et en choisissant d'être jugée devant un juge seul.

automobile de marque Buick, évaluée à quelque \$5.234...
VOLEUSES A L'ETALAGE
Deux voleuses à l'étalage, une rousse et une blonde, ont comparu, hier, devant le même magistrat, pour répondre de trois accusations de vols à l'étalage, perpétrés dans un centre commercial de Charlesbourg, le mois dernier.

Selon le plan de réaménagement des écoles secondaires de la Commission des écoles catholiques de Québec, l'école Wilbrod Bhéner perd sa vocation première et devient une institution secondaire au même titre que les autres.

Par ailleurs, l'école Bhéner, une initiative d'un ex-président de la CECQ (M. Wilbrod Bhéner), est la seule école, au Québec, à avoir été construite pour les besoins exclusifs de l'enfance inadaptée. Elle a ouvert ses portes en septembre 1968.

Cependant, dès l'année suivante, le ministre de l'Éducation adressait une directive aux commissions scolaires visant l'intégration de tous les enfants inadaptés aux écoles élémentaires et secondaires régulières.

C'est la raison pour laquelle, dans son plan de réaménagement, la CECQ dit être dans l'obligation de tenir compte de cette décision du ministre.

— "Vous avez bien dit au 1er octobre?", de demander le magistrat au maître des rôles, M. Gaston Dorion.

La jeune femme, âgée d'une trentaine d'années, est accusée du vol et du recel d'une

Accusé de vol et recel

La "presque historique" razzia que huit corps policiers différents ont effectuée simultanément à 18 endroits de la région de Québec, mercredi, a connu des échos, en cour des sessions de la paix, hier.

d'une valeur de \$380 et sous une autre accusation de possession d'arme à autorisation restreinte, lors des perquisitions, soit le 13 février.

En effet, il est de la politique du magistrat de condamner les voleurs à l'étalage à un séjour de quelques heures en prison, à leur deuxième apparition pour une offense semblable.

Parce qu'elles en étaient à leur deuxième apparition devant le tribunal et parce qu'il voulait également qu'elles passent la nuit dans leur famille, il les a condamnées à une amende de \$50 chacune, ou un mois de prison...

En effet, Rodrigue Beaupré, un gérant de bar-restaurant du boulevard Hamel, est comparu sous une accusation de vol et recel de chèques de voyages

Par la voix de son procureur, Me Michel Babin, il a opté pour un procès devant juge et jury et la date de son enquête préliminaire a été fixée au 21 mai.

SESSION

AUTOMNE '74

Université du Québec à Trois-Rivières

80 PROGRAMMES baccalauréats spécialisés

arts et sciences humaines sciences pures, appliquées et de la santé sciences de l'administration et de l'économie sciences de l'éducation

maîtrises doctorats certificats

sciences humaines sciences pures sciences de l'administration sciences de l'éducation

date limite pour demande d'admission

1^{er} mars '74

étudiants à temps plein ou temps partiel

LE REGISTRAIRE U.Q.T.R. C.P. 500, TROIS-RIVIERES

Je désire avoir des renseignements sur

Je désire obtenir une formule de demande d'admission

NOM

ADRESSE

TEL:

PROGRAMMES

1er CYCLE (1)

- Certificats
- Sciences humaines
- Sciences pures
- Sciences de l'administration
- Sciences de l'éducation

Sciences de l'éducation

- Éducation générale
- Éducation spécialisée
- Sciences de l'éducation

Sciences pures, appliquées et de la santé

- Biologie
- Chimie
- Mathématiques
- Physique
- Sciences appliquées (généralistes)
- Sciences de la santé (dentaire)

Sciences de l'administration et de l'économie

- Administration
- Économie
- Sciences de l'administration

Sciences de l'éducation

- Éducation générale
- Éducation spécialisée
- Sciences de l'éducation

Conditions d'admission

- 1^{er} Conditions d'admission au 1^{er} cycle: diplôme secondaire ou équivalent
- 2^e et 3^e Conditions d'admission au 2^e et 3^e cycles: diplôme universitaire ou équivalent
- Maîtrises professionnelles: diplôme universitaire ou équivalent
- Doctorats: diplôme universitaire ou équivalent

LE Syndicat DE QUÉBEC

CENTRE-VILLE • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

SÉCHOIR COMPACT DE-201 HITACHI

PRATIQUE • SECURITAIRE
Cadran '120 minutes' incluant un cycle de refroidissement pour un résultat impeccable.
Filtre amovible assurant une opération sans ennuis.

LAVEUSE COMPACTE ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE PF-70P

SUR ROULETTES DE NYLON, facile à déplacer.
3 CYCLES DE LAVAGE. Trempage, normal, pressage permanent.
AUCUNE PLOMBERIE SPECIALE. Se connecte à tout robinet.
2 MOTEURS RENFORCES A COMMANDE DIRECTE. Pas de transmission.
DIMENSIONS COMPACTES. Rangement facile.

ASPIRATEUR HITACHI

PLUS RAPIDE, PLUS SILENCIEUX, IL NE NECESSITE PAS L'UTILISATION DE SACS!
Indicateur de poussière

EXCLUSIF
Grâce à son bec spécial qui agit aussi par les côtés, l'aspirateur HITACHI délègue même la saleté le long des plinthes.

Syndicat. Appareils électriques. Centre-Ville, 6^e étage. Place Laurier et Place Fleur de Lys.

SESSION

AUTOMNE '74

Université du Québec à Trois-Rivières



le 20^{ième}

avec JEAN CLAUDE RIVARD



L'honneur est sauf

Après une mémorable bataille de balles de neige, le maire de Toronto, à du capituler. Mais l'honneur est sauf. Le maire David Crombie a fait sauter son béret écossais, et le maire Gilles Lamontagne, sa tuque de laine. La paix est faite: Wolfe et Montcalm fraternisent en échangeant des cadeaux!

MONTALM VICTORIEUX

Montcalm a remporté, hier, les honneurs du combat-revanche contre Wolfe, sur les Plaines d'Abraham.

Relevant le défi lancé, le mois dernier, par David "Wolfe" Crombie, maire de Toronto, le maire Gilles "Montcalm" Lamontagne a essuyé une pluie de balles de neige, devant le Musée provincial.

Avec la complicité de Bonhomme Carnaval et du président de "la grosse affaire", M. Paul Mercier, le maire anglophone a finalement été fait prisonnier et traduit à la mairie de Québec où il a dû capituler en autographiant le livre d'or de la ville!

Voilà: l'honneur canadien-français a été lavé avec... des balles de neige.

CADEAUX PEU USUELS

La fin du Carnaval apporte en même temps le moment traditionnel de l'échange des cadeaux: le président du 20e Carnaval, M. Paul Mercier en a reçu d'assez originaux.

Les journalistes lui ont offert une paire de souliers à claquettes pour souligner ses talents de gigueur. A sa chambre d'hôtel, on a fait livrer un vieux moteur d'automobile, un baril de pétrole (125 gallons) pour parer à la pénurie possible de carburant chez la compagnie dont il est le représentant, enfin, un tas de sable dans sa cour!

RECHAUFFEZ-VOUS

Un communiqué du Parti québécois de Louis-Hebert révèle qu'avant, pendant et après le défilé de nuit du 16 février, les gens pourront fêter et se réchauffer à l'église Saint-Thomas d'Aquin, contre un droit d'entrée de \$0.50... C'est sérieux!

LES CAMPEURS...

Les membres du Club de camping et de caravaning de Québec, iront pour leur part se réchauffer, ce soir, au Montmartre canadien, où aura lieu leur soirée annuelle du Carnaval.

LES HOTESSES D'ORSAINVILLE

Par ailleurs, c'est samedi soir qu'Orsainville rendra hommage à ses hôtesses, lors d'une soirée récréative qui doit avoir lieu au Club Sherwood. On y choisira même "une hôtesse par excellence".

L'Association des hôtesses se compose actuellement de seize jeunes filles, âgées de 18 à 26 ans, qui se dévouent bénévolement à l'église comme au centre municipal des loisirs. L'association compte cette année son cinquième carnaval...

EXCELLENT CHOIX

A cause d'une blague, les citoyens de



Bien haut

Presque au sommet de la Terre, à 19,600 pieds d'altitude, à la cime du Kilimandjaro, le drapeau québécois et l'effigie du Bonhomme Carnaval regnent. Ils y ont été apportés par deux alpinistes, dont M. J.-Pierre Ranger, au nom du Parc safari africain de Hemmingford, Québec, comme contribution au Carnaval de Québec, en février 1973.

la Rive-Sud présents au Bal de Bonhomme ont applaudi en moi le délégué personnel du président du 20e Carnaval de Québec...

Ils ne pouvaient y avoir de meilleur choix: je suis en effet "Sudiste" d'origine: "Sudistes, je vous ai compris!"

FESTIVAL DE LA JEUNESSE

Les mécanismes d'organisation et d'accueil du Carnaval de Québec se sont mis sans réserve au service du Festival international de la Jeunesse qui doit avoir lieu à Québec, du 13 au 24 août.

Au cours d'une réception qui s'est déroulée, mercredi soir, à la Maison Milot de Place Royale, l'écusson-insigne du Festival a été remis à Bonhomme Carnaval et aux officiers de "la grosse affaire".

On a aussi procédé au lancement de la revue "13-24", journal mensuel que le Festival international de la Jeunesse publiera pour renseigner le public sur les préparatifs en cours.

Quelque 25 pays d'Amérique, d'Europe, d'Afrique et d'Asie y participeront.

C'EST CHOCOLAT!

La compagnie Loews, et le super-hôtel Le Concorde qui ouvrira ses portes ce printemps, à Québec, sont entrés dans la danse du Carnaval.

Devant les chantiers de l'hôtel à Place Montcalm (sur Grande-Allée), une "Chocolaterie" offre gratuitement du chocolat chaud aux carnavaliers...

LES CARNAVALEUX ETRENNENT

Ce sont les "carnavaleux" qui auront le privilège d'étréner ce soir, de fêter, en priorité dans la salle de bal du centre municipal des congrès de Québec, gère par la chaîne Hilton.

Qui mieux est, ils le feront avec un accent international, au son d'un steel band antillais (comme au Carnaval de Rio) et d'ensembles bavarois (comme au Festival de la bière de Munich)... Ce sera la fiesta des couche-tard!

En vedette: le "steelband" Calypsonian; les orchestres bavarois "Brussell Marching Band" et "Tiroler Blaskapelle".

Costume de rigueur: la ceinture flechée!

"LA GROSSE AFFAIRE"

Malgré le froid et le vent, un groupe d'artistes et de musiciens s'exécuteront, ce soir en public, à Place Carnaval, tout simplement en bras de chemises!

Un ingénieux système de chauffage et d'éclairage a été monté sur la piste de danse mobile que l'on remarque actuellement en cet endroit. On pourra entendre du début de la soirée aux petites heures de la nuit: Claude Dubois, Emmanuelle et la Ville Eymard Blues Band.

"CANN AVAL, CANN AVAL!"

Les "Cann avaleux" du Carnaval n'utilisent pas, cette année, de cannes blanches pour y entreposer leur précieux stimulant. L'avez-vous remarqué?

On ne vend maintenant que des cannes de couleur vive ou fluorescente, pour que les automobilistes puissent mieux localiser les fêtards, le soir. La canne blanche demeure le symbole international de la cécité.

UN LION VIVANT

Un lion vivant, sera présenté demain avant-midi, au maire de Québec par la direction du Parc safari africain de Hemmingford. Le lion sera ensuite acheminé vers le Jardin zoologique où le public pourra aller lui rendre visite.

Le Parc safari présente cette année lors des défilés de nuit un char allégorique représentant un énorme lion illuminé, d'une cinquantaine de pieds de long.

"ARRETEZ-NOUS!"

Si vous vous trouvez à Québec, en fin de semaine et que vous n'avez pas de gîte pour passer la nuit, arrêtez tout simplement à l'une des deux unités mobiles de la Teinturerie Québec munies de radiotéléphones: on vous en trouvera un immédiatement.

CARNET

- SAMEDI**
- Sculpture sur neige: concours international. Place Carnaval.
- Echecs: tournoi. Pavillon Vachon, université Laval.
- Badminton: tournoi. Club des Employés civils.
- Dejeuner western: (Calgary), rue Sainte-Thérèse, 8h.
- Peu wee: tournoi international. Collège, 8h30 à 14h30 (reportage sur la partie finale, CBVT).
- Mic Mac: amusements publics. Place Carnaval, 14h.
- Courses: courses de chevaux, Piste Jacques-Cartier, 14h.
- Orsainville: soirée des hôtesses, 20h.
- Ceintures flechées: exposition à la bibliothèque de Sainte-Foy, 14h à 17h.
- Défilé de nuit: parcours boul. Saint-Cyrille (de Myrand à Dufferin), Grande-Allée, démembrement au Manège militaire. Départ à 20h.
- Spectacle: Jerry Lewis, Patof, Hot et J.-G. Moreau 20h et 24 h.
- Carnavalesque: Place Carnaval et Colline parlementaire 22h.
- Television: reportage sur le défilé de nuit CBVT. (canal 11), 23h.
- Feu d'artifice: minuit.

Selon Armand Trottier

La CUQ "piétine" à cause du manque de collaboration de certains maires

par Benoit ROUTHIER

Si la Communauté urbaine de Québec (CUQ) "piétine", c'est parce que, par sentiment d'orgueil ou prestige ou électoralisme, des maires des municipalités membres ne cessent de mettre des bâtons dans les roues plutôt que de collaborer pour en faire un organisme de grande efficacité.

Par exemple, on voit présentement, pour ces mêmes raisons, des maires essayer de créer un autre organisme que la CUQ et qui, au fond, aurait sensiblement à remplir le même rôle au niveau de la région.

C'est là en résumé la pensée que nous a exprimée au cours d'une entrevue le président du Comité exécutif de la CUQ, M. Armand Trottier.

Celui-ci nous a livré ses commentaires suite entre au-

tres au mémoire du maire de Beauport et à celui du maire de Charlesbourg de même qu'aux autres critiques qui surgissent de façon assez régulière contre la CUQ.

Présentement, l'occasion du débat, qui au fond n'est pas encore commencé, est l'habitude annuelle des dirigeants de la CUQ de demander aux municipalités de leur faire parvenir leurs suggestions d'amendements à la loi de la CUQ avant le 15 février. Normalement les suggestions reçues sont soumises à l'étude des membres du Comité exécutif qui ensuite les présentent au conseil de la CUQ pour approbation.

Cette consultation, nous laisse entendre M. Trottier, n'avait nullement pour but d'engager une polémique ou d'inciter certains maires à donner des conférences sur le

bien-fondé ou non de l'existence de la CUQ.

Evidemment, M. Trottier a répondu plus particulièrement au mémoire du maire de Beauport bien qu'il s'est trouvé à répondre par le biais aux critiques d'autres maires dont celui de Charlesbourg et celui de Québec.

Ainsi, quand des maires comme ceux de Charlesbourg, de Beauport et de Québec laissent entendre que la CUQ a trop de pouvoirs, qu'elle est un palier de gouvernement de trop, M. Trottier dit que la CUQ est entièrement dépendante du ministère des Affaires municipales, comme les municipalités, et que ce serait la Commission régionale préconisée par le maire de Beauport.

"Nous ne pouvons poser un geste sans le faire approuver

par le ministre des Affaires municipales et sans de plus avoir l'approbation de la Commission municipale".

Il faut encore rallier l'approbation majoritaire des membres du Comité exécutif et du Conseil de la CUQ.

En ce qui a trait aux services de stimulation industrielle et touristique, les maires de Beauport et Charlesbourg préconisent l'intégration aux ministères provinciaux du Tourisme et de l'Industrie et du Commerce pour en faire payer le coût par l'ensemble des contribuables du Québec. M. Trottier dit que ce serait faire une erreur.

Ce serait une erreur parce que ces ministères font de la stimulation industrielle et touristique au niveau de toute la province et, par exemple, en ce qui concerne le tourisme, le ministre ne peut s'occuper de l'accueil des touristes et faire, au détournement d'autres régions, de la prospection pour attirer plus de congrès dans la région de Québec.

C'est la même chose pour la stimulation industrielle où la situation est encore pis puisque, fait remarquer le président du Comité exécutif de la CUQ, "le gouvernement est plus intéressé au développement industriel de Montréal et de sa périphérie qu'à celui de Québec".

M. Trottier a aussi fait remarquer qu'il serait beaucoup plus simple d'accorder des pouvoirs et des crédits addi-

tionnels à la CUQ que de former la Société Interport.

M. Trottier est d'avis que le gouvernement devrait subventionner davantage l'organisme régional qu'est la CUQ pour la stimulation industrielle et touristique mais qu'il ne doit pas et ne peut le remplacer.

Quant à l'évaluation, tous s'accordent à dire que ce service est essentiel. L'informatique? Elle est intimement liée au service de l'évaluation, de dire notre interlocuteur qui a fait remarquer que le maire de Beauport s'est dit prêt à approuver 60 pour cent du budget de l'informatique.

Ce service est grandement critiqué chez les autorités municipales. Ainsi Québec semble prêt à le rapatrier et serait en train de monter un tel service. Sainte-Foy voudrait bien se servir de son ordinateur, donc que le service de l'informatique de la CUQ n'ait pas trop d'importance. Le maire de Charlesbourg non plus ne semble pas trop en faveur de laisser ce service à la CUQ.

Pendant ce brassage d'idées, M. Trottier nous rappelle que le ministre des Affaires municipales, M. Victor C. Goldbloom, déclarait en décembre 1973 que la CUQ n'est pas appelée à disparaître mais qu'il faut évaluer chacun de ses services après quoi des décisions se prendront pour améliorer l'organisme.



La femme et l'enfant...

Quoi de plus beau au Carnaval - Souvenir que de voir des familles entières, portant le costume des années 1874. Malheureusement, les gens de 1974 privent les touristes de cet attrait inouï.

Après Québec, le Carnaval se poursuivra "au bout du monde"

par Marcel COLLARD
 envoyé du Soleil à Chicoutimi

Chicoutimi prend l'allure de carnaval, mais la population qui en faisait l'attrait principal par le costume d'époque se détache de la tradition.

Le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi s'est éloigné du monde ordinaire, à une certaine époque. La "messieuterie" était accueillie partout. On lui réservait les bonnes places et le populo ne pouvait qu'admirer de loin. Depuis au moins trois ans, les efforts pour ramener la population demeurent vains car on n'arrive pas à la persuader de sortir les vêtements à la mode d'il y a 100 ans. C'est dommage et on le ressent. Pourtant, les marchands ont redoublé d'efforts. Les établissements commerciaux se donnent un décor ancien et le personnel prêche l'exemple en arborant le costume.

Les organisateurs du Carnaval-Souvenir, avec leur président en tête, M. Guy Dion, cherchent à améliorer les événements qui attirent les foules et à adapter des manifestations qui ont fait leur preuve. La réponse est généreuse, mais ce n'est pas le Carnaval-Souvenir.

Sur le plan touristique, depuis cette année, Chicoutimi mise sur une entente conclue avec le Carnaval de Québec de façon à ne point tirer le choix des touristes. Après le Carnaval de Québec, le 17 février, la ronde carnavalesque doit en principe se poursuivre au "bout du monde".

On y met le prix. Le budget est estimé à \$150,000 et ce ne sont pas les attrait qui manquent.

A la "Bonne ménagère", l'auberge par excellence, une trentaine de dames

accueillent et renseignent les visiteurs. On peut s'y procurer des billets pour diverses manifestations, se restaurer à satiété, et pour \$30, on peut acheter un costume d'époque.

Le cœur réjoui par le "p'tit caribou", le visiteur se dirige au chantier du Père Alex, à Chicoutimi-Nord. Ce vaste camp de "bûcheux" ouvert 24 heures par jour est le lieu de perdition des foies embarrassés pour ceux qui s'empiffrent de tourtière, de ragoût de pattes, de "beans", pour finir par une pointe de tarte à la "farlouche".

Au centre-ville, le marché public est l'occasion d'acheter un pain de la dernière fournée, du poisson, de la viande, des pièces d'artisanat et le "p'tit caribou".

Tous les soirs de la semaine, il y a le bain d'époque à la piscine et un spectacle à l'auditorium.

Il faudra surveiller, au cours des prochains jours, le patinage au lac des Soeurs (au colisée), samedi soir, les courses de chiens, dimanche, et l'arrivée des "bûcheux" un peu plus tard.

La continuité de l'événement est assurée par l'histoire. Chaque année, on fait revivre des événements. Le personnage central auquel le Bonhomme Carnaval doit céder le pas est Olivier Gagné, "un scieur de bois en long", rappelant que la forêt fut à l'origine du Saguenay-Lac Saint-Jean et qu'elle continue à faire vivre bon nombre de travailleurs.

Enfin, pour celui qui cherche à s'étourdir pour oublier l'absence du costume d'époque, l'éventail des danses et des soirées de toutes sortes, y compris le bingo, sera bien servi.

Retarder de 2 ans la démolition de l'hôtel Saint-Roch

Le Comité des citoyens de l'Aire 10 demande à la ville de Québec de retarder de deux ans la démolition de l'hôtel Saint-Roch.

Dans un communiqué d'information, le président de l'organisme, M. André Pelletier, explique qu'il est urgent de trouver du logement pour les personnes âgées. Il croit donc que l'on devrait d'abord réaliser les projets mis de l'avant, il y a plusieurs années, comme celui de "La Chancelière", avant de démolir un édifice qui abrite des personnes du troisième âge.

On se rappellera que la ville de Québec a décidé de démolir l'hôtel Saint-Roch pour le remplacer par une bibliothèque municipale. Or, actuellement, plusieurs personnes âgées trouvent refuge à l'hôtel.

Le président du Comité des citoyens de l'Aire 10 ajoute qu'à l'exemple des citoyens du quartier Saint-Sauveur, ceux du quartier Saint-Roch ne croient plus aux belles paroles des politiciens. "Démolir l'hôtel Saint-Roch quand cela fait trois ans que les hommes politiques promettent un centre d'hébergement, c'est rire du moude", écrit-il.

Par ailleurs, selon le comité, la ville de Québec aurait acquis la résidence de l'ancien conseiller municipal Jo-

seph Matte, dans la rue de l'Eglise, et s'approprierait à la transformer en foyer d'hébergement pour une vingtaine de personnes. On craint qu'il ne s'agisse là que d'un truc pour détourner l'attention des gens et faire taire les plaintes quant au manque de logements pour les personnes âgées.

On se demande aussi ce qu'il adviendrait, dans un tel cas, des locataires actuels de la maison. Le comité ajoute que les personnes âgées sont autant dans l'incertitude, quant à leur avenir, puisque jamais la ville ne les a informées sur le sort qui les attend.

Selon M. Pelletier, cette acquisition de l'administration Lamontagne ne doit pas être le point final de la question du centre d'hébergement, de l'hôtel Saint-Roch et du problème de logement pour les personnes âgées. On réclame également plus d'information de la part des autorités municipales.

VERRES DE CONTACT
 Centre d'Application
 de Lentille Cornéenne
 350 est, boul. Charest, Qué.
 suite 202 - 529-3694

JACQUES H. GRAN
 Podiatre
 571, rue St-Jean, Québec
 Sur rendez-vous seulement
 524-8126

Le
Deauville
 3,000, boul. Laurier
 Ste-Foy
STEAK
ROAST BEEF
 DINNER D'HOMMES D'AFFAIRES
 Ouvert de 11h. a.m. à 10h. a.m.
 RESERVATION 658-3644

louise beaulieu
 verres de contact
 verres correcteurs
 lunettes
 opticien d'ordonnance
 355 de la couronne, québec
 (carré jacques-cartier)
 tel. 525-4869

au-delà de l'événement

Le Carnaval: Montréal, 1882 Québec, 1974

par Jean-Pierre Drapeau

Au printemps de 1954, un groupe d'hommes d'affaires de Québec se réunirent pour discuter les remèdes à apporter pour relancer l'économie de la Vieille Capitale pendant les semaines financièrement froides et creuses se situant entre Noël et le début du Carême. La solution "idéale" fut rapidement trouvée: l'on proposa, pour la mi-février, l'établissement d'une période de réjouissances susceptibles d'attirer touristes et capitaux étrangers dans la région métropolitaine de Québec. L'initiative était uniquement motivée par des considérations d'ordre économique. Le Carnaval de Québec venait de renaitre.

Car l'expérience n'était pas sans précédent, ni dans la province ni à Québec. La Vieille Capitale avait connu, en 1894, une période de festivités dites carnavalesques dont le but était de rompre la monotonie des longues et dures saisons d'hiver. Mais, faute de moyens matériels suffisants, ce premier Carnaval de Québec s'est perdu dans l'oubli.

Mais, bien avant Québec, Montréal avait réussi cette fois l'expérience d'un Carnaval. En effet, le 9 février 1882, un anglophone du nom de Robert D. McGibbon proposa que soit organisée, à pareille date l'année suivante, un Carnaval ou les sports d'hiver, et plus particulièrement la raquette, serait à l'honneur. La raison d'être de ce Carnaval était triple: promouvoir la pratique du sport que le Club affectionnait particulièrement; faire participer la population à une fête grandiose qui ferait de Montréal, pendant quelques jours, "la reine de l'Amérique"; et rendre la ville de Montréal célèbre par un Carnaval "aussi fabuleux que le fameux Carnaval de La Nouvelle-Orléans", aux États-Unis. Son but était donc avant tout d'ordres sportif et récréatif. Ce n'était que par surcroît qu'il espérait attirer des touristes dans la ville. Le Carnaval de Montréal vécut cinq ans et connut une renommée internationale.

Deux mentalités différentes

Ces deux Carnavals poursuivaient donc deux buts complètement différents. Comme nous le verrons, ces façons diamétralement opposées de concevoir la raison d'être des festivités auront également façonné deux mentalités contraires, surtout au niveau du financement, du genre des activités prévues, de la place laissée à la participation des citoyens, etc.

Mais précisons tout d'abord que le Carnaval avait lieu à la fin janvier-début février, alors que le nôtre se déroule à la mi-février. Les festivités ne duraient que pendant six jours à Montréal. À Québec, les activités sont réparties sur onze jours.

Le financement

Le premier Carnaval de Québec avait été organisé avec un budget de \$38.000. En 1973, d'après une étude sur la rentabilité économique du Carnaval de Québec faite par les professeurs Donald Béliveau et Brent Ritchie, de l'Université Laval, il en a coûté plus d'un million de dollars pour l'organiser; de cette somme, \$300.000 provenaient du public par le biais de la vente de la bougie et \$100.000 étaient fournis par le gouvernement québécois. Mais les retombées économiques ont été de l'ordre de \$19 millions, dont \$15,6 millions d'augmentation nette du chiffre d'affaires atteint à cette période de l'année. Il est facile de comprendre pourquoi, à la suite de cette étude, le Carnaval a été appelé "la grosse affaire": les entreprises de Québec font vraiment des affaires d'or... On n'a qu'à comparer la hausse des prix des repas et la surenchère pratiquée par les commerces pendant cette période...

Toutes proportions gardées, le Carnaval de Montréal nécessitait peu d'investissements puisque beaucoup de gens y travaillaient par esprit sportif, bénévolement. D'ailleurs, le peu d'argent nécessaire pour financer certaines dépenses inévitables de matériel était très difficile à trouver. Le "Montreal Star" du 29 janvier 1884 publie un texte du Comité du Carnaval où ce dernier annonce au public que l'argent recueilli grâce à des sollicitations auprès de certaines entreprises sera utilisé à bon escient. Les souscriptions, variant entre \$38 et \$500, atteignent un total de \$9.256. Dans ce texte, le Comité assure la population que le but des organisateurs du Carnaval n'est pas de profiter financièrement de cet événement ("the Committee is composed of people who do not profit one dollar by the festival"). Il est assez difficile de retrouver dans les journaux d'antan à qui profitait financièrement le Carnaval. Mais il semble que c'est la ville de Montréal qui récolte les profits, tout comme c'est elle qui fournit au besoin les hommes nécessaires pour certaines tâches, dont la construction du palais de glace.

Ainsi, une première différence notable est mise en évidence. Alors que le Carnaval de Québec coûte cher et est conçu pour relancer l'économie et hausser les profits des particuliers (et indirectement seulement les gouvernements, par les taxes), le Carnaval de Montréal est peu onéreux et rapporte un peu d'argent à la Cité ("The Carnival will return to City at least twenty times its cost"), donc à la collectivité.

Un palais de glace féérique

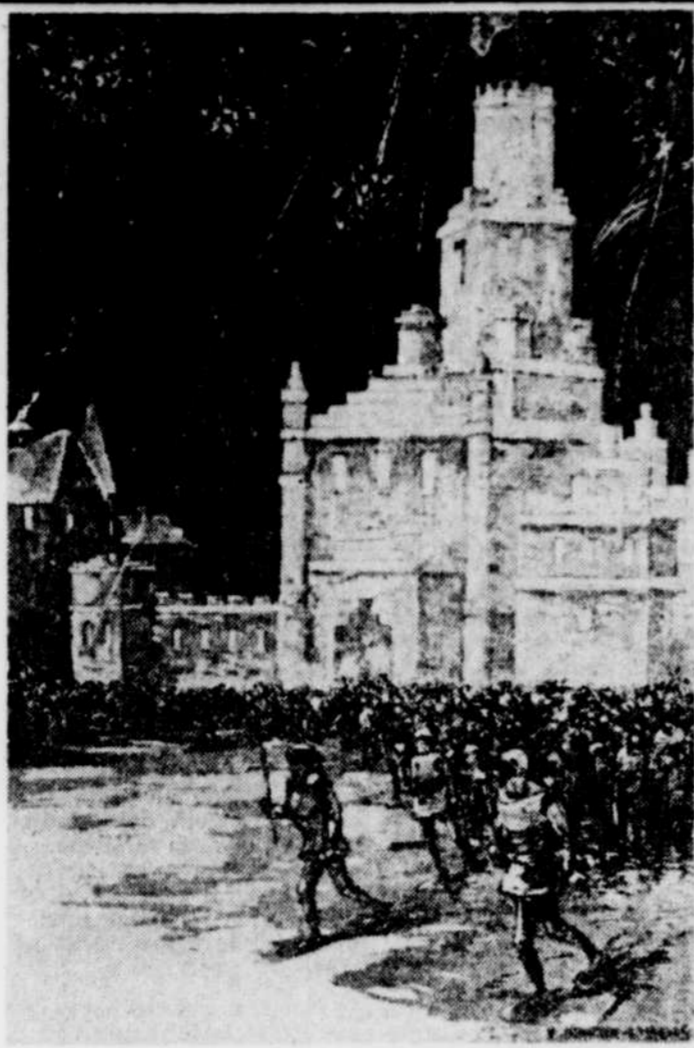
Tous ont vu le palais de glace du Carnaval 1974. On ne peut dire que ces étranges serpents donnent fière allure à la Place Carnaval. Qu'en était-il de celui de Montréal, il y a 90 ans? Tenez-vous bien: il rivalisait de proportions et de magnificence avec le nôtre!

Et pourtant, construire le palais de glace n'était pas aussi simple que de nos jours: les constructeurs d'alors envieraient ceux de 1974 qui peuvent compter sur une production en série de blocs de glace fabriqués d'après un processus industriel relativement simple. Pour eux, la nature remplaçait l'industrie.

En effet, au mois de février, le Saint-Laurent était gelé sur une épaisseur d'au moins trois pieds. En fin de compte, les matériaux étaient autant en abondance que maintenant, mais il fallait travailler avec acharnement pour les obtenir. Ils attaquaient donc la glace et la sciaient en blocs réguliers.

Ensuite seulement commençaient les travaux d'édification proprement dits, rue Dorchester, à Montréal. Et après une semaine, les Montréalais s'étaient dotés d'un magnifique palais de glace, aux proportions gigantesques et féériques. Ce palais de glace aux allures de château médiéval atteignait 80 pieds de haut et 130 pieds de long. Il était si vaste et si somptueux qu'on y donnait des fêtes à l'intérieur.

Pour bien rendre l'aspect féérique de cette construction, nous reproduisons d'ailleurs le témoignage de Sylvia Clapin, tiré de son livre intitulé "La France transatlantique-Le Canada": "Là où on ne voyait qu'une place déserte, s'élevait maintenant



l'étrange monument dont les parois de cristal étincellent sous le soleil comme les mille et une facettes d'un gigantesque diamant. Pour ma part, je ne sais de spectacles qui valent l'aspect de cette salle de bal quand, sous les rayons électriques tombés des voûtes et centuplés par la réverbération des glaces, les couples tournoient et tourbillonnent.

Les touristes

L'étude économique de Béliveau et Ritchie souligne que, sur les 400.000 carnavalesques de 1973, plus de la moitié venait de l'extérieur de la région de Québec, à tel point que presque toutes les chambres d'hôtel de la région sont occupées pendant les deux fins de semaine du Carnaval.

Inutile de préciser que le phénomène existait à Montréal, pendant les six jours. Les hôtels étaient pleins à craquer. Les compagnies de chemin de fer suffisaient à peine à la demande. La ville était envahie par des milliers de touristes. Parmi eux, se retrouvaient des reporters de tous les grands journaux d'Amérique couvrant cet événement si exceptionnel que "le câble transatlantique même fut mis à contribution pour envoyer jusqu'en Europe les échos de ces fêtes".

Cependant, parmi les quelques centaines de milliers de personnes qui assistaient au Carnaval de Montréal, le "Montreal Star" évaluait à 52.000 personnes seulement le nombre d'étrangers. La proportion de résidents dans les carnavalesques était plus grande qu'à Québec. Pourquoi? Les efforts du Comité du Carnaval en vue de favoriser la participation de la population locale (prêts de matériel, publicité visant à intéresser la population locale aux activités sportives, etc.) y sont certes pour beaucoup.

Les festivités

Naturellement, il était impossible, en 1883, de se payer le luxe et la diversité de nos festivités d'aujourd'hui. Chacune de ces six journées de Carnaval était donc sensiblement semblable à l'autre, à l'exception de la journée d'ouverture du Carnaval qui se caractérisait par l'attaque du palais de glace que "La Presse" rapporta ainsi: "Il y aura attaque du palais de glace par les clubs de raquettes, et défense par la garnison, suivie d'une procession aux flambeaux après la capitulation. Voici le parcours: autour du palais de glace, à travers la place Dominon jusqu'au sommet du Mont-Royal où aura lieu un immense feu d'artifice, et retour par le boulevard Serpentin".

Le début de la journée était occupé par les trois principaux genres d'amusements du Carnaval de Montréal: le patin, la raquette et la traine sauvage ("toboggan").

Puis la foule grossissait jusqu'à midi, alors qu'avait lieu l'attraction de la journée: "un admirable défilé d'équipages d'hiver", l'équivalent de nos scintillants chars allegoriques. Les traîneaux, où étaient exposées les plus belles fourrures de Montréal, étaient précédés et suivis soit d'une fanfare, soit d'un club de raquetteurs.

Lorsque le soleil commençait à se coucher, les carnavalesques se réfugiaient dans les "saloons" ou débits de boissons. Comme quoi les moeurs n'ont pas changé!

Enfin, en soirée, c'était la promenade aux flambeaux. Des milliers de raquetteurs (plus de 4.000) descendaient le Mont-Royal, torche à la main. Les patineurs et même de simples promeneurs en faisaient autant dans la ville. D'autres allumaient des fusées ou lançaient des feux d'artifice. Pendant tout ce temps, les bals masqués se déroulaient au palais de glace qui s'illuminait alors de tous ses feux.

C'était dans une telle fête de lumières et de couleurs que se terminaient les journées du Carnaval de Montréal qui, ajoute Clapin, "n'était pas loin de se croire, pendant ces courtes heures, la reine de l'Amérique, pour ne pas dire de l'univers".

Transformer le Carnaval de Québec?

Le genre de financement, d'activités choisies et la place effective laissée à la participation de la population au Carnaval de Montréal devraient nous amener à nous poser quelques questions et à repenser la formule du Carnaval de Québec.

La grande participation des Montréalais était-elle due en partie à la gratuité presque totale des activités (seuls les bals, soupers, etc. n'étaient pas gratuits)? On sait qu'il existe à Québec plusieurs activités carnavalesques pour lesquelles il n'est besoin d'aucun sou; faudrait-il en augmenter le nombre? Est-il possible d'éviter la commercialisation à outrance qui s'empare de ces activités (\$1 pour regarder, au chaud, le départ du premier défilé de nuit; \$1 pour la journée des enfants, etc.)? Peut-on intégrer au Carnaval de Québec une série d'activités sportives gratuites?

Bref, il serait certes possible de faire en sorte que les carnavalesques québécois, à l'instar de Montréal le siècle dernier, soient davantage participants que spectateurs. Pourquoi ne pas essayer?

SOURCES: The Montreal Star, de 1882 à 1885, mois de janvier et février; La Presse, de 1882 à 1886, mois de janvier et février; Sylvia Clapin, La France transatlantique, Le Canada, Plon, 1965.

(Collaboration spéciale)

La Chine est entrée dans une phase d'introspection politique

par David Bonavia

Après avoir défrayé de manière intensive la chronique politique internationale durant deux ans, la Chine semble rentrer dans une phase d'introspection politique.

Les relations renouvelées entre la Chine et les États-Unis, puis entre les États-Unis et l'Union soviétique sont désormais éclipsées par la crise du Moyen-Orient. Dans cette région du monde, la Chine n'a pas d'influence réelle.

En apparence fidèle à la pensée de Mao qui a prédit que la Chine connaîtrait des périodes de turbulence à tous les sept et huit ans, on croit déceler dans le pays le début d'une mini-révolution culturelle. On assiste au lancement d'une campagne qui vise à pousser plus loin encore la radicalisation de l'éducation, de la culture et des politiques économiques. Plusieurs observateurs stationnés en Chine s'interrogent, dans ce contexte, sur les possibilités qu'une crise intérieure ne vienne modifier et affecter la politique étrangère de la Chine.

Jusqu'à tout récemment, la politique étrangère poursuivie par Pékin - et particulièrement la politique de détente avec les États-Unis et la sympathie croissante avec les pays d'Europe de l'Ouest - n'avait pas semblé donner lieu à des débats à l'intérieur du pays. Maintenant, on croit nécessaire de fournir des explications. Le prestigieux "Peking Review" a jugé récemment qu'il était nécessaire de publier une définition du concept de "compromis tactique" en rappelant que le président Mao lui-même a fait un tel compromis avec Chiang Kai-Shek en 1945.

La publication de ce texte peut sans doute être interprétée comme une indication des questions que l'on se pose à l'intérieur: la Chine est-elle allée trop loin, ou trop vite dans sa politique de détente à l'Ouest?

Ideologiquement, la Chine continue d'être la voix anti-impérialiste par excellence. Elle poursuit l'objectif du renversement du capitalisme. Elle dénonce l'impérialisme américain dans toutes ses manifestations, y compris les relations américaines avec Panama qui apparaissent à priori assez éloignées de ses préoccupations immédiates.

L'accueil chaleureux réservé au secrétaire d'État américain, monsieur Henry Kissinger, l'année dernière, au moment où il tentait de soumettre une solution de compromis dans la guerre au Moyen-Orient, apparaît paradoxal. Car la Chine refusait alors qu'on fasse bon marché des intérêts arabes dans la crise du Moyen-Orient. Elle l'avait manifesté ouvertement.

Si ce paradoxe n'a pas été exploité par la propagande soviétique, c'est uniquement parce que les Soviétiques sont eux-mêmes concernés par cette politique

de détente. Il aurait été malvenu qu'ils lancent les pierres, puisqu'ils vivent dans une maison de verre.

D'autre part, les gouvernements occidentaux et la presse ont semble-t-il pu encliner à proclamer ce qui est évident: les relations de la Chine et de l'Union soviétique ont subi un revirement radical depuis 20 ans.

C'est peut-être la crainte d'irriter les Chinois en relevant les contradictions de leur politique extérieure ou encore la crainte de voir se détériorer le climat actuel qui explique cette réticence des commentateurs occidentaux à commenter l'adoucissement des relations Chine-Union soviétique. Et en même temps à entretenir la vision chinoise qui veut que ce soit l'Ouest qui ait changé à son égard.

Les commentaires des journalistes occidentaux laissent percevoir l'appréhension de voir se constituer à l'Est un bloc socialiste mono lithique, qui se dresserait face au bloc de l'Ouest.

Les leaders chinois eux-mêmes mettent le monde en garde contre les dangers d'une domination soviétique sur la Chine. Toutefois, une telle hypothèse s'affaiblit à mesure que les relations économiques de la Chine et de l'Ouest deviennent plus importantes. Pékin tient à son autonomie économique. Mais elle compte sur l'apport marginal du commerce étranger dans le développement de sa stratégie économique. Mais dans la mesure où sa stratégie comporte une part technologique avancée, elle a toutes les raisons d'aller tirer cet apport chez les Américains, au Japon et en Europe de l'Ouest.

Aucun de ces États ne présente de danger pour la sécurité chinoise, alors que c'est le cas pour l'Union soviétique. Aussi longtemps que la Chine craindra l'envahissement soviétique, elle évitera de créer avec l'URSS des liens de dépendance économique et technologique susceptibles d'affecter son potentiel de défense.

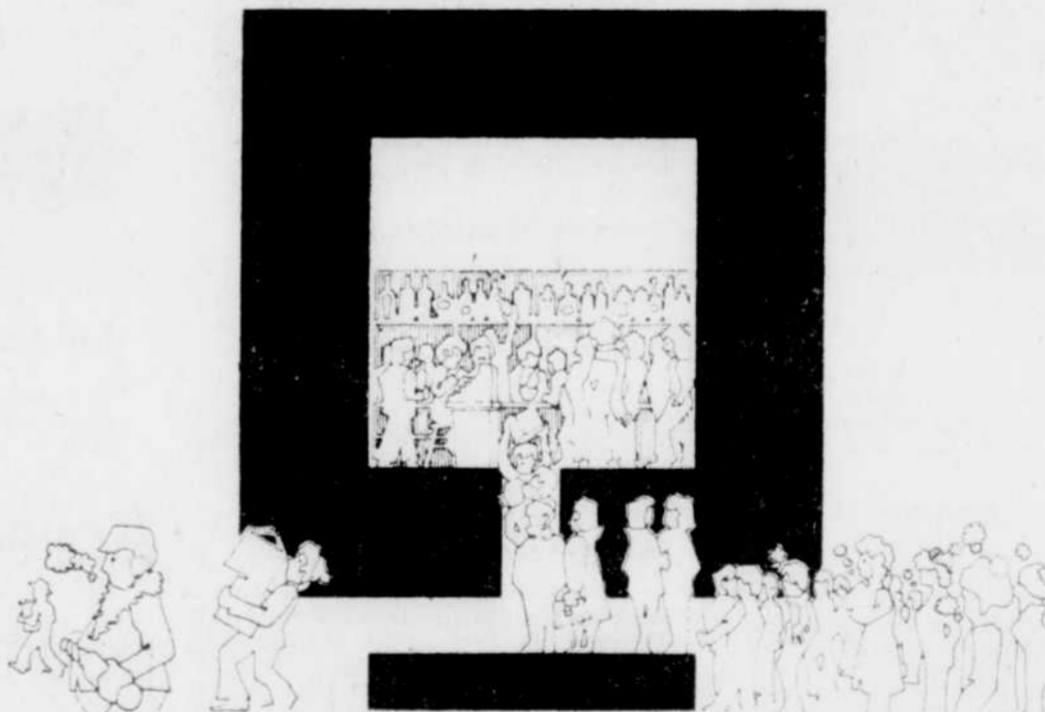
La Chine a manifesté clairement qu'elle croyait que l'impérialisme occidental était en récession, alors que l'Union soviétique étend sa domination économique sur les pays avec lesquels elle est en bonne relation. C'est le cas notamment des Indes.

En somme, les rapports entre la Chine et l'Union soviétique, tendus, sont compréhensibles quand on considère d'une part la longueur de leurs frontières communes et les visées expansionnistes russes.

Dans la mesure où la Chine ne se considère plus autant menacée par les États-Unis et qu'en même temps, elle est confiante en son pouvoir de faire échec au Japon, il n'est plus de raison qu'elle cherche une alliance quelconque avec l'Union soviétique. Elle n'est pas loin, d'ailleurs, de ne plus considérer la Russie comme un pays socialiste.

Copyright NYTNS et Le Soleil

pour mieux vous servir
durant le Carnaval



Du 7 au 17 février
c'est le Carnaval de Québec!

En plus des heures régulières d'ouverture
dans tous ses magasins de la région,
7 succursales seront ouvertes plus longtemps.

QUAND?

jeudi le 7 février	de 10h00 am à 9h00 pm
vendredi le 8 février	de 10h00 am à 9h00 pm
samedi le 9 février	de 9h00 am à 5h00 pm
dimanche le 10 février	de 10h00 am à 9h00 pm
lundi le 11 février	de 10h00 am à 9h00 pm
mardi le 12 février	de 10h00 am à 9h00 pm
mercredi le 13 février	de 10h00 am à 9h00 pm
jeudi le 14 février	de 10h00 am à 9h00 pm
vendredi le 15 février	de 10h00 am à 9h00 pm
samedi le 16 février	de 9h00 am à 5h00 pm

OÙ?

2700 boulevard Laurier, Ste-Foy (Place Laurier)
50 Marie de l'Incarnation, Québec
60 rue St-Jean (coin Salaberry)
374 est rue du Roi (carré Jacques-Cartier)
1860 rue d'Estimauville (Centre d'achats La Canardière)
12 rue Ste-Anne (face au Château Frontenac)
2750 Chemin Ste-Foy (Plaza Laval)

JOYEUX CARNAVAL!



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC



les bruits de la ville

PAR PIERRE CHAMPAGNE

FORMAT 54

J'avais été invité, mardi midi, par le président des étudiants en sciences de l'Université Laval, à l'inauguration de la boîte à chanson de ce pavillon scientifique. Des artistes, plus amateurs que professionnels, s'y produiront les mardi et jeudi de chaque semaine. C'est à la chambre 00054. Ne faites pas comme moi. La chambre 0054 où je croyais avoir rendez-vous n'était pas telle-ment "olé olé". C'était la toilette des femmes. La boîte à chanson, c'est un étage au-dessous.

OLD ORCHARD BEACH

Plusieurs dizaines de milliers de visiteurs envahissent la ville, en fin de semaine, pour assister aux festivités du Carnaval. De tous ces visiteurs je voudrais saluer un groupe en particulier, celui de Old Orchard Beach où j'avais été si bien reçu l'été dernier. Si ces Américains dont plusieurs sont francophones ont autant de plaisir à Québec que les Québécois en ont eu chez eux, ils se souviendront longtemps de "la grosse affaire".

MOIS DES BONBONS

Février est, selon l'Association des confiseurs du Canada, le mois des bonbons. Le carême a pris une "carpiche".

ACTUALITES MONTREAL

Dans sa dernière édition, le magazine mensuel "Actualités-Montréal", distribué dans toutes les chambres de tous les hôtels (ou presque) de la métropole, consacre sa page couverture et un reportage assez bien fait sur le Carnaval de Québec. C'est une publicité qui saura certainement porter fruit.



CARNAVAL 1896

M. François Prémont, représentant commercial de notre journal m'a montré, cette semaine, un souvenir inestimable qu'il a reçu du grand-père de je ne sais qui, bref c'est une médaille du Carnaval de Québec 1896. A l'époque on ne vendait pas de petits bonhommes, mais des médailles en argent de la grosseur d'un \$0.25 que l'on épinglait sur la veste. J'oubliais, les écritures de la médaille étaient unilingues anglaises. Heureusement que les directeurs de la "grosse affaire" parlent aussi le français.

SCOUTS

L'Association des scouts du Canada, qui groupe 3.500 membres répartis dans neuf provinces, compte sur l'aide financière des entreprises et maisons d'affaires

afin d'atteindre l'objectif de \$40.000 au cours de sa campagne de financement qui se déroulera du 17 au 24 février.

ALLEZ VOUS COUCHER! (1)

Une petite note de rien du tout pour féliciter le comité de logement du Carnaval et la Teinturerie française qui ont uni leurs efforts pour aider les visiteurs. La maison d'affaires fera circuler, en fin de semaine, deux camions équipés de radio-téléphone et sur lesquels on pourra lire "Si vous voulez un gîte, arrêtez-moi". Les deux véhicules circuleront principalement dans le Vieux Québec et dans la haute ville. C'est une excellente idée.

ALLEZ VOUS COUCHER! (2)

Si vous connaissez des "étranges" qui ne savent pas où coucher, en fin de semaine, dites-leur donc que plusieurs Cegep et écoles supérieures de la région offrent aux visiteurs un gîte presque gratuit (\$1.00 et moins). Ils n'ont qu'à téléphoner avant de s'y rendre. Mais Jean-Claude Rivard (alias Comet) vous en reparlera certainement demain.

COLLECTE DE SANG

Comme par les années passées, le cardinal Maurice Roy lance un appel à la générosité de la population en faveur des malades qui attendent dans nos hôpitaux votre don de sang pour être opérés. Présentez-vous donc à la "Palestre" du Grand Séminaire, sur le campus de l'Université Laval, le lundi 18 février, de 15h00 à 17h00 ou de 19h00 à 21h00.

CONCERT

Les Copains de l'air de l'Ancienne-Lorette invitent toute la population métropolitaine à assister à un concert qu'ils donneront, le mardi 19 février, à 20h30, en l'église Sainte-Ursule de Sainte-Foy. Les Copains de l'air, comme vous l'aurez sans doute deviné, c'est un corps de tambours et clairons.

HYDRO-QUEBEC

Il semble bien que les gars de l'Hydro-Québec ne se soient pas encore remis de la tempête de verglas de Noël... à moins que ce soit la "crisse" d'énergie qui a fait que toute l'illumination du char allégorique de cette société paragonnementale ne fonctionnait pas lors du dernier défilé. Espérons que les gens de l'Hydro auront "allumé leurs lumières" pour le prochain défilé.

DEFILE DE NUIT

Parlant de défilé de nuit, de la "parade de nuit", ne trouvez-vous pas qu'il était, cette année, un-peu-beaucoup commercial. Beaucoup plus, en tout cas, que ceux des dernières années. Peut-être qu'il faudra nous y faire, mais c'est une politique qui n'enchant pas tout le monde.

CANADIAN HOME

Connaissez-vous la traduction officielle de la Canadian Home Assurance Company (Head Office-Montréal)? C'est, tenez-vous bien, la "Compagnie d'assurance du home canadien". (Vous êtes pas écœurés de mourir, bande de caves?)

Témoignage au procès de G. Mercier accusé de viol

"J'ai entendu des cris indescriptibles"

par Gilles PEPIN de notre bureau à Saint-Joseph

"J'ai entendu des cris de détresse, des lamentations, c'était la gogo qui se roulait par terre. Je pensais qu'elle faisait une crise d'hystérie. Je n'avais encore jamais vu personne dans cet état".

Voilà ce qu'une cuisinière, témoignant au procès de Gaëtan Mercier, accusé de viol à Theford, a déclaré hier, devant les jurés et le juge Ivan Migneault en cour du banc de la reine.

Le témoignage de cette personne, Mme. M. Bellavance, de Black Lake, confirmait l'état de surexcitation et de cauchemar qui avait été décrit précédemment par une jeune fille de 15 ans, Hélène B., qui a affirmé avoir été violée par sept garçons de la région, le 17 mars 1973, dans le motel 99 de l'établissement Balmoral, à l'époque où elle travaillait comme danseuse Topless et serveuse à l'Hôtel Manoir de Black Lake.

La belle Hélène avait elle-même témoigné pendant deux jours, terminant hier midi le contre-interrogatoire mené par Me Pierre Paradis. Deux témoins ont été entendus hier

après-midi: M. Donat Bellavance, un ex-pensionnaire à l'Hôtel Manoir, et Mme. M. Bellavance, cuisinière de l'hôtel.

La jeune danseuse, qui avait été ramené à l'Hôtel par l'un des sept accusés, s'était d'abord confiée à M. Bellavance. Il était environ 6h du matin, dit M. Bellavance. "J'étais en train de déjeuner dans la cuisine. La fille est arrivée en brailant et en criant, elle était nerveuse, elle était comme sur une dépression. Elle m'a dit qu'elle venait de Balmoral et qu'elle avait rencontré sept gars. Je lui ai offert un café, elle l'a pris. Elle est partie, j'avais pas fini de déjeuner, en disant qu'elle allait voir un ami du nom de Richard. Par la suite, je suis monté me coucher. Au bout d'une secousse, j'ai entendu crier".

Au début du témoignage de M. Bellavance, le procureur de l'accusé a levé deux objections: d'abord sur la question de la preuve de la déclaration spontanée, parce que Hélène B., précédemment avait déclaré qu'un homme était venu lui ouvrir la porte (M. Bellavance soutenait que la jeune fille était arrivée à lui dans la cuisine, il ne lui avait pas ouvert la porte), deuxièmement, pour éclaircir ce point.

le procureur de la Couronne, Me Jean-Luc Dutil, a voulu rouvrir le témoignage d'Hélène B. Le juge a finalement rejeté les deux objections. D'après Hélène, la personne qui lui a ouvert la porte est bien l'homme qui lui a offert deux cafés.

Mme. M. Bellavance a déclaré être entrée à l'hôtel vers 6h15 du matin pour y préparer le déjeuner. Elle n'a pas vu M. Bellavance. Vers 7 heures moins vingt, elle a entendu des cris de détresse, indescriptibles selon elle. "C'était la gogo, dit-elle; elle a pris le tapis de table et s'est enroulée avec. M. Bertrand Binet l'a montée dans ses bras".

Pas longtemps après cela, a poursuivi ce témoin, "elle est redescendue et elle m'a remis deux lettres, l'une pour remettre à la propriétaire de l'hôtel et l'autre pour son ami. Elle s'est en allée dans le passage. J'ai encore entendu des cris de détresse, c'était la gogo qui se

roulait par terre", a ajouté le témoin.

Le procès se poursuit aujourd'hui pour la cinquième journée. Ce matin, il restait encore une quinzaine de témoins à entendre et la fin du

débat n'est pas pour tout de suite, car Me Paradis a demandé la transcription des notes sténographiques qu'il désire voir avant de faire sa plaidoirie, chose que le président du tribunal a acceptée.

CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE POUR L'ACHAT DE VOTRE AMEUBLEMENT

YVON ST-GELAIS INC.
1020, BOUL. DES CAPUCINS - QUÉBEC 3
Tél.: 523-3852 - 523-7876 - 523-1073

- AMEUBLEMENTS SOUS CONTRATS
- CONCIERGERIES • HOTELS-MOTELS
- MAISONS MOBILES • Etc...
- (PLAN DE LOCATION)

MENAGES COMPLETS
QUALITE - PRIX - SERVICE
1974: 5e ANNIVERSAIRE

A Québec, séquelle du drame de Sao Paulo...

Une trentaine de personnes effrayées ont été évacuées d'un immeuble de 10 étages avec l'aide d'échelles acariennes au cours de la nuit à la suite d'un incendie qui aurait pu tourner au tragique, à Sainte-Foy.

Heureusement personne n'a été blessé. Les sapeurs de Sainte-Foy ont été mandés aux environs de deux heures afin de combattre le foyer. Il a pris naissance dans un des 129 appartements de la Place Versailles, 2276 Chemin Sainte-

Foy, occupé par une dame Poirier.

Cet incendie a été rapidement contrôlé mais la panique risquait de compliquer les choses à un certain moment. La plupart des locataires se sont en effet levés en hâte et plusieurs occupaient les balcons de l'immeuble en criant au secours.

Cette démonstration de panique n'avait évidemment aucune commune mesure avec l'importance du foyer.

Une collision fait un mort et 2 blessés à Pont-Rouge

Une violente collision a fait un mort et deux blessés à Pont-Rouge, hier après-midi. La victime est Jean-Pierre Morin, âgé de 32 ans, de Saint-Raymond, comté de Portneuf.

Les blessés sont Denis Morin, du 441, rue des Franciscains, à Québec, frère de la victime, et Yvon Bergeron, du 12, rue Arthur Cooper, à Beauport. Tous deux ont été dirigés vers l'hôpital du Saint-Sacrement par l'ambulance Leclerc, de Pont-Rouge. Leurs blessures seraient sérieuses, mais elles ne mettraient pas leur vie en danger.

Une fillette a également perdu la vie en Gaspésie, hier midi. Manon Sirois, âgée de 7 ans, fille de Jules Sirois, de Grande-Rivière-Ouest, a été heurtée par une auto en traversant la route 6, non loin du domicile de ses parents. Elle est morte peu après à l'hôpital de Chandler.

La tragédie de Pont-Rouge s'est déroulée vers 14h30, à environ un mille du village, sur la route de Saint-Raymond.

L'auto des frères Morin et la camionnette de M. Bergeron se sont heurtées de face dans la poudrière que soulèvent une charrie à neige.

Le choc a été très violent. Il a fallu environ une demi-heure pour dégager Denis Morin. Pour retirer la victime, l'auto a été remorquée au garage Fiset et, avec le concours d'une chargeuse mécanique, on y est parvenu vers 16h.

Jean-Pierre Morin était coincé sous son volant. Le moteur de l'auto était reculé jusqu'à la banquette. Le Dr G. Gingras a constaté la mort de la victime qui a été transportée à la morgue provinciale pour fin d'autopsie. La Sûreté du Québec du poste de Saint-Raymond mène l'enquête.

BUREAUX ET ENTREPOTS

à louer
2145, Lavoisier,
Parc Jean-Talon
527-3695

J. Beaulieu passera 23 mois en prison pour vol à main armée

par Guy DUBE

Escorté par une douzaine de membres de l'escouade d'urgence de la Sûreté du Québec, Jacques Beaulieu, le frère du chef des "Pacific Rebels", a été écoupé de 23 mois de prison, hier, devant le juge Jean Grenier, de la Cour des sessions de la paix de Québec.

Armés jusqu'aux dents, dans le but, a-t-on dit, de protéger tant la société que l'accusé lui-même, les policiers de la SQ ont surveillé durant tout l'avant-midi les entrées et venues de toutes les portes d'accès au Palais de justice.

A l'extérieur, sept ou huit autos-patrouille entouraient l'édifice, alors que leurs occupants, carabines à canon coupe en mains, faisaient le guet.

Quant à Jacques Beaulieu, âgé de 25 ans, le frère de Serge qui vient de perdre, en plus de son amie Michèle Blouin, quelques-uns des membres de son club de motards, il était solidement menotté à un agent de la paix et entouré de plusieurs policiers en civil et en uniforme, lorsqu'il a été emmené dans le bureau du juge Grenier.

C'est d'ailleurs à cet endroit, sur les conseils de son avocat, Me André Cartier, qu'il a finalement plaidé coupable à une accusation de vol à main armée remontant au 18 janvier 1971, soit il y a plus de trois ans.

Le crime avait été commis en compagnie de trois autres

complices, à l'Auberge Normande, au lac Beauport. Ces derniers ont déjà écoupé de sentences variant de 18 mois d'emprisonnement à trois ans de pénitencier.

Une autre version des faits a cependant été rapportée par un porte-parole de la SQ. Depuis un certain temps, à chaque apparition que Beaulieu fait au Palais de justice, un détachement de l'escouade d'urgence fait, elle également, son apparition dans et autour de l'édifice.

Selon ses dires, un informateur, détenu à la prison d'Or-

La mort de G. Corriveau est jugée accidentelle

par Paul-Henri DROUIN de notre bureau à Saint-Joseph

La mort de M. Camille Corriveau, âgé de 31 ans, demeurant à Saint-Léon de Standon, dans Bellechasse, a été jugée accidentelle.

Tel est le verdict qui a rendu, hier, Me Herman Mathieu, coroner du district de Beauce, au terme d'une enquête tenue au Palais de justice, à Saint-Joseph de Beauce.

La collision qui a coûté la vie à M. Corriveau est survenue au moment où la victime traversait la route 33, en face de l'hôtel Labrecque, en ce vendredi soir 2 novembre 1973, à Saint-Léon de Standon.

sainville elle-même, avait laissé entendre, il y a quelques mois, que Beaulieu voulait à tout prix prendre la clef des champs. Ce serait la raison pour laquelle tant de mesures de sécurité sont prises à son égard durant ses randonnées entre le Centre de détention d'Orsainville et le Palais de justice de Québec.

Au moins deux autres accusations pèsent encore contre Beaulieu: une d'entrave à un agent de la paix et l'autre de vol avec effraction, au centre commercial Place Liray, à Orsainville, l'été dernier.

L'enquête, il a été établi que Camille Corriveau a été happé par un véhicule et projeté contre un autre véhicule arrivant en sens inverse. On rappelle qu'à l'ouverture de l'enquête, en janvier dernier, Me Herman Mathieu avait émis un mandat d'amener à l'endroit du témoin Roger Tanguay, de Saint-Léon de Standon, qui, selon Me Mathieu, aurait reçu des confidences de la part de M. Camille Corriveau avant son décès.

On rappelle qu'à l'ouverture de l'enquête, en janvier dernier, Me Herman Mathieu avait émis un mandat d'amener à l'endroit du témoin Roger Tanguay, de Saint-Léon de Standon, qui, selon Me Mathieu, aurait reçu des confidences de la part de M. Camille Corriveau avant son décès.

Le témoin Tanguay était présent hier, et même avec ce témoignage, le coroner Mathieu en est venu à la conclusion que la mort de Camille Corriveau était accidentelle.

C'EST CONNU DE TOUT LE MONDE OU PRESQUE...

QU'ON PEUT SAUVER DE L'IMPÔT GRÂCE À UN PLAN D'ÉPARGNE-RETRAITE

Qui ne sait pas encore qu'à chaque année, on peut affecter à un plan d'épargne-retraite jusqu'à \$4.000 déductibles d'impôt? Mais investir à votre avantage, c'est une autre affaire car ce n'est pas tout de sauver de l'impôt. Il vous faut également:

- une garantie sur le capital en tout temps
- un bon rendement et pour longtemps. 8,05% - garanti - pour 10 ans (dépôts de février 1974)
- de la flexibilité car on ne connaît pas toujours l'avenir.

Notre plan ÉCOFLEX répond à ces exigences. Vous pouvez dormir en paix, le capital ne fondra pas en cours de route, parce que L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie s'en porte garante. Les intérêts sont déterminés par le taux net de nos placements courants et garantis pour 10 ans sur chaque dépôt (par exemple, l'intérêt applicable aux dépôts effectués en février 1974 est de 8,05% garanti pour 10 ans). Comme il est difficile de s'engager à long terme, grâce à ÉCOFLEX, vous pouvez déterminer vous-même le montant de vos dépôts.

Pour des renseignements additionnels concernant ÉCOFLEX, consultez le bureau local de

MARIUS LESSARD INC. REPRESENTANT

Pour information, téléphonez à frais virés
Marius Lessard (418) 651-2212
1001 ave Bégon, Québec, Qué. G1X 3M4



L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

SPECIALS VEDETTES

EN VENTE SAMEDI A 9.00 A.M.
S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

SPECIALS VEDETTES

Fab

Déterf en poudre, rendez votre linge plus propre, format de 5 lb.

Prix régulier K mart: 1.57
Spécial: **1.47**

Samedi seulement

SPECIALS VEDETTES

Pour hommes

Sous-vêtements thermal, couleurs et grandeurs au choix.

Prix régulier K mart: 1.83
Spécial: **1.17**

Samedi seulement

SPECIALS VEDETTES

Pour les enfants

Ensemble de cuisine en bois naturel comprenant 1 table, 2 chaises.

Prix régulier K mart: 10.97
Spécial: **6.89**

Samedi seulement

SPECIALS VEDETTES

Smiles 'n Chuckles

"Chocolate Turtles", saveurs de pacanes et au caramel.

Prix régulier K mart: 1.41
Spécial: **1.25**

Samedi seulement

Quantités limitées tant qu'il y en aura.

SPECIALS VEDETTES

Pour toute la famille

Jeux de pichenolle, très amusant

Prix régulier K mart: 11.97
Spécial: **9.97**

Samedi seulement

SPECIALS VEDETTES

Coussins

Style colonial, grandeur 13 x 13, couleurs assorties.

Prix régulier K mart: 1.97
Spécial: **1.57**

Samedi seulement

SPECIALS VEDETTES

Clairol

Shampooing en spray, pour nettoyer et rafraîchir vos cheveux, format de 7 oz.

Prix régulier K mart: 1.89
Spécial: **1.09**

Samedi seulement

Kmart PLACE FLEUR DE LYS - 550 BOUL. HAMEL, QUÉBEC

Ouvert Lundi, Mardi, Mercredi de 9h AM à 6h PM
Jeudi, Vendredi de 9h AM à 9h PM
Samedi de 8h 30 AM à 5h PM

Plante a-t-il déjà voulu Bouchard?

CHICAGO, Illinois (De notre envoyé) — Si Jacques Plante est tellement intéressé en Pierre Bouchard, pourquoi n'a-t-il pas négocié directement avec Cincinnati plutôt que de s'embarquer dans une transaction à trois?

Cette question, c'est Jacques Demers qui la pose pour répondre en quelque sorte à tout ce qui a été dit sur son compte depuis que la transaction devait amener le nom du défenseur des Canadiens sur la liste de négociations des Nordiques, a bloqué à Chicago.

Plante devait s'attendre à ce que je demande passablement pour lui céder les droits sur Bouchard. J'ai examiné la liste de négociations des Nordiques et personne ne m'intéresse, d'ajouter le directeur du personnel des Cougars.

Demers n'a absolument rien demandé en retour des droits de Bouchard, ni Michel Deguise, ni Pierre Guité, comme il fut écrit à deux occasions différentes.

Demers n'a rien demandé parce que lui et Plante n'ont jamais reparlé entre eux de l'affaire Bouchard depuis la joute des étoiles, le 3 janvier dernier.

Si Plante veut obtenir Bouchard, il me semble que ce serait à lui de me contacter pour m'en faire part, de dire Demers.

Bref, cette histoire de Pierre Bouchard à Québec, ce ne sont que des mots. Il est évident que Plante n'en veut pas, sinon il aurait fait quelque chose pour obtenir le droit de négocier. Il serait plus exact de dire que Plante aimerait bien aligner Bouchard, mais n'est pas prêt à verser les gros billets verts que pourrait demander l'arrière des Canadiens.

Les Nordiques veulent réduire leur masse salariale. En d'autres mots, peu et peut-être même aucun joueur réclamant un gros salaire ne sera mis sous contrat en vue de la prochaine saison.

STAPLETON Interrogé après le match d'hier soir, Pat Stapleton déclarait pour sa part que les Cougars feraient une offre très sérieuse à Bouchard, mais que s'il devenait impossible de l'amener à Chicago, ils seraient alors disposés à négocier avec les Nordiques.

Perron revient au jeu Fortier ne démord pas

Les Remparts complètent ce soir une tournée de quatre joutes à l'extérieur en allant se mesurer aux Dynamos de Shawinigan. Cette joute marquera le retour au jeu du défenseur Richard Perron alors que son club sera en quête d'une 12e joute consécutive sans défaite.

A moins que Sorel soit éprouvé, dans une prochaine randonnée de six matches sur neuf sur la route, à partir de demain à Trois-Rivières, les Remparts se verront opposer aux mêmes Dynamos dans la ronde quart-de-finale des séries de fin de saison.

Concédant trois joutes aux Eperviers, les Remparts ont encore 15 matches à venir, dont neuf au Colisée où ils feront leur retour dimanche pour recevoir le National de Laval. De leur côté, les Eperviers ont encore 18 joutes à disputer, réparties également sur leur propre glace et à l'extérieur.

En revenant au jeu après avoir manqué sept joutes, Richard Perron ne laisse plus qu'un absent sur l'équipe, Florent Fortier. Rejoint hier, ce dernier a déclaré qu'il restait encore sur sa position, refusant toujours de retourner avec les Remparts, à moins qu'il obtienne l'assurance d'être utilisé régulièrement.

En cinq joutes jusqu'ici contre les Dynamos, les Remparts en ont gagnées trois et perdues deux. Pour le match de ce soir, Marc Picard a fait appel aux services du centre Marc-André Côté du Couillard de Sainte-Foy.

Nouvelle marque des Nordiques sur la route

Giroux est formidable au... baseball

par Guy BENJAMIN

CHICAGO, Illinois — Je savais que les Nordiques possédaient un excellent joueur de hockey dans leur club-école, mais je ne savais pas qu'il est aussi bon au baseball.

Ce jeune joueur pourrait certainement conserver une moyenne de 500 dans une ligue de baseball.

La première déclaration de Rejean Houle, qui a pris le rôle de leader chez les Nordiques tandis que la deuxième est de Pat Stapleton, le joueur-instructeur des Cougars de Chicago.

Toutes deux concernent Ré-

jean Giroux, appelé des Nordiques du Maine, mercredi matin, et qui est arrivé à Chicago quelques heures seulement avant la rencontre.

Giroux a marqué le but vainqueur quand il a frappé la rondelle en plein vol pour l'expédier derrière le gardien Richard Coutu et contribuer à la victoire de 5-3 des Nordiques sur les Cougars.

C'est en jouant avec des meilleurs joueurs que toi que tu apprends ton hockey. Je suis ici pour jouer au hockey et faire mon possible. Je conserve toujours la même attitude. On m'a envoyé dans le Maine, j'ai fait mon possible. On me rappelle avec le grand club. C'est la même chose.

Ainsi a répondu le nouvel ailier droit des Nordiques lorsque questionné à savoir s'il en voulait à Plante pour l'avoir rappelé deux semaines avant la fin de la saison des Nordiques du Maine et ainsi compromettre grandement ses chances de remporter le championnat des compteurs de la Ligue nord-américaine.

Quant à Michel Rouleau, il préférerait ne pas faire de commentaires, se limitant à dire qu'il n'est pas le patron, qu'il fera son possible et restera aussi longtemps qu'on lui dira.

AGRESSIVITE

Rejean Houle s'approcha des journalistes pour dire:

N'oubliez pas de mentionner que Pierre Roy nous a donné tout un coup de main en tenant tête au numéro 18.

Ce numéro 18, dont parle Houle, est Curt Brackenbury, appelé des Cougars de Long Island, de la Ligue nord-américaine, pour un essai de cinq joutes.

Pendant que Giroux et Rochon se sont livrés un combat qui s'est soldé par un verdict nul, Brackenbury était retenu par Alain Beaulieu mais il se débattait comme le diable dans l'eau benite pour tenter de se mêler à la bagarre.

Le calme fut rétabli, mais en passant près de Pierre Roy, Brackenbury a donné une

poussee au joueur des Nordiques. Roy n'a pas hésité au seul instant pour laisser tomber les gants et administrer de solides coups à son adversaire.

Roy a aussi fait match nul et dut se rendre dans le vestiaire pour recevoir quelques points de suture. Résultat d'un coup de tête, de l'avis de Houle, cette agressivité de Roy a été un des points tournants de la rencontre.

UN SOUPER

Les gars font preuve d'un meilleur esprit d'équipe, probablement parce qu'ils se tiennent plus ensemble.

Quand il fait cette déclaration, Jean-Claude Tremblay,

qui effectuait un retour au jeu après 14 jours d'absence, ignorait que Rejean Houle avait organisé, mercredi soir, un souper dans un restaurant de Chicago, auquel tous les joueurs ont participé.

Et quand on lui fit part de cette nouvelle, Jean-Claude de commenter: C'est une bonne chose. Tu apprends à mieux connaître tes coéquipiers. Et se parler dans le blanc des yeux est une excellente chose.

Les deux gardiens de but ont volé la vedette jusqu'au milieu de la troisième période, les Nordiques menant 2-1 grâce à des buts de Michel Parizeau et Dale Hoganson.

Je n'aurais jamais dû accorder ce deuxième but à la fin de la deuxième période. Je ne sais vraiment pas comment j'ai agi pour laisser glisser la rondelle entre les deux jambières, de dire Richard Coutu.

Ce but, Hoganson l'a compté d'une seule main, alors qu'il a traîné Rick Morris sur une distance d'une trentaine de pieds.

Jacques m'a corrigé un très gros défaut lors de l'exercice de ce matin (hier matin). Je me tenais sur les talons, de sorte que je pouvais bouger plus difficilement et je perdais l'équilibre plus facilement. C'est une mauvaise habitude que j'ai contractée lors des exercices. Quand tu es longtemps sans jouer, ce sont des choses qui arrivent.

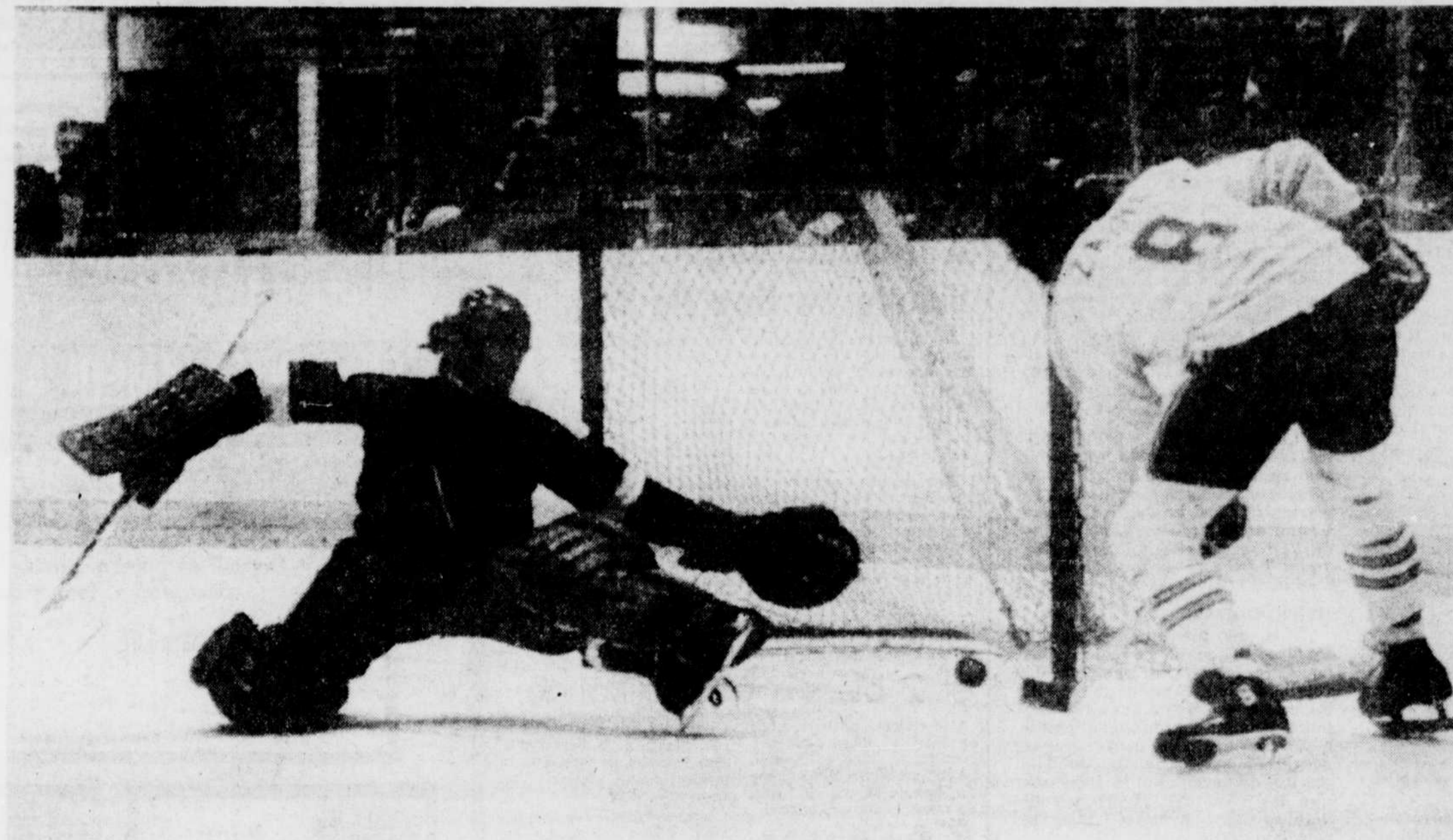
Dans le vestiaire des Cougars, Pat Stapleton n'avait aucune excuse à offrir si ce n'est qu'il n'est pas d'accord avec l'arbitre Bob Sloan au sujet du but de Giroux.

Je suis convaincu qu'il a touché à la rondelle plus haut que ses épaules. En allouant ce but, l'arbitre a découragé plusieurs de nos joueurs. Et comme nous en avons marqué deux très rapidement à la fin de la rencontre, nous aurions pu annuler au lieu de tirer de l'arrière encore par un but.

Les Nordiques menaient 4-1, mais 92 secondes avant la fin du match, Duke Harris a marqué un deuxième but pour les Cougars et Bobby Whitlock a réduit la marge à un seul but avec seulement 51 secondes à faire. Mats en enlevant son gardien 28 secondes avant la fin, Stapleton a permis à Michel Parizeau de réinscrire son 14e but de la saison pour ainsi assurer la victoire aux Nordiques, leur troisième en cinq joutes consécutives sur la route.

Avec ce gain, les Nordiques établissent une marque d'équipe avec 12 victoires sur la route et s'approchent à seulement un point de la première position, co-propriété des Toros de Toronto et des Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

EN BREF: Giroux et Rouleau disputent quelques joutes à Québec, les blessés ne pouvant revenir au jeu avant une dizaine de jours... En 21 joutes locales, les Cougars avaient attiré 81.589 spectateurs l'an dernier. L'assistance après 21 joutes, cette saison, est de 101.662, soit une augmentation de 24,6 pour cent... Après 329 joutes la saison dernière, les clubs de l'AMH avaient fait déplacer 1.623.363 personnes... Après le même nombre de joutes cette saison, 1.900.052 personnes ont assisté aux spectacles de l'AMH... Il s'agit d'une augmentation de 17 pour cent... Pierre Guité n'a été sur la glace que durant environ une minute... J'ai six buts contre moi depuis le début du voyage, d'expliquer l'ailier gauche... Les Nordiques ont arrêté à trois la série de victoires des Cougars en assurant une huitième gain dans leurs 10 dernières joutes.



Vous êtes dans les patates

Non, non, vous n'y êtes pas du tout! Brodeur a fait l'arrêt. Vous ne le croyez pas? Consultez le sommaire et vous verrez que Rod Zaine n'a pas marqué.

Villeneuve met fin au rêve de Jaro

Il y a Gretzky mais aussi Vaillancourt

par Roland SABOURIN

Si l'on décidait de tenir un scrutin pour déterminer le joueur le plus populaire du 15e Tournoi international de hockey pee wee, il n'y a aucune assurance que Wayne Gretzky l'emporterait haut la main.

Il y a un "p'tit bout de chou" du nom de Robert Vaillancourt, le numéro 16 des Flames de Toronto, qui lui ferait une chaude lutte. Puis, il ne faudrait pas oublier non plus Leonard Hachborn, le numéro 11 du Brantford, un autre qui n'est pas haut sur pattes mais qui est rempli d'action.

Vaillancourt, un vrai mouvement perpétuel sur patins, s'est conquis des milliers d'admirateurs dans la victoire de

2-1 des siens contre les Voyageurs d'Ottawa. Encore plus, il fut l'auteur de ce qui devait devenir le but gagnant.

"Je mesure quatre pieds et cinq ou six. Je pèse 84 livres", a répondu Vaillancourt, qui ne parle aucun mot de français. Franchement, il est difficile de croire qu'il nous donnait des mensurations justes, tellement il semble plus court et plus léger.

A ce moment-là, il froissait une ecchymose sous l'oeil droit, cadeau d'une rondelle déviée. Ce contre-temps n'enlevait rien à son enthousiasme.

BUT REFUSE

"Il joue toujours comme cela", devait nous confier Bob Griffin, un ex-Québécois qui est l'adjoint de l'entraîneur Edwin Ross. "L'arbitre (Reynald Roy) a gaspillé la joute en leur refusant ce but à la première période".

Incidentement, Roy a été l'homme le plus impopulaire sur la glace, après cet incident vers la huitième minute de la deuxième période, juste avant le but de Vaillancourt.

Même si le jeune John Mowat soutenait qu'il avait été poussé dans la zone du gardien de but, les dirigeants du Ottawa ont accepté la défaite d'une manière très sportive. Vaincus, les représentants de la capitale fédérale n'en ont pas moins affiché un jeu supérieur et seul le gardien de but Bryan MacFarlane est privé de la victoire.

WAYNE CONTINUE

Quant à Gretzky, il n'a pas rempli de rondelles le filet du club Verdun, mais il a donné une autre démonstration de passes savantes et de passes très habiles et a vu à ce que son club ne soit jamais en danger pour lui assurer un gain de 7-3.

Une fois le match terminé, Wayne, toujours ennuyé par un vilain rhume, n'en avait pas moins récolté trois buts et deux aides. Hachborn avait complété le pointage avec quatre buts.

"Nous avons joué contre lui quand il était mosquito. Il est

très intelligent. C'est bien difficile de lui accorder une surveillance spéciale. Tout ce qu'il en résulte est qu'il attire vos joueurs à lui et en profite pour faire une passe à un autre, devait résumer Aldo Giampaolo, le jeune pilote des perdants, au sujet de Gretzky.

Maintenant, on se demande si Gretzky reviendra sur la glace du Colisée au moins deux autres fois. Ce matin, son club était en demi-finale contre Oshawa, une formation qui a démontré une bonne offensive en battant Kingston, 7-4. Grove Sutton, qui avait déjà signé une performance de cinq buts, s'est permis un triple.

L'autre demi-finale de la catégorie 2 se dispute entre Saut Ste-Marie et Peterboro. Ce dernier club était inactif, hier, et a pu observer un alignement très bien équilibré dans la victoire de 5-2 du Soo contre Barrie.

FINI "JARO"

Le gardien de but Guillaume Abbatiello, de Saint-Georges de Beauce, n'a pu tenir seul le coup contre Villeneuve, en catégorie 3, et le rêve de "Jaro" s'est envolé avec un revers de 7-0 contre Villeneuve.

"Ce fut une vraie victoire d'équipe", a résumé Denis Lefrançois, entraîneur des gagnants, très heureux de signaler qu'il avait eu trois buts de Pierre Lachance et un de son fils Michel. Mario Plante avait complété un autre tour du chapeau, mais Pierre Gendron n'été n'était pas parmi les marqueurs.

"Il s'est blessé au dos, hier", a été son explication sur l'absence de Pierre parmi les compteurs. "Je me suis blessé quand j'ai glissé dans le filet", a ajouté le jeune Gendron, qui croit être en mesure de figurer dans la finale contre Arvida, qui a gagné 2-1 contre le Grand-Mère.

Le revers n'a pas été trop bien accepté chez les Beauceurs, a-t-on pu constater lors de notre visite.

Ils ne sont pas de notre

calibre. Les classes devraient être basées sur le calibre et non sur la population. Ils étaient bien trop grands pour nous", a protesté un joueur, en l'absence de Richard Gendron et Pierre Couture, surveillants du club.

PORTNEUF PART

Dans la toute première joute de cette huitième journée, le rêve pour Portneuf Station de se rendre tout au moins en finale de la catégorie 4 a été brisé par le Greenwood, 5-3.

"Leurs deux joueurs de défense, le 2 et le 3, auraient dû rester chez eux" ont tenu à résumer Yvon Doré et Rejean Briere. "Il n'y a pas de comparaisons à faire".

Selon eux, il n'y aurait rien de surprenant si le Greenwood allait chercher le titre contre Buckingham, champion défendant. Les gars de la région de la Lièvre ont montré un beau jeu d'ensemble pour éliminer Caughnawaga, 4-0.

AMATEURS de SKI DE FOND

SPECIAL samedi et dimanche

DINER CANADIEN

adultes - 2,50
enfants - 1,25

Places intérieures et saunas, Adultes 1,50 enfants 1,00

Auberge Normande

LAC-BEAUPORT
RESERVATIONS: 663-4486

LIQUIDATION DE SOUFFLEUSES À NEIGE AU PRIX COÛTANT

1 BOLENS - 7 forces 26" large - Rég. \$575.00 - SPÉCIAL	\$450⁰⁰
3 LAWN BOY - 8 forces 26" large - avec chaînes - SPÉCIAL	\$460⁰⁰
4 MTD - 8 forces 26" large - avec chaînes - SPÉCIAL	\$425⁰⁰

SOUFFLEUSES ARIENS PRIX TRÈS SPÉCIAL
Choix de 4 et 8 forces

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT - CARTES CHARGE X et MASTER CHARGE

NAP. BOILY INC.
4094 BOUL. STE-ANNE — 663-7851
MONTMORENCY

Mme Chouinard n'a plus de fils à donner au tournoi pee wee

par Roland SABOURIN

Une page d'histoire du Tournoi international de hockey pee wee de Québec a été tournée un peu après 20 heures, mardi soir, lorsque le Québec-Limoilou s'avouait vaincu par 3-1 contre le Don Valley de Toronto.

Il y avait même encore plus de souvenirs attachés au but compte par Jacques Chouinard, à 14:33 de la deuxième période, pour éviter le blanchissage aux siens.

C'était un vrai moment de nostalgie pour M. et Mme André Chouinard.

Oui, c'était le tout dernier but impliquant l'un de leurs enfants à cet événement annuel. Ils ne sont pas les premiers, ni les derniers, à vivre un tel moment, mais c'est tout différent quand on sait que Jacques était le quatrième garçon qu'ils avaient "fourni" au tournoi.

DIX PARTICIPATIONS

Même si le secrétaire-registrateur Jacques Boissinot ne garde aucune statistique, il n'est pas osé de dire que nous sommes en présence d'une sorte de record. Encore plus impressionnant est que les quatre ont contribué pas moins de 10 années de participation à ce tournoi.

Pierre est celui qui a commencé la lignée avec deux ans pour les Castors. Il a été suivi de Guy, présentement avec les Remparts, avec quatre ans chez les pee wee, puis Jean et Jacques ont joué deux saisons chacun.

Oui, j'étais très déçapointée", nous confiait, hier midi, Mme Chouinard, que tous ses amis se plaisent à surnommer "Terry" comme abréviation pour Thérèse. Je suppose que toutes les belles choses doivent avoir une fin.

AU BAMBINO

Ce qui la rend encore plus triste est qu'il n'y a plus personne pour prendre la relève. Malgré tout, Jacques lui a donné un certain espoir de reprise après la joute de mardi.

C'est fini, maman. Il faudra attendre au bambino", lui glissait le petit numéro 7.

Pierre est maintenant marié depuis un an, mais comme "il n'y a rien en chemin", pour employer l'expression de Mme Chouinard, il est bien difficile

de savoir précisément quand il y aura de la relève.

Est-ce qu'elle va continuer à venir au tournoi comme elle le fait si fidèlement depuis tant d'années?

Certainement. Aujourd'hui, je suis ici pour encourager Villeneuve. Ce club joue dans la Ligue inter-cités contre Jacques", nous répond-elle avec la détermination que lui a procurée le sang irlandais de sa mère.

DEBUT PRECOCE

Après nous avoir dit que tous ses fils sont traités sur le même pied, elle admet que Guy était celui qui lui avait fait vivre le plus d'émotions au tournoi, principalement parce qu'il

avait joué plus longtemps que les autres.

Il a joué sa première partie pee wee le jour de sa fête, le 20 octobre", rappelle-t-elle. "Guy n'avait que sept ans. Je me suis demandé s'ils ne voulaient pas en faire un bouffon quand ils l'ont choisi pour participer au tournoi".

Et "Maman Pee Wee" se rappelle trop bien de la première joute de Guy dans le tournoi, alors qu'il jouait pour les Citadelles. Les Shopsy's les avaient "crémés" par 14-0. Guy a joué les trois dernières années avec les Castors.

Puisqu'il était justement question des Castors, nous lui avons demandé si elle croyait que l'on devrait retourner à

cette époque d'un club-étoile pour notre ville.

C'était certainement plus fort", s'est-elle contentée de commenter, sachant bien qu'il y avait du pour et du contre au sujet de cette formule.

Même si ses fils n'ont jamais figuré sur une équipe championne du tournoi, elle garde tout de même un souvenir spécial de l'année où les Castors avaient été battus 1-0 par les Shopsy's en finale, à la dernière année de Pierre. "Ils auraient dû gagner cette année-là", affirme-t-elle.

HOCKEY PRO

Avec une telle famille de hockeyeurs, il était tout naturel de lui demander si elle

pensait au jour où elle aurait un professionnel à applaudir. Pierre a déjà abandonné, en dépit d'une belle carrière junior.

Après s'être cassé le poignet, il lui était difficile de continuer", nous dit-elle. "Son père lui a dit qu'il était mieux de rester dans l'automobile".

Rêve-t-elle de voir Guy faire carrière dans le hockey, d'autant plus qu'il a déjà été approché par les clubs professionnels?

"Pas plus que cela", dit-elle, bien détendue. "S'il le veut, tant mieux. Ce sera son choix, pas le nôtre. J'aimerais tout de même qu'il fasse au moins une autre année junior, car je ne crois pas qu'il soit encore tout

à fait prêt. Nous ne le poussons pas".

Elle soutient que les études doivent passer en premier, et cela va également pour Jean et Jacques, qui semblent devoir suivre les traces de leurs frères aînés.

Comme elle se fait un devoir d'assister à toutes les joutes de ses enfants, même celles du club midget que dirige Pierre, elle est heureuse à la pensée que ses visites dans les patinoires sont loin d'être terminées.

Tout probablement qu'elle sera encore plus excitée, si la Providence lui permettait de vivre un tournoi pee wee où elle viendrait encourager son petit-fils!

roland sabourin



Les exploits se laissent désirer

Depuis la fondation du championnat canadien de curling, le Québec n'a pas réussi à remporter le titre une seule fois. Même si les champions provinciaux de 1974 ne sont pas encore connus, il semble bien qu'un tel exploit n'est pas pour cette année.

Pourtant, il se joue de l'excellent curling au club Jacques-Cartier depuis le début de la semaine, affirmeraient ceux qui ont suivi le calendrier depuis mercredi matin. C'est tout de même une occasion de juger du calibre de jeu qu'il faut fournir pour sortir le meilleur des dix provinces canadiennes.

Le district de Québec, tout de même accepté comme un bon centre de compétition, n'a pas décroché le titre provincial depuis 1956. Pourtant, les joueurs de l'époque vous diront que le calibre actuel est meilleur que celui offert il y a 20 ans. Les participants sont plus jeunes, tout en étant de meilleurs balayeurs, mais ils n'obtiennent pas de meilleurs résultats.

Personnellement, c'est avec désappointement que nous avons appris l'élimination de Jean Boivin et Guy Germain, en tête de deux équipes très respectées. Malgré tout, il ne faut pas lâcher. C'est un autre exemple qu'il faudra continuer à travailler très fort pour atteindre le calibre des autres régions.

Le potentiel est là. Il s'agit tout simplement de faire les sacrifices nécessaires pour atteindre la forme requise pour ce genre de compétition.

UN SYSTEME QUI A LE PLUS DE MERITE

Après le tournoi provincial de 1972, il avait été décidé d'abandonner le système tournoi-rotation (round-robin) pour accepter celui de la double élimination. C'est un changement qui semblait avoir été très bien accepté, avions-nous pu constater lors de notre visite au club de curling Ville Mont-Royal.

Un an après, la valeur du nouveau système semble être remise en cause.

En tout cas, il y a du pour et du contre. Tout dépend qui vous rencontrez. Naturellement, les perdants ne l'apprécient pas. Surtout en pleine période de Carnaval, ils aimeraient pouvoir passer toute la semaine parmi nous. C'est un facteur à considérer dans les opinions qui ont été émises au cours des dernières heures.

Peu importe, nous favorisons le "double-knockout" pour employer l'expression anglaise qui revient constamment à vos oreilles. Il assure définitivement une compétition plus intéressante du commencement à la fin. Chaque fois qu'une équipe va sur la glace, le match est important.

Autrefois, les formations qui avaient le malheur de perdre deux ou trois joutes en partant ne montraient pas le même sérieux. Ils savaient que c'était fini et ils restaient tout simplement pour compléter le calendrier. C'était une obligation d'affronter une fois chacun de ses adversaires.

Si l'on veut retourner à l'ancien système, il faudra se limiter à 10 équipes. On ne peut espérer utiliser le tournoi-rotation avec 16 clubs. Plus il y a du monde, plus il y a de plaisir, et c'est certainement un bon moyen de stimuler plus d'intérêt pour la compétition.

DANS LA BOUILLABAISSSE DU VENDREDI...

Lors du passage de Tim Foli à la télévision en compagnie de la "bunnie" qui inquiète le gérant général des Expos, Jim Fanning, plusieurs auront reconnu celle qui a été "Miss As de Québec" durant un certain temps... Les téléspectateurs de la région l'ont également connue sous le titre de "Miss Bonanza". Comme compromis avec Foli, lors de l'arbitrage qui doit avoir lieu la semaine prochaine, Fanning pourrait toujours attribuer à Ginette Poulin (Pelissier) le titre de "Miss Expos"...

Même si l'on avait annoncé qu'il avait été placé avec le club Binghamton, l'aïlier Dave Balon était encore à Québec, mercredi après-midi. Il en a même profité pour causer quelques instants avec son ancien coéquipier Jean Béliveau... Les apparences sont parfois trompeuses, mais après avoir observé les déplacements de Dave, nous en venons à la conclusion qu'il a les jambes finies... Ça lui semble très pénible...

Sans le comité du logement, il faudrait oublier le tournoi", a insisté Paul Dumont, lors de l'entrevue qu'il a bien voulu nous accorder cette semaine... Dumont n'en revient pas de l'efficacité de cette équipe... Les clubs qui viennent à Québec sont libres de ne pas loger leurs joueurs dans les familles, mais une telle conduite veut dire qu'ils ne sont pas dans l'esprit du tournoi et risquent de ne pas être invités l'année suivante...

Dans une consultation organisée parmi les confrères qui suivent le tournoi pee wee, nous avons choisi Young Nats, Peterboro, Villeneuve et Portneuf Station pour gagner les différentes catégories... Un manque déjà à l'appel, mais il y a lieu de rester confiant pour les trois autres...



Vas-y pee wee!

Un pee wee vaut bien l'autre pour Mme Chouinard, même si aucun ne valait ses gars dans le temps où ils étaient dans la lutte. Mais si Québec-Limoilou

n'est plus, vive les pee wee de Villeneuve! Des sourires et des applaudissements, il y en aura toujours en attendant "le bambino"...

Le Soleil, Raymond Lavoie

Sur la glace

Les surprises abondent au championnat provincial...

Les surprises abondent au championnat provincial de curling masculin, sur les glaces du club Jacques-Cartier.

Les équipes Sigma-Val d'Or (Ted Girouard) et Lennoxville (Mike Mooney) ont joué le rôle de trouble-fête au cours des dernières heures, et l'on peut s'attendre à tout au cours des deux derniers jours du tournoi.

Hier soir, Ron Patton, du club Glenmore, n'en était pas moins le mieux placé pour représenter le Québec au prochain championnat canadien à London, Ont., le mois prochain. Il était le seul à ne pas avoir subi la défaite.

Championnat canadien de motocyclettes

Il y aura de l'action à revendre à la piste de courses du Parc de l'Exposition, ce soir, à l'occasion du championnat canadien de motocyclettes sur glace, événement qui coïncide avec le Carnaval.

Les organisateurs attendent pas moins de 150 concurrents pour l'occasion, et les épreuves éliminatoires commenceront dès 20 heures dans les deux catégories.

Don McUne, de Toronto, le gagnant de l'an dernier, sera de retour, et il trouvera parmi ses adversaires Dave Shell, de Hamilton, qui avait triomphé en 1972.

Il faudra aussi surveiller le populaire Yvon Duhamel, dont la renommée n'est plus à faire. L'écurie Bombardier sera représentée par Ronald Matthews et Jeff Smith, deux concurrents très redoutables, rapporte-t-on.

Les bourses se chiffreront à \$3.000, en plus d'une dizaine de trophées.

Les spectateurs pouvaient difficilement en croire leurs yeux, hier soir, quand Patton a pris une avance de 5-1 après trois manches contre Bill Tracy, d'Arvida, un vétéran qui a déjà quatre participations au niveau canadien et qui figure au tournoi provincial pour une quatorzième année.

Après neuf bouts, Tracy concéda même la victoire au pointage de 13-5. Il est tout de même bon de retenir que le curler du Saguenay est encore en lice et peut toujours avoir une revanche contre Patton.

Quelques heures plus tôt, Tracy avait dû sortir toute sa précision pour enfin l'emporter contre Girouard, 6-5, après une manche supplémentaire. Dans ce match, Girouard a prouvé qu'il était un concurrent de taille même si ses victoires contre Saint-Jean (Nimjean) et Matane (Paquet) n'avaient pas été appréciées à leur juste valeur.

En soirée, Girouard et ses coéquipiers prouvent qu'ils devront être pris au sérieux quand ils se permettent une victoire fort surprenante de 10-7 contre Carl Rodger, de Lachute, celui-là même qui avait secoué Jim Ursel, de Saint-Laurent. Comme résultat, Rodger et ses coéquipiers se joignent eux aussi à la liste des spectateurs.

D'ailleurs, le même sort a été connu par Jacques-Cartier (Jean Boivin) et Montreal Caledonia (Jos Saad) sans oublier Sainte-Anne de Bellevue (Andy Hrycko et Roberval (Roger Boily).

Pour revenir à Mooney, disons qu'il a connu une grosse journée en éliminant Hrycko et Boivin. Ce dernier a été battu à la toute dernière pierre.

Il faut aussi mentionner que le skip Ursel est chanceux d'être parmi les survivants, surtout si l'on tient compte qu'il a dû réussir quatre points à la toute dernière reprise pour éliminer par 8-6 Saad qui semblait être très bien placé pour causer la surprise du tournoi.

Jeux du Commonwealth 1976

Le maire d'Edmonton met en jeu son avenir politique

EDMONTON (PC) — Le directeur de l'Association des Payeurs de Taxes d'Edmonton a affirmé, hier, que la ville prévoit dépenser beaucoup trop d'argent pour les Jeux du Commonwealth de 1976. Le maire Dent a toutefois retourné qu'il démissionnera de son poste si les citoyens s'opposent aux Jeux, le 20 mars prochain.

Eric Reilly, directeur de l'Association, a appris que son organisme avait remporté une épreuve de force contre le conseil municipal qui devra soumettre à un plébiscite la part de \$11,6 millions que la ville entend dépenser, sur les \$44,6 millions que coûteront les Jeux. Les autorités prétendent qu'un vote négatif, à cette occasion, forcera tout simplement Edmonton à se désister.

"Nous désirons un vote démocratique", a affirmé M. Reilly, qui était au nombre des 65 personnes à avoir fait signer

une pétition par 16.917 citoyens, réclamant ce plébiscite. "Il s'agit d'une somme trop importante pour laisser à quelques financiers le choix des décisions relatives aux Jeux".

Les noms et adresses des pétitionnaires ont été vérifiés hier par les fonctionnaires d'Edmonton qui ont constaté que plus de 5 pour cent de la population avait signé, soit 13.664.

Le maire Ivor Dent a déclaré, lors d'une conférence de presse, que son avenir politique était lié à ce plébiscite qui se déroulera le 20 mars.

Il a refusé de retarder cet appel au peuple aux élections municipales d'octobre prochain, car, selon lui, cela retarderait la planification de la construction et hausserait les déboursés prévus, en raison de l'inflation.

M. Reilly a par ailleurs

affirmé qu'il ne s'opposait pas aux Jeux, mais aux coûts prévus, déclarent que ces Jeux pourraient ne coûter que \$10 millions. Il accuse Edmonton de vouloir construire un stade de football et une arena aux dépens des Jeux du Commonwealth.

Le coût prévu de \$44,6 millions comprend en effet un stade de \$22,8 millions pouvant recevoir 40.000 personnes, et qui serait loué ultérieurement aux Eskimos d'Edmonton.

En plus, on prévoit l'aménagement d'un vélodrome, d'un centre de boulingrin et d'un champ de tir.

Le maire Dent a rappelé que Christchurch, en Nouvelle-Zélande, est une ville deux fois plus petite qu'Edmonton et qui a su bien faire les choses. Il se refuse à "régner sur un petit village".

Entre hommes... BOLS, Bonhomme!



40 oz.: \$8.65
25 oz.: \$5.60
10 oz.: \$2.35

Distribué au Canada pour Ernie Lucas Bols, Hollande

Le Critérium juvénile formera des vainqueurs

Si le Québec ne fournit pas plus de membres à notre équipe nationale de ski, ce n'est certes pas dû au manque d'opportunités de s'affirmer mis à la disposition des jeunes compétiteurs. Les circuits de compétition se sont tellement multipliés au cours des dernières années que les différents échelons qui mènent à l'équipe canadienne et au circuit de la Coupe du Monde ressemblent maintenant à un long escalier.

Le Critérium juvénile, qui se mettra en branle au cours de la prochaine fin de semaine, se veut une étape qui permettra d'identifier les jeunes possédant un grand potentiel et leur faire gravir plusieurs marches à la fois.

Conçu par Marc-André Girard, qui en est depuis devenu le coordonnateur pour Ski-Québec, le Critérium juvénile est un circuit de compétitions fonctionnant à

**jacques
desmeules**
LE SKI



l'échelle provinciale qui permettra de dénicher les meilleurs skieurs de 14 ans et moins au Québec. Les huit régions de la province procéderont à leur sélection régionale au cours de la prochaine fin de semaine, la compétition de Stoneham servant de sélection pour la région Skibec. Les 20 premiers de chaque compétition régionale se rencontreront lors de demi-finales. Les régions de l'est, à Rimouski, et celles de l'ouest, à Vallée PrunEAU, dans la Mauricie. La grande finale est prévue du 27 février au 3 mars, à Stoneham, où les vainqueurs se mériteront une participation au championnat juvénile canadien.

Selon Girard, un jeune qui se développe rapidement est souvent promu à un circuit supérieur sans même avoir connu la victoire. Le Critérium juvénile a pour but d'habituer ces jeunes skieurs prometteurs à vaincre la pression créée par la possibilité de gagner une épreuve, ce qu'ils n'ont pas sur le circuit de la Coupe du Québec, car les meilleurs de ce circuit, plus âgés, sont trop forts pour eux.

"On veut former des gagnants", dit Marc-André Girard, qui attache beaucoup d'importance à l'aspect psychologique de la compétition sportive. Celui-ci déplore le fait que bien des skieurs atteignent un niveau très élevé sans avoir un record de victoires trop impressionnant, se retrouvant avec la "peur de gagner". On croit surmonter ceci avec le Critérium juvénile qui comblera un vide existant entre les compétitions régionales et le circuit de la Coupe du Québec.

L'idée de compétitions juvéniles au niveau provincial n'est pas nouvelle, mais n'a jamais pu faire son chemin, en raison du coût très élevé des voyages et des séjours aux compétitions. Les différentes régions peuvent déjà difficilement supporter le coût des entraîneurs et la participation de leur équipe au circuit de la Coupe du Québec. La commandite de l'Auberge des Gouverneurs, qui fournira logement et repas aux compétitions de Rimouski, Vallée PrunEAU et Stoneham, a permis à Marc-André Girard de réaliser son projet qui, il l'espère, contribuera à développer

une élite capable de nous représenter avantageusement.

De nombreuses théories ont déjà été avancées pour tenter d'expliquer le peu de succès des nôtres aux niveaux national et international. Celle de Girard est nouvelle, on ne gagne pas parce qu'on n'est pas habitué de gagner. Ça vaut la peine d'être essayé.

Le circuit pro au Relais

Le ski de compétition sera à l'honneur dans la région Skibec au cours de la fin de semaine. En plus du Critérium juvénile tenu à Stoneham, les meilleurs skieurs amateurs seront réunis à Thetford Mines pour une compétition du circuit Can-Am, tandis que le circuit professionnel canadien tiendra sa première compétition de la saison dans les pentes de la station Le Relais, du Lac Beauport.

La formule des courses parallèles obtient beaucoup de succès aux États-Unis. Contrairement aux compétitions amateurs, les courses parallèles sont plutôt du genre sprint, sur des parcours réduits où toute l'action peut être suivie par les spectateurs.

Plusieurs Québécois participeront à ces compétitions, qui débuteront demain à 10h30. Ceux-ci peuvent même espérer à la victoire, sinon une part du gâteau. Pierre Savoie, qui a tenté sa chance l'an dernier sur le circuit américain, effectuera un retour après de sérieuses blessures subies à la fin de la dernière saison. Il sera aussi intéressant de surveiller les performances de deux ex-membres de l'équipe de France qui enseignent présentement dans notre région, Christian Guinier, du Mont-Sainte-Anne, et Serge Bataille, du Manoir Saint-Castin, sont encore très rapides.

Celui qui devrait attirer le plus l'attention des Québécois est le phénomène Yvon Bouchard, directeur de l'école de ski du Mont-Sainte-Anne. On dit que le ski de compétition est un sport qu'il faut commencer jeune si l'on veut prétendre à quelques succès. Bouchard est venu au ski très tard, et au ski de compétition encore plus tard puisqu'il a pris part à sa première compétition il y a à peine trois ans. Il n'en demeure pas moins que sa grande ténacité et ses qualités de technicien - il est professionnel au club de golf du Lac Beauport, au cours de l'été - lui ont permis d'atteindre un niveau d'excellence tel qu'il peut prétendre à une place d'honneur lors de ces compétitions.

Josée Turcotte, un des espoirs du ski canadien jusqu'à son sérieux accident à Whistler Mountain en Colombie-Britannique, est maintenant devenue une adepte de ski de fond. Un moniteur du Camp Mercier ayant remarqué ses qualités athlétiques s'approcha d'elle et lui demanda: "Aie, aimerais-tu ça faire de la compétition?"

Le meilleur moyen pour éviter le vol de vos skis semble être le dispositif constitué d'un fil d'acier relié à un cadenas à combinaison. Appelé Ident - i - ski ou Saf-Ski - Lok, tout dépendant du fabricant, ce dispositif peut être porté autour de la ceinture lorsque vous skiez et utilisé pour attacher vos skis et bâtons après les supports à ski à l'extérieur du chalet de la station. Ce serait le dispositif le plus sécuritaire et le moins dispendieux présentement.

Aaron n'est pas le genre à "pousser"

par Milton RICKMAN

NEW YORK (UPI) - Bien avant que le terme "pusher" n'en vienne à faire partie du langage courant, Hank Aaron avait clairement indiqué qu'il n'en serait jamais un.

Sa décision n'avait en fait, rien à voir avec les sutuflants parce qu'en somme il ne croyait pas, en leur valeur. C'était plutôt pour son optique de la vie, sa façon de vivre comme il l'entendait.

Contrairement à plusieurs autres, dans cette société qui est la nôtre, ce rythme effréné dans lequel nous vivons chaque jour, Hank Aaron avait décidé de vivre autrement. En somme, il ne voulait brusquer personne.

Par conséquent, Hank Aaron ne fut pas exactement le plus remarquable produit à vendre durant une bonne partie de sa carrière dans le baseball.

Il était toujours un bon compagnon, un type humain que vous pouviez découvrir en le rencontrant et c'est précisément ce qui le rendait difficile. Ceux qui l'ont réellement connu ne furent pas très nombreux. Il était aussi responsable lui-même de cet état de chose que tout autre individu, surtout parce qu'il ne voulait jamais s'imposer.

Ces mots ne visent pas à faire passer Hank Aaron pour une sorte de dieu. Il n'en est pas un. Il est loin d'être parfait. Il a des défauts comme tout le monde, mais la vantardise n'est pas l'un de ses défauts.

Durant une bonne partie de ses deux décennies avec les Braves, Hank Aaron fut reconnu comme un joueur de premier ordre, voire même excep-

tionnel, mais c'est précisément ce que vous ne pouviez savoir de lui.

Ceux qui veillaient à sa publicité n'ont peut-être pas suffisamment battu les tambours ou peut-être n'a-t-il pas bénéficié de toute cette publicité qui pouvait lui revenir, du seul fait qu'il était à Milwaukee et à Atlanta.

Comme joueur noir, il ne s'est jamais vu offrir les engagements qu'un joueur blanc aurait pu obtenir plus facilement en accomplissant les mêmes exploits.

Mais sa couleur ne peut être invoquée comme étant la seule raison pour laquelle Hank Aaron est resté plutôt dans l'ombre, durant toutes ces années. Willie Mays a reçu davantage mais ce fut probablement dû au fait qu'il avait commencé sa carrière à New York.

Comparativement parlant, Frank Robinson, Vida Blue et même le regretté Roberto Clemente ont provoqué plus de publicité qu'Aaron. Par conséquent, la couleur du joueur ne peut être utilisée comme seul argument.

Hank Aaron est actuellement sur le point de briser le record de circuits de Babe Ruth, probablement le plus spectaculaire exploit de tous les sports.

Il a eu une chance l'an dernier et il s'en est approché à un cran.

Cela importe peu. Il réalisera probablement l'exploit au début de la saison qui vient et édifiera le monument le plus

remarquable du baseball pour la balance de l'année. Il en retirera également un peu plus d'argent, \$1.000.000 seulement pour les cinq prochaines années, avec la Magnavox Corporation. Et quand vous considérez ce que des étoiles du basketball empochent aujourd'hui, on peut déduire que Hank Aaron n'est pas si grassement payé.

Il n'a aucune amertume ni rancune envers qui que ce soit, pour ce dont il a été privé. Il l'accepte avec son habituelle attitude de gentilhomme.

"J'avais attendu très patiemment ce jour-là", disait le super-cogneur de 40 ans des Braves, en octobre dernier, après que Berle Adams, président de William Morris Agency Sports Inc, eût annoncé qu'Aaron avait signé avec eux et que selon les prévisions, devait toucher entre \$1.500.000 et \$2.000.000 en brisant le record de Ruth.

J'ai repris le quotidien et j'ai attendu pendant que les autres joueurs continuaient à jouer", dit-il.

"Je pense que les amateurs croyaient en général que Mays ou (Mickey) Mantle avaient les meilleures chances de briser le record, dit-il. Ils parlaient plutôt de ces joueurs bien avant que l'on parle de mes chances. En fait, je n'ai réalisé moi-même que j'avais des chances seulement il y a trois ans."

Combien d'argent Aaron a-t-il empoché en engagements commerciaux?

"À comparer à quelques autres joueurs, j'ai retiré très peu", dit-il.

Rien n'est certain dans la vie. Que peut-il arriver entre le moment actuel et le mois d'avril? Et si jamais il ne parvenait pas à briser le record de Ruth?

Aaron réfléchit.

"Ce qui arrivera, arrivera", répond-il tout bonnement.

Berle Adams, l'homme-clé de William Morris, pense positivement. Il croit que Aaron sera le prochain détenteur du record, ce printemps, et une fois qu'il aura réussi, plus d'engagements s'ensuivront.

"Quand vous êtes quelqu'un, que vous avez quelque chose à vendre et que vous avez frappé 715 circuits, c'est quelque chose, dit Adams. Ce n'est plus Hank Aaron le joueur de baseball, c'est plutôt Hank Aaron le roi des frappeurs de circuits de tous les temps."

Même à ce sujet, Hank Aaron ne "poussera" pas.

Tu m'attendais, me voilà!

Mon corps cambré évoque la première lettre de mon nom et la forme de la baie; ma chevelure a le mouvement de l'eau; mes yeux ont la forme des poissons; ma bouche a celle de l'eau; et mon profil est celui de la sirène qu'on évoque dans la légende de Siranac; mon nom est celui qu'on donne aux gens de la région CAMPVALENT. Voilà CAMPI, le successeur de Piloup, Timi, Mouska et Jaro. Valleyfield a maintenant sa mascotte pour les Jeux d'été du Québec, en 1975. Conformément à la tradition, la naissance est le fruit d'un concours populaire.

Vraiment, Villemure doit jouer plus régulièrement!

(Selon UPI) - Les Flyers de Philadelphie ont fait réfléchir le pilote Emile Francis, des Rangers de New York.

"Gilles Villemure a besoin d'une tonne de travail", devait déclarer Francis lorsque les Rangers entreprirent leur présent voyage, au sujet de son gardien adjoint qui a joué seulement six matches cette saison.

Les paroles de Francis ont dû lui remonter aux lèvres alors que les Flyers de Philadelphie ont déjoué Villemure trois fois en troisième période, hier soir, pour arracher un match nul de 4-4 aux New-Yorkais pour ainsi porter à sept points leur avance en tête de la division Ouest de la Ligue nationale.

"Six joutes, ce n'est pas assez pour garder Villemure en forme", répétait sans cesse Francis.

Le 23e but de la saison de Rick MacLeish, à 1:11 du dernier engagement, sonna le retour des Flyers. Simon Nolet suivit avec son 12e filet du calendrier, puis Bill Barber boucla la boucle à 13:11, avec son 20e.

Steve Vickers, Robert Rouseau et Pete Stenkowski avaient déjoué Bernard Parent avant que Bobby Clarke ne casse la glace pour Philadelphie. Vic Hadfield devait ensuite placer les siens en avant 4-1, au deuxième engagement.

Dans les autres matches de la LNH, hier soir, Buffalo a battu Los Angeles 4-2 et les Islanders de New York ont fait match nul 2-2 avec Saint-Louis.

Dans l'Association mondiale, outre la victoire des Nordiques, les Toros ont vain-

cu les Knights du New Jersey 5-2.

Doug Rambough a marqué un but et fourni une aide sur celui de Craig Ramsay alors que les Sabres s'approchaient à sept points des Leafs dans leur course pour l'obtention de la quatrième et dernière place éligible aux éliminatoires. Les Sabres écoperont d'une amende de \$200 plus une pénalité de deux minutes quand l'arbitre établit que la lame du bâton de leur gardien Rocky Farr transgressait les mesures réglementaires.

Un but d'Eddy Westfall sur un lancer de 40 pieds en deuxième période devait permettre aux Islanders d'annuler avec les Blues. Gordie Brooks et Greg Polis avaient compté en moins d'une minute d'intervalle en première période pour Saint-Louis. C'est

Billy Harris qui compta l'autre but des Islanders.

Deux buts de la recrue Rick Sentes devaient conduire les Toros à la victoire. Ceux-ci avaient pris une avance de 3-0, grâce au 30e but de la saison de Tom Simpson et à ceux de Wayne Dillon et de Sentes avant que Ken Block ne parvienne à inscrire les Knights au pointage.

HUILE A FOURNAISE

Livraison et service
24 heures par jour.
Location de chauffe-eau.
Vente d'humidificateur.

HUILE A POELE

Une qualité, service
rapide, prime gratuite.
Vente de brûleurs
fournaise-pois. Ajustement
de carburateurs.

Eug. Desroches Fils Ltée

569 ouest, St-Vallier - Tél.: 525-8141

Cette fois, le monde du tennis serait réconcilié

LONDRES (PA) - La Fédération internationale de tennis a annoncé, hier, avoir conclu un accord avec la World Team Tennis (WTT) dont le projet de rencontres inter-villes aux États-Unis menaçait certains grands tournois.

Sur ces grandes compétitions internationales, seuls les championnats de France et d'Italie restaient en doute. La Fédération internationale a déclaré que les organisateurs de ces deux tournois ont été invités à choisir entre deux projets, dont aucun ne leur garantissait une pleine participation des vedettes.

La WTT a accepté d'organiser toutes ses rencontres selon le règlement de la Fédération. En échange de la reconnaissance internationale, la WTT versera à la Fédération internationale \$48.000 par an, dont 25 pour cent seront affectés aux frais de la Fédération, et le reste au développement du tennis, notamment dans les pays où ce sport n'est pas bien établi.

Le nouveau plan est le fruit des négociations que vient de mener le président de la Fédération, M. Allan Heyman, avec le groupe américain. M. Heyman a principalement réussi à persuader la World Team Tennis de ne pas organiser d'épreuves qui feraient concurrence à Wimbledon, Forest Hills, ou aux championnats de la Fédération en Afrique du Sud, en Amérique du Sud, en Australie, en Asie et en Scandinavie.

Les joueurs de la WTT devront avoir la possibilité de jouer dans la Coupe Davis, la Coupe des dames de la Fédération, et les championnats nationaux officiels de leur pays.

Deux projets compliqués ont été élaborés pour les tournois de Paris et de Rome. Les

organisateur de ces rencontres ont été invités à choisir entre les deux d'ici le 1er mars, sinon la Fédération prendra elle-même une décision.

Si vous savez étendre du beurre, vous pouvez avoir un mur ou un plafond comme personne d'autre n'en a.

Le stuc décoratif blanc Flintkote s'applique facilement, et il sèche en quelques heures. Il donne à vos murs ou à vos plafonds un cachet tout à fait personnel.

Choisissez un motif, n'importe lequel. L'application du stuc décoratif blanc Flintkote se fait à la truelle, avec une facilité surprenante. Ensuite, pour obtenir un fini original utilisez une balayette, une cuiller, des boîtes métalliques. Donnez libre cours à votre imagination.

Le stuc décoratif blanc Flintkote peut s'employer à l'intérieur ou à l'extérieur, sur le béton, les bois, la planche de plâtre, le stuc, le plâtre, le verre ou la brique.

Si vous considérez qu'une truelle, peut se comparer à un grand couteau à beurre, alors vous pouvez avoir les murs ou les plafonds les plus originaux de tout votre quartier.

En vente en sacs de 50 ou 25 lb, chez votre quincaillier, marchand de bois, marchand de matériaux de construction ou dans les grands magasins.



TÔLE GAUFRÉE DE QUÉBEC
Bureau-chaî.
49 Marie-de-l'Incarnation
Québec 8, Qué. - 681-6221

LOUIS CANAC-MARQUIS LIMITÉE
25, Marie-de-l'Incarnation
Québec, Qué.
683-3627

TÔLE GAUFRÉE DE QUÉBEC
Plaza Léo-T. Julien,
Route du Lac-Beauport
Notre-Dame-des-Laurentides, P.Q.
649-2817

J. PASCAL HARDWARE
2700 boul. Laurier
Québec, Qué.
653-9306

JOS GRENIER LIMITÉE
947 av. Royale
Beauport, Québec
667-1724

VAL ROYAL-LASALLE
325 de l'Espérance
Québec, Qué.
524-2478

TÔLE GAUFRÉE DE QUÉBEC INC.
Centre d'Achats Tanguay
Rond-Point, Lévis, Québec
833-1717

Les Leafs ont l'oeil sur Harrison



Jim Harrison

(PC) — Le centre Jim Harrison, des Oilers d'Edmonton de l'AMHL, ne s'entend plus avec la direction de l'équipe et se dit prêt à jouer n'importe où, à l'exception d'une grande ville comme Chicago. Harrison, un ancien joueur des Maple Leafs de Toronto, de la LNH, ne pouvait mieux choisir son moment puisque, soudain, son ancien patron, Harold Ballard, réclame à hauts cris ses services et dit même que si Harrison quitte les Oilers, il ira le chercher en avion, le ramener à Toronto et l'enchaîner avec les Leafs. Harrison, le meilleur compte de l'équipe malgré une blessure au dos, accuse la direction de l'absence de représentation à son égard auprès des médias d'informations. Selon lui, on essaie de transmettre l'impression qu'il pourrait vraiment jouer mais qu'il continue de s'absenter pour se servir de ce prétexte comme outil de négociation. Son contrat comporte une clause de non-échange que son avocat tentera de briser.



Keith Carpenter

ENCORE UNE

MONTREAL (PC) — Le bureau des gouverneurs de la Ligue nationale de hockey doit se réunir à Chicago, aujourd'hui, afin de ratifier les termes d'une entente portant sur le conflit qui l'oppose à sa rivale, l'Association mondiale. Le litige implique une somme de quelque \$50 millions. Le directeur exécutif de la LNH, Brian O'Neill, a révélé que les 16 gouverneurs seraient accompagnés de leurs conseillers juridiques et qu'il était lui-même très confiant quant à l'acceptation des arrangements proposés pour régler le différend avant que le juge Higginbotham ne tranche le dilemme.

Y EN A PLUS

TORONTO (PC et UPI) — Keith Carpenter de Toronto et Tony Bardsley, de Vancouver, les deux seuls Canadiens encore en lice au tournoi international de tennis de Toronto, ont été éliminés, hier, dans les doubles, aux mains de Nikky Pilic de Yougoslavie et Allan Stone d'Australie. Le Hollandais Tom Okker et les Australiens Tony Roche, John Alexander et Phil Dent ont accédé aux quarts de

finale de même que l'Américain Erik Van Dillen qui a battu Pilic en simple. Les quarts de finale commenceront aujourd'hui alors que le tournoi prend fin dimanche.

C'EST FAIT

(PC et UPI) — Le rachat des Golden Seals de la Californie par la Ligue nationale de hockey a été annoncé officiellement, hier, par le président de la Ligue Clarence Campbell et l'ancien propriétaire des Seals, Charles Finley. Finley, qui avait acheté la licence des Seals \$4.5 millions en juin 1970, a dit l'avoir revendue à la LNH \$6.75 millions bien que Campbell n'ait pas voulu révéler le prix de la transaction. Celui-ci a déclaré que la licence sera cédée aussitôt que possible "à un acheteur sérieux", et que le transfert avait été fait "pour accommoder M. Finley dans la sante ne lui permet plus de s'occuper activement du domaine sportif". Il restera à Finley à se débarrasser des Athletics

accidenté de 100 milles s'étend de Lachute, à 40 milles au nord-ouest de Montréal, jusqu'à Cantley, en banlieue de Hull. Sur les 2.020 inscrits de cette année, moins de 100 sont des professionnels du ski de fond.

LE DECLIN EST LOIN

MOSCOU (Reuter) — Les Soviétiques Valery Borsov et Yuri Silov ont égalé, hier, le record du monde du 60 mètres, en 6,4 secondes, lors des championnats d'athlétisme en salle de l'URSS. Borsov et Silov ont terminé respectivement premier et deuxième.

L'OMBRE REVIENT

TORONTO (PC) — Glenda Reiser d'Ottawa retrouvera peut-être son rôle d'ombre auprès de la Soviétique Ludmila Bragina, dans les 1.500 mètres piste et pelouse des Jeux intérieurs qui débutent, ce soir, à Toronto. Plusieurs noms prestigieux chez les amateurs seront de cette rencontre internationale, dont Li-

hausse des billets, de \$6.00 à \$7.50 était illégale même si les billets avaient été vendus avant le 15 août.

CEINTURES A L'OEUVRE

Le CEGEP Marie-Victorin de Montréal-Nord sera le site des compétitions ceintures noires pour la Coupe du Québec et du Tournoi provincial junior masculin, dimanche à compter de 9 heures.

BREF, BREF, BREF

L'Association internationale professionnelle de piste et pelouse commence, ce soir, sa deuxième saison avec ses nouvelles vedettes Ben Jimph, Rod Milburn et Steve Smith. Plus de 150 compétiteurs du Québec, des Maritimes, de l'Ontario, de l'Ouest, du Pacifique et de l'Europe participeront du 16 au 22 février aux championnats de ski de fond des Forces Armées canadiennes à Valcartier. Les meilleurs patineurs de vitesse des Citadelles de Québec et du club de Ste-Foy tenteront de décrocher les honneurs du championnat canadien de patinage de vitesse extérieur qui se tiendra, demain et dimanche, à Winnipeg. L'équipe masculine de volley-ball du Québec rencontrera les "USA Michigan All Stars", une des trois meilleures équipes des Etats-Unis, ce soir, au PEPS de l'Université Laval... Georges Foreman n'a pas du tout l'intention d'annuler le match du 26 mars où il doit défendre son titre de champion mondial des poids lourds contre le boxeur Ken Norton, même si les procédures de son divorce s'attardent actuellement sur toutes sortes de "petites" tracasseries, comme l'argent... L'Australie a battu le Canada 1-0 dans une joute du tournoi international de hockey sur gazon, à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, hier... Les escrimeurs de l'Université Laval se sont envolés pour 10 jours pour aller parfaire leur entraînement contre les plus fines lames de France... Le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi servira de cadre à la présentation d'un dog-derby, demain et dimanche... Les Français viendront s'entraîner au Canada ce mois-ci: il s'agit de joueurs de hockey qui joueront contre Chicoutimi, Shawinigan et l'Université Loyola à Montréal.

le sport en bref

d'Oakland, de la Ligue américaine de baseball et de l'équipe de Memphis, de l'Association américaine de basketball.

LA CHINE REFUSEE

LONDRES (IPA) — La Fédération athlétique amateur internationale a déclaré hier que les athlètes de la Chine communiste seront interdits dans les épreuves de piste et pelouse des Jeux asiatiques de Téhéran en septembre prochain. Cette décision suit celle du Comité international olympique de reconnaître les Jeux, même si la Chine y a été invitée au détriment de Formose. Mais Pekin n'est pas membre de la fédération, ce qui l'élimine des compétitions de piste et pelouse.

LE PLUS LONG

HULL (PC) — Le plus long marathon de ski du monde se tiendra au Québec pour la huitième année consécutive les 23 et 24 mars. Le parcours

liane Tomova de Bulgarie, et Abby Hoffman de Toronto, qui se disputent les 880 verges dames. La course à obstacles opposera Patty Johnson de Californie, Mamie Rollins du Tennessee et Annelie Ehrhardt, d'Allemagne de l'Est. Le champion canadien Bruce McLaren sera également de la partie.

C'EST SERIEUX

ATLANTA (UPI) — Le juge Charles A. Moya a donné à une cour spéciale le soin de juger une poursuite vieille de deux ans contre les Falcons d'Atlanta. La victime, le procureur Burt Dierieux d'Atlanta, détenteur d'un billet de saison pour les joutes à domicile de l'équipe de football, réclame le remboursement de \$1.50 sur le prix des billets de la saison 1971. Dierieux soutient que le gel des prix étant devenu effectif le 15 août 1971, et les Falcons n'ayant joué qu'à partir du 29 août, la

sport local



TENNIS A BEAUPORT

Le début de la saison hivernale du Club de tennis de Beauport est prévu pour le mercredi 20 février. L'inscription se fera les 18 et 19 à compter de 12 heures, au local 108 de l'Académie Sainte-Marie. Toute autre information sera fournie à cette occasion.



HIER

Glenmore (Patton) 9, Lachute (Rodger) 6
Arvida (Tracy) 6, Sigma-Val d'Or (Girouard) 5
Lennoxville (Mooney) 7, Sainte-Anne (Hrycko) 5
Jacques-Cartier (Boivin) 9, Roberval (Boily) 4
Howick (Black) 8, Saint-Laurent (Ursel) 12
Mil Caledonia (Saad) 12, Mata-nea (Paquet) 7
Lennoxville (Mooney) 7, J.-Cartier (Boivin) 6
Saint-Laurent (Ursel) 8, Mil (Saad) 6
Glenmore (Patton) 13, Arvida (Tracy) 5
Lachute (Rodger) 7, Sigma-Val d'Or (Girouard) 10

AUJOURD'HUI

13 heures
Saint-Laurent (Ursel) vs Sigma-Val d'Or
20 heures
Lennoxville (Mooney) vs Arvida (Tracy)
Glenmore (Patton) vs Gagnant Ursel-Girouard

TIR A L'ARC

La plus importante compétition de l'année en tir à l'arc au Québec sera présentée dimanche au PEPS de l'Université Laval. Lucille Lessard et Baniel Desnoyers, de Lessard et membres du Club de l'Université, figurent comme favoris pour le Tournoi Carnaval, qui devrait grouper 140 participants. Ce concours, organisé par Jean-Marie Vincent, du Club Laval, et Leonard Brisson, du CTAUL, s'annonce comme unique au Canada avec ses distances à l'intérieur de 35, 45 et 55 mètres. On sait que Lucille Lessard n'a que 16 ans et détient le championnat junior du Canada tandis que Desnoyers s'était classé deuxième au tournoi canadien. La principale rivale de Lessard sera Lucille Lemay, championne provinciale en 1972. Chez les hommes, Lucien Poirier et Jacques-André Morin formeront avec Desnoyers le trio le plus intéressant à surveiller.

BALLON SUR GLACE

La soirée récréative qui devait avoir lieu le samedi 23 février à l'école Robert-Giffard au profit du ballon sur glace des filles, a été reportée à plus tard.

compteurs juniors

	B	A	Pts	Pun
Larouche, Sor	75	119	194	47
Deziel, Sor	74	97	171	39
Cossette, Sor	72	89	158	174
Cloutier, Que	64	91	155	38
Loeas, Que	73	71	144	69
MacGregor, Cor	82	58	140	63
Nantais, Que	46	92	138	178
Dumas, She	46	81	127	61
Chouinard, Que	39	66	125	22
Sirois, MI	37	54	111	61

Nordiques

QUEBEC 5, CHICAGO 3

PREMIERE PERIODE
1- Québec: Michel Parizeau 13e (Gibert et Tremblay) 1:40.
2- Chicago: Jan Popiel 6e (Steinski et Brackenbury) 3:16.
PENALITES: Braekkenbury C. 3:58; Hoganson Q. 16:14.
DEUXIEME PERIODE
3- Québec: Dale Hoganson 4e (Fouleau et Lacombe) 18:54.
PENALITES: Groulx Q. Roy Q. Rochon C. majeures; Braekkenbury C. mineure et majeure, 13:18; Desjardine Q. Maggs C. 17:54.
TROISIEME PERIODE
4- Québec: Rejean Houle 18e (Gibert) 12:17.
5- Québec: Rejean Groulx 1er (Rouleau et Tremblay) 13:09.
6- Chicago: Duke Harris 8e (Hardy et Whitlock) 18:28.
7- Chicago: Bobby Whitlock 13e (Mavey) 19:09.
8- Québec: Michel Parizeau (sans aide) 19:42.
PENALITES: Whitlock C. 3:33; Coates C. 5:09; Roy Q. 14:00.
LANCERS Québec 9 16 9 -34
Chicago 9 8 11 -28
GARDIENS: Richard Brodeur, Québec; Richard Couty, Chicago.
ASSISTANCE: 3,341

résultats à québec



sommaires

N.Y. RANGERS 4, PHILADELPHIE 4

1-NY Rangers, Vickers, 22e (Park, Fairbairn) 10:27.
2-NY Rangers, Rousseau, 6e (Vickers, Tkaczuk) 13:10.
3-NY Rangers, Stelmowski, 18e (Butler) 13:49.
4-Philadelphie, Clarke, 26e (Kelley, Van Impe) 15:25.
Pun: Saleksi 12:22, Irvine R 4:34, Barber 12:40, Dornhoefer 16:50, Tkaczuk R 19:51.
Deuxieme periode
5-NY Rangers, Hadfield, 22e (Ratelle) 3:01.
Pun: MacLeish 13:14, Rolfe R 13:35.
Troisieme periode
6-Philadelphie, MacLeish, 23e (Kelly, Barber) 1:11.
7-Philadelphie, Nolet, 12e (Bladon) 7:01.
8-Philadelphie, Barber, 20e (Nolet, Clarke) 13:11.
Pun: Aucune.
LANCERS: New York 11 6 7-24
Philadelphie 9 15 10-34
Gardiens: Villeneuve, New York; Parent, Philadelphie. A: 17:007.
N.Y. ISLANDERS 2, SAINT-LOUIS 2

Premiere periode

1-Saint-Louis, Brooks, 4e (Polis, Wright) 6:39.
2-Saint-Louis, Polis, 17e (Sather) 8:04.
3-Islanders, B. Harris, 13e (Henning, Lewis) 13:44.
Pénalités: Hart 11:20, Howatt 17:31, 19:46, Wright SL 11:37, Brooks SL 16:59.

Deuxieme periode

4-Islanders, Westfall, 14e (Spencer, Marshall) 9:15.
Pénalités: Lewis I, Bailey SL 1:56, Bailey SL 11:24, Nystrom I 13:22.

Troisieme periode

Aucun but.
Pénalités: Spencer 12:43, Westfall 12:05.
LANCERS: New York 9 8 6-23
Saint-Louis 16 12 14-42
Gardiens: Smith, Islanders; Stephenson, St-Louis. A: 17:798.

LOS ANGELES 2, BUFFALO 4

Premiere periode
1-Buffalo, Rombough, 4e 6:37.
2-Buffalo, Ramsay, 15e (Rombough, Carriere) 13:08.
Deuxieme periode
Aucun point.
Punitions: Meehan Buf 2:29, Maloney LA, Meehan Buf majeures 19:59.
Troisieme periode
3-Buffalo, Robert, 17e (Martin, Terbenche) 1:03.
4-Los Angeles, Maloney, 13e (St. Marseille, Kanegiesser) 10:38.
5-Los Angeles, St. Marseille, 14e (Murdoch, Widling) 17:27.

Aucun but

Pénalités: Spencer 12:43, Westfall 12:05.
LANCERS: New York 9 8 6-23
Saint-Louis 16 12 14-42
Gardiens: Smith, Islanders; Stephenson, St-Louis. A: 17:798.

LOS ANGELES 2, BUFFALO 4

Premiere periode
1-Buffalo, Rombough, 4e 6:37.
2-Buffalo, Ramsay, 15e (Rombough, Carriere) 13:08.
Deuxieme periode
Aucun point.
Punitions: Meehan Buf 2:29, Maloney LA, Meehan Buf majeures 19:59.
Troisieme periode
3-Buffalo, Robert, 17e (Martin, Terbenche) 1:03.
4-Los Angeles, Maloney, 13e (St. Marseille, Kanegiesser) 10:38.
5-Los Angeles, St. Marseille, 14e (Murdoch, Widling) 17:27.

Aucun but

Pénalités: Spencer 12:43, Westfall 12:05.
LANCERS: New York 9 8 6-23
Saint-Louis 16 12 14-42
Gardiens: Smith, Islanders; Stephenson, St-Louis. A: 17:798.

LOS ANGELES 2, BUFFALO 4

Premiere periode
1-Buffalo, Rombough, 4e 6:37.
2-Buffalo, Ramsay, 15e (Rombough, Carriere) 13:08.
Deuxieme periode
Aucun point.
Punitions: Meehan Buf 2:29, Maloney LA, Meehan Buf majeures 19:59.
Troisieme periode
3-Buffalo, Robert, 17e (Martin, Terbenche) 1:03.
4-Los Angeles, Maloney, 13e (St. Marseille, Kanegiesser) 10:38.
5-Los Angeles, St. Marseille, 14e (Murdoch, Widling) 17:27.

Aucun but

Pénalités: Spencer 12:43, Westfall 12:05.
LANCERS: New York 9 8 6-23
Saint-Louis 16 12 14-42
Gardiens: Smith, Islanders; Stephenson, St-Louis. A: 17:798.

Ligue nationale Division Est												
MJ	G	P	N	BP	BC	PTS						
Boston	53	38	9	6	249	144	82					
Montreal	53	32	15	6	190	145	70					
Rangers	55	27	16	12	202	167	66					
Toronto	54	25	18	11	195	157	61					
Buffalo	54	24	25	6	178	165	54					
Detroit	54	19	27	8	178	221	46					
Islanders	54	14	26	14	130	174	42					
Vancouver	54	15	39	1	150	203	39					

Ligue nationale Division Ouest												
MJ	G	P	N	BP	BC	PTS						
Philadelphie	54	34	12	8	190	115	76					
Chicago	53	27	11	15	181	109	69					
St-Louis	55	22	25	8	152	150	52					
Atlanta	56	21	25	10	142	161	32					
Los Angeles	55	21	26	8	151	171	50					
Minnesota	55	16	26	13	162	196	45					
Pittsburgh	54	16	33	5	152	209	37					
Californie	56	11	38	7	147	242	29					

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Division Est
MJ G P N PPFPCPTS
Sorel 52 43 8 1 467 227 87
Quebec 55 41 12 2 405 244 84
Shawinigan 52 23 26 3 273 262 49
Trois-Rivières 54 15 39 0 237 376 30
Chicoutimi 54 15 39 0 206 356 30

Division Ouest

Cornwall 52 37 14 1 319 232 75
Montréal 52 30 19 3 338 247 63
Sherbrooke 54 30 24 0 252 260 60
Laval 53 24 26 3 265 311 51
Drummondville 55 19 35 1 225 328 39
Hull 55 10 45 0 167 311 20

LIGUE NORD-AMERICAINE

MJ	G	P	N	PPF	PC	PTS	
Syracuse	62	47	13	2	299	184	96
Maine	65	41	21	3	354	259	85
Long Island	62	30	20	2	255	235	82
Binghamton	67	26	37	4	232	323	56
Cape Cod	63	27	35	1	284	283	55
Johnstown	63	24	34	4	215	236	54
Mohawk Valley	64	18	44	2	210	328	38

Association mondiale

Division Est												
MJ	G	P	N	BP	BC	PTS						
N.-Angleterre	56	30	24	2	294	192	62					
Toronto	59	29	26	4	231	207	62					
Quebec	57	29	25	3	210	188	61					
Cleveland	54	25	24	5	166	173	55					
Chicago	52	25	24	3	170	177	53					
New Jersey	57	23	32	2	167	213	48					

Division Ouest

MJ	G	P	N	BP	BC	PTS						
Houston	55	33	17	5	219	144	71					
Minnesota	56	29	26	1	220	201	59					
Winnipeg	57	27	25	5	194	201	59					
Edmonton	55	27	28	0	190	198	54					
Vancouver	54	22	32	0	207	226	44					
Los Angeles	56	20	36	0	165	223	40					

Association mondiale

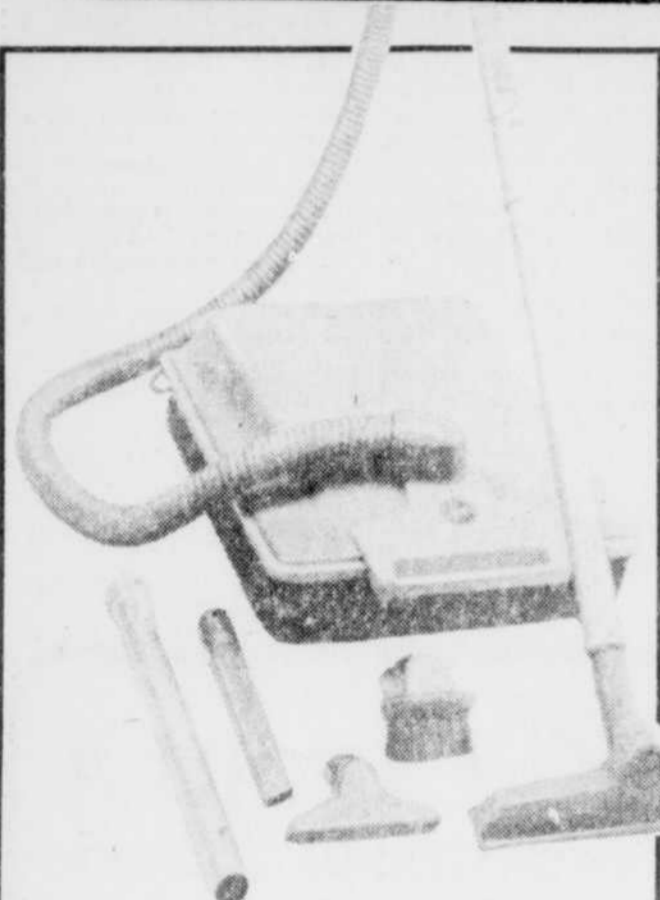
Division Est												
MJ	G	P	N	BP	BC	PTS						
N.-Angleterre	56	30	24	2	294	192	62					
Toronto	59	29	26	4	231	207	62					
Quebec	57	29	25	3	210	188	61					
Cleveland	54	25	24	5	166	173	55					
Chicago	52	25	24	3	170	177	53					
New Jersey	57	23	32	2</								

Des spéciaux
imbattables
à ne pas
manquer

mode au logis

Pollack
CENTRE-VILLE et SAINTE-FOY

Des aubaines, de la qualité, de la nouveauté, de la couleur pour votre foyer.



Pour un petit budget,
l'aspirateur "Slimline"

Rég. 89.00 **39⁹⁹**

Compact, support à même pour le transport des attachements. Corde s'ajustant automatiquement à la longueur nécessaire. S'enroule à l'intérieur de l'appareil. Indicateur automatique pour changement de sac à poussière. Garantie d'un an sur les pièces et le service. Quantités très limitées.

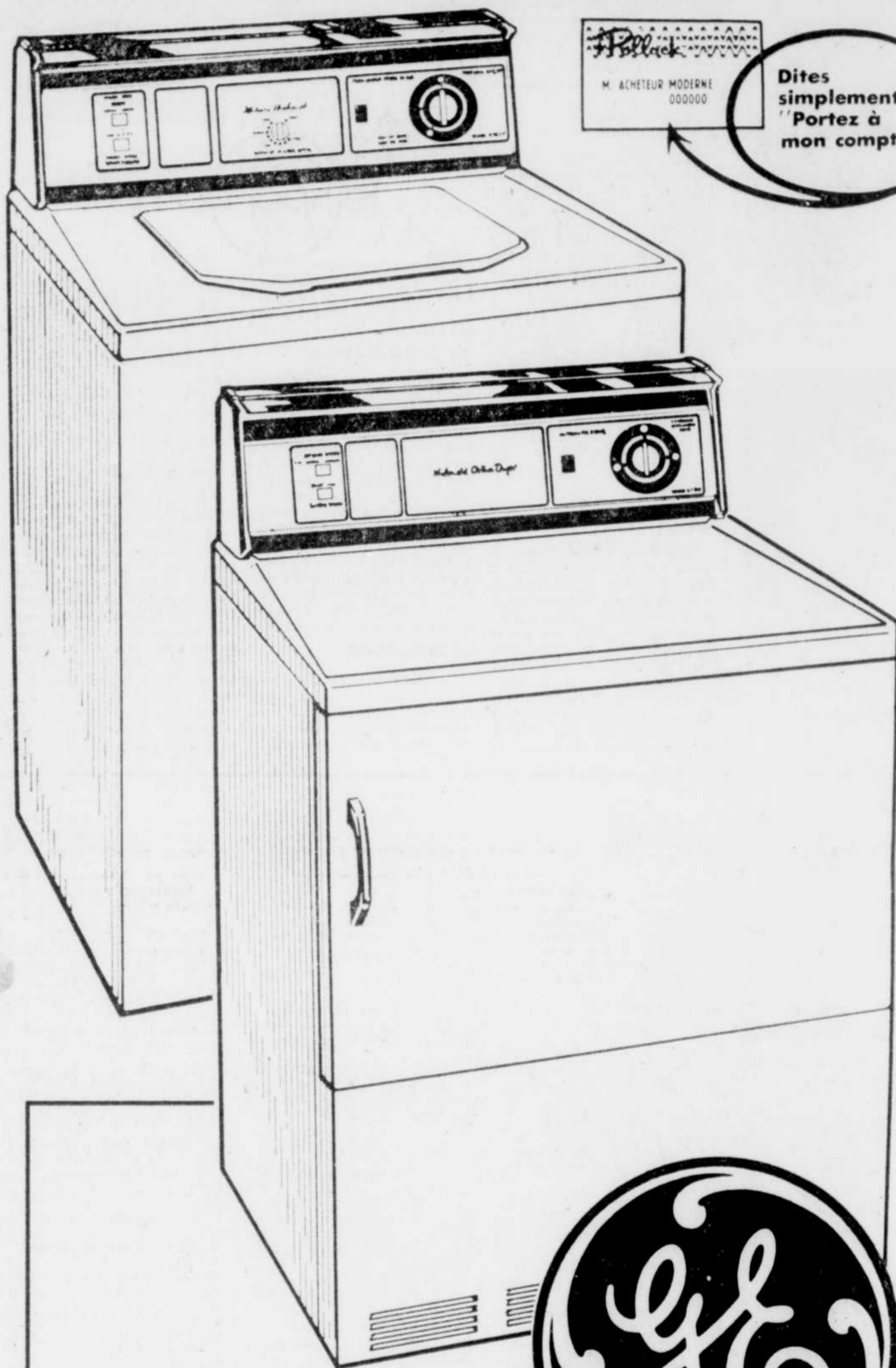
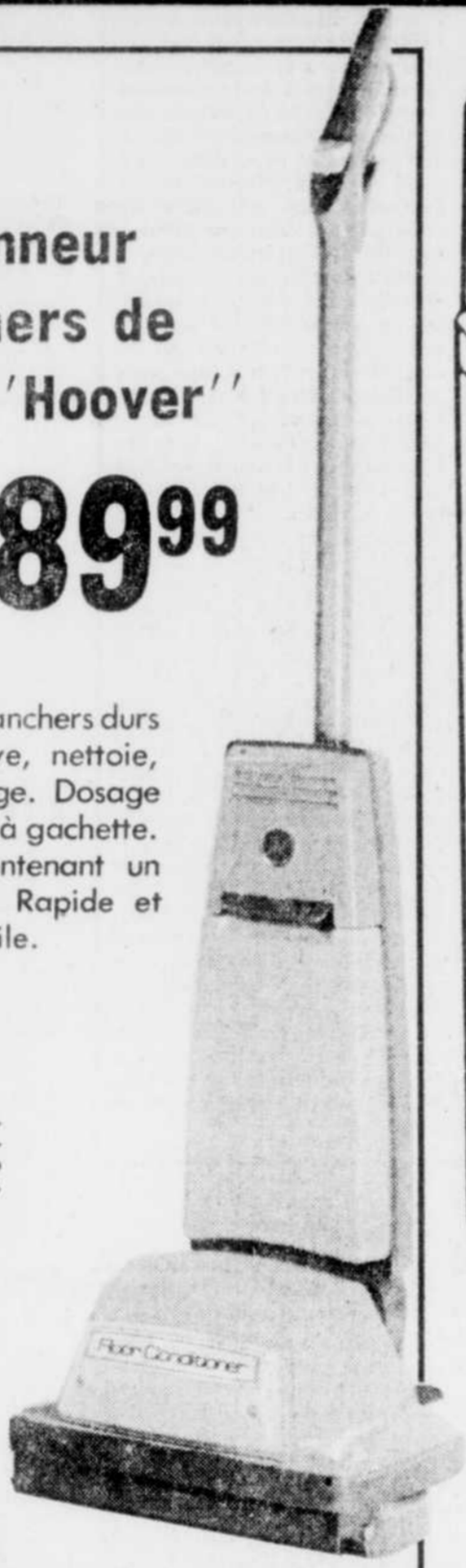


Conditionneur
à planchers de
marque "Hoover"

Rég. 109.95 **89⁹⁹**

Idéal pour planchers durs et tapis. Lave, nettoie, cire et éponge. Dosage automatique à gachette. Réservoir contenant un demi-gallon. Rapide et d'emploi facile.

Centre-Ville, Appareils électroménagers, rayon 787, 4e étage, Sainte-Foy, étage supérieur.



Pollack
M. ACHETEUR MODERNE
000000

Dites
simplement
"Portez à
mon compte".

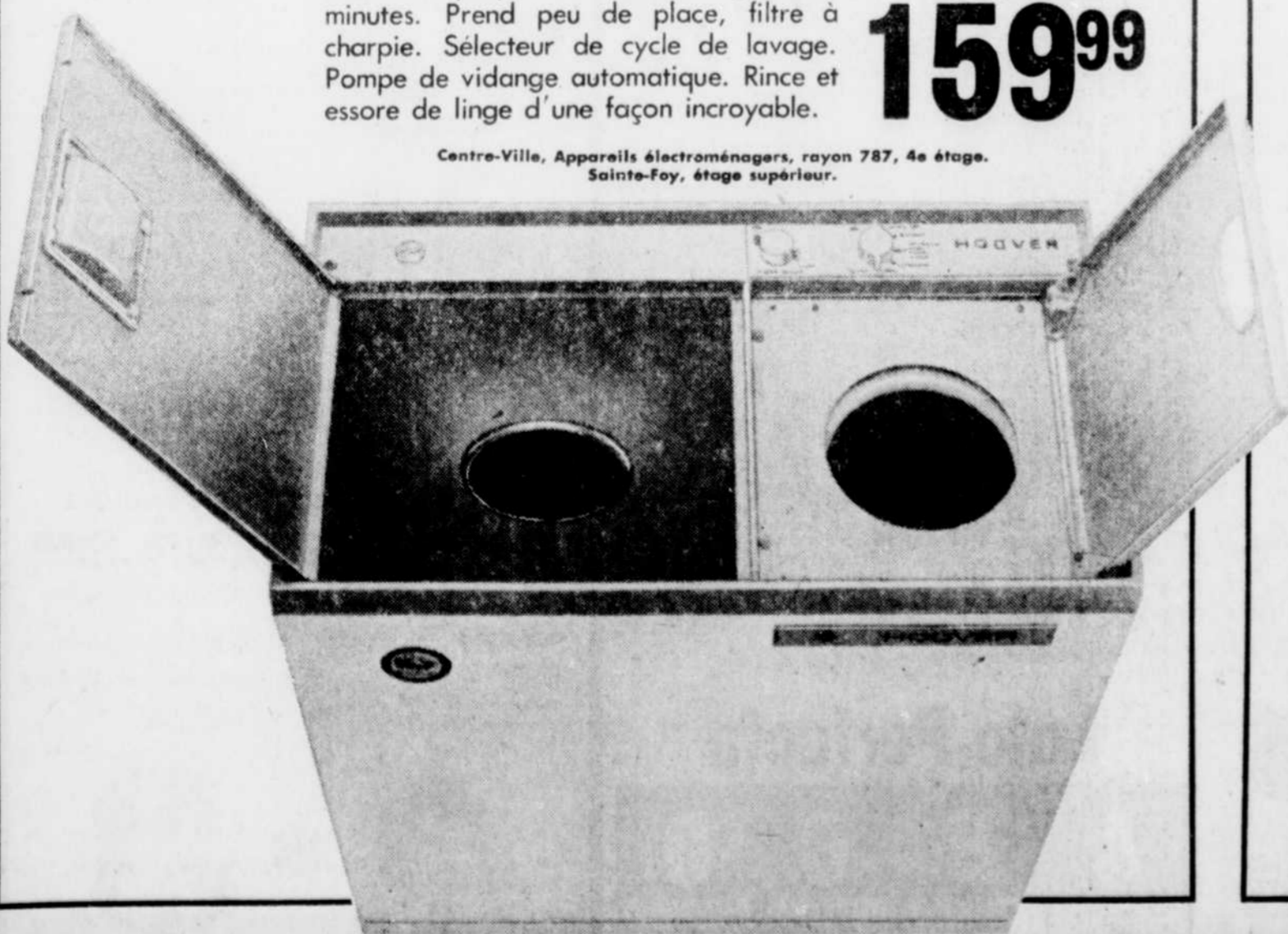
Pratique et indispensable
laveuse-essoreuse "Hoover"

Peut laver jusqu'à 24 livres de linge en 30 minutes. Prend peu de place, filtre à charpie. Sélecteur de cycle de lavage. Pompe de vidange automatique. Rince et essore de linge d'une façon incroyable.

Rég. 189.95

159⁹⁹

Centre-Ville, Appareils électroménagers, rayon 787, 4e étage, Sainte-Foy, étage supérieur.



Facilitez votre
tache ménagère
avec le duo GE

Laveuse automatique GE: Modèle à 5 cycles: plis permanent, normal, délicat, cycle de trempage et lavage additionnel. Grand panier et mini-panier exclusif. Deux vitesses de lavage et de rotation pour l'essorage. 3 combinaisons de température différentes pour lavage et rinçage. Blanc.

Sécheuse automatique GE: mécanisme robuste à 4 cycles, ajustables suivant les tissus. Finition intérieure en porcelaine émaillée. Porte de chargement pleine largeur, collecteur de charpie, circulation de l'air, très efficace pour sécher le linge rapidement et naturellement. Blanc.



Spécial la paire

499⁹⁹

Si acheté séparément:

Laveuse Sécheuse

329⁰⁰ 219⁰⁰

Total 548.00

Centre-Ville, appareils électro-ménagers, rayon 787, 4e étage, Sainte-Foy, étage supérieur.

Renseignez-vous sur nos facilités de paiement à tous nos bureaux de crédit.

Laurent Picard confirme l'intention de Radio-Canada d'abolir la publicité sur les ondes de ses postes de radio

MONTREAL (PC) — M. Laurent Picard, président de Radio-Canada, a annoncé son intention, hier, de retirer progressivement toute publicité commerciale des chaînes radiophoniques de Radio-Canada.

M. Picard compte soumettre cette recommandation au conseil d'administration de la Société, au cours de sa prochaine réunion.

La mesure envisagée vise toutes les stations de radio, anglaises ou françaises, sur l'ensemble du territoire canadien.

La mise en oeuvre de cette politique de décommercialisation de la radio d'Etat, une fois complétée, entraînerait une perte d'un peu plus de deux millions de dollars au chapitre des revenus publicitaires.

Elle occasionnerait en outre des frais additionnels, difficiles à chiffrer pour l'instant, découlant d'un réaménagement de la programmation en fonction de la suppression de la publicité et d'un reclassement du personnel affecté à la vente et à la préparation des commerciaux diffusés à la radio.

Il est acquis que l'application de cette décision ne provoquera aucune mise à pied.

M. Laurent Duval, directeur des relations extérieures de la Société, a déclaré que la date d'entrée en vigueur de cette décision n'est pas arrêtée puisque le conseil d'administration n'a pas encore été formellement saisi de la recommandation du président.

EXCEPTIONS

M. Duval a précisé que

certaines exceptions à cette politique seront nécessairement admises. Il songe en particulier à la diffusion des joutes de hockey et de l'Opéra du samedi émanant de New York. A l'égard de ces émissions, Radio-Canada est lié par des contrats auxquel la Société ne saurait se soustraire dans un avenir prévisible.

Il ne saurait être question, du moins prochainement, d'étendre à la télévision cette politique de décommercialisation qui se révélerait particulièrement coûteuse au petit écran.

En effet, la suppression de toute publicité à la radio de la Société ne représente qu'une fraction très modeste des revenus commerciaux: \$2 millions sur \$52 millions. Or si Radio-Canada consent à sacrifier \$2 millions sans peine au nom d'une conception nouvelle de la radio, c'est avec réticence et sans empressement que la direction renoncera à quelque \$50 millions que retire la Société des commerciaux à la télévision sur l'ensemble du territoire, d'autant qu'elle aurait à engager une trentaine de millions de plus pour combler à l'horaire les émissions ainsi chambardées ou supprimées.

C'est dire que la ventilation de l'Etat central à Radio-Canada — qui est de l'ordre de \$225 millions par année — passerait aussitôt à environ \$300 millions. C'est le Trésor public, donc le contribuable, qui aurait à faire les frais d'une opération aussi coûteuse et dont l'opportunité reste très discutée.

EXCEPTIONS

M. Duval a précisé que

doit faire M. Picard à son conseil d'administration suscite d'autre part des difficultés particulières que Radio-Canada devra surmonter avec les postes privés qui lui sont affiliés et dont les revenus sont en partie tributaires des redevances émanant de la Société.

Mais les sommes en cause ne sont pas considérables et la solution n'apparaît pas trop onéreuse. Tel ne serait pas le cas, indique-t-on à Radio-Canada, si la même politique devait s'appliquer à la télévision.

LES SYNDICATS

Déjà, la décision envisagée a fait naître un malaise au plan syndical. Un représentant du Syndicat canadien de la fonction publique, qui regroupe 4.000 employés de la Société, s'est élevé contre le projet du président d'abolir graduellement la publicité commerciale à la radio.

Selon M. Jean-Marc Lefebvre, cadre syndical et fonctionnaire affecté à la vente des commerciaux pour le compte de Radio-Canada, l'activité commerciale de la Société est partie intégrante de son mandat. M. Lefebvre doit, au nom de son Syndicat, intervenir devant le Conseil de la radio-télévision du Canada (CRTC), la semaine prochaine, à l'occasion des audiences publiques sur le renouvellement des permis de Radio-Canada.

Mais cette démarche est recuée par une fraction importante du même syndicat. En effet, le président de la section locale 660 du SCFP, M. Gilles Lortie, parlant au nom de 730 employés de la production à Montréal, a dit que son groupe se désolidarise de la déclaration de M. Lefebvre et que les syndicats de la métropole souscrivent d'emblée à la politique de décommercialisation des ondes.

En effet, au cours d'une conférence de presse donnée hier matin, le président des employés de la production de Radio-Canada à Montréal, M. Gilles Lortie, a sévèrement critiqué la division radio-télévision du Syndicat Canadien de la Fonction Publique qui se prépare à intervenir au nom de 4.000 employés de Radio-Canada, la semaine prochaine, lors des audiences du CRTC à Ottawa.

dans le but "de faire reconnaître dans l'intérêt public que l'activité commerciale à la radio et à la télévision fait partie intégrante, sans équivoque du mandat de Radio-Canada.

M. Lortie a accusé le porte-parole du SCFP qui est également représentant des ventes radio pour la société de la couronne, d'abuser de son poste au sein du syndicat en prenant position publiquement en faveur du maintien de la publicité sur les ondes de la radio de Radio-Canada sans aucune consultation préalable et sérieuse auprès des employés qu'il prétend représenter.

Dans une lettre qu'ils viennent de faire parvenir au président de la société Radio-Canada, Laurent Picard et au président du CRTC, Pierre Juneau, les employés de la section de Montréal dénoncent les agissements de leur syndicat national et s'en dissocient.

Le président du groupe, Gilles Lortie, demande au président national du SCFP, M. S. Little, si les vues exprimées par le représentant du secteur radio-télévision de son syndicat au sujet de la publicité à la radio de Radio-Canada, représentent le point de vue officiel du SCFP, lequel regroupe plus de 170.000 membres au Canada.

Les ondes en bref

par Marie Coquette

A l'écoute de Radio-Canada cette semaine, on pouvait entendre, mercredi, à l'émission Présent Québécois, qu'anime Réal Barnabé, un reportage "pas mal bien fait" et différent en tout cas du style auquel nous avons habitués les amateurs de cette émission; on y laissait parler en liberté, des chroniqueurs, assistés sociaux ou simples travailleurs, sans le guide sûr et terriblement agressif qui est le reporter très "conscientise" qui voudrait que tout le monde perçoive comme lui la détresse de ces gens.

Ce matin-là, (bien que je ne l'ai pas pris au début) on pouvait la percevoir dans ce qui semblait être une conversation de cuisine, terriblement humaine pour une fois, où la vieille femme qui a travaillé dans le textile est un peu révoltée à l'idée de faire vivre les jeunes qui se "mettent sur le chômage"; il avait le type qui trouve ça bien fin d'aller travailler à l'extérieur de la ville pour gagner la vie de sa famille mais craint que sa femme ne l'ait abandonné pour un autre à son retour... ils reparaissent eux aussi tous les préjugés que charrie la classe moyenne vis-à-vis des assistés sociaux et tentaient d'expliquer ou de s'expliquer. On n'avait pas coupé le bruit de la toux d'une des femmes...

Radiographies

Cette semaine se poursuivait la radiographie de la radio avec le chef de l'information à la radio et à la télévision suisse romande (celle qui parle français). Un trop court extrait encore, mais qui permettait de constater qu'à la radio suisse publique on n'a pas

5^e SEM. Les Novices Ensorcelées 18 ANS

LES NOVICES ENSORCELEES

La Classe du Sexe

LES DÉBOIRS

MIDI MINUIT 252 ST-JOSEPH EST 522-2028

ALOUETTE 1900 LAURIER 610-0927

Demons 615, 525

K TEL INTERNATIONAL PRESENTE

festival western

14 ANS

CREUSE TA TOMBE GARRINGO

SABATA REVIENT!

Richard HARRISON - Fernando SANCHO

ni SABATA, ni TRINITA moi c'est SARTANA

Richard HARRISON - Fernando SANCHO

HORAIRE: Creuse ta tombe: 6.15 - 9.30 Ni Sabata: 7.55

LAIRET 1008 BARRÉ LACONQUÉ 521-5950

LES CINEMAS ODEON

A L'AFFICHE!

L'HISTOIRE D'UN PREMIER AMOUR

Robby Benson Glynis O'Connor

"Jeremy"

Sarah Miles Jon Finch Richard Chamberlain

Lady Caroline Lamb

LE DAUPHIN

BRUCE LEE JOHN SALKON

LE PLUS FABULEUX, LE PLUS SENSATIONNEL, LE PLUS EXTRAORDINAIRE DES FILMS DE KARATE...

opération dragon

ENTER THE DRAGON

JOHN LUPRINO LES VOLEURS DE TRAINS

FRONTENAC

DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745

STATIONNEMENT INTERIEUR

Parc-Auto Paquet & Laliberté

FESTIVAL DE 14ans

KARATE

EN PRIMEUR

Ce n'est plus du cinéma c'est de la rage avec les maîtres du KUNG-FU

LES 7 FAUVES DE CHINE

J'IRAI VERSER DU NUOC MAM SUR TES TRIPES

LE DESPOTE CRUEL

LE PIGALLE

woody allen "bananas"

La Pilule d'Amour

La Masseuse Perverse

abandonné le style d'émission Service au consommateur tel qu'on ne le dispense chez nous qu'à la radio privée comme à CHRC par exemple avec Françoise Laroche-Roy.

14 ans et plus

RIVE-SUD

LIDO

HOMO EROTICUS 2e film couleur REJEANNE PADOVANI

ST-ROMUALD

LE COMPLIT 2e film LA GRANDE JAVA

Adm.: \$2.00

POSITIVEMENT

2 DERNIERES SEMAINES!

LOUIS DE FUNÈS

Vous en sortirez ravi!

Les Aventures de Rabbi Jacob

LEST GALERIES CANADIENNE STATIONNEMENT GRATUIT

CINEMAS UNIS

Votre guide des meilleurs Films

Un face à face explosif!

ALAIN DELON / SIMONE SIGNORET

la Veuve Couderc

EMPIRE un film de Pierre Granier-Deferre

Chabrol et 'Les noces rouges'

UN FILM POUR DONNER MAL AU COEUR AUX BOURGEOIS

Claude Daigneault, LE SOLEIL

Les Noces Rouges

Michel Piccoli Stéphane Audran

CANADIEN

LES DEREGLEMENTS D'UNE JEUNE PROVINCIALE!

FRUSTRATION

CHAMPLAIN

TOUS POUR LE PLAISIR

La PILULE d'AMOUR

La Masseuse Perverse

CAPITOL

Les bonnes intentions du gouvernement en radio-télé

TORONTO (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, a annoncé hier, la décision du gouvernement fédéral de mettre en oeuvre un vaste programme visant à permettre à Radio-Canada d'offrir les services nationaux de radio et de télévision à plus de 300 localités canadiennes où ces services sont insuffisants ou inexistant.

Alors qu'il prenait la parole à l'Institut polytechnique Ryerson, de Toronto, M. Faulkner a précisé que ce programme d'accélération de l'extension des services de la société d'Etat, devant entraîner des dépenses de l'ordre de \$50 millions au cours d'une période de cinq ans, permettra à quelque 800.000 à 900.000 Canadiens de bénéficier des services complets du réseau de radio-télévision.

Le programme vise à offrir le plus rapidement possible des services de radiodiffusion aux localités de au moins 500 habitants qui peuvent être desservies par un émetteur.

M. Faulkner a fait savoir que bien que le programme ne prévoit pas de facilités de production pour la programmation locale des nouvelles stations, "il permettra une diffusion supplémentaire à l'intérieur de ces régions en contribuant aux échanges de l'information culturelle et régionale tout comme des variétés".

Le nom des localités qui seront touchées par ce programme sera dévoilé

Le film qui fait courir tous les Québécois! Un véritable CARNAVAL du rire.

tous les soirs 6:00-8:00

UN FILM FANTASTIQUE réalisé par Hal Ashby

HAROLD et MAUDE

CARTIER 1019 CARTIER 525 9340

LES CINEMAS DE PARIS

Ce n'est plus du cinéma c'est de la rage avec les maîtres du KUNG-FU

LES 7 FAUVES DE CHINE

J'IRAI VERSER DU NUOC MAM SUR TES TRIPES

LES 7 FAUVES DE CHINE 12.45 - 3.45 - 6.35 - 9.45

J'IRAI VERSER... 3.10 - 5.05 - 8.10

DEMAIN, JOUR DE LA PARADE, FERME TOUTE LA JOURNEE

Dans les Maritimes aussi, la musique est en difficulté

HALIFAX (PC) — L'Atlantic Symphony Orchestra qui se produit réguli-

rement dans les cinq principales villes des provinces maritimes et qui pré-

sente plusieurs artistes invités tels le soprano canadien Teresa Stratas et le violoncelliste américain Leonard Rose, accuse un déficit de \$90.000 sur son présent budget qui est de quelque \$500.000.

En vue de combler ce déficit, l'orchestre a amorcé dans la région des maritimes une campagne de financement.

Larry Adler, un joueur d'harmonica de réputation internationale qui s'est produit avec l'orchestre l'automne dernier sous la direction du chef invité Skitch Henderson, fut à ce point enchanté de son passage qu'il a accepté de participer à une série de concerts-bénéfiques qui doivent avoir lieu en avril prochain à Fredericton, Moncton, St-Jean et Halifax.

Fondé en 1968 par M. Klare M. Mizeret qui a su recruter des musiciens des anciens orchestres du Nouveau-Brunswick et de Halifax, l'orchestre fait annuellement une tournée de six mois dans au moins six villes des provinces de l'est.

Le porte-parole de l'Atlantic Symphony Orchestra, M. Ray Pierce, a déclaré hier que le groupe, qui recrute actuellement 45 musiciens et qui en aurait besoin de 55 à 60, est probablement le seul orchestre du genre en Amérique du nord à desservir une aussi vaste région.

Son titre de plus grande attraction artistique de toute la région maritime impose à l'orchestre une vocation et un défi tout à fait particuliers.

L'orchestre touche des octrois annuels du Conseil des arts du Canada. En échange de ces sommes, il s'engage à respecter les règlements du Conseil et à employer comme artiste invité, au moins un Canadien sur cinq.

Brèves nouvelles du monde du spectacle

Rentrée de Montand pour les Chiliens

Pendant qu'au Canada certaines bonnes âmes trouvent suffisant l'accueil fait par le Canada aux réfugiés politiques chiliens, en France, d'autres âmes moins inhumaines passent aux actes.

Le comédien-chanteur Yves Montand, après cinq années d'absence, a fait une rentrée sur scène, spécialement pour les réfugiés chiliens accueillis par la France. Tous les revenus de ce spectacle de 25 chansons, présenté mardi soir, à l'Olympia, devant 3.000 spectateurs, iront au fond d'aide créé pour les nouveaux arrivés.

Le geste de Montand n'est pas resté isolé; il a inspiré aux ouvreuses du théâtre d'abandonner aussi au fonds de secours, tous leurs gains de la soirée. Les cachets de Montand et de ses musiciens ajoutés aux pourboires des ouvreuses et à la somme recueillie aux guichets constituent un petit capital d'environ \$28.000 qui aidera les réfugiés à s'installer dans leur nouvelle patrie.

Anouilh à Londres

LONDRES, (Reuter) — Après dix années consacrées à la télévision et au cinéma, l'acteur britannique Trevor Howard est remonté hier soir sur les planches londoniennes pour partager avec l'Australienne Coral Browne la vedette dans la nouvelle adaptation de Jean Anouilh "La valse des toréadors", qui a reçu un accueil chaleureux au "Hay Market Theatre".

Depuis vingt-cinq ans, Anouilh est l'auteur français contemporain le plus

Concert Couperin

Le Musée du Québec présentera, dimanche à 15h, le quatre-vingt-huitième Concert Couperin. Friedmann Fischer, flûte à bec, Renald Saint-Pierre, contrebasse, et Hermel Bruneau, clavier, en seront les invités. Ils proposeront un programme réunissant des oeuvres de Charles Dieupart, Daniel Demoivre, Jean-Sébastien Bach, Jean-Baptiste Loeillet, Benedetto Marcello et Georg-Philipp Telemann.

apprecié des Britanniques et sa "Valse des toréadors", qui fit scandale à sa parution à Paris en 1951, a été montée cinq ans après à Londres pour la première fois et a depuis été jouée au moins 700 fois.

Cette seconde de ses "pièces grinchantes", recueil de comédies-farces des plus acides, raconte l'histoire d'un mariage pathétique dans lequel un certain âge veut divorcer d'avec son épouse invalide pour convoler avec la jeune femme qu'il a rencontrée dans un bal, 17 ans auparavant.

AVIS PUBLIC

Ottawa, le 8 FEVRIER 1974

AVIS AU PUBLIC CHANGEMENT DE LIEU DE L'AUDIENCE PUBLIQUE

Le Conseil annonce que son audience publique du 18 février 1974 qui débutera à 9 heures, aura lieu en la salle de bal Centennial du Talisman Motor Hotel, 1376 avenue Carling, Ottawa (Ont), plutôt qu'à l'hôtel Skyline d'Ottawa (Ont.) tel que prévu auparavant.

A cette audience, le Conseil étudiera les demandes de renouvellements de licences de la Société Radio-Canada.

Guy Lefebvre
Directeur général.
Gestion des politiques de licences.



Conseil de la
Radio-Télévision
Canadienne

Canadian
Radio-Television
Commission

à Québec aujourd'hui

Les arts

Galerie d'Art Montcalm: Gattien Moisan. 539 est, Grande-Allée.

Foyer du Palais Montcalm: exposition des tapisseries de Hélène F. Pelletier.

Au Parrain des Artistes: exposition des céramiques d'Edouard Bastarache et des dessins de Cecile Cyr. Au 302 rue Lavigne.

Bibliothèque Ste-Foy: exposition des peintures flechées de Marguerite Lamoureux et des court-pointes de Vicky Lynn Crowe.

Galerie d'Art Jolliet: Milly Rivstvedt, oeuvres récentes. 29 Place Royale.

La Barricade: exposition des gravures de Jocelyne Benoit-Darveau. Au 59 Côte du Passage, Lévis.

Galerie d'Europe: huiles de Jean-Guy Desrosiers. 23 Ste-Ange.

Le Salon: exposition de batik, Charles Jean, et de peinture, Sylvia Simard. Au 17-2 Couillard.

Galerie de la Tour des Arts: Etudiants de 3e Année, programme Arts Plastiques, Section peinture.

Musée du Québec: Le Diocèse de Québec, 1674-1974.

Bibliothèque Ste-Foy: exposition de bandes dessinées.

cabarets

Bal Tabarin: Soeur Surprise. De 1h30 à 7h. Gogo.

La Boite à Pier Jo: 4 chansonniers.

Le Barillet: Michel Belleau, Jean Lawrence.

Club Napoli: Rosaire Dero.

Cercle Electrique: Danse avec l'orchestre "Les Flag".

Disco-bar Italia: Les freres Revi.

La Danza Casa: Ce soir, Claude Valade, danse.

Club Vieux Bardeau: Ce soir, Michel Pagliaro et ses musiciens et danse avec DeCibel et Les Mercedes.

Le Bonaparte: André Dutil.

Le Carillon: Bob Rusk, Fern Peitler.

Restaurant Orléans: Frankie Rogers.

La Poudrière: Jean R. Desautels.

Le Deauville: Thérèse Dero.

Hôtel-Motel Brumo: à 17h30 et 3h00. Rose Denuy.

théâtre

Un jour dans la mort de Joe Egg: de Peter Nichols, présenté par le Théâtre du Trident, au Grand Théâtre de Québec à 20h30.

LE CINEMA A QUÉBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) tres bon; (4) bon; (5) moyen; (6) mediocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établis sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Les noces rouges (3) c à 7h, 9h.

CANARDIERE: Les aventures de Rabbi Jacob (4) c à 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.

CAPITOL: La pilule d'amour (7) c à 3h, 6h10, 9h35. La masseuse perverse (6) c à 1h10, 4h20, 7h45.

CARTIER: Harold & Maude (4) c à 6h, 8h, 10h.

CINEMA DE PARIS: Les 7 fauves de Chine (5) c à 12h45, 4h35, 6h35, 9h45. J'irai verser du nuoc mam sur tes tripes (6) c à 2h10, 5h05, 8h10.

EMPIRE: La veuve Couderc (4) c à 1h, 3h, 5h, 7h, 9h.

LAIRET: Ni Salvata, ni Trinita, moi c'est Sartana (6) c à 7h55, Creuse ta tombe Gringo: Sartana revient (6) c à 6h15, 9h30.

LE BIJOU: Bananas (4) c à 6h15, 9h45. Queimada, c à 8h00.

LIDO: Réjane Padovani (3) c

à 9h10. Homo Eroticus (5) c à 7h30.

MIDI-MINUIT: Les démons (6) c à 2h30, 6h00, 9h15. La classe du sexe (7) c à 1h15, 4h30, 7h30.

ODEON: DAUPHIN: Lady Caroline Lamb (3) c à 12h10, 3h55, 7h40. Jeremy (4) c à 2h15, 6h05, 9h30.

ODEON: FRONTENAC: Voleurs de trains, c à 1h, 4h35, 8h20. Opération Dragon, c à 2h45, 6h25, 10h05.

PIGALLE: L'homme aux mains d'acier (6) c à 1h30, 4h50, 8h00. Le despote cruel (5) c à 3h15, 6h20, 9h30.

STE-FOY: ALOUETTE: Les démons (6) c à 6h15, 9h25. La Classe du sexe (7) c à 8h00.

STE-FOY: CHAMPLAIN: Frustration (6) c à 7h00, 9h45. Les Garces (6) c à 8h15.

ST-ROMUALD: La Grande Java (5) c à 9h40. Le complot, c à 7h30.

Ouvert de 2h. p.m. à 3h. a.m.

Brumo

2976 boul. Hamel - Les Saules

DANSEUSES "TOPLESS"
ORCHESTRE "L'ASSOCIATION"
STRIPTEASEUSE ROSE DENUY

Premier spectacle à 9h30 l'après-midi (3 spectacles le soir) 681-9512



ROSE DENUY

JACQUES COTE

DANSE
tous les soirs
à notre bar
"RENDEZ-VOUS"



2250, BOUL. STE-ANNE / QUEBEC
Tél.: 661-7701

OSQ L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC
en collaboration avec **LE SOLEIL**
présente le mardi 19 fév.
et le mercredi 20 fév. à 20h30

UNE SOIREE A L'OPERETTE



JACQUELINE RICHARD
chef d'orchestre

ELIANE VARON
soprano

ANDRE JOBIN
baryton

Au programme

Orphée aux Enfers OFFENBACH
La belle Hélène OFFENBACH
La Fille de Madame Angot LE COCQ
Le petit Duc LE COCQ
Veronique MESSAGER
Chanson gitane YVAIN
et autres

Billets: \$2.50 et plus, étudiants: \$2.00. En vente au Grand Théâtre de Québec (tél.: 643-8131) et à la Caisse Populaire Laurier.

GRAND THEATRE DE QUEBEC
SALLE LOUIS FRECHETTE TEL 643 8131

LA CAVE

MARDI AU DIMANCHE
BAR-DANSANT DU CLUB

Napoli

LUNDI SOIR CONCOURS DE DANSE • LUNDI SOIR CONCOURS DE DANSE • LUNDI SOIR CONCOURS DE DANSE

ANGLE BOUL. CHAREST ET BOUL. LANGELIER

529-0369

ROSAIRE DEROY

???

AVIS AUX OISEAUX DE NUIT...

Le fun est pris à LA FICHE

"d'la musique au top" avec les TIP-TOPS

la Nouvelle-Orléans

le théâtre du trident présente

"Les Aventures des Enfants d'un Jour"

mise en scène de François Déparis.

Le spectacle pour enfants produit pour le Carnaval est prolongé les dimanches 17 et 24 février et le dimanche 3 mars 1974.

Musique: Jean-Pierre Bonin, Marie Hamel
Régisseur et directeur de production: Louis-Marie Lavoie
Comédiens: Véronique Aubut, Jean-Pierre Bonin, Marie Hamel, Serge Hamelin.
Accessoiristes: Marcel Tremblay, Costumes: Goétane Lamontagne
Eclairage: Denis Mailloches

Heure: 14h00
Prix d'entrée: \$1.00

Billets en vente au Palais Montcalm à partir du 14 février, aux heures suivantes: lundi mardi mercredi 12h00 à 18h00 jeudi vendredi 12h00 à 21h00 Durée du spectacle: 40 minutes.

DEMAIN SOIR

"Spectacle conçu pour les Québécois"

CARNAVAL DU RIRE '74

8 hres et Minuit

JERRY LEWIS

PATOF
JACQUES
DESROSIERS
ROGER
GIGUERE
ROMEO
PERUSSE
JEAN GUY
MOREAU
ROBERT
GILLETmc

Production Eric Villon et Guy Ray

le 20^e CARNAVAL de QUEBEC

BILLETS EN VENTE Colisée de Québec

Le Barillet

333 est, boul. Charest
(entre de la Couronne et Dorchester)

présente du
mardi au dimanche soir
de 9h p.m. à 3h a.m.

au 1er plancher de retour

Ad. LECLERC
sa musique - ses chansons

Au 2e étage
MICHEL BELLEAU
et son orchestre
AU PREMIER PLANCHER,
NOS SUCCULENTS STEAKS
ET POULETS BRAISÉS
RESERVATIONS: 523-4054

Grève à la Martinique: un manifestant tué

PARIS (AFP) — Un manifestant a été tué et deux autres blessés à la Martinique au cours de violents incidents qui ont opposé, hier, dans la commune de Lorrain, grévistes et forces de police...

Le 12 février, la CGT, la CFDT et la FO avaient lancé un ordre de grève générale de 24 heures reconductible hier, afin de marquer leur solidarité avec les grévistes du journal "France-Antilles" qui ont cessé le travail il y a trois mois.

Le communiqué du ministère des Départements et Territoires d'outre-mer indique qu'«alors que la situation tendait à redevenir normale dans les principaux secteurs de l'activité économique, des groupes de manifestants non contrôlés par les organisations syndicales ont tenté d'empêcher la reprise du travail».

Le communiqué ajoute qu'au début de l'après-midi les forces de l'ordre se sont heurtées en plusieurs points à des groupes de manifestants. «Sur la commune de Lorrain, poursuit le communiqué, un petit élément de gendarmerie, armés de couteaux et de bâtons, a dû faire usage de ses armes pour se dégager. On déplore malheureusement parmi les manifestants un mort et deux blessés, et parmi les forces de l'ordre, trois blessés, dont deux grièvement atteints».

Ronald Biggs et Charmain

BRASILIA, (Reuter) — Charmain et son mari Ronald Biggs, l'un des cerveaux du hold-up du siècle, se sont retrouvés hier dans un poste de police de Brasilia. Ils étaient très émus tous deux. Ils ne s'étaient pas vus depuis quatre ans.

D'après un inspecteur de police, Charmain a serré contre elle son mari, s'écriant: "qu'il fait bon te revoir, Ronnie". Elle a pleuré ensuite en contemplant l'homme qui fut la justice britannique depuis huit ans.

Traqué par la police depuis son évasion en 1966 d'une prison britannique où il purgeait une peine de 30 ans pour le hold-up du train postal Glasgow-Londres, Ronald Biggs a été arrêté à Rio au début de ce mois.

De Melbourne, où il s'était réfugié tout d'abord, il s'était ensuite enfui au Brésil. C'est de Melbourne que Charmain est venue le voir, pour lui demander de vivre avec elle, elle aime encore, le bruit ayant couru qu'une petite amie brésilienne du fugitif attendait un bébé de lui.

Au cours d'une conférence de presse, il y a trois jours, Ronald a dit qu'il aime encore sa femme. Et hier Charmain et lui ont décidé de faire venir leurs enfants au Brésil "pour voir papa".

APPELS D'OFFRES AVIS LEGAUX SOUMISSIONS

AVIS Grenier Transport Inc. s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir l'autorisation d'effectuer du transport de Ste-Marie de Beauce à la frontière Québec-Etats-Unis (ports d'entrée: Jackman, Me et Derby Line, VT) destination: Framingham, Mass., pour le transport de produits finis manufacturés, et retour avec matières premières servant à leur fabrication pour le compte de Les Valises Scott Ltée, Scott-Jonction, Beauce-Nord, Qué.

AVIS PRENEZ AVIS que Arrimage et Service Cartier Inc. Cartier Stevedoring & Services Inc. s'adressent à la Commission des transports du Québec afin de vendre à Napoléon Brochu Inc. le service de transport classe C du permis 2286-V qui se lit ainsi: 1) Transport restreint - Longue distance - Territoire - Fardier - A et entre tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles de Port-Cartier, pour le transport, par semi-remorques ou par fardiers, de machinerie, machinerie lourde, équipement, équipement lourd ou objets qui, à cause de leur grosseur, forme ou pesanteur, nécessitent l'usage d'équipement spécialisé et dont le chargement ou le déchargement nécessite l'usage de grue mécanique, le tout pour le public en général. De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la présente publication.

AVIS PRENEZ AVIS que Arrimage et Service Cartier Inc. Cartier Stevedoring & Services Inc. s'adressent à la Commission des transports du Québec afin de vendre à Napoléon Brochu Inc. le service de transport classe C du permis 2286-V qui se lit ainsi: 1) Transport restreint - Longue distance - Territoire - Fardier - A et entre tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles de Port-Cartier, pour le transport, par semi-remorques ou par fardiers, de machinerie, machinerie lourde, équipement, équipement lourd ou objets qui, à cause de leur grosseur, forme ou pesanteur, nécessitent l'usage d'équipement spécialisé et dont le chargement ou le déchargement nécessite l'usage de grue mécanique, le tout pour le public en général. De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la présente publication.

AVIS PRENEZ AVIS que Arrimage et Service Cartier Inc. Cartier Stevedoring & Services Inc. s'adressent à la Commission des transports du Québec afin de vendre à Napoléon Brochu Inc. le service de transport classe C du permis 2286-V qui se lit ainsi: 1) Transport restreint - Longue distance - Territoire - Fardier - A et entre tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles de Port-Cartier, pour le transport, par semi-remorques ou par fardiers, de machinerie, machinerie lourde, équipement, équipement lourd ou objets qui, à cause de leur grosseur, forme ou pesanteur, nécessitent l'usage d'équipement spécialisé et dont le chargement ou le déchargement nécessite l'usage de grue mécanique, le tout pour le public en général. De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la présente publication.

VILLE DE MONTMORENCY DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LA CUEILLETTE ET LA DISPOSITION DES VIDANGES AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées, scellées, endossées "SOUMISSION POUR LA CUEILLETTE ET LA DISPOSITION DES VIDANGES" et adressées au secrétaire-trésorier de la Ville de Montmorency, seront reçues d'hui à lundi le 4 mars 1974, jusqu'à cinq (5) heures p.m. Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié pour un montant égal à 10% du prix de la soumission et fait à l'ordre de la Corporation de la Ville de Montmorency. Les intéressés peuvent se procurer les formules de soumissions et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au soussigné, à 49 avenue Ruel, Hôtel de Ville de Montmorency.

AVIS PRENEZ AVIS que Arrimage et Service Cartier Inc. Cartier Stevedoring & Services Inc. s'adressent à la Commission des transports du Québec afin de vendre à Napoléon Brochu Inc. le service de transport classe C du permis 2286-V qui se lit ainsi: 1) Transport restreint - Longue distance - Territoire - Fardier - A et entre tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles de Port-Cartier, pour le transport, par semi-remorques ou par fardiers, de machinerie, machinerie lourde, équipement, équipement lourd ou objets qui, à cause de leur grosseur, forme ou pesanteur, nécessitent l'usage d'équipement spécialisé et dont le chargement ou le déchargement nécessite l'usage de grue mécanique, le tout pour le public en général. De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la présente publication.

AVIS PRENEZ AVIS que Arrimage et Service Cartier Inc. Cartier Stevedoring & Services Inc. s'adressent à la Commission des transports du Québec afin de vendre à Napoléon Brochu Inc. le service de transport classe C du permis 2286-V qui se lit ainsi: 1) Transport restreint - Longue distance - Territoire - Fardier - A et entre tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles de Port-Cartier, pour le transport, par semi-remorques ou par fardiers, de machinerie, machinerie lourde, équipement, équipement lourd ou objets qui, à cause de leur grosseur, forme ou pesanteur, nécessitent l'usage d'équipement spécialisé et dont le chargement ou le déchargement nécessite l'usage de grue mécanique, le tout pour le public en général. De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la présente publication.

AVIS PUBLIC Baie St-Paul Auto Inc. donne avis qu'elle déposera à la Commission des Transports du Québec une demande relative à l'obtention d'un permis spécial l'autorisant à effectuer la location à court terme et à long terme de véhicules de promenade et de commerce.

AVIS PRENEZ AVIS que Arrimage et Service Cartier Inc. Cartier Stevedoring & Services Inc. s'adressent à la Commission des transports du Québec afin de vendre à Napoléon Brochu Inc. le service de transport classe C du permis 2286-V qui se lit ainsi: 1) Transport restreint - Longue distance - Territoire - Fardier - A et entre tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles de Port-Cartier, pour le transport, par semi-remorques ou par fardiers, de machinerie, machinerie lourde, équipement, équipement lourd ou objets qui, à cause de leur grosseur, forme ou pesanteur, nécessitent l'usage d'équipement spécialisé et dont le chargement ou le déchargement nécessite l'usage de grue mécanique, le tout pour le public en général. De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la présente publication.

AVIS PRENEZ AVIS que Arrimage et Service Cartier Inc. Cartier Stevedoring & Services Inc. s'adressent à la Commission des transports du Québec afin de vendre à Napoléon Brochu Inc. le service de transport classe C du permis 2286-V qui se lit ainsi: 1) Transport restreint - Longue distance - Territoire - Fardier - A et entre tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles de Port-Cartier, pour le transport, par semi-remorques ou par fardiers, de machinerie, machinerie lourde, équipement, équipement lourd ou objets qui, à cause de leur grosseur, forme ou pesanteur, nécessitent l'usage d'équipement spécialisé et dont le chargement ou le déchargement nécessite l'usage de grue mécanique, le tout pour le public en général. De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la présente publication.

AVIS PRENEZ AVIS que Arrimage et Service Cartier Inc. Cartier Stevedoring & Services Inc. s'adressent à la Commission des transports du Québec afin de vendre à Napoléon Brochu Inc. le service de transport classe C du permis 2286-V qui se lit ainsi: 1) Transport restreint - Longue distance - Territoire - Fardier - A et entre tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles de Port-Cartier, pour le transport, par semi-remorques ou par fardiers, de machinerie, machinerie lourde, équipement, équipement lourd ou objets qui, à cause de leur grosseur, forme ou pesanteur, nécessitent l'usage d'équipement spécialisé et dont le chargement ou le déchargement nécessite l'usage de grue mécanique, le tout pour le public en général. De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la présente publication.

AVIS PUBLIC Le demande à la Commission des Transports un permis A temporaire pour faire le transport de handicapés de leur domicile à leur lieu de travail. Le Centre de Travail Polyvalent Gaspiéens.

AVIS PRENEZ AVIS que Arrimage et Service Cartier Inc. Cartier Stevedoring & Services Inc. s'adressent à la Commission des transports du Québec afin de vendre à Napoléon Brochu Inc. le service de transport classe C du permis 2286-V qui se lit ainsi: 1) Transport restreint - Longue distance - Territoire - Fardier - A et entre tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles de Port-Cartier, pour le transport, par semi-remorques ou par fardiers, de machinerie, machinerie lourde, équipement, équipement lourd ou objets qui, à cause de leur grosseur, forme ou pesanteur, nécessitent l'usage d'équipement spécialisé et dont le chargement ou le déchargement nécessite l'usage de grue mécanique, le tout pour le public en général. De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la présente publication.

AVIS PRENEZ AVIS que Arrimage et Service Cartier Inc. Cartier Stevedoring & Services Inc. s'adressent à la Commission des transports du Québec afin de vendre à Napoléon Brochu Inc. le service de transport classe C du permis 2286-V qui se lit ainsi: 1) Transport restreint - Longue distance - Territoire - Fardier - A et entre tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles de Port-Cartier, pour le transport, par semi-remorques ou par fardiers, de machinerie, machinerie lourde, équipement, équipement lourd ou objets qui, à cause de leur grosseur, forme ou pesanteur, nécessitent l'usage d'équipement spécialisé et dont le chargement ou le déchargement nécessite l'usage de grue mécanique, le tout pour le public en général. De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la présente publication.

AVIS PRENEZ AVIS que Arrimage et Service Cartier Inc. Cartier Stevedoring & Services Inc. s'adressent à la Commission des transports du Québec afin de vendre à Napoléon Brochu Inc. le service de transport classe C du permis 2286-V qui se lit ainsi: 1) Transport restreint - Longue distance - Territoire - Fardier - A et entre tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles de Port-Cartier, pour le transport, par semi-remorques ou par fardiers, de machinerie, machinerie lourde, équipement, équipement lourd ou objets qui, à cause de leur grosseur, forme ou pesanteur, nécessitent l'usage d'équipement spécialisé et dont le chargement ou le déchargement nécessite l'usage de grue mécanique, le tout pour le public en général. De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la présente publication.

AVIS PUBLIC Le demande à la Commission des Transports un permis A temporaire pour faire le transport de handicapés de leur domicile à leur lieu de travail. Le Centre de Travail Polyvalent Gaspiéens.

AVIS PRENEZ AVIS que Arrimage et Service Cartier Inc. Cartier Stevedoring & Services Inc. s'adressent à la Commission des transports du Québec afin de vendre à Napoléon Brochu Inc. le service de transport classe C du permis 2286-V qui se lit ainsi: 1) Transport restreint - Longue distance - Territoire - Fardier - A et entre tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles de Port-Cartier, pour le transport, par semi-remorques ou par fardiers, de machinerie, machinerie lourde, équipement, équipement lourd ou objets qui, à cause de leur grosseur, forme ou pesanteur, nécessitent l'usage d'équipement spécialisé et dont le chargement ou le déchargement nécessite l'usage de grue mécanique, le tout pour le public en général. De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la présente publication.

AVIS PRENEZ AVIS que Arrimage et Service Cartier Inc. Cartier Stevedoring & Services Inc. s'adressent à la Commission des transports du Québec afin de vendre à Napoléon Brochu Inc. le service de transport classe C du permis 2286-V qui se lit ainsi: 1) Transport restreint - Longue distance - Territoire - Fardier - A et entre tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles de Port-Cartier, pour le transport, par semi-remorques ou par fardiers, de machinerie, machinerie lourde, équipement, équipement lourd ou objets qui, à cause de leur grosseur, forme ou pesanteur, nécessitent l'usage d'équipement spécialisé et dont le chargement ou le déchargement nécessite l'usage de grue mécanique, le tout pour le public en général. De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la présente publication.

AVIS PRENEZ AVIS que Arrimage et Service Cartier Inc. Cartier Stevedoring & Services Inc. s'adressent à la Commission des transports du Québec afin de vendre à Napoléon Brochu Inc. le service de transport classe C du permis 2286-V qui se lit ainsi: 1) Transport restreint - Longue distance - Territoire - Fardier - A et entre tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles de Port-Cartier, pour le transport, par semi-remorques ou par fardiers, de machinerie, machinerie lourde, équipement, équipement lourd ou objets qui, à cause de leur grosseur, forme ou pesanteur, nécessitent l'usage d'équipement spécialisé et dont le chargement ou le déchargement nécessite l'usage de grue mécanique, le tout pour le public en général. De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la présente publication.

AVIS Gilles Dufour s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir un permis spécial pour transporter des matériaux en vrac, selon le règlement 12, dans la région 2. Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les quatre jours qui suivent la date de la première parution dans le journal.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

Hydro-Québec

AVIS Gilles Dufour s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir un permis spécial pour transporter des matériaux en vrac, selon le règlement 12, dans la région 2. Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les quatre jours qui suivent la date de la première parution dans le journal.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN VERTU DE L'ARTICLE 490 DE LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA EN RAPPORT AVEC LE VM "ADELFOI" ET PERSONNE N'EST AUTORISEE A MONTER A BORD DUDIT NAVIRE OU A ENTREPRENDRE QUELQUE ACTION DE SAUVEGarde QUE CE SOIT EN RAPPORT AVEC LE DIT NAVIRE SANS EN AVOIR DONNE AVIS AU RECEVEUR DES EPAVES ET EN AVOIR RECU L'AUTORISATION PAR ECRIT.

AVIS EST PAR LA PRESENTE DONNE QUE LE RECEVEUR DES EPAVES A PRIS ACTION EN V

La guérilla argentine menace de tuer un officier



Révolutionnaires sans masques

Deux des principaux dirigeants de la guérilla urbaine argentine, Enrique Gorra- nian Merlo et Domingo Mena, ont donné hier une conférence de presse secrète.

BUENOS AIRES (Reuter) — L'Armée révolutionnaire du Peuple (ERP) — organisation marxiste argentine — menace d'exécuter un officier supérieur de l'armée argentine si dans les quarante-huit heures, aucune information n'est donnée sur le sort de deux de ses militants capturés lors d'une attaque d'une garnison de la division Azul.

Au cours d'une conférence de presse tenue clandestinement, l'ERP (l'une des plus actives organisations de guérilla urbaine du pays) a fait savoir qu'elle détenait le colonel Ibarzabal, commandant-adjoint de la garnison, capturé le 20 janvier lors de l'attaque lancée par quatre-vingt-six guérilleros contre les deux mille soldats de la place fortifiée. Deux membres de l'ERP avaient alors été capturés, tandis que les autres avaient emmené avec eux, en se retirant après sept heures de combat, le commandant adjoint.

Le commandant de la place, le colonel Camilo Arturo Gay et

son épouse ainsi que trois autres personnes avaient été tués au cours de l'attaque.

L'ERP a démenti avoir exécuté de sang-froid Mme Gay, précisant qu'elle avait été prise sous le feu croisé des tireurs, ainsi que deux de ses militants qui avaient également été tués.

Le colonel Ibarzabal est l'un des deux colonels de l'armée argentine que l'ERP retient prisonnier. L'autre est le colonel Florencio Emillion Crespo, capturé le sept novembre 1973 et actuellement jugé par un tribunal du peuple.

Le porte-parole de l'ERP a également annoncé que l'industriel américain Victor Samuelson de la compagnie pétrolière 'Esso', enlevé le six décembre et pour la libération duquel l'organisation exige une rançon de dix millions de dollars, se trouve en bonne santé.

Enfin, des tracts ont été distribués au cours de la confé-

rence de presse, qui s'est tenue dans un dancing de la banlieue de Buenos-Aires, annonçant la constitution d'un commandement révolutionnaire unifié d'organisations d'extrême-gauche de quatre pays d'Amérique latine (Argentine, Bolivie, Chili et Uruguay) dont Reuter s'était fait l'écho mercredi.

ACCUSATIONS CONTRE L'EX-PRESIDENT CAMPORA

Par ailleurs, des membres peronistes du parlement provincial de Buenos Aires ont accusé hier l'ex-président argentin Hector Campora d'être responsable de l'actuelle vague de terrorisme d'extrême-gauche dans le pays et demandé son expulsion du Parti justicialiste. Campora qui est maintenant ambassadeur à Mexico, après s'être désisté en faveur de Juan Perón, a opposé un démenti à ces accusations.

Avant de partir pour Mexico, Campora avait été menacé d'expulsion du parti pour avoir refusé de se dissocier publiquement de la gauche peroniste.

Le conflit irano-irakien au Conseil de sécurité

NATIONS UNIES. (AFP) — On a annoncé officiellement, hier soir à l'ONU, que le Conseil de sécurité se réunirait aujourd'hui pour se saisir de la plainte de l'Irak contre l'Iran pour actes d'agression.

Cette annonce a été faite à la suite de toute une journée de négociations menées par le président du Conseil de sécurité, M. Louis de Guiringaud (France) tant avec les parties en cause qu'avec les membres du conseil. On a pu apprendre à ce sujet que certains efforts

ont été déployés pour éviter une séance publique où s'affronteraient deux pays du Moyen-Orient qui comptent d'importants amis communs parmi les membres du conseil. Ces efforts, toutefois, n'ont pas pu aboutir et on croit savoir que l'Irak a insisté pour une session en bonne et due forme.

La séance d'aujourd'hui sera certainement consacrée essentiellement à un exposé des deux thèses en présence mais on tient de bonne source que l'Irak ne voudrait pas que l'affaire en reste là. Il se

pourrait qu'elle présente ou fasse présenter au conseil un projet de résolution sur son litige avec l'Iran. Il faudrait, dans cette éventualité, que les membres du conseil prennent position et cela pourrait mettre certains d'entre eux (en raison précisément, de leurs liens d'amitié avec les deux parties), dans une situation politiquement embarrassante.

En attendant, l'Iran a rejeté sur l'Irak la responsabilité des récents incidents armés entre les deux pays.

Il en reste quelques-uns seulement.



Des modèles 1974 aux prix* de 1973.

Un produit de qualité pour le foyer qui se vend au même prix qu'il y a un an à peu près.

Mais il en reste peu.

Si vous recherchez une belle valeur dans une télé Zenith en noir et blanc, décidez-vous vite.

Passez chez votre marchand Zenith sans tarder et voyez ces télé portatives à des prix intéressants.

Le Laredo, (à gauche) Modèle E2055. Télé avec écran de 20". Modèle conçu en fonction des décors modernes. Base en retrait.

Châssis transistorisé à 100% pour éviter le surchauffement de l'appareil et assurer une plus longue durée. Coloris au choix: beige ou vert pâle.

L'Abilene, (à droite) Modèle E1835G. Télé portable avec écran de 17" en noir et blanc Zenith au fonctionnement sûr. Caractéristiques: modules transistorisés, lampes "Royalty Crest" Zenith, super-écran rectangulaire, circuit "Video-Lock" entièrement transistorisé, antenne télescopique VHF de 48" et poignée encastrée. Coloris: jaune et blanc.

\$219.95*

\$149.95*

ZENITH
NOIR ET BLANC
Chez Zenith, la qualité doit y être pour que le nom soit apposé

*Prix suggérés au détail

Aucune entente entre les Palestiniens et Hussein

(D'après AFP, Reuter et PA) - La résistance palestinienne a rejeté hier l'invitation lancée la veille par le roi Hussein à engager le dialogue avec la Jordanie et l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP), a fait savoir qu'elle commençait aujourd'hui à Damas une série de réunions destinées à définir la position définitive de la résistance à l'égard de la conférence de Genève et de la création éventuelle d'un Etat palestinien.

Le roi Hussein aurait de son côté accusé mercredi Al Fatah, le plus important organisme de guérilla palestinien, d'avoir comploté pour l'assassiner et pour promouvoir une révolution en Jordanie, affirmant des sources bien informées d'Amman.

Le roi Hussein aurait déclaré que les services secrets jordaniens en savaient assez pour empêcher qu'un tel complot se réalise.

Quant au refus palestinien d'entamer le dialogue avec Hussein, un porte-parole de l'agence palestinienne d'informations "Wafa" a déclaré hier: "L'invitation du roi Hussein est une tentative douteuse qui vise à briser les rangs de la révolution palestinienne".

Les réunions de Damas dureront deux ou trois jours et se dérouleront au niveau du conseil central de l'OLP. Ce conseil regroupe tous les éléments de la résistance, soit les cinq organisations membres du CEOLP (Fatah, Saika, FPLP, FDPLP, Front de libération arabe), en plus du FPLP-commandement général d'ahmed ghibril, de l'armée de libération de la Palestine, du président du CNP, et des indépendants.

Deux points principaux figurent à l'ordre du jour des réunions de Damas:

1- Le "document de travail" d'ores et déjà adopté par le Fatah, la Saika et le Front démocratique (FDPLP). Ce document concerne "la garantie des droits nationaux du peuple palestinien et les modalités de l'institution d'une entité palestinienne in-

dépendante dans les territoires palestiniens qui seront arrachés à l'occupation", c'est-à-dire la Cisjordanie et Gaza.

2- L'examen de la situation au Moyen-Orient et la définition de la position palestinienne. Ce second point concerne la conférence de Genève.

Le "document de travail" souligne que "l'objectif stratégique" de la résistance demeure "l'édification de l'Etat palestinien démocratique" sur l'ensemble de la Palestine, mais indique que "la révolution palestinienne est responsable de la garantie des droits du peuple palestinien sur toute parcelle de territoire palestinien libéré". Il précise que par "droits du peuple palestinien" il faut entendre "la création d'une entité palestinienne indépendante et spécifique sur tout territoire arraché à l'occupation sioniste".

La dernière guerre d'octobre, l'ouverture de la conférence de Genève et la possibilité d'un retrait israélien de Cisjordanie et de Gaza ont ainsi amené une large fraction de la résistance à se rallier à l'idée nouvelle de l'établissement d'une "présence nationale indépendante palestinienne" sur les territoires libérés, tout en proclamant que l'objectif stratégique de la révolution palestinienne demeure l'état démocratique sur la totalité de la Palestine. L'OLP accepte ainsi aujourd'hui l'idée d'étapes intermédiaires.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Utilisez ce menu diététique maison. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Plan d'amaigrissement Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse super-

Cette conception nouvelle s'oppose à la volonté du roi Hussein qui entend rétablir la souveraineté jordanienne sur les territoires libérés avant d'accorder à la population l'autodétermination qui pourra éventuellement mener à l'indépendance.

VOTRE APPARTEMENT NE CONVIENT PLUS?



LA VIE VIE

PARC BEL-AIR
842-4018

flue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne: si les livres et les pousces redoublables de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le carton vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît à vite — combien vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

ZENITH AMEUBLEMENTS TANGUAY ROND-POINT, LEVIS TEL.: 833-4811	ZENITH Québec Electronique Ltée 621 ST-JEAN, QUÉBEC TEL.: 529-3261	ZENITH AMEUBLEMENTS TANGUAY 535 BOUL. STE-ANNE BEAUPORT TEL.: 661-3761	ZENITH agure 430, AV. ST-SACREMENT (COIN BOUL. CHAREST) TEL.: 681-6231	ZENITH motel television inc. 2750 CHEMIN STE-FOY TEL.: 651-9110
ZENITH agure PLACE FLEUR DE LYS TEL.: 529-4915	ZENITH JEAN-PAUL CHABOT INC. ST-CHARLES CITE BELLECHASSE TEL.: 807-3486	ZENITH ROLAND DION TV ENR. 106, ST-IGNACE ST-RAYMOND TEL.: 337-7016	ZENITH JOLICOEUR ELECTRONIQUE 243 - 2e AVENUE, ST-GEORGES EST, BEAUCE TEL.: 228-9781	ZENITH RENE DION REFRIGERATION INC. 2854, 1re AV., QUE. TEL.: 623-3826
ZENITH BOURGEOIS TV RADIO SERVICE ENR. 822 RUE BOSSE HAUTERIVE CITE SAGUENAY TEL.: 989-2383	ZENITH agure 1330 MAQUIRE, SILLERY TEL.: 681-4124	ZENITH AUBRY & GAGNON LTEE 480 OUEST, SACRE-COEUR ALMA TEL.: 662-2435	ZENITH DIONNE Electronique Enr. ST-PHILIPPE DE NEN KAMOURASKA TEL.: 486-2584	ZENITH PAUL OUELLET ST-ALEXANDRE CITE KAMOURASKA TEL.: 495-2104
ZENITH LA CENTRALE DU MEUBLE ENR. 40 ST-PHILIPPE CLERMONT CITE CHARLEVOIX TEL.: 439-3925	ZENITH MARIER TV SERVICE ENR. 398 ST-ETIENNE LA MALBAIE CITE CHARLEVOIX TEL.: 665-3324	ZENITH ROGER BABIN ENR. CAPLAN CITE BONAVENTURE TEL.: 388-2052	ZENITH PERRAULT & FRERES MEUBLES ENR. 44 DU PONT AMQUI CITE MATAPEDIA TEL.: 629-3233	ZENITH JUDE ROSS MEUBLES ENR. 84 JACQUES-CARTIER MONT-JOLI CITE RIMOUSKI TEL.: 775-4361

LES ANNONCES CLASSÉES 529-9231

10 lignes directes

SERVICE TELEPHONIQUE DE 12 HEURES PAR JOUR DE 8H30 AM A 8H30 PM DU LUNDI AU VENDREDI

Votre annonce remise avant 6h.30 p.m. sera publiée le lendemain. Pour l'édition du samedi: 4h.30 p.m. vendredi; pour l'édition du lundi: 8h.30 p.m. vendredi.

Index des rubriques des annonces classées

Services	100 à 185 incl.
Divers à vendre	200 à 291 incl.
Emploi	300 à 367 incl.
Logis	400 à 498 incl.
Commerce et Industries	500 à 590 incl.
Véhicules-Moteurs	600 à 689 incl.
Accessoires d'auto et camions	690
Activités diverses	175
Agences	325
Agences matrimoniales	160
Agences	306
Ambulances	111
Améliorations de maisons	453
Animaux	248
Antiquités	201
Appareils électriques	221
Articles et parterres	140
Argent à prêter	104
Argent demandé	105
Articles de sport	255
Associés (Commerce)	532
Assurances	620
Autos à louer	619
Autos à vendre	621
Bicyclettes	155
Bureaux à louer	511
Bureaux demandés	525
Camions à louer	630
Camions à vendre	631
Camions demandés	632
Camping	238
Carrières professionnelles	621
Chalets à louer	485
Chalets à vendre	486
Chalets demandés	490
Chambres à louer (par quartier)	429 à 441
Chambres demandées	442
Chambres et pensions demandées	404
Chasse-neige	485
Chauffage	144
Coin de la couture voir patron mode	289
Commerces à louer	531
Commerces à vendre	530
Commerces demandés	344
Couples demandés	367
Couples demandent emploi	344
Déménagement-Transport	146
Dépannage	645
Divers	275
Divers à louer	291
Divers demandés	612
Écoles de conduite	265
Enceignement	135
Entrepôts	166
Entrepôts à louer	516
Entrepôts à vendre	517
Équipement de ferme	673
Extinction vermine	148
Femmes-Filles demandées	350
Femmes-Filles demandent emploi	366
Garages-Stationnement à louer	656
Garages-Stationnement demandés	657
Garages à vendre	658
Hommes demandés	300
Hommes demandent emploi	365
Hommes et femmes demandés	340
Hopitaux	112
Immeubles	540
Infirmières	353
Gardiennes-Malades	259
Instruments de musique	359
Livres-Timbres-Monnaies	224
Locaux à louer	515
Locaux demandés	527
Logements-appartements à louer (par quartier)	409 à 420
Logements-appartements Meublés	421
Logements-appartements non classifiés	422
Logements à partager	496
Logements appartements demandés	495
Machines à coudre	206
Machines à écrire	215
Machinerie à louer	663
Machinerie à vendre	663
Maisons à louer	448
Maisons à vendre (par quartier)	458 à 483
Maisons demandées	483
Maisons mobiles ou préfabriquées	484
Marchandises-Nouveautés	230
Matériaux de construction	290
Médecins	110
Médecines	202
Motocyclettes	254
Motoneiges	684
Non classifiées	185
Occasions d'affaires	332
Pensions d'été	406
Pensions pour enfants	423
Perdus-trouvés	137
Personnels	133
Non responsabilités	133
Photographies	162
Pianos-Orgues	209
Professeurs demandés	348
Professionnels demandés	340
Propriétés commerciales	315
Radios-TV Stéréos	210
Rembourseurs	169
Reparations-Entretien	143
Restaurants-Receptions	170
Roulottes	686
Salons de beauté	164
Service automobile	358
Service de garderie	358
Service 24 heures	359
Stations-Service	646
Tapis-Tuiles	203
Taxis	119
Terrains à louer	570
Terrains à vendre	564
Terrains demandés	560
Terres à louer	571
Terres à vendre	565
Terres demandées	584
Tondeuses	265
Vacances-Voyages	122
Véhicules tout terrain	685
Vendeurs demandés	307
Ventes spéciales (Commerce)	288
Voyages	242
Yachts-moteurs	689

Services

104 ARGENT À PRÊTER

POUR TOUS VOS BESOINS DE PRÊTS

HYPOTHECAIRES

J.-A. TURTEL INC. COURTIER

522-8142

2e, 2e HYPOTHEQUE

COMMERCIAL, résidentiel, taux bancaires, achat de créances, longs termes, prêts temporaires, montant illimité, service rapide.

MM. DUCHESNE

Québec Finance court. 529-0951, RES. 626-4968

PRETS PERSONNELS

2e. Hypothèque max. 120 MOIS.

BANQUE TORONTO-DOMINION

681-8188.

107 ASSURANCES

Vie, rente viagère, résidences, commerces, industries, cautionnements, analyse de portefeuilles, Lindbergh Soucy, 843-3325, (485-4800)

123 PERDU-TRUVÉ

PERDUE bague avec diamant, chez Reilman, Galerie Charlesbourg, recompose, 323-4171

133 PERSONNELS-NON RESPONSABILITÉ

CALCOQUES ANONYMES

Alco. Postale 2051, Québec, St-Roch, Tel. 524-2411

135 ENSEIGNEMENT-COURS

COURS DE DACTYLO (Recyclage) STENOTYPE & STENOPIK

Les sténographes les plus rapides avec ou sans machine.

Institut de Secrétariat de Québec Inc.

785 de Salaberry, Québec, 522-6624

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

LE FIACRE, réceptions, mariages, réunions d'affaires, salons privés, maximum 90 personnes, 1156 Fournier, Ste-Foy, 651-4055

Divers à vendre

202 MEUBLES

AMEUBLEMENTS plus bas prix de la région, Leopold Tremblay Meubles, 839-9441

143 RÉPARATIONS-ENTRETIEN

RENOVATION de couverture, sur estimation gratuite immédiate. Nous garantissons nos prix pour l'éto. 636-1406

202 MEUBLES

HENRI TURCOTTE LTEE

VENTES MEUBLES APPAREILS MENAGERS

RABAIS général maximum à l'achat de mobiliers de chambre, cuisine, dinette, mobilier de vivre, divan-lit, fauteuils de repos, lits, Continental, matelas, poussoirs, bureaux, commodes, pupitres, lampes de table et de plancher, tables de Jantasia. Aussi épargnez l'achat de cuisinière électrique pour seulement 110 ou 220 volts, réfrigérateur, congélateur, laveuse et sècheuse automatiques, mini-sècheuses, lave-vaisselle, fournaise à bois, radiateurs, chauffe-eau, etc.

202 MEUBLES

TAPIS 10 1/2 X 11 1/2. 860. Carpette 4 X 8, 812. Pour passage, escalier 27 X 30 550. 4 chaises chromées 812, aubaine, 527-4753, 858738

202 MEUBLES

MENAGE à vendre 1974 Canadien, neuf, complet avec réfrigérateur sans grille, poêle de luxe, laisse 82 065. Tel. 667-5100, 858738

202 MEUBLES

POËLE 30" réfrigérateur 17 cubes, laveuse, sècheuse, mobilier cuisine avec chaises confortables, usage deux ans, cause départ, 8000, 458-4251, 858738

202 MEUBLES

MENAGE à vendre, 1974 Canadien, neuf, complet avec réfrigérateur sans grille, poêle de luxe, laisse 82 065, informations 661-0704, 851768

202 MEUBLES

MEUBLES directement du manufacturier, 3 pièces à partir de 8325. Ameublement Genico Ent. 833-2297, 853588

148 EXTERMINATION

MATHIEU EXTERMINATION, spécialiste extermination insectes, araignées, punaises, rats, souris, 145, 3e Avenue, Québec, 522-1961

160 AGENCES MATRIMONIALES

INSTITUT D'ORIENTATION MATRIMONIALE

910 BELVEDERE, QUÉBEC, 683-7459.

162 PHOTOGRAPHES

JELINE gens qui ont bien écrit vous mariés, consultez un spécialiste pour vous aider à choisir vos faire-part de mariage. Nous offrons un service à domicile si désiré. Pour rendez-vous appelez à 651-9495, André Potvin, 852026

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

VENDEURS EN BLOC ou séparément, Lafamme 529-9640, voir 636-1432, 841881

160 AGENCES MATRIMONIALES

MME RUTH TARDIF DEVAULT

Adriane Tardif, 228, 3e Avenue, 523-6945 ou 522-5291

162 PHOTOGRAPHES

JELINE gens qui ont bien écrit vous mariés, consultez un spécialiste pour vous aider à choisir vos faire-part de mariage. Nous offrons un service à domicile si désiré. Pour rendez-vous appelez à 651-9495, André Potvin, 852026

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

VENDEURS EN BLOC ou séparément, Lafamme 529-9640, voir 636-1432, 841881

160 AGENCES MATRIMONIALES

MME RUTH TARDIF DEVAULT

Adriane Tardif, 228, 3e Avenue, 523-6945 ou 522-5291

162 PHOTOGRAPHES

JELINE gens qui ont bien écrit vous mariés, consultez un spécialiste pour vous aider à choisir vos faire-part de mariage. Nous offrons un service à domicile si désiré. Pour rendez-vous appelez à 651-9495, André Potvin, 852026

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

VENDEURS EN BLOC ou séparément, Lafamme 529-9640, voir 636-1432, 841881

160 AGENCES MATRIMONIALES

MME RUTH TARDIF DEVAULT

Adriane Tardif, 228, 3e Avenue, 523-6945 ou 522-5291

162 PHOTOGRAPHES

JELINE gens qui ont bien écrit vous mariés, consultez un spécialiste pour vous aider à choisir vos faire-part de mariage. Nous offrons un service à domicile si désiré. Pour rendez-vous appelez à 651-9495, André Potvin, 852026

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

VENDEURS EN BLOC ou séparément, Lafamme 529-9640, voir 636-1432, 841881

160 AGENCES MATRIMONIALES

MME RUTH TARDIF DEVAULT

Adriane Tardif, 228, 3e Avenue, 523-6945 ou 522-5291

162 PHOTOGRAPHES

JELINE gens qui ont bien écrit vous mariés, consultez un spécialiste pour vous aider à choisir vos faire-part de mariage. Nous offrons un service à domicile si désiré. Pour rendez-vous appelez à 651-9495, André Potvin, 852026

170 RESTAURANTS-RECEPTIONS

VENDEURS EN BLOC ou séparément, Lafamme 529-9640, voir 636-1432, 841881

160 AGENCES MATRIMONIALES

MME RUTH TARDIF DEVAULT

Adriane Tardif, 228, 3e Avenue, 523-6945 ou 522-5291

202 MEUBLES

TAPIS 10 1/2 X 11 1/2. 860. Carpette 4 X 8, 812. Pour passage, escalier 27 X 30 550. 4 chaises chromées 812, aubaine, 527-4753, 858738

202 MEUBLES

MENAGE à vendre 1974 Canadien, neuf, complet avec réfrigérateur sans grille, poêle de luxe, laisse 82 065. Tel. 667-5100, 858738

202 MEUBLES

POËLE 30" réfrigérateur 17 cubes, laveuse, sècheuse, mobilier cuisine avec chaises confortables, usage deux ans, cause départ, 8000, 458-4251, 858738

202 MEUBLES

MENAGE à vendre, 1974 Canadien, neuf, complet avec réfrigérateur sans grille, poêle de luxe, laisse 82 065, informations 661-0704, 851768

202 MEUBLES

MEUBLES directement du manufacturier, 3 pièces à partir de 8325. Ameublement Genico Ent. 833-2297, 853588

202 MEUBLES

POËLE, réfrigérateur, divan, deux fauteuils, lit simple, lit double, deux vanités, bar, télévision, 529-6031, 859779

202 MEUBLES

MEUBLES salon à vendre, prix discutable, après 6 heures, 683-5445, 853588

202 MEUBLES

MENAGE à vendre, 2 ans, cause départ, 837-7423, 859779

203 TAPIS-TUILES

TAPIS prêt, balances toutes grandes, en bas prix, Orlé 22 35 verges, 525-9146, 851645

203 TAPIS-TUILES

PRENDAIRS poses de tapis commerciales, ou résidentielles, Serge 661-3040, Pierre 667-5291, Urgence garanti, 859572

209 PIANOS-ORGUES

ORGUE Hammond M-103, avec organe med, amplificateur Leslie 122 100 watts, parfait état, valeur \$4-300, vendre \$2-500, 859299, 8212

209 PIANOS-ORGUES

PIANO Heintzman, transpositif, prix \$700. Appeler de jour entre 9h et 5h, tel. 694-9159, 859822

209 PIANOS-ORGUES

ATTENTION, ours piano, orgue, méthode rapide, Schumann, orgue, d'occasion, 1073, 859979

209 PIANOS-ORGUES

PIANO noir Schumann, orgue, d'occasion, 1073, 859979

209 PIANOS-ORGUES

BEAU piano à coudre, 5 1/2", Chickering, noir, blanc, 837-0616, 859846

209 PIANOS-ORGUES

PIANO et orgue, à vendre, 523-7148 après 6 heures, 859180

209 PIANOS-ORGUES

ORGUE Hammond L-102 avec batterie Hammond et Leslie lat, 629-0045, 851077

210 RADIOS-TV-STÉRÉOS

TELEVISIONS 17 1/2, 21 pouces, portatives et meubles, 527-3122, 855800

210 RADIOS-TV-STÉRÉOS

LOCATION television couleur, noir et blanc, vente, échange, réparations, 663-6961, 851073

210 RADIOS-TV-STÉRÉOS

STEREO style Méditerranéen, dessus marbre, 12 haut parleurs, 5000, 667-3818, 859169

210 RADIOS-TV-STÉRÉOS

TELEVISION couleur, portable, Philco-Ford 19 pouces, 527-2426 a.m., 859385

210 RADIOS-TV-STÉRÉOS

ZENITH stéréo, valeur \$400, an-fm, 900 watts, 520, 656-1897, 859169

210 RADIOS-TV-STÉRÉOS

VISION noir et blanc, parfait état, 550, 653-3377, 859388

210 RADIOS-TV-STÉRÉOS

STEREO Panasonic quadrophonie, informations, 626-2280 entre 5 et 7 heures, 854906

210 RADIOS-TV-STÉRÉOS

AUBAINE, télévision noir-blanc, à louer, 587-0252, 859180

210 RADIOS-TV-STÉRÉOS

ENREGISTREUR stéréo, Awa, complet, \$140, 523-1309 ou 523-5275 (souple) Jean-Paul, 859434

210 RADIOS-TV-STÉRÉOS

AMPLIFICATEUR 100 watts, table tournante, 2 caisses, 500, 683-3255, 859151

210 RADIOS-TV-STÉRÉOS

MAGNETOPHONIE Grundig, 4 pistes stéréo, prix à discuter, 527-0940, 854230

210 RADIOS-TV-STÉRÉOS

AMPLIFICATEUR R Kenwood 40 watts, tour Kenwood, état neuf, 654-6762, 859349

210 RADIOS-TV-STÉRÉOS

2 CAISSES de sons, très bon état, \$125, 656-1474, 857274

210 RADIOS-TV-STÉRÉOS

RADIO-telephone General Electric, 852-2943, 858619

215 MACHINES À ÉCRIRE

A.B. MACHINES INC.

OU toutes autres marques, louer ou acheter, machines à écrire, calculer, Jacques Couturier Inc., 500 Côte d'Abraham, 528-8393, 851954

215 MACHINES À ÉCRIRE

CLEMENT & CLEMENT, exécutif, machines écrire Underwood, Remington, location, ferme, réparation, 535 est Charest, 528-9344, 844670

221 ANTIQUITÉS

ANTIQUITÉS, 2 étages pleins. Ouvert tous les jours, sur rendez-vous seulement, ferme, le mercredi, Village Valcartier, 444-2595, 859129

221 ANTIQUITÉS

ANTIQUITÉS Québécoises rustiques, tables, chaises, lampes, armoires, etc., 681-3130, 859844

248 ANIMAUX

CHIOTS Beagle, 500, Bergers Allemands, 500, croisés 215 et Aussie, chiens femelles pure race Old English, ou mâles Bouvier, Chien Mon Copain, 639-8606, 856120

248 ANIMAUX

ELEVAGE de chinchillas, animaux reproducteurs de qualité et rendement supérieur avec cages, équipement complet, facile à payer, si désiré, après 6 heures, 849-4545, 859297

248 ANIMAUX

VENDONS, ardoises, Cock, Boxer, Boston, Pomeranien d'accouplement, Caniche, Griffon, 661-3510, 846382

248 ANIMAUX

VENDONS, ardoises, Chihuahua, Pomeranien, Griffon, Dalmatien, Cocker et Berger Allemand, petits chiens de maison, à partir de \$5, 1-865-6681, 859437

248 ANIMAUX

BANSET Hound mâle, 1 1/2 an, 8300, Rivière du Loup, 1-862-2887 après 7 heures, 859827

248 ANIMAUX

CHEVAUX de selle anglaise à vendre, Les Écuries Belle-Chasse, 231 du Fleuve, Beaumont, Yves Lemelin 837-1360, 859318

248 ANIMAUX

CHIENS Américain Cocker, 2 mois, miel, descentance championnats, enregistrés, 667-1238, 858561

248 ANIMAUX

JELINE Danois, enregistré, 3 mois, 5000, 4786 avenue Jacques-Berthiaume, Ste-Foy, 859739

248 ANIMAUX

FONTÉ et toilette de caniche mâle, gris argent, entrée, pour accouplement, vendons caniches miniatures, 626-3234, 857000

248 ANIMAUX

AQUARIUM 10 gallons, poissons et support au total inclus, prix à discuter, Tel. 523-8077, 859733

248 ANIMAUX

JELINE caniches miniatures, enregistrés, Aurore, mâles, femelles, 837-1360, 846112

248 ANIMAUX

BOUVIER des Flandres, 3 mois, enregistré, vacciné, Tel. sur 849-3637, 840313

248 ANIMAUX

COLLIER, Bergers Anglais, Bouvier, Flandres, Samoyeds, Pomeranien, Akita, mâles, 661-6960-661-7128, 859433

248 ANIMAUX

SAMOYED, 1 an, non enregistré, Recherche Alaska Malamute mâle, enregistré pour accouplement, 887-6818, 859710

248 ANIMAUX

GRAND Pyrénien, mâle, enregistré, 1 an, 887-0252, 859733

248 ANIMAUX

CHAT demandé, Persan ou Angora, Tel. 693-9231, 848873

248 ANIMAUX

BERGER ANGLAIS, enregistré, vacciné, Chien Hui, 849-2474, 859386

248 ANIMAUX

DALMATIEN, mâle, 1 an, tres bon de garde, 580-522-2878, 859386

248 ANIMAUX

CHEVAL de selle à vendre, Tel. 6

266 CHASSE-NEIGE
Massey Ferguson
PRIX REGULIER \$545.00
SPECIAL \$445.00

NAZAIRE GINGRAS
1322 MARIE-VICTORIA, R.R. 3
ST-NICOLAS - 832-4669

275 DIVERS
MACHINE à laver les verres et la vaisselle...
PRIX DE GROS

CLEMENT & CLEMENT
SPECIAL Remington 1500 cent sur toutes les machines, standards et portatives

CAUSE DEMENAGEMENT
EQUIPEMENT bureau matériel, couleur, rangement, noir comprenant fauteuil président

MATELAS
MATELAS et sommiers, cause, neufs, marques réputées, prix très réduits, garantis, livres, 833-1341, 833-2318

BOIS DE FOYER à vendre, 872-1178
ANTIQUESS baldaquin, mobiliers salons, tables mangers, chaises, commodes, salies, chaises, bibliothèques, etc.

275 DIVERS
LAVEUSES tags à broder, \$30, balayeurs, toutes marques, 813 et plus, polissoires, brosseuses, garande livraison gratuite à domicile, 842-1172

275 DIVERS
LIT double, en cuivre, matelas, état neuf, 829-6499
POELES Frigidaire, huile et électrique deux modes, très propre, 823-2690

275 DIVERS
LIT double, en cuivre, matelas, état neuf, 829-6499
POELES Frigidaire, huile et électrique deux modes, très propre, 823-2690

275 DIVERS
LIT double, en cuivre, matelas, état neuf, 829-6499
POELES Frigidaire, huile et électrique deux modes, très propre, 823-2690

275 DIVERS
LIT double, en cuivre, matelas, état neuf, 829-6499
POELES Frigidaire, huile et électrique deux modes, très propre, 823-2690

275 DIVERS
LIT double, en cuivre, matelas, état neuf, 829-6499
POELES Frigidaire, huile et électrique deux modes, très propre, 823-2690

275 DIVERS
LIT double, en cuivre, matelas, état neuf, 829-6499
POELES Frigidaire, huile et électrique deux modes, très propre, 823-2690

275 DIVERS
LIT double, en cuivre, matelas, état neuf, 829-6499
POELES Frigidaire, huile et électrique deux modes, très propre, 823-2690

275 DIVERS
LIT double, en cuivre, matelas, état neuf, 829-6499
POELES Frigidaire, huile et électrique deux modes, très propre, 823-2690

ADELBERT
VOTRE POIDS ET L'ANALYSE DU CARACTERE
"Vous aimez faire la chasse aux souris, manger du poisson et fouiller dans les poubelles."

275 DIVERS
LIT double, en cuivre, matelas, état neuf, 829-6499
POELES Frigidaire, huile et électrique deux modes, très propre, 823-2690

300 HOMMES DEMANDES
HOMME D'ENTRETIEN ELECTRIQUE ET MECANIQUE
Le Soleil offre à un homme d'expérience l'opportunité de travailler à l'entretien électrique et mécanique de son entreprise.

300 HOMMES DEMANDES
HOMME D'ENTRETIEN ELECTRIQUE ET MECANIQUE
Le Soleil offre à un homme d'expérience l'opportunité de travailler à l'entretien électrique et mécanique de son entreprise.

300 HOMMES DEMANDES
HOMME D'ENTRETIEN ELECTRIQUE ET MECANIQUE
Le Soleil offre à un homme d'expérience l'opportunité de travailler à l'entretien électrique et mécanique de son entreprise.

300 HOMMES DEMANDES
LA BANQUE ROYALE DU CANADA
SERVICE DU CREDIT A LA CONSOMMATION

300 HOMMES DEMANDES
LA BANQUE ROYALE DU CANADA
SERVICE DU CREDIT A LA CONSOMMATION

300 HOMMES DEMANDES
HOMME D'ENTRETIEN ELECTRIQUE ET MECANIQUE
Le Soleil offre à un homme d'expérience l'opportunité de travailler à l'entretien électrique et mécanique de son entreprise.

300 HOMMES DEMANDES
HOMME D'ENTRETIEN ELECTRIQUE ET MECANIQUE
Le Soleil offre à un homme d'expérience l'opportunité de travailler à l'entretien électrique et mécanique de son entreprise.

300 HOMMES DEMANDES
HOMME D'ENTRETIEN ELECTRIQUE ET MECANIQUE
Le Soleil offre à un homme d'expérience l'opportunité de travailler à l'entretien électrique et mécanique de son entreprise.

307 VENDEURS DEMANDES
VENDEURS
\$100 PAR SEMAINE ou commissions. Nous avons besoin de 6 représentants pour notre bureau de St-Foy. Pour la région, nous recherchons des vendeurs expérimentés.

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES
URGENT
8 hommes et 5 femmes demandés à temps plein ou partiel. Salaire \$50 à \$150 par semaine plus boni.

307 VENDEURS DEMANDES
VENDEURS
\$100 PAR SEMAINE ou commissions. Nous avons besoin de 6 représentants pour notre bureau de St-Foy. Pour la région, nous recherchons des vendeurs expérimentés.

307 VENDEURS DEMANDES
VENDEURS
\$100 PAR SEMAINE ou commissions. Nous avons besoin de 6 représentants pour notre bureau de St-Foy. Pour la région, nous recherchons des vendeurs expérimentés.

307 VENDEURS DEMANDES
VENDEURS
\$100 PAR SEMAINE ou commissions. Nous avons besoin de 6 représentants pour notre bureau de St-Foy. Pour la région, nous recherchons des vendeurs expérimentés.

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES
VENDEUSE demandeuses d'emplois...
SERVICES de table demandées...

353 INFIRMIERES DEMANDEES
S.P.S. SERVICE DE PERSONNEL DE SOINS
DEMANDE: infirmières autorisées...

358 SERVICE DOMESTIQUE
TORONTO (bilingue) fille de campagne...

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI
MENUISIER 20 ans d'expérience...
PLATRIER, peintre, joints de plâtre...

366 FEMMES-FILLES DEMANDANT EMPLOI
JEUNE dame prendrait travail général...

367 COUPLES DEMANDANT EMPLOI
COUPLE demande concierges, temps partiel...

409 LES SAULES DUBERGER NEUFCHATEL
NEUFCHATEL, demi-sous-sol, 3 1/2 pièces...

place apollo
Bureaux de location, 2141 Boulevard APPARTEMENTS LUXUEUX
2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2
Piscine, service de conciergerie...

359 SERVICE DE GARDERIE
STE-ODILE, garderies enfants, très bons...

365 HOMMES DEMANDANT EMPLOI
PEINTRE
10 ANNES d'expérience, tapissier, estimation gratuite...

409 LES SAULES DUBERGER NEUFCHATEL
NEUFCHATEL, demi-sous-sol, 3 1/2 pièces...

411 LIMOILLOU
PLACE DES SEIGNEURS
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces
piscine, tennis, badminton...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 3 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

411 LIMOILLOU
STE-PASCAL, 4 pièces, moderne, 3ème étage...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

412 MONTCALM
LA RESIDENCE DE L'ELITE
3 1/2 pièces, libre immédiatement...

habitat 435 440
440 RUE PÈRE-MARQUETTE
PIÈCES: 3-4-5-6
AVEC TOUS LES SERVICES
TEL: 681-6026-681-5961

CHEZ NOUS C'EST PRES DE TOUT
SPACIEUX 10 PIÈCES
IMMÉDIATEMENT ou sur mesure...

PARC SAMUEL HOLLAND 681-4601
Le confort total

Jardins Merici
845 CHEMIN SAINT LOUIS
VUE PANORAMIQUE SUR LE FLEUVE

Mots croisés
PROBLEME NO 82
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Mots croisés
SOLUTION DU PROBLEME NO 81
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

413 ST-JEAN BAPTISTE
 1-1-2 2-1-2 3-1-2 4-1-2 MEUBLES 640 rue St-Jean Tel. 529-3388 857842
 1-1-2 2-1-2 PIECES, meubles modernes, chauffage, piscine, garage, 620-4109, 663-4742 857843
 1-1-2 PIECES, meuble, chauffage, éclairage, parquet, stationnement, 325-8787 851478
 LAGIMODIERES 3 pièces, non chauffées, ler mai, 527-3282 7366 850973
 3-1-2 PIECES, meuble, 7 pièces, grandes, non chauffées, 3301 Jean, 850973
 1ER MAI, rue Beethoven, 4 pièces, chauffage, jour 329-0733, soir 329-1230 859229
 POKR convergence, logement 2 pièces, meuble, 589-1467 856453
 3-1-2 4-1-2 LIBRES immédiatement et ler mai, 967-0700 soir 854574
 247 ST-JEAN pres Turnbull, 3 pièces, meuble, 5113, Logan 524-2782 854662
 6 NON CHAUFFE, 720-722-726 St-Olivier, 853, 850-7478 857321
 3, 4, BAIN, 220, 10 minutes Complexe Q, 524-9319, 524-7043 859730
 2 PIECES, rue de Chausse, meuble 623-5227 853332

415 ST-SAUVEUR
 4 PIECES, salle bains, 220 eau chaude, non chauffé, 500 rue Macdonald, 634-9602 857842
 3 PIECES, 500 non, non chauffé, 445 rue Herbin, 844-1212 850442
 4 PIECES, non chauffé, eau chaude, 158 St-Aubert, 524-9081 857100
 MAI, 4 pièces, salle bains, 720, 613 Christophe Colomb 963-5960 850611
 8-1-2 PIECES, rue Bagot, chauffage, eau chaude, tapis, 1180, 506-0467 859492
 3 PIECES, bain, eau chaude, éolienne, 522 Christophe-Colomb, 601 851496
 LIBRE, ler mai, logement 3 pièces, salle bains, chauffage, 601-3252 850611
 4 PIECES, propre, eau chaude, 553, 301 Marie-Louise, 961-3264 859499
 4 PIECES, eau chaude, douche, libre, ler mai, Tel. 524-5707 850791
 387, 569 ST-VALIER, 4 pièces, bain, eau chaude, 527-6514 852904
 3 PIECES, non chauffé, près centre industriel, moi gratuit, 620-9112 859546
 3 PIECES, 220, eau chaude, fournie, stationnement, 325-9253 859583
 2 PIECES, 553, moi, ler mars, s'adresser 187 Rigaudville, 524-2032 859092
 LOGEMENTS chaufés, 2, 3, 4 pièces, 180 rue St-Luc, 522-1116 850149
 4 PIECES, eau chaude, 220, pas bain, ler mai, 681-1386 850611
 3 PIECES, libre, 553, 5 pièces, pour mai, 502, 522-3479 857879
 4 PIECES, non chauffé, pas eau chaude, pas bain, 524-1878 853216
 4 PIECES, salle bain, très propre, pour nouveaux mariés, 324-5014 857721
 4 PIECES, 220, salle bain, eau chaude, 3ème ét., 653-3911 859732
 RUE St-Thérèse, 3 grands pièces, non chauffé, douche, 220, 523-2320 859219
 4 PIECES, plus salle de bain, libre immédiatement, s'adresser 683-3374 856631
 3 LOGEMENTS 3 pièces, 220, plus-salle-bains, 513, 517 St-Valier ouest, 553, s 885 859075
 BOUL. CHARENT, 6 pièces, chauffage, mai, 4 pièces, 630-6208 850827
 2 PIECES, 220, eau chaude, pas bain, s'adresser 451 Bayard 853400
 4 PIECES, 553, pas bain, non chauffé, Tel. 529-1272 854570
 3 PIECES, 220, pas bain, 329-1890 859372
 148 DE LA SALLE, 5-1-2 pièces, pas chauffage, 2ème ét., 580, par mois, libre, ler mai, 688-0113, après 5 heures, 837-1178 859406
 229 DE LA REINE, 5 pièces, 2-3-4 pièces, pas chauffage, 553, par mois, libre, ler mai, 688-0113, après 5 heures, 837-1178 859406
 185 DES COMMISSAIRES, 3-1-2 pièces, fin moderne, plancher de tulle, salle-bains, 522-4138 860220
 JACQUES-CARTIER, 4 pièces, bain, eau chaude, 2ème étage, 872, s'adresser 25 St-Valier-est 859629
 3-4 PIECES, libres immédiatement ou par mois, 620-1283, 523-3641, 853283
 4 PIECES, eau chaude, salle de bain, 309622, 422-3384 859622
 4-1-2 PIECES, s'adresser 480 rue de la Reine, 2ème étage 851344
 2-1-2 PIECES, meuble, chauffage, 180 Argon, près gare centrale, concierge, 524-6119 859393
 DU ROI, le étage, 3 pièces plus salle-bains, libre, ler mai, 522-7267 844310
 PRIX avantageux, 6-1-2 pièces modernes, chauffage, téléviseur, 190 St-François, 524-9223 859406
 4-1-2 pièces, chauffées et non chauffées, 523-6008 859406
 3-1-2 PIECES, non chauffé, 667-2842 853300
 3 PIECES, point neuf non chauffé, annexe, bureau incluse, 667-2842 853300
 3-1-2 PIECES, chauffées, 220, très propre, centre-ville, 322-0433 859406
 4 PIECES, pas d'eau chaude, 3ème étage, 545, Tel. 529-2472, 524-6917 859406
 FLAT 2-1-2 pièces, meuble, chauffage, 525, par semaine, 522-1028 859300
 3 ET 4 pièces, fin moderne, salle-bains, chauffage électrique, \$70 par mois, 324-8979 860306
 3-1-2 2-1-2 MEUBLES ou non, 324-1194 859306
 4 PIECES, 323 de la Reine, non chauffé, 553, 601-9469 853234
 5 PIECES, non chauffé, 568, s'adresser 840 rue Du Roi 850209
415 ST-SAUVEUR
 3-1-2 2-1-2 PIECES, meuble, chauffées, eau chaude, piscine, électrique, stationnement, 5130 à 5180 par mois, s'adresser app 4, 508-0113, après 5 heures, 837-1178 859406
 464 ST-MATHIAS
 PRIX avantageux, 1-1-2, 2-1-2, 3-1-2, 4-1-2, bien meublés, tapis, mur à mur, électrique, 522-1777 847510
 RUE FRANKLIN, 2 pièces, non chauffé, entrée seule, 2 plancher, libre mai, 113-2774 861194
 1-1-2 PIECES, meuble, chauffage, éclairage, 540, 438-2474, 524-6917 859406
 4 PIECES, non chauffé, ler mai, 1000, s'adresser à 794 Corinne, 683-8679, 859406
 RUE NAPOLEON, 5 pièces, 200, rénovation, eau chaude, salle-bains, 3ème étage, Appelles entre 8 et 8 heures, soir 827-8535 854646
 NOTRE-DAME-de-Pitie, 4 pièces, eau chaude, compris, stationnement, 573 par mois, Tel. 683-8686 859730
 LOGEMENT 4 pièces, non chauffé, salle-bains, 2ème étage, rue St-Valier pres Cardinal, 323-7338 859306
 DEUX logements 3 pièces, 220, Herminie, non chauffé, 2ème et 3ème étage, 837-4714, 874-4441 857848
 3ème étage, 4 pièces, salle-bains, fin en meublé, chauffage électrique, 575, moi, 522-8271 850611
 DEUX 3 pièces, un meuble, tapis mur à mur, 2 plancher, \$100, un non meuble, très propre, ler plancher, planchers de bois français, 873-6012 857208
 6 PIECES, chauffage, salle-bains, libre, ler mai, Deux 4 pièces, salle-bains, non chauffées, 220, libres immédiatement, 683-4738 850611
 4 PIECES, avec douche, 220, maison seule, 500 par mois, 390 rue Bonaventure, 724-2433-8653 850611
 30 ARAGO, 3-1-2, 4-1-2 pièces, pas chauffage, 600 à 963 par mois, libre, ler mai, 688-0113, après 5 heures, 837-1178 859406
4 PIECES, salle-bains, 527-0256, 859292
 528 ST-VALIER ouest, 5-7 pièces, eau chaude, pas chauffage électrique, 563, 329-7281 859693
 RUE Boissieu, 4 pièces, salle-bains, chauffage électrique, 683-2961, 849-8653 858674
 3-1-2 TRES propre, 15 jours, gratuits, douche, prêt-à-l'habiter, troisième, 327-0581 858547
 4 PIECES, 220, libre, ler mars, pas chauffage, Tel. 683-0528 859740
 4 PIECES, 220, eau chaude, douche, ler étage, 842-8838 859693
 LIBRE, ler mai, 3 grandes pièces, meuble, 304 Lafayette, 681-3069 859693
 3 PIECES, Marie L'Incarnation, chauffage, meuble, ler mars, avril, 681-4853 850628
 6 PIECES, annexe, salon double avec terrasse, 324-0292 860003
 CHARENT, 3 pièces plus salle-bains, non meuble, 524-5346 859693
 2 LOGEMENTS, 3, 4 pièces, salle-bains, s'adresser 683-0711 859406
 RUE St-Luc, 4 pièces, chauffage électrique, 685-2961, 849-8653 858674
 RUE Vaudreuil, 4 pièces, chauffage électrique, 685-2961, 849-8653 858674
 RUE Napoleon, 4 pièces, chauffage électrique, 685-2961, 849-8653 858674
 RUE Ducher, 3 et 4 pièces, salle-bains, chauffage électrique, 685-2961, 849-8653 858674

416 CHARLESBOURG
 ILOTS CHARLESBOURG
 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 - 6 1/2
 piscine, badminton, volleyball, fédération, salon, coffres
 four services inclus
 4637 ouest, 5e Avenue
 628-8342 857412
 4 PIECES, moderne, chauffage, eau chaude, tapis, stationnement, 525-8716, 324-1774 859406
 PRIX élevé, revalorisé, 2-1-2 pièces, meuble, tout compris, libre mai, 620-0094, 625-4238 853449
 4-1-2 2 CHAUFFES, eau chaude, stationnement, entrée-lavase, sècheuse, 623-0008 859229
 4 PIECES, chauffage, eau chaude, tapis, stationnement, 663-3216 859690
 1-2 MEUBLES, \$700, un libre immédiatement, 4-1-2 meubles, \$150, 623-0407 850607
 LOGEMENT 4 pièces, salle-bains, chauffage, stationnement, 136-116 Rue ouest, 626-6029 856664
 3-1-2 PIECES, semi-meuble, chauffage, Tel. 629-4046 859730
 1-2 PIECES, meuble, non chauffé, éclairage, stationnement, \$133, et \$145, 626-7326, 626-4506 858415
 3-1-2 PIECES, chauffage, éclairage, meuble, garage, roulotte, ler mai, 626-3103 859075
 ST-ROUALD, 3-1-2 pièces, chauffage, 553, 620-0771 850630
 2 PIECES, chauffage, éclairage, stationnement, libre, ler mai, 585, 620-1960 859077
 3 PIECES, 2 balcans, stationnement, salle-bains, très propre, 623-6137 859884
 1-2 4-1-2 PIECES, meubles ou non, neufs, Tel. 623-3748 852126
417 RIVE-SUD
 APPARTEMENTS KENNEDY
 1 MOIS GRATUIT
 LOGEMENTS MODERNES
 PISCINE EXTERIEURE
 LIBRES IMMEDIATEMENT
 COIN BOSSUET-VICTOR HUGO
 PRES ROND-POINT LEVIS
 1-1-2 3-1-2 2-1-2 MEUBLES et desiré, tapis mur à mur, chauffés, éclairés, jour 529-0709, soir 688-1066, dimanche 837-6273 852118
 1-1-2 4-1-2 PIECES, chauffés, eau chaude, fournie, piscine extérieure, piscine intérieure, \$110 à \$140, par mois, libre, ler mai, s'adresser app 4, 508-0113, après 5 heures, 837-1178 859406
 1-1-2 3-1-2 2-1-2 MEUBLES et desiré, tapis mur à mur, chauffés, éclairés, jour 529-0709, soir 688-1066, dimanche 837-6273 852118
 1-1-2 4-1-2 PIECES, chauffés, eau chaude, fournie, piscine extérieure, piscine intérieure, \$110 à \$140, par mois, libre, ler mai, s'adresser app 4, 508-0113, après 5 heures, 837-1178 859406
 CHARNY, chambres, 1-1-2 2-1-2 3-1-2 4-1-2, meublés ou non, piscine extérieure, buanderie, stationnement, tapis, 847-7572 859406
 CHARNY, 176 Rue, 4-1-2 pièces, neuf, chauffage, éclairage, tapis, stationnement, entrée-lavase, sècheuse, 432-4889, après 5 heures, 857-9004 859406
 ST-ETIENNE de Luron, 4-1-2 pièces, chauffage, éclairage, tapis, lustres, eau chaude fournie, entrée-lavase, sècheuse, 432-4889, après 5 heures, 857-9004 859406
 ON, 4-1-2 pièces, chauffage, eau chaude, stationnement, prix raisonnable, 837-1738 859406
 ST-DAVID, ST-ROMUALD
 1-1-2 2-1-2 3-1-2 4-1-2 5-1-2 pièces, balcon, a/c, chauffage, éclairage, tapis, lustres, eau chaude fournie, entrée-lavase, sècheuse, 432-4889, après 5 heures, 857-9004 859406
 CHARNY, libre immédiatement, 5-1-2, moderne, tapis, balcon, site magnifique, 852-4555 859406
 ST-ROMUALD, Vieux Moulin, 2-1-2 meuble ou non, 4-1-2 pièces, tapis, lustres, inclus, 830-6373, 683-5038 853300
 LAUZON, 4 pièces, entrée-lavase, sècheuse, 805, 827-0638, 827-1842 848898
 LAUZON, Ste-Bernadette, 2-1-2 pièces, meuble, chauffage, éclairage, \$95, 3-1-2 pièces, meuble, chauffage, éclairage, \$105, 3-1-2 pièces, meuble, chauffage, éclairage, \$147, 851471 859406
 CHARNY 2-1-2, libre, ler mars, eau chaude, service de lavage, sècheuse, stationnement, Armand Roberge 852-2844 859889
 LEVIS, 47 Wolfe, coin Carrier, logement 5 pièces, chauffage, 860-019 860019
 1ER MAI, St-Romuald, 2-1-2 meuble, chauffage, éclairage, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8968 852490
 ST-ROMUALD, logement 3 pièces, non chauffé, rue du Collège, 680, libre, ler mai, 852-9651 859217
 ST-NICOLAS, demi-sous-sol, 4-1-2, chauffage, eau chaude, adultes, ler mai, 842-4475 859194
 VILLAGE, St-Nicolas, 5 pièces, chauffage, eau chaude, 4 à 6 heures par jour, 822-7279 859798
 CHARNY, 2-1-2 meuble, 4-1-2, non-meuble, chauffage, éclairage, mai, 832-0444 853329
 3 PIECES, chauffage, eau chaude, meuble ou non, 837-8000, 837-1842 848898
 LEVIS, pres hôpital, 3 pièces, meuble, chauffage, éclairage, 837-3796 859777
 LEVIS, pres hôpital, 2-1-2 pièces, meuble, chauffage, éclairage, 837-5766 859778
 CHARNY 3 pièces, meuble, sans douche, libre, ler mai, 852-2948 853045
 ST-DAVID, 3-1-2 meuble, chauffage, éclairage, libre, ler mai, 833-4257 853308
 5 PIECES, 4 pièces, chauffage ou non, 837-0605, 837-1842 853119
 LAUZON, 4-1-2 pièces, libre, ler mai, rue St-Joseph, 833-2020 859693
 CHARNY 3 pièces, meuble, chauffage, éclairage, libre, ler mai, 832-2628 853325
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, moderne, \$135, chauffage, éclairage, Tel. 839-6253 859290
 ST-ROMUALD, 2-1-2 3-1-2 meublés, 4-1-2 non meuble, libres, immédiatement, 21 non meuble, 220, Valon, app 2, 839-8108, 837-5253 859406
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, Tel. 824-2244 859618
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, moderne, \$135, chauffage, éclairage, Tel. 839-6253 859290
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-4367 859310
 ST-REDEMPTEUR, sous-sol, 4-1-2 pièces, libre, immédiatement, 832-0758 859735
 1ER MAI, St-Romuald, 4-1-2 1-2 meublés, jour 529-0709, soir et fin semaine 839-8961 859233
 ST-DAVID, 4-1-2 5-1-2 pièces, chauffage, électrique, tapis, Tel. 833-1915 850604
 LEVIS, 4 pièces, Côte Passage, ensoleillée, centre-ville, 890, 837-8912 859778
 ECES plus solaires, pres des chantiers maritimes, 507, 857-3044 859719
 ST-ROMUALD, 4-1-2 pièces, 884-2871 859894
 CHARNY, 4 pièces, chauffage, libre, ler mai, 832-2244 859618
 ST-ETIENNE, 5-1-2 pièces, chauffage, eau chaude fournie, ler mai, 832-436

464 MONTCALM MAISONS SEULES LE LOUISBOURG APPARTEMENTS A VENDRE

SPACIEUSE & FONCTIONNELLE 2 ETAGES 9 1/2 pièces, foyer, sous-sol

COTTAGE 18 PIECES TERRAIN 12 000 pieds carrés, construction de qualité

465 MONTCALM MAISONS A REVENUS MADELEINE DE VERCHERES

AVENUE MONK ST-SACREMENT Nord Chénier St-Foy

MONCTON 4 LOGEMENTS, un 7 pièces à l'achever, autres 5 pièces

MAIRIE-BOURGEOIS, près St-Clément, 3 pièces, chauffage central

SEULEMENT \$28,000 3 LOGEMENTS 2 pièces, Murray, à qui la chance

DES FRANCISCAINS 4 logements, trois 6 pièces, un 4 pièces

DES FRANCISCAINS 4 logements, trois 6 pièces, un 4 pièces

PROPRIETE, très bon terrain, 3 six pièces, chauffage central

468 ST-ROCH MAISONS SEULES AUBAINE, 2 maisons, 3 et 2 logements

469 ST-ROCH MAISONS A REVENUS PROPRIETES 7 logements, chauffage central

470 ST-SAUVEUR MAISONS SEULES 4 REVENUS MAISON, près école, église, transfert, garage

471 ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS BON PLACEMENT 4 FLATS meubles plus 2 logements 3 pièces

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES CHARLESBOURG B 3-4 p.c.

CHARLESBOURG BUNGALOW 40 x 28, pierre, côté Colombie

CHARLESBOURG BUNGALOW 40 x 28, pierre, côté Colombie

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES 7155 DU CENTENAIRE CHARLESBOURG, maison 7 pièces

NOUVEAU MANDAT SUPERIEUR bungalow, tout brique, 4 chambres

CHARLESBOURG TRES bel endroit, près école, centre loizars

CHARLESBOURG TRES belle propriété 8 pièces, plus 2 au sous-sol

\$27,500 DISCUTABLE 26 x 40, 5 PIECES, sous-sol aménagé

CHARLESBOURG BUNGALOW rénové, tout parti, confort, chauffage

PAROISSE St-Jérôme, bungalow 7 pièces, avec 4 chambres

BUNGALOW impeccable, foyer, possibilité rénové

ST-ROCH, 3 pièces, chauffage central, cuisine moderne

AVENUE TRUDEL, style canadien, 8 pièces, foyer, sous-sol

ST-ROCH, 5 pièces, sous-sol fini, location, chauffage

473 CHARLESBOURG MAISONS A REVENUS ORSAINVILLE PROPRIETE commerciale et à revenus

LOGEZ-VOUS ECONOMIQUEMENT BEAU triplex, bien entretenant, Henri-Bourassa

CHARLESBOURG, propriété de deux logements, sur terrain commercial

CHARLESBOURG 2 LOGEMENTS 6 pièces, 10 000 pieds carrés

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES DU PROPRIETAIRE TRANSFERT

LIBRE PROCHAINEMENT ST-JEAN Chénier, bungalow 5 pièces

ST-NICOLAS POUR propriétaire moderne, dans quartier résidentiel

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES ST-LAMBERT, maison neuve, 5 pièces

CHARNY bungalow 3 pièces, avec garage 32 x 34

475 RIVE-SUD MAISONS A REVENUS CHARNY 9 LOGEMENTS

CHARNY 3ème Avenue, 4 logements, 4 1/2 pièces

BIENVILLE 2 logements, 2 1/2 pièces, à l'achever

476 SILLERY MAISONS SEULES SILLERY, cottage brique, 9 pièces, plus sous-sol

TROUVEZ MIEUX 9 PIECES, foyer, tapis mur inclus

PRES TOUS LES SERVICES COTTAGE, 3 chambres, cuisine moderne

\$57,500 EXCELLENTE propriété 9 pièces, site prestigieux

NOUVELLE INSCRIPTION MOINS de \$40,000, 6 pièces, sous-sol fini

GROSSE FAMILLE COTTAGE, 10 pièces, très bien situé

\$3,000 COMPTANT MENSALITES \$223,87, cottage jumelé

COTTAGE AVEC REVENU PROPRIETE six pièces avec logement 3 pièces

PROXIMITE RUE MAGUIRE JOLI cottage 8 pièces, chauffage central

477 SILLERY MAISONS A REVENUS DEVENEZ propriétaire d'une de nos superbes maisons

800 LOUIS FRECHETTE 11 PIECES dans 2 chambres, 2 étages

478 ST-FOY MAISONS SEULES BOUL PEX X11 BUNGALOW, 32 x 26, près de tout

MAISONS neuves, directement du Constructeur ROSAIRE St-Hilaire



© King Features Syndicate, Inc. 1974. World rights reserved.

"Franchement, monsieur, je vous soupçonne de souffrir d'une migraine purement imaginaire!"

478 STE-FOY MAISONS SEULES ST-LOUIS DE FRANCE

BUNGALOW 8 pièces, chauffage central, propre, salle de jeux

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS LORETTEVILLE

PIES DE L'HOPITAL LORETTEVILLE, bungalow 7 pièces, sous-sol

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

480 BANLIEUE MAISONS SEULES AUBAINE INTERET 9 p.c.

A VENDRE OU ECHANGER RESIDENCE sur les St-Charles avec deux grands terrains

MAISON unifamiliale, entièrement terminée, directement du constructeur

VILLENEUVE TRES beau bungalow, style canadien

GRANDE FAMILLE BEAUPORT, 370 Chénier, bungalow 31 x 28

CAP-ROUGE 3 MAGNIFIQUE construction neuve à 45 pi

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

PLACE CAP-ROUGE DIRECTION du constructeur, 42 x 26, 4 pièces

480 BANLIEUE MAISONS SEULES MAISONS NEUVES INTERET 8 p.c. STABLE

CAPITAL-INTERET-TAXE COMPRIS \$162.22 INFORMATIONS: 849-8571 ou 849-2086

CENTRE DE LORETTEVILLE BUNGALOW, 22 pièces, chauffage central

NEUCHÂTEL JOLI bungalow de 5 pièces, construction 2 ans

BOISCHATEL JOLI bungalow pierre brique, solide construction

CONSTRUCTION QUALITE CHAINY unifamiliale, jumelée à vendre

TRANSFERT ANCIENNE-LORETTE, 6 pièces, salle familiale

JOLI BUNGALOW ORSAINVILLE, 3 pièces, sous-sol terminé

ST-PIERRE, I.O. 37 x 37, 10 1/2 pièces, sous-sol fini

MAISON A VOIR JUMELÉE, trois pièces plus 1 logement

LORETTEVILLE ENDROIT très tranquille, confort, chauffage

ORSAINVILLE MAISON 5 pièces, sous-sol fini

VAL ST-MICHEL, BELAIR BUNGALOW 3 pièces, à partir de \$20,000

VAL ST-MICHEL, BELAIR BUNGALOW 3 pièces, à partir de \$20,000

VAL ST-MICHEL, BELAIR BUNGALOW 3 pièces, à partir de \$20,000

VAL ST-MICHEL, BELAIR BUNGALOW 3 pièces, à partir de \$20,000

VAL ST-MICHEL, BELAIR BUNGALOW 3 pièces, à partir de \$20,000

VAL ST-MICHEL, BELAIR BUNGALOW 3 pièces, à partir de \$20,000

480 BANLIEUE MAISONS SEULES MAISONS NEUVES INTERET 8 p.c. STABLE

CAPITAL-INTERET-TAXE COMPRIS \$162.22 INFORMATIONS: 849-8571 ou 849-2086

CENTRE DE LORETTEVILLE BUNGALOW, 22 pièces, chauffage central

NEUCHÂTEL JOLI bungalow de 5 pièces, construction 2 ans

BOISCHATEL JOLI bungalow pierre brique, solide construction

CONSTRUCTION QUALITE CHAINY unifamiliale, jumelée à vendre

TRANSFERT ANCIENNE-LORETTE, 6 pièces, salle familiale

JOLI BUNGALOW ORSAINVILLE, 3 pièces, sous-sol terminé

ST-PIERRE, I.O. 37 x 37, 10 1/2 pièces, sous-sol fini

MAISON A VOIR JUMELÉE, trois pièces plus 1 logement

LORETTEVILLE ENDROIT très tranquille, confort, chauffage

ORSAINVILLE MAISON 5 pièces, sous-sol fini

VAL ST-MICHEL, BELAIR BUNGALOW 3 pièces, à partir de \$20,000

VAL ST-MICHEL, BELAIR BUNGALOW 3 pièces, à partir de \$20,000

VAL ST-MICHEL, BELAIR BUNGALOW 3 pièces, à partir de \$20,000

VAL ST-MICHEL, BELAIR BUNGALOW 3 pièces, à partir de \$20,000

VAL ST-MICHEL, BELAIR BUNGALOW 3 pièces, à partir de \$20,000

VAL ST-MICHEL, BELAIR BUNGALOW 3 pièces, à partir de \$20,000

480 BANLIEUE MAISONS SEULES BOLL, Valcourt, cottage 7 pièces, \$14,800

ANGE GARDIEN, bungalow, grand 3 1/2 pièces

VAL St-Michel, bungalow, tout fait, prix plus bas

VILLE VANIER MAISON neuve 8 pièces, situation sur Beau

BELAIR, maison neuve, restaurant fédéral

ANGE GARDIEN, 42 x 22, finie clouard d'aluminium

ORSAINVILLE, directement du propriétaire, 3 pièces

ORSAINVILLE, bungalow 30 x 25, terrain 3 1/2

BEAUPORT, attrayant bungalow 3 pièces, très propre

VAL ST-PIERRE, I.O. 37 x 37, 10 1/2 pièces, sous-sol fini

BEAUPORT, 219 Rodin, endroit split 3 chambres

ANCIENNE-LORETTE, demi-jumelée, neuve, 2 pièces

VAL ST-CHARLES, neuve, brique, 4 1/2, chauffage électrique

BEAUPORT, directement propriétaire, 3 pièces

ANCIENNE-LORETTE, 3 pièces, sous-sol fini

VAL ST-MICHEL, BELAIR BUNGALOW 3 pièces, à partir de \$20,000

VAL ST-MICHEL, BELAIR BUNGALOW 3 pièces, à partir de \$20,000

VAL ST-MICHEL, BELAIR BUNGALOW 3 pièces, à partir de \$20,000

481 BANLIEUE MAISONS A REVENUS VENUE CAUSE DIVORCE MAISON 6 logements 4 pièces, chauffage central

GIFFARD MAISON neuve, 5 1/2 pièces, grand terrain

VAL-BELAIR, rue Ivesville, deux logements

10 LOGEMENTS, rentables, indivisibles, très bien situés

VAL St-Michel, deux logements 4 1/2, chauffage central

IMMUEBLE 16 logements, chauffés à l'électricité

PRIX DE DEBARRAS COUVILLE, 8 logements, vente ou échange

VILLE Vanier, 4 revenus, garage loué

BELAIR, Val St-Michel, maisons neuves, chauffage électrique

ORSAINVILLE LIVRAISON immeuble, près école, église

LORETTEVILLE ENDROIT très tranquille, confort, chauffage

ORSAINVILLE, magnifique résidence de luxe

MONT STE-ANNE 2 CHALETS Suisse, \$27,500 à \$29,500

CAP-ROUGE DIRECTION du propriétaire, bungalow

REVENUS \$285, Ancienne-Lorette bungalow

TRES belle propriété 8 pièces, 23 milles de Québec

VAL ST-JOSEPH RESIDENCE annuelle 4 chambres, 2 foyers

481 BANLIEUE MAISONS A MODERES... LAC St-Charles 2 logements modernes... CENTAINES propriétés, 215 agents...

498 MAISONS DEMANDEES... Je cherche une maison Ste-Foy... ACHETERAIS petit bungalow habitable...

512 ENTREPOTS A LOUER... ESPACES DISPONIBLES... PARC COLBERT STE-FOY ET QUEBEC...

515 LOCAUX A LOUER... LOCAL 1000 m2, 2000 m2, 3000 m2... ST-VALENTIN ouest centre des affaires...

530 COMMERCES A VENDRE... SILLERY, RUE MAIGRE... TABAC A VENDRE... OCCASION D'AFFAIRE...

545 PROPRIETES COMMERCIALES... LIMOILLOU... A QUI LA CHANCE?... SOUS PONT LAPORTE...

564 TERRAINS A VENDRE... LAC Beauport, vallée autochtonne... LORRETEVILLE terrain 10,370 pieds carrés...

565 TERRES A VENDRE... COMTE POTREUIL... PARRISSE ST-FLAVIEN... PLACEMENT intéressant... LAC St-Charles, 28 arpents x 2 arpents...

482 NON CLASSIFIEES MAISONS SEULES... MAISON de campagne à vendre 31,000 pieds de terrain... 483 NON CLASSIFIEES MAISONS A REVENUS... BUNGALOW TERRAIN COMMERCIAL...

511 BUREAUX A LOUER... STE-FOY CENTRE MEDICAL QUATRE-BORGEIS... 2860 QUATRE-BORGEIS STE-FOY 1,000 PIEDS CARRES...

513 ENTREPOTS A VENDRE... BEAUPORT 4,500 pieds, sous chauffé... 515 LOCAUX A LOUER... BUREAU Edifice du Boulevard 350...

527 LOCAUX DEMANDES... CHERCHE LOCAL sur D'Auteuil, rue St-Louis... 530 COMMERCES A VENDRE... MOULES ET BREVETS Protégés dans 6 pays...

530 COMMERCES A VENDRE... BOUCHERIE CHEVALINE... REPRISE FINANCE... VOUS avez un projet, terrain 10 arpents...

545 PROPRIETES COMMERCIALES... BOULEVARD DES CIMES, NEUFCHATEL... COMMERCIAL ET INDUSTRIEL... ATTENTION CONTRACTEURS...

564 TERRAINS A VENDRE... BOULEVARD DES CIMES, NEUFCHATEL... COMMERCIAL ET INDUSTRIEL... ATTENTION CONTRACTEURS...

565 TERRES DEMANDES... TERRAIN 20,000 pieds carrés site régional... 584 TERRES DEMANDES... PARTICULIER achèterait plusieurs terres...

484 MAISONS MOBILES OU PREFABRIQUEES... CARAVANE LEVIS INC... M & M CARAVANE LTEE... 1760, OUEST, BOUL. HAMEL...

511 BUREAUX A LOUER... STE-FOY CENTRE MEDICAL QUATRE-BORGEIS... 2860 QUATRE-BORGEIS STE-FOY 1,000 PIEDS CARRES...

513 ENTREPOTS A VENDRE... BEAUPORT 4,500 pieds, sous chauffé... 515 LOCAUX A LOUER... BUREAU Edifice du Boulevard 350...

527 LOCAUX DEMANDES... CHERCHE LOCAL sur D'Auteuil, rue St-Louis... 530 COMMERCES A VENDRE... MOULES ET BREVETS Protégés dans 6 pays...

530 COMMERCES A VENDRE... BOUCHERIE CHEVALINE... REPRISE FINANCE... VOUS avez un projet, terrain 10 arpents...

545 PROPRIETES COMMERCIALES... BOULEVARD DES CIMES, NEUFCHATEL... COMMERCIAL ET INDUSTRIEL... ATTENTION CONTRACTEURS...

564 TERRAINS A VENDRE... BOULEVARD DES CIMES, NEUFCHATEL... COMMERCIAL ET INDUSTRIEL... ATTENTION CONTRACTEURS...

565 TERRES DEMANDES... TERRAIN 20,000 pieds carrés site régional... 584 TERRES DEMANDES... PARTICULIER achèterait plusieurs terres...

484 MAISONS MOBILES OU PREFABRIQUEES... CARAVANE LEVIS INC... M & M CARAVANE LTEE... 1760, OUEST, BOUL. HAMEL...

511 BUREAUX A LOUER... STE-FOY CENTRE MEDICAL QUATRE-BORGEIS... 2860 QUATRE-BORGEIS STE-FOY 1,000 PIEDS CARRES...

513 ENTREPOTS A VENDRE... BEAUPORT 4,500 pieds, sous chauffé... 515 LOCAUX A LOUER... BUREAU Edifice du Boulevard 350...

527 LOCAUX DEMANDES... CHERCHE LOCAL sur D'Auteuil, rue St-Louis... 530 COMMERCES A VENDRE... MOULES ET BREVETS Protégés dans 6 pays...

530 COMMERCES A VENDRE... BOUCHERIE CHEVALINE... REPRISE FINANCE... VOUS avez un projet, terrain 10 arpents...

545 PROPRIETES COMMERCIALES... BOULEVARD DES CIMES, NEUFCHATEL... COMMERCIAL ET INDUSTRIEL... ATTENTION CONTRACTEURS...

564 TERRAINS A VENDRE... BOULEVARD DES CIMES, NEUFCHATEL... COMMERCIAL ET INDUSTRIEL... ATTENTION CONTRACTEURS...

565 TERRES DEMANDES... TERRAIN 20,000 pieds carrés site régional... 584 TERRES DEMANDES... PARTICULIER achèterait plusieurs terres...

484 MAISONS MOBILES OU PREFABRIQUEES... CARAVANE LEVIS INC... M & M CARAVANE LTEE... 1760, OUEST, BOUL. HAMEL...

511 BUREAUX A LOUER... STE-FOY CENTRE MEDICAL QUATRE-BORGEIS... 2860 QUATRE-BORGEIS STE-FOY 1,000 PIEDS CARRES...

513 ENTREPOTS A VENDRE... BEAUPORT 4,500 pieds, sous chauffé... 515 LOCAUX A LOUER... BUREAU Edifice du Boulevard 350...

527 LOCAUX DEMANDES... CHERCHE LOCAL sur D'Auteuil, rue St-Louis... 530 COMMERCES A VENDRE... MOULES ET BREVETS Protégés dans 6 pays...

530 COMMERCES A VENDRE... BOUCHERIE CHEVALINE... REPRISE FINANCE... VOUS avez un projet, terrain 10 arpents...

545 PROPRIETES COMMERCIALES... BOULEVARD DES CIMES, NEUFCHATEL... COMMERCIAL ET INDUSTRIEL... ATTENTION CONTRACTEURS...

564 TERRAINS A VENDRE... BOULEVARD DES CIMES, NEUFCHATEL... COMMERCIAL ET INDUSTRIEL... ATTENTION CONTRACTEURS...

565 TERRES DEMANDES... TERRAIN 20,000 pieds carrés site régional... 584 TERRES DEMANDES... PARTICULIER achèterait plusieurs terres...

484 MAISONS MOBILES OU PREFABRIQUEES... CARAVANE LEVIS INC... M & M CARAVANE LTEE... 1760, OUEST, BOUL. HAMEL...

511 BUREAUX A LOUER... STE-FOY CENTRE MEDICAL QUATRE-BORGEIS... 2860 QUATRE-BORGEIS STE-FOY 1,000 PIEDS CARRES...

513 ENTREPOTS A VENDRE... BEAUPORT 4,500 pieds, sous chauffé... 515 LOCAUX A LOUER... BUREAU Edifice du Boulevard 350...

527 LOCAUX DEMANDES... CHERCHE LOCAL sur D'Auteuil, rue St-Louis... 530 COMMERCES A VENDRE... MOULES ET BREVETS Protégés dans 6 pays...

530 COMMERCES A VENDRE... BOUCHERIE CHEVALINE... REPRISE FINANCE... VOUS avez un projet, terrain 10 arpents...

545 PROPRIETES COMMERCIALES... BOULEVARD DES CIMES, NEUFCHATEL... COMMERCIAL ET INDUSTRIEL... ATTENTION CONTRACTEURS...

564 TERRAINS A VENDRE... BOULEVARD DES CIMES, NEUFCHATEL... COMMERCIAL ET INDUSTRIEL... ATTENTION CONTRACTEURS...

565 TERRES DEMANDES... TERRAIN 20,000 pieds carrés site régional... 584 TERRES DEMANDES... PARTICULIER achèterait plusieurs terres...

484 MAISONS MOBILES OU PREFABRIQUEES... CARAVANE LEVIS INC... M & M CARAVANE LTEE... 1760, OUEST, BOUL. HAMEL...

511 BUREAUX A LOUER... STE-FOY CENTRE MEDICAL QUATRE-BORGEIS... 2860 QUATRE-BORGEIS STE-FOY 1,000 PIEDS CARRES...

513 ENTREPOTS A VENDRE... BEAUPORT 4,500 pieds, sous chauffé... 515 LOCAUX A LOUER... BUREAU Edifice du Boulevard 350...

527 LOCAUX DEMANDES... CHERCHE LOCAL sur D'Auteuil, rue St-Louis... 530 COMMERCES A VENDRE... MOULES ET BREVETS Protégés dans 6 pays...

530 COMMERCES A VENDRE... BOUCHERIE CHEVALINE... REPRISE FINANCE... VOUS avez un projet, terrain 10 arpents...

545 PROPRIETES COMMERCIALES... BOULEVARD DES CIMES, NEUFCHATEL... COMMERCIAL ET INDUSTRIEL... ATTENTION CONTRACTEURS...

564 TERRAINS A VENDRE... BOULEVARD DES CIMES, NEUFCHATEL... COMMERCIAL ET INDUSTRIEL... ATTENTION CONTRACTEURS...

565 TERRES DEMANDES... TERRAIN 20,000 pieds carrés site régional... 584 TERRES DEMANDES... PARTICULIER achèterait plusieurs terres...

Horoscope... SAMEDI ET DIMANCHE 16 ET 17 FEVRIER 1974... Les trigones du Soleil à Saturne et à Uranus, samedi, vous permettront de prendre de la distance et d'avoir une vue objective de la situation.

Véhicules-moteurs

619 AUTOS À VENDRE

CHEZ NOUS C'EST TOUJOURS OK !

ROGER BAIRE
VOTRE CENTRE CHEVROLET OLDSMOBILE

1095, De la Canadière, Tél: 529-2331

1973 TOYOTA Mark II, automatique, h. t.	\$3195
1972 TORONADO rég. air cond. 54600 - Sp.	\$3950
1972 TOYOTA sedan, 4 vitesses	\$1795
1971 PONTIAC Granville, 2 p., h. t.	\$3050
1971 T-BIRD Reg. \$3450 Spécial	\$3095
1971 RIVIERA tout équipée Reg. \$3600	\$3095
1970 CHEV. Biscayne, sedan, V-8	\$1800
1970 MONTEGO 4 portes, hard-top	\$1895

DEPOSITAIRE VOLKSWAGEN PORSCHÉ-AUDI QUE-BOURG AUTO LTEE

VENTE DE SURPLUS D'AUTOS usagés d'été le 16 février 1974. DESCHAILLONS AUTO ENR. DESCHAILLONS, LOTBINIÈRE 1-819-292-2010. TOUTE offre raisonnable acceptée.

DEPOSITAIRE VOLKSWAGEN VENTE SERVICE PILOTS

VENTE D'AUTOS usagés d'été le 16 février 1974. DESCHAILLONS AUTO ENR. DESCHAILLONS, LOTBINIÈRE 1-819-292-2010. TOUTE offre raisonnable acceptée.

PRIX D'AUBAINE

CADILLAC 1972, sedan de ville, très propre, équipement complet, 33.000 milles, à vendre ou à échanger, 628-0406.

OCASION

STATION WAGON Oldsmobile 1971, 29.000 milles, à vendre ou à échanger, 628-0406.

619 AUTOS À VENDRE	620 AUTOS À LOUER	663 MACHINERIE À VENDRE	686 ROULOTTES
621 AUTOS DEMANDÉS	630 CAMIONS À VENDRE	664 MACHINERIE À LOUER	689 YACHTS-MOTEURS

ROULOTTES Langlois Inc.

1280 BOULEVARD St-Étienne, Vieux-Québec

ROULOTTE 1972, 22 pieds, état neuf, tout équipé, \$3.900, \$33.1380

ROULOTTE 1972, 22 pieds, état neuf, tout équipé, \$3.900, \$33.1380

ROULOTTE européenne 1970, Chrysler ou échanger pour Camper mobile, \$51.975

ROULOTTE Sunset 1971, 16 pieds, réfrigérateur, toilette complète, \$26.634

LOCATION, vente roulettes, réserve pour vacances, 832-6303, 832-4372

DAUPHINE 1970, 21 pieds, équipement complet, chaudière, \$24.240-2133

689 YACHTS-MOTEURS

VOILLER 33 course et croisière, coque acier, parfait état, possibilité financement \$22.000, \$21.1380

PROTEGEZ votre SOLEIL

des rigueurs de l'hiver avec cette BOITE DE LIVRAISON PROTECTRICE EN ROBUSTE POLYETHYLENE!

Très rigide, ne rouille pas, peut résister à 40° sous zéro et 120° au-dessus. Assez grande pour recevoir la plus grosse édition du journal Le Soleil.

Finis les journaux humides, égarés ou endommagés...

SOLEIL

offre à tous ses lecteurs, cette boîte de livraison protectrice en polyéthylène résistant et rigide. Idéale pour toujours avoir un journal propre, sec, entier!

LE SOLEIL

\$ 2.95

SEULEMENT

TAXES INCLUSES, FRAIS D'EXPÉDITION EN PLUS (Q.T.S.)

Coupon de commande

NOM: _____ ADRESSE: _____ VILLE: _____

S.V.P., VUEILLER NE PAS PRÉVENIR. (BOÎTE DE LIVRAISON PROTECTRICE) À \$3.75, 1 INCLUSE UN CHEQUE OU MANDAT.

POSTEZ CE COUPON À: **LE SOLEIL Ltd**

Service du Tirage
Case postale 1947, Québec Q1K 7J6

Le bridge contrat

7009 B-4523

POURQUOI L'ÉPREUVE?

Même si vous avez une grande confiance en votre intuition, vous savez qu'elle demeure faillible et vous ne souhaitez aucunement la mettre inutilement à l'épreuve. Pourquoi alors ne pas continuellement rechercher la sécurité?

Donneur Sud
Tous vulnérables
NORD
♥ 8 6 4 3
♦ A 7
♣ 7 5 3
♠ A 6

EST
♥ 2
♦ D 4 3 2
♣ R 10 8 4
♠ 9 5 4 2

SUD
♠ A D V 7 5
♥ R 10 8
♦ V 2
♣ R 8 7

Sud Ouest Nord Est
1 ♠ passe 2 ♠(1) passe
3 ♠ passe 4 ♠ passe
5 ♠ passe

(1) Sauf pour les joueurs qui sont adeptes des enchères limites, il n'y a pour Nord aucune façon de préciser la nature et la force de sa main. Si la simple surenchère 2-piques représente une légère sous-évaluation, elle peut être considérée comme étant le moindre mal. C'est que de la part de Nord il y a lieu de redouter une duplication de valeur à l'autour alors que la possibilité de coupes s'annonce très limitée. De plus si Sud est incapable de continuer la recherche il y a peu de risques qu'une manche soit gagnée.

Un saut à 3-piques ne conviendrait que s'il laissait à Sud la liberté de s'en tenir à ce contrat de marque partielle.

Entame: — dame de trèfle.

Après le jeu de l'as de trèfle immédiatement le déclarant tentait une impasse à l'autour et perdait au roi d'Ouest. Éventuellement le déclarant devait perdre deux levées aux carreaux des adversaires et s'at-

taquer lui-même aux coeurs. Aussi comme l'impasse était tentée en jouant vers le valet, Est obtenait la levée de sa dame, ce qui pour le déclarant représentait la chute.

S'agissait-il pour le déclarant d'une simple question d'intuition alors qu'il y avait une possibilité de ne perdre aucun cœur?

Non, en premier lieu le déclarant devait s'efforcer de ne pas mettre son intuition à l'épreuve en forçant si possible les adversaires à s'attaquer eux-mêmes aux coeurs, ce qui en premier lieu exigeait une élimination des trèfles et des carreaux des mains N-S.

Recherchant en premier lieu la sécurité et non une levée supplémentaire, après l'as de trèfle le déclarant appelle un petit carreau du Mort et son deux est pris par le six. Ouest ne voit rien de mieux que le retour de son valet de trèfle qui est pris par le roi. Une coupe d'un trèfle élimine cette suite des mains N-S. Sur le retour d'un carreau de nouveau Ouest se trouve en main. Cette fois l'adversaire n'a rien de mieux qu'un retour à carreau provoquant une coupe de la part du déclarant. A ce point, dès que les trois atouts ne sont pas groupés chez un même adversaire, le contrat est de tout repos sans qu'il y ait nécessité de faire appel à l'intuition. C'est par le jeu de l'as que le déclarant s'attaque à l'autour, exploitant en premier lieu la possibilité que le roi soit sans protection. Mais comme le roi de pique refuse d'apparaître, le déclarant a l'assurance de ne perdre aucun cœur. En effet sur le retour d'un atout peu importe que cette levée soit gagnée par Est ou Ouest, celui-ci devra s'attaquer aux coeurs ou accorder une coupe et dépasser en revenant soit à carreau ou trèfle, ce qui dans les deux cas fait disparaître le problème de la capture de la dame de cœur.

L'intuition doit être considérée comme une dernière ressource et non une première.

Noël DUCHESNE

Grève des mineurs anglais

Heath rejette une offre de "paix" de M. Wilson

LONDRES. (Reuter) — Le premier ministre britannique Edward Heath a rejeté la proposition présentée hier matin par le leader du Parti travailliste Harold Wilson d'une conférence élargie qui aurait eu pour tâche de trouver une solution au conflit des mineurs.

M. Heath, qui prenait la parole hier soir à Birmingham, a en revanche lancé un nouvel appel aux mineurs pour leur demander de reprendre le travail.

Puisqu'ils ont accepté de présenter leur cas à la Commission des salaires (Pay Board), ils n'ont plus de raison de continuer leur grève, a-t-il ajouté, et M. Heath a regretté une nouvelle fois que M. Wilson, au lieu de se joindre à son appel, se soit contenté de représenter une proposition qu'il avait déjà faite une semaine plus tôt.

M. Wilson avait proposé une conférence réunissant les dirigeants des trois partis conservateur, libéral et travailliste, ainsi que des représentants des syndicats et des industriels. Il proposait également une interruption d'un jour de la campagne électorale pour aujourd'hui, cette journée aurait été consacrée à la recherche d'une solution du conflit charbonnier. Le leader libéral, M. Jeremy Thorpe, avait déjà accepté cette proposition.

Le leader travailliste a d'autre part poursuivi ses attaques contre la politique économique de M. Heath, et a déclaré hier soir au cours d'un meeting que si la Grande-Bretagne restait encore cinq ans sous la direction des conservateurs, son taux d'inflation sera comparable à celui d'une mini-république d'Amérique du Sud.

Accord de la Commission de la CEE

Les exportations d'acier et de charbon limitées

STRASBOURG. (Reuter) — La commission du Marché commun a donné son accord de principe au plan britannique visant à contrôler strictement les exportations de charbon et d'acier vers tous les pays — y compris ceux de la Communauté — à partir de lundi prochain.

Un porte-parole de la Commission a déclaré aujourd'hui à Strasbourg que cet accord de principe devait être maintenant ratifié par le conseil des ministres des Neuf, sans doute lundi prochain.

La Grande-Bretagne a décidé de prendre des mesures très strictes sur ses exportations de charbon et d'acier afin d'éviter que ses stocks ne baissent trop fortement à la suite de la grève des mineurs.

Par ailleurs, le parlement européen a approuvé aujourd'hui également les plans de la Commission sur le relèvement des revenus de base des producteurs agricoles, mais a critiqué la Commission pour n'avoir pas tenu suffisamment compte de la récente hausse des coûts des produits agricoles.

Le Parlement européen est en fait mécontent de la méthode appliquée par la Commission pour calculer les augmentations.

REUNION DES MINISTRES

D'un autre côté, le président en exercice du conseil des "Neuf", le ministre des Affaires étrangères de la R.F.A., M. Walter Scheel, a proposé à

ses collègues européens que la réunion de concertation politique qui devait se tenir le 14 février à Bonn soit reportée au 4 mars. Cette proposition a été confirmée hier après-midi par son homologue belge, M. Renaat van Elsdale.

Deux conseils de la Communauté (Affaires étrangères et Agriculture) étant prévus à Bruxelles pour cette date, la réunion politique pourrait se tenir dans la capitale belge afin d'éviter des déplacements inutiles des ministres comme cela s'était produit précédemment entre Bruxelles et Copenhague (les réunions de consultation politique entre les "Neuf" se déroulent en effet traditionnellement dans la capitale du pays qui préside le conseil afin de bien marquer qu'elles se tiennent "hors Marche commun").

M. van Elsdale a précisé que l'ordre du jour de la réunion n'était pas modifié. Il devrait donc consister essentiellement en un examen des rapports entre l'Europe et les États-Unis, entre l'Europe et le monde arabe (possibilité de réunir une conférence arabo-européenne sur la sécurité) ainsi que ceux de la conférence sur la réduction des forces en Europe.

Les ministres pourraient consacrer la journée du 4 mars à ces problèmes et n'aborder l'examen des problèmes purement communautaires (politiques régionales notamment) que le lendemain 5 mars.

700 livres d'explosifs

Explosions en Bretagne et en Ulster: aucune victime

(D'après AFP, Reuter, UPI) — Un fourgon postal contenant au moins 700 livres d'explosifs a sauté hier soir dans la petite ville de Dungannon, à une trentaine de milles au sud-ouest de Belfast. Des dizaines de bâtiments ont été endommagés, parmi lesquels un commissariat de police, des magasins et plusieurs tavernes. On ne signale pas de victime.

De l'autre côté de la Manche, en Bretagne, les télespectateurs seront privés pour un certain temps de toute émission de télévision à la suite de l'attentat revendiqué par le "Front de libération de la Bretagne" (FLB-ARB), au centre émetteur de l'ORTF (Office de radiodiffusion télévision française) de Roc Tredudon (Finistère).

BELFAST...

En Irlande, le quartier où se trouvait le camion postal avait été évacué trois heures auparavant après que l'alarme eût été donnée par le conducteur du fourgon.

Il avait été arrêté par des individus armés qui l'avaient contraint à charger son véhicule de sacs bourrés d'explosifs et d'aller se garer dans une rue de Dungannon, à mi-

distance entre le commissariat de police et le bureau de poste. La police attribue l'attentat à l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

EN BRETAGNE...

En Bretagne, une double explosion survenue au cours de la nuit de mercredi à hier a en effet provoqué la chute d'un pylone de 700 pieds qui supporte les antennes de la première et de la deuxième chaîne de télévision ainsi que les trois antennes de modulation de fréquence desservant toute la partie ouest de la péninsule armoricaine.

Le pylone s'est écroulé à proximité des bâtiments habités par le gardien de l'émetteur, sa famille et cinq techniciens des Postes. Il n'y a eu aucune victime.

L'attentat a été signé par le "FLB-ARB" avec une inscription en breton signifiant "pour la langue bretonne".

Le FLB-ARB qui a été dissous ainsi que trois autres groupements séparatistes, le 30 janvier dernier, par décision du conseil des ministres, est la branche militaire du FLB et prône un "socialisme humaniste, coopératif, fédéraliste et communautaire".

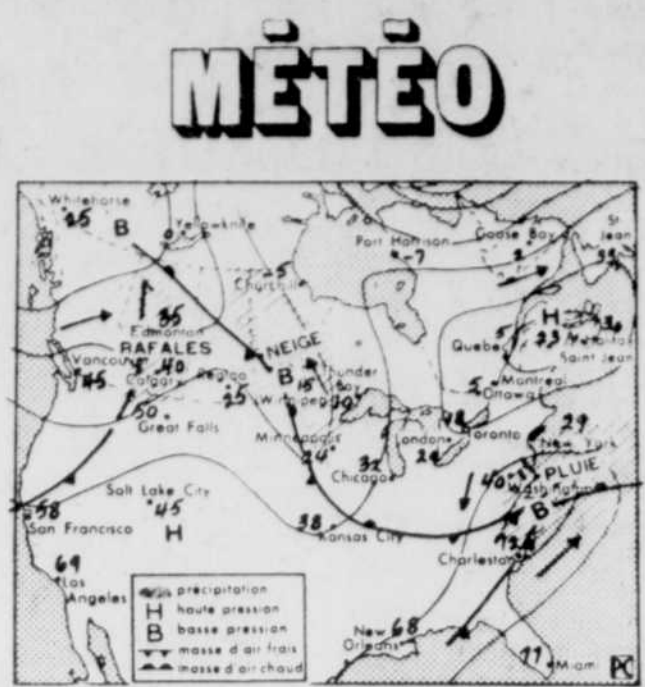
Gromyko rencontre Pompidou

MOSCOU. (Reuter) — Le ministre des Affaires étrangères soviétique Andreï Gromyko s'est rendu aujourd'hui à Paris, où il devait rencontrer M. Georges Pompidou et probablement mettre au point le programme de la prochaine visite du président français en Union soviétique.

On s'attend en effet à ce que M. Pompidou se rende pro-

chainement en Union soviétique, et des informations publiées dans la presse française parlent d'un sommet franco-soviétique à Yalta, en février.

Après sa visite à Paris, le chef de la diplomatie soviétique se rendra à Rome le 18 février, certaines informations faisant également état d'une visite probable de M. Gromyko au Caire dans le courant de ce mois.



Chutes de neige localisées

Des chutes de neige sont prévues dans certaines parties des provinces des Prairies aujourd'hui. Les températures indiquées représentent les prévisions établies. Les autres éléments du graphique sont valables pour le milieu de la journée.

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais pour aujourd'hui avec un aperçu pour samedi.

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue, de Chibougamau, de la Haute-Mauricie et du nord des Laurentides: temps clair et froid. Minimum de moins 25 à moins 30. Maximum de moins 5. Aperçu pour samedi, nuageux.

Régions du sud des Laurentides, de l'Outaouais, de Montréal, des Cantons-de-l'Est, de Québec et de Trois-Rivières: temps clair et froid. Minimum de moins 15 à moins 25. Maximum près de zéro. Aperçu pour samedi: nebulosité croissante.

Régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Baie-Comeau, de Sept-Îles, de Rimouski et de Gaspé: ensoleillé. Minimum de moins 15 à moins 25. Maximum de zéro à moins 10. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées jeudi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min	Max		
Vancouver	43	48	Ottawa	-6 2
Edmonton	-1	15	Montreal	-5 2
Calgary	6	43	Quebec	-12 4
Regina	-12	7	Saint-Jean, N.-B.	28 34
Winnipeg	-37	0	Moncton	32 32
Churchill	-27	-17	Halifax	34 39
Sudbury	-18	5	Charlottetown	35 35
			Saint-Jean, T.-N.	17 44
			Chicago	24 26
			Boston	38 38
			New York	28 40
			Washington	42 55
			Miami	57 77
			San Francisco	45 59

SOLEIL MARÉE

SAMEDI	SAMEDI
Lever 6:49	Haute 1h50
Coucheur 17:11	Basse 8h30
	Haute 14h15
	Basse 21h55

La page d'histoire

par la PRESSE CANADIENNE

1965 — Le gouvernement canadien a annoncé, il y a 28 ans aujourd'hui — en 1946 — qu'il détenait plus de 20 personnes soupçonnées d'avoir offert des renseignements secrets à une puissance étrangère. L'affaire a éclaté lorsqu'un commis aux chiffres de l'ambassade soviétique à Ottawa, Igor Gouzenko, a remis aux autorités canadiennes des informations sur l'espionnage de neuf Canadiens.

1958 — Le drapeau canadien à feuille d'érable est arboré pour la première fois à Ottawa.

1958 — Un nouveau gouvernement révolutionnaire est proclamé en Indonésie.

1950 — Fin du contrôle des prix décrété durant la guerre.

1933 — Attentat manqué contre le président Roosevelt à Miami. La balle qui lui était destinée tue le maire de Chicago.

1930 — Cairine Wilson devient la première femme sénateur au Canada.

LE SOLEIL

Votre centre d'achats personnel

MONSIEUR PERKINS

PEANUTS

Dr BEAUDOC

MANDRAKE, LE MAGICIEN

MUTT et JEFF

GALOPIN

HAGAR L'HORRIBLE

MARC DES BOIS

LES PIERRAFEU

Protestation sud-coréenne

SEOUL, Reuter — La Corée du Sud a protesté aujourd'hui contre "la grave provocation armée délibérée" de la marine nord-coréenne...

La marine sud-coréenne est arrivée sur les lieux vingt minutes après le naufrage du Suwon N. 32 et poursuit ses recherches pour retrouver les vingt-quatre marins portés disparus...

Nous avertissons fermement le fiasco nordiste que mènerait les bateaux de pêche paillards et désarmés et tués des innocents ne pourra jamais être toléré...

Les deux Corée se sont engagées par une déclaration commune le 4 juillet 1972 à observer la détente entre elles.

Trois grévistes de la faim à Moscou. MOSCOU (Reuter) — Trois personnalités juives moscovites ont entamé aujourd'hui une grève de la faim dans un appartement de la banlieue de la capitale soviétique...

Prochain procès politique au Chili. SANTIAGO DU CHILI, (AFP) — Le ministre chilien de l'Intérieur, le général Oscar Bonilla, a annoncé hier à Santiago qu'une partie des détenus de l'île Dawson...

Le Mexique aussi aurait son escadron de la mort. MEXICO (Reuter) — Une organisation clandestine de droite analogue à "L'Escadron de la mort" brésilien opère au Mexique, affirmait hier "El Día".

Le charbon en Grande-Bretagne. LONDRES (Reuter) — La cote d'alerte des réserves de charbon sera atteinte deux semaines après le 28 février, jour des élections législatives en Grande-Bretagne...

La cote d'alerte sera atteinte deux semaines après le 28 février. LONDRES (Reuter) — La cote d'alerte des réserves de charbon sera atteinte deux semaines après le 28 février...

Les piquets de grève des mineurs, qui se sont multipliés depuis le déclenchement de la grève totale dimanche dernier, ont largement bloqué l'approvisionnement en charbon des centrales thermiques par la route hier, les mineurs ont annoncé qu'ils avaient arrêté des trains transportant du mazout à des centrales en posant sur les ponts ferroviaires des panneaux indiquant "piquets de grève officiels des mineurs".

Le premier ministre Edward Heath a rejeté hier un appel du leader travailliste Harold Wilson pour la tenue d'une conférence des dirigeants politiques et industriels afin de trouver une solution au conflit.

M. Wilson s'est de son côté attaqué de nouveau, hier soir, à la hausse croissante des prix et à un possible rationnement du sucre. Il a accusé M. Heath d'avoir négocié l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun sur des conditions qui mettaient fin aux accords "vigueur avec le Commonwealth garantissant les approvisionnements du pays".

Le Parti conservateur pourrait d'autre part se ressentir aujourd'hui de l'annonce, par la presse, que selon les statistiques officielles, les prix ont encore augmenté de près de trente pence par livre sterling au cours du mois de janvier. On s'attend également que soient prochainement publiés des augmentations de prix pour 565 produits alimentaires. Elles porteront à 3,402 le nombre d'articles dont le prix a augmenté depuis le début de l'année.

DECÈS et AVIS DIVERS

RHETORIENS et AMICALES FUNERAIRES REMERCIEMENTS IN MEMORIAM SERVICES ANNIVERSAIRES FAVEURS

AVIS DE DECÈS

AUGER (Mlle Albertine Auger) — A l'Hôpital Général, le 13 février 1974, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Albertine Auger, fille de feu Zéphirin Auger et de feu dame Anna Blouin. Elle demeurait au 173, Ave Renaud. Les funérailles auront lieu samedi à 9h. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 224 ouest, rue St-Vallier à 8h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa soeur: Mme Alphonse Robitaille (Rose-Anna Auger); sa belle-soeur: Mme Joseph Auger (Marie Guérard); plusieurs neveux et nièces. Salon fermé de 5h à 7h. 852854

BOURET (Paul) — A Québec le 15 février 1974 à l'âge de 60 ans est décédé M. Paul Bourret, autrefois entrepreneur — peintre époux de dame Lorraine Laforce. Il demeurait au 1240, avenue Forget, Silley. Les funérailles auront lieu lundi le 18 février à 10h. Départ de la maison funéraire Cloutier Ltée, 975, avenue Marguerite Bourgeoise à 9h45 pour l'église de St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, et petits-enfants, et son gendre M. et Mme Jacques Bouchard (Nicole), Pierre, Guy, et Jean. Ainsi que plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, le salon sera fermé entre 5h et 7h. 850607

BOULANGER (Rose-Alma Fournier) — A Bienville, le 14 février 1974, à l'âge de 52 ans, est décédée dame Rose-Alma Fournier, épouse de feu Gaston Boulanger. Elle demeurait au 71, St-Dominique, Lauzon. Les funérailles auront lieu samedi le 16 février à 3h30. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée 9, Commerciale à 3h15, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants et ses gendres: M. et Mme Jacques Lavertue (France), M. et Mme Jean Bilodeau (Lise), M. et Mme François Bouffard (Michelle), M. et Mme Gilles Poire (Diane), Yves, André, Alain, Solange Boulanger, son père et sa mère: M. et Mme Isidore Fournier, frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. M. et Mme Joseph Fournier, M. et Mme Julien Roy, M. et Mme Ernest Lavigne, M. et Mme Denis Lavigne Lemay, M. et Mme Raoul Boulanger, M. et Mme René Boulanger, M. et Mme Jean-Paul Boulanger, M. et Mme Joseph Carrier, M. et Mme Raymond Lemieux, M. et Mme Roger Boulanger, M. Claude Boulanger, Mlle Denise et Suzanne Boulanger. 860050

BOULANGER (Cécile Goulet) — A Lévis, le 13 février 1974, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Cécile Goulet, épouse de feu Octave Couture. Elle demeurait au 50, St-Onésime, Lévis. Les funérailles auront lieu lundi le 18 février à 10h. Départ de Gilbert Turgeon Ltée 269 St-Georges à 9h45, pour l'église Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil son garçon, ses filles et son gendre: André et Ruth Couture, M. et Mme Jacques Dansereau (Michelle); sa petite-fille Johanne; ses frères et belles-soeurs: M. et Mme Joseph Goulet, M. et Mme Édouard Goulet, M. et Mme Édouard Girard. 860050

BOULANGER (Marie-Blanche Létourneau) — A Québec le 12 février 1974, à l'âge de 75 ans, est décédée Marie-Blanche Létourneau, épouse de feu Jean-Baptiste Duplain. Elle demeurait au 157, rue Panet, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 16 février, à 10h a.m. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie-de-l'Incarnation à 9h45 a.m. pour l'église Notre-Dame de Pitté et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Marcel Duplain (Françoise Paquet), M. et Mme Fidèle Bernard (Madeleine), M. et Mme Jean-Marie Duplain (Thérèse Duplain), M. et Mme Jean-Marie Leblond (Alberte), M. et Mme Jean Plamondon (Marie-Paule), M. et Mme René Duplain (Denise Barbeau), M. et Mme Georges Duplain (Michelle Lépine), M. et Mme Gilles Duplain (Géline Baron), M. et Mme Clément Bedard (Suzanne); ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces et petits-enfants. Le salon est fermé de 5h à 7h. 851184

BOUCHARD (Jean-Jacques) — A Québec, le 12 février 1974, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Jean-Jacques Bouchard, vendeur au Studio Willis. Il demeurait au 15, Ave. Jacques Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 16 février à 10h. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée 190, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses frères, sa soeur, ses belles-soeurs, M. et Mme Adrien Faucher, M. et Mme Gaston Faucher de Montréal, Mlle Marie-Alice Faucher, sa tante, Mlle Léonide Bergeron, ainsi que plusieurs

coupons et cousines, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 5h et 7h. 850883

FISSET (Marie Boutet) — A l'Hôpital de Loretteville le 15 février 1974, à l'âge de 74 ans et 5 mois, est décédée Marie Boutet épouse de M. Dollard Fisset. Elle demeurait au 1981, Ste-Ange, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 février à 10h A.M. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 1460, rue Notre-Dame à 9h45 A.M. pour l'église Notre-Dame de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Camilien Fisset (Céline Laberge), M. et Mme Jos Beaudmont (Lise), M. et Mme Pierre Fisset (Micheline Murry), M. et Mme Richard Fisset (Louise Plamondon), M. et Mme Marcel Fisset (Andrée Cadorette), M. et Mme Jean-Claude Fisset (Ginette Fisset), frère, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Alexandre Boutet, Mme Édouard Boutet, Mme Albert Boutet, Mme Joseph Boutet, Mme Raoul Daigle, M. et Mme Alphonse Drollet, M. et Mme Alexandre Fisset, M. et Mme Henri Fisset, Mme Henri Tardif, M. et Mme Ovide Drollet, M. et Mme Fernand Fisset, M. et Mme Tancredi Racine, Mme René Huard, Mme Joseph Cloutier, M. et Mme Lucien Lacroix, M. et Mme Marcel Fisset, Mme Paul Hamel, ainsi que plusieurs neveux et nièces et petits-enfants. Le salon est fermé de 5h à 7h. 850772

GABOURY (Jean-Marie) — A Québec, le 13 février 1974, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Jean-Marie Gaboury, employé civil et de dame Suzanne Pelletier. Il demeurait au 34, rue Vézina, Boischatel. Les funérailles auront lieu samedi le 16 février à 3h. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée 1720, de la Canardière à 2h30, pour l'église Boischatel et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Benoît, Johanne, Jean, Louis, Daniel, ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Fernand Gaboury, M. et Mme Philippe Gaboury, Dr et Mme Yvan Lépine (Julienne), M. Michel Gaboury, M. et Mme Patrick Pelletier, M. et Mme Charles-Edouard Pelletier, M. et Mme Jacques Pelletier, Sr Marcelle Pelletier. 850945

INGELS (Proba Le Jeune) — A Gand, Belgique, le 13 février 1974, est décédée Mlle Proba Le Jeune Ingels. Elle était la mère de M. Michel Ingels de Ste-Foy. 850761

JOLICOEUR (Victoria Jompe) — A l'Hôpital Général, le 14 février 1974, à l'âge de 69 ans et 1 mois, est décédée dame Victoria Jompe, épouse de feu Charles-Henri Jolicoeur. Elle demeurait au 505, boul. Ste-Anne, Beaufort. Les funérailles auront lieu lundi le 18 février à 10h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, ave Royale, Beaufort à 9h45 pour l'église de Beaufort et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses soeurs, Mme François Vézina (Lucia), Mme Elie Racine (Augustine); sa belle-soeur Mlle Thérèse Jolicoeur; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé de 5h à 7h. 861203

LANGLOIS (Ernestine Richard) — A l'Institut de Cardiologie le 14 février 1974, à l'âge de 61 ans et 4 mois, est décédée Ernestine Richard épouse de M. Aurélien Langlois. Elle demeurait au 15, rue Roosevelt. Les funérailles auront lieu lundi à 10h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de Notre-Dame de Pitté et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Luc Leclerc (Lise Huot), M. et Mme Paul-Émile Gallant (Georgette), M. et Mme Adrien Leclerc (Lucille Maillois), M. et Mme Jean-Paul Leclerc (Marie-Pouliot), son frère, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Lucien Leclerc, Mme Raymond Sénéchal (Ducina), Mme Jean-Baptiste St-Jean (Simonne), Mme Arthur-Grobleau (Jeanne), M. et Mme Armand Matte (Emilia), M. et Mme Oseph Legaré (Lorenza), M. et Mme Joseph St-Jean. 860098

LYONNAIS (Albert) — A l'Hôpital des Vétérans, le 14 février 1974, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Albert Lyonnais, vétérans de la guerre 1914-1918, époux de dame Annette Ahern. Il demeurait à Ville Belair. Les funérailles auront lieu samedi le 16 février à 10h. Départ de la résidence funéraire Falardau Inc., 30, rue St-Joseph Loretteville à 9h30, pour l'église de Ville Belair et de là au cimetière St-Charles. Il était le frère de Mme Marie-Paule Lyonnais Bilodeau, M. et Mme Alphonse Lyonnais, M. et Mme Charles-Edouard Lyonnais, M. Paul Lyonnais. Il laisse plusieurs neveux et nièces. 850948

MESSIER (J. Lucien) — A Québec, le 12 février 1974, à l'âge de 72 ans, est décédé M. J. Lucien Messier, époux de dame Marie-F. St-Laurent. Il demeurait au 1393, rue Stanley, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 février, à 10h. Départ du funérarium Lépine Ltée 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Louis de France et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Michèle, Jean et Denis; ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme J. Bousquet (Noëlla Messier), Mme Jim Mahoney (Aline Messier) de Hollywood, Florida, Rév. Père J.R. St-Laurent, Mlle Annette St-Laurent, M. et Mme Jules D'Astous (Gilberte St-Laurent) d'Ottawa, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les heures de visites sont de 2h à 5h et de 7h à 10h. 852338

PAQUET (Antoine) — A Québec, le 14 février 1974, à l'âge de 78 ans, est décédé Antoine Paquet, ex-marchand fourrures, époux de dame Odile Bussières. Il demeurait au 781, rue Corinne. Les funérailles auront lieu lundi 18 février à 10h. 850682

LAROCHE (Armand) — A Québec le 12 février 1974, à l'âge de 79 ans est décédé monsieur Armand Larouche époux de dame Cécile Larouche. Il demeurait à Courville. Les funérailles auront lieu samedi le 16 février à 10h. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Ltée, 2290, avenue Royale à 9h50 pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. Paul-Armand Larouche, M. et Mme Maurice Larouche (Rolande Nadeau), M. et Mme Roland Larouche (Pierrette Grenier), M. Bernard Larouche, M. et Mme Raymond Larouche (Bernadette Rondeau), Mlle Christine Larouche, M. Clément Larouche, M. et Mme C.W. Hutcherson (Louise), M. et Mme Richard Larouche (Céline Gariépy); ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, Mme Alfred Larouche, Mlle Lorette Larouche, M. Léger Gauthier, M. et Mme Philippe Larouche, M. et Mme Romeo Larouche, M. et Mme Paul-Émile Larouche, M. et Mme Romeo Tremblay, Mme Gérard Larouche, M. Ladislav Larouche, Mme Emile Vézina. 850909

LAVOIE (Joseph) — A la Villa St-Pascal, le 14 février 1974, à l'âge de 86 ans et 6 mois, est décédé Joseph Lavoie, employé du CNR, époux de feu dame Maria Biloéau. Il demeurait à Mont-Carmel de Kamouraska. Les funérailles auront lieu dimanche, le 17 février, à 4h. Départ du salon Pelletier de Mont-Carmel sous la direction de la maison Caron & Fils St-Pascal à 3h50 pour l'église de Mont-Carmel et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Olivier Beauhieu (Jeanette), M. et Mme Emile Lavoie (Reina Beauhieu), M. et Mme Benoît Lavoie (Simone), M. et Mme Lionel Lavoie (Isabelle Drapeau), M. et Mme Roland Lavoie (Marie-Anne Rousseau), M. et Mme André Dumais (Carnielle), M. et Mme Aurélie Lavoie (Jeannine Carrier), M. et Mme Maurice Lavoie (Solange); ses soeurs: Mme Joseph Hudon (Marie), Mme Joseph Ouellet (Céline), ainsi que plusieurs neveux et nièces. 850612

LECLERC (Herménégilde) — A Québec, le 15 février 1974, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Herménégilde Leclerc, époux de dame Marie-Rose St-Jean. Il demeurait au 259, avenue Ruel, Montmorency. Les funérailles auront lieu lundi le 18 février à 10h. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Inc., 4100, boul. St-Anne à 9h50 pour l'église St-Gregoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Henri Leclerc (Lise Huot), M. et Mme Lionel Leclerc (Alice), M. et Mme Paul-Émile Gallant (Georgette), M. et Mme Adrien Leclerc (Lucille Maillois), M. et Mme Jean-Paul Leclerc (Marie-Pouliot), son frère, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Lucien Leclerc, Mme Raymond Sénéchal (Ducina), Mme Jean-Baptiste St-Jean (Simonne), Mme Arthur-Grobleau (Jeanne), M. et Mme Armand Matte (Emilia), M. et Mme Oseph Legaré (Lorenza), M. et Mme Joseph St-Jean. 860098

LYONNAIS (Albert) — A l'Hôpital des Vétérans, le 14 février 1974, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Albert Lyonnais, vétérans de la guerre 1914-1918, époux de dame Annette Ahern. Il demeurait à Ville Belair. Les funérailles auront lieu samedi le 16 février à 10h. Départ de la résidence funéraire Falardau Inc., 30, rue St-Joseph Loretteville à 9h30, pour l'église de Ville Belair et de là au cimetière St-Charles. Il était le frère de Mme Marie-Paule Lyonnais Bilodeau, M. et Mme Alphonse Lyonnais, M. et Mme Charles-Edouard Lyonnais, M. Paul Lyonnais. Il laisse plusieurs neveux et nièces. 850948

MESSIER (J. Lucien) — A Québec, le 12 février 1974, à l'âge de 72 ans, est décédé M. J. Lucien Messier, époux de dame Marie-F. St-Laurent. Il demeurait au 1393, rue Stanley, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 février, à 10h. Départ du funérarium Lépine Ltée 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Louis de France et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Michèle, Jean et Denis; ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme J. Bousquet (Noëlla Messier), Mme Jim Mahoney (Aline Messier) de Hollywood, Florida, Rév. Père J.R. St-Laurent, Mlle Annette St-Laurent, M. et Mme Jules D'Astous (Gilberte St-Laurent) d'Ottawa, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les heures de visites sont de 2h à 5h et de 7h à 10h. 852338

PAQUET (Antoine) — A Québec, le 14 février 1974, à l'âge de 78 ans, est décédé Antoine Paquet, ex-marchand fourrures, époux de dame Odile Bussières. Il demeurait au 781, rue Corinne. Les funérailles auront lieu lundi 18 février à 10h. 850682

Mme Camille St-Cyr, Mme Joseph Labranche, M. et Mme Gabriel Ouellet, M. et Mme Maurice Ouellet, M. et Mme Wilfrid Ouellet, M. et Mme Antonio Ouellet, M. et Mme Joseph Gagnon, M. et Mme Charles Marceau, Mlle Irma Gagnon, M. Jean-Baptiste Gagnon, M. et Mme Paul-Eugène Gagnon, Mme Robert Gagnon, M. et Mme Raymond Boulianne, M. et Mme Cyrille Gagnon, M. Henri Gagnon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 5h et 7h. 850202

ST-HILAIRE (Marie Roy) — A Québec, le 14 février 1974, à l'âge de 86 ans et 2 mois, est décédée Marie Roy, épouse de feu Cyrill St-Hilaire. Les funérailles auront lieu lundi le 18 février à 10h00. Départ de la Coop Funéraire St-Roch, 440 St-François est à 9h40 pour l'église de St-Eugène, Ville Vanier et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Léopold Sanjaçon (Rita), Mme Maurice Chamberland (Jeannette), M. Paul St-Hilaire, et ses petits-enfants. 850725

VERMETTE (Gérard) — A Québec, le 13 février 1974, à l'âge de 67 ans et 11 mois, est décédé M. Gérard Vermette, employé du C.N.R., époux de dame Alma Belanger. Il demeurait au 194, rue St-Adelard. Les funérailles auront lieu samedi le 16 février à 10h. Départ du funérarium de L'Anse 280, 8ème Rue à 9h45 pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière de St-Romuald. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille, M. et Mme Roger Vermette (Denyse Tessier); ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Elie Vermette de St-Romuald, M. et Mme Charles-Edouard Vermette de Silley, M. et Mme Laval Vermette de St-Romuald, M. et Mme Armand St-Laurent (Rachel Vermette) de St-Romuald, Mme Armand Vermette de Québec, Mme Édouard Gamache (Alice Belanger) de Cap St-Ignace, Mme Joseph Côté (Marie-Aimée Belanger), M. et Mme Henri Goulet (Marie-Anne Belanger), M. et Mme Louis-Philippe Larue (Evelyn Belanger), M. et Mme Alfred Boulet (Gertrude Belanger) de Cap St-Ignace, M. et Mme Léon Belanger; ses petits-fils, Denis et Jean Vermette; ainsi que plusieurs neveux et nièces. 850225

RICHARD (Napoleon) — A Ville Portneuf, le 14 février 1974, à l'âge de 60 ans, est décédé Monsieur Richard, époux de Nelly Herring. Il demeurait au Côteau des Roches, Ville Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi le 16 février à 3 heures. Départ de salons funéraires L. Leclerc et fils Ltée, 92, rue St-Louis, Ville Portneuf à 2h45 pour l'église de Ville Portneuf et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, Louise (Mme André Fortin), Ronald, Sandra, Wille, ses frères et soeurs, Alice (Mme Edras Lefebvre), Jeannette (Mme Gilles Gignac) Pauline (Mme Armand Marcotte), Victor (Mme Rita Leclerc), Eugène (Mme Graziella Dube), N. Arlington Tomlinson ainsi que plusieurs neveux et nièces. 850612

ROBITAILLE (Jean) — A Ste-Foy le 13 février 1974, à l'âge de 19 ans est décédé M. Jean Robitaille, étudiant fils de M. Roger Robitaille gérant de district de Colgate Palmolive et de dame Yvette Moreau. Les funérailles auront lieu samedi à 10h. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025 route de l'Église, Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Mathieu Apôtres, et de là au cimetière Belmont. Le salon sera fermé entre 5h et 7h. Il laisse dans le deuil outre ses parents, sa grand-mère, Mme Joseph Robitaille (Corinne Drouin), ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. 850750

ROY (Raymond) — A Courville, le 14 février 1974, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Raymond Roy, époux de dame Germaine Vézina. Il demeurait au 3124 Lovoia, Giffard. Les funérailles auront lieu samedi le 16 février à 2h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221, ave Royale, Giffard à 1h45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Père Laurent O.M.I., Aline (Mme Albert Caron), Marthe (Mme Jean Labouche), Hélène (Mme Germain Roy), Jacques (Mme Jean-Paul Garneau), André-Jean, ses soeurs, Thérèse (Mme Lucien Plamondon), Mlle Soeur Marie-Maria Roy (Suzanne Nazeire); ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-soeurs. 850907

ST-CYR (Antoine) — A Québec, le 14 février 1974, à l'âge de 68 ans, est décédé monsieur Antoine St-Cyr, opérateur de la Dominion Electricité à sa retraite, époux en leres noces de feu Marie-Anne Gagnon et en secondes noces de dame Juliette Ouellet. Il demeurait au 4445, des Roses, Orsainville. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 février, à 10h. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée 990, l'Avenue à 9h45, pour l'église Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jacques St-Cyr (Lise Pichette), M. et Mme Gilles Arcand (Huguette), M. et Mme Benoît Giguère (Raymonde); sa petite-fille, Nadine Giguère; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Sr Lucienne St-Cyr C.N.D., M. et Mme Raymond St-Cyr, M. et

Mme Camille St-Cyr, Mme Joseph Labranche, M. et Mme Gabriel Ouellet, M. et Mme Maurice Ouellet, M. et Mme Wilfrid Ouellet, M. et Mme Antonio Ouellet, M. et Mme Joseph Gagnon, M. et Mme Charles Marceau, Mlle Irma Gagnon, M. Jean-Baptiste Gagnon, M. et Mme Paul-Eugène Gagnon, Mme Robert Gagnon, M. et Mme Raymond Boulianne, M. et Mme Cyrille Gagnon, M. Henri Gagnon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 5h et 7h. 850202

RICHARD (Napoleon) — A Ville Portneuf, le 14 février 1974, à l'âge de 60 ans, est décédé Monsieur Richard, époux de Nelly Herring. Il demeurait au Côteau des Roches, Ville Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi le 16 février à 3 heures. Départ de salons funéraires L. Leclerc et fils Ltée, 92, rue St-Louis, Ville Portneuf à 2h45 pour l'église de Ville Portneuf et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, Louise (Mme André Fortin), Ronald, Sandra, Wille, ses frères et soeurs, Alice (Mme Edras Lefebvre), Jeannette (Mme Gilles Gignac) Pauline (Mme Armand Marcotte), Victor (Mme Rita Leclerc), Eugène (Mme Graziella Dube), N. Arlington Tomlinson ainsi que plusieurs neveux et nièces. 850612

ROBITAILLE (Jean) — A Ste-Foy le 13 février 1974, à l'âge de 19 ans est décédé M. Jean Robitaille, étudiant fils de M. Roger Robitaille gérant de district de Colgate Palmolive et de dame Yvette Moreau. Les funérailles auront lieu samedi à 10h. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025 route de l'Église, Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Mathieu Apôtres, et de là au cimetière Belmont. Le salon sera fermé entre 5h et 7h. Il laisse dans le deuil outre ses parents, sa grand-mère, Mme Joseph Robitaille (Corinne Drouin), ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. 850750

ROY (Raymond) — A Courville, le 14 février 1974, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Raymond Roy, époux de dame Germaine Vézina. Il demeurait au 3124 Lovoia, Giffard. Les funérailles auront lieu samedi le 16 février à 2h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221, ave Royale, Giffard à 1h45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Père Laurent O.M.I., Aline (Mme Albert Caron), Marthe (Mme Jean Labouche), Hélène (Mme Germain Roy), Jacques (Mme Jean-Paul Garneau), André-Jean, ses soeurs, Thérèse (Mme Lucien Plamondon), Mlle Soeur Marie-Maria Roy (Suzanne Nazeire); ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-soeurs. 850907

ST-CYR (Antoine) — A Québec, le 14 février 1974, à l'âge de 68 ans, est décédé monsieur Antoine St-Cyr, opérateur de la Dominion Electricité à sa retraite, époux en leres noces de feu Marie-Anne Gagnon et en secondes noces de dame Juliette Ouellet. Il demeurait au 4445, des Roses, Orsainville. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 février, à 10h. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée 990, l'Avenue à 9h45, pour l'église Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jacques St-Cyr (Lise Pichette), M. et Mme Gilles Arcand (Huguette), M. et Mme Benoît Giguère (Raymonde); sa petite-fille, Nadine Giguère; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Sr Lucienne St-Cyr C.N.D., M. et

Mme Camille St-Cyr, Mme Joseph Labranche, M. et Mme Gabriel Ouellet, M. et Mme Maurice Ouellet, M. et Mme Wilfrid Ouellet, M. et Mme Antonio Ouellet, M. et Mme Joseph Gagnon, M. et Mme Charles Marceau, Mlle Irma Gagnon, M. Jean-Baptiste Gagnon, M. et Mme Paul-Eugène Gagnon, Mme Robert Gagnon, M. et Mme Raymond Boulianne, M. et Mme Cyrille Gagnon, M. Henri Gagnon, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 5h et 7h. 850202

RICHARD (Napoleon) — A Ville Portneuf, le 14 février 1974, à l'âge de 60 ans, est décédé Monsieur Richard, époux de Nelly Herring. Il demeurait au Côteau des Roches, Ville Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi le 16 février à 3 heures. Départ de salons funéraires L. Leclerc et fils Ltée, 92, rue St-Louis, Ville Portneuf à 2h45 pour l'église de Ville Portneuf et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, Louise (Mme André Fortin), Ronald, Sandra, Wille, ses frères et soeurs, Alice (Mme Edras Lefebvre), Jeannette (Mme Gilles Gignac) Pauline (Mme Armand Marcotte), Victor (Mme Rita Leclerc), Eugène (Mme Graziella Dube), N. Arlington Tomlinson ainsi que plusieurs neveux et nièces. 850612

ROBITAILLE (Jean) — A Ste-Foy le 13 février 1974, à l'âge de 19 ans est décédé M. Jean Robitaille, étudiant fils de M. Roger Robitaille gérant de district de Colgate Palmolive et de dame Yvette Moreau. Les funérailles auront lieu samedi à 10h. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025 route de l'Église, Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Mathieu Apôtres, et de là au cimetière Belmont. Le salon sera fermé entre 5h et 7h. Il laisse dans le deuil outre ses parents, sa grand-mère, Mme Joseph Robitaille (Corinne Drouin), ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. 850750

ROY (Raymond) — A Courville, le 14 février 1974, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Raymond Roy, époux de dame Germaine Vézina. Il demeurait au 3124 Lovoia, Giffard. Les funérailles auront lieu samedi le 16 février à 2h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221, ave Royale, Giffard à 1h45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Père Laurent O.M.I., Aline (Mme Albert Caron), Marthe (Mme Jean Labouche), Hélène (Mme Germain Roy), Jacques (Mme Jean-Paul Garneau), André-Jean, ses soeurs, Thérèse (Mme Lucien Plamondon), Mlle Soeur Marie-Maria Roy (Suzanne Nazeire); ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-soeurs. 850907

ST-CYR (Antoine) — A Québec, le 14 février 1974, à l'âge de 68 ans, est décédé monsieur Antoine St-Cyr, opérateur de la Dominion Electricité à sa retraite, époux en leres noces de feu Marie-Anne Gagnon et en secondes noces de dame Juliette Ouellet. Il demeurait au 4445, des Roses, Orsainville. Les funérailles auront lieu lundi, le 18 février, à 10h. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée 990, l'Avenue à 9h45, pour l'église Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jacques St-Cyr (Lise Pichette), M. et Mme Gilles Arcand (Huguette), M. et Mme Benoît Giguère (Raymonde); sa petite-fille, Nadine Giguère; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Sr Lucienne St-Cyr C.N.D., M. et



Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Maurice Lizotte (Yvette), M. et Mme Roland Blouin (Jeannine), M. et Mme Léopold Paquet (Lacelle Matte), M. et Mme Gérard Paquet (Colette Pepin); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Joseph Paquet, Mme Vve Adolphe Matte (Lucienne), M. et Mme Maurice Carboneau (Marguerite), M. et Mme Gérard Paquet (Juliette Côté), Mme Vve Alphonse Dorval (Alexandrine), Mme Vve Albert Giguère (Emierida), M. et Mme Jos. Bussières (Bertha Gagnon), Mme Vve Antonio Biondeau (Yvonne), Mme Vve Edmond Blais (Germaine), ainsi que plusieurs neveux et nièces et petits-enfants. Salon fermé entre 5h et 7h. 850612

SERVICES SPECIAUX

790 MONUMENTS FUNERAIRES THERIAULT & FILS 710, 1re AVE. N. Québec, 524-1561. 854956

Décès et Avis Divers

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h.45 pour publication le même jour 529-9231

Le tarif des avis est de: 10 du mot (minimum \$5.00) Photo \$15.00 en plus (minimum \$20.00). Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

Mgr Mindszenty part en guerre contre la diplomatie vaticane

Exclusif au SOLEIL et au NEW YORK TIMES NEWS SERVICE

VIENNE — Le cardinal Joseph Mindszenty s'appretait à partir en guerre contre la diplomatie vaticane qu'il considère comme l'expression d'une "papauté débile". L'ancien prélat de Hongrie ne se croit plus persécuté par les communistes mais bien plutôt par une "Eglise dégénérée". L'humanité, explique-t-il, est en crise. L'Eglise aussi.

Tel est le sentiment dominant que retiennent certains ecclésiastiques qui connaissent bien l'ancien prélat de Hongrie ou qui ont eu l'occasion de le rencontrer depuis sa mise à la retraite par Paul VI le 5 février dernier.

C'est ainsi que le "cardinal-martyr" s'apprete à faire une tournée aux Etats-Unis en vue d'expliquer aux Américains d'origine hongroise pourquoi il a refusé de prendre sa retraite comme primat de Hongrie et archevêque d'Estergom, malgré les pressions répétées du pape Paul VI.

Le Vatican avait indiqué que le Saint-Père avait pris cette pénible décision pour faciliter le rétablissement des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la Hongrie.

Dans sa tournée américaine, le cardinal expliquera "l'immense erreur" que constitue à ses yeux "la politique d'accommodement" que poursuit le Saint-Siège vis-à-vis des pays de l'Est.

Dans l'entourage du prince de l'Eglise, on évoque le "ravissement" de Mgr Mindszenty devant le "soutien massif" dont témoigne l'immense courrier qui s'accumule dans son cabinet, et qui provient du monde entier. Certaines des missives sont simplement adressées à Mgr Mindszenty, Vienne. La plupart des messages proviennent de réfugiés hongrois dispersés à travers le monde après l'écrasement du soulèvement hongrois de 1956.

Selon l'entourage du cardinal, les protestations contre le limogeage de Mgr Mindszenty sont également acheminées vers le Vatican. Le porte-parole du Saint-Siège a refusé cependant de préciser la nature et le volume du courrier reçu sur ce sujet.

Pour l'instant, le vieux cardinal - il est âgé de 82 ans - se refuse à toute interview et à toute invitation pour parler à la télévision. Tout son temps, indique-t-on à Vienne, est consacré à la préparation de sa tournée américaine et à vérifier les ultimes détails de ses mémoires qui, apprend-t-on de Berlin, seront très bientôt publiés.

L'imminence de cette publication a soulevé un certain émoi dans l'entourage du Saint-Siège. Un porte-parole pontifical prend pour acquis que le livre de Mgr Mindszenty sera féroce et critiquera "au moins indirectement la diplomatie du Saint-Siège".

Julie Nixon opérée

INDIANAPOLIS, INDIANA, (AFP) — L'une des filles du président Nixon, Mme Julie Eisenhower, âgée de 25 ans, a subi, avec succès, hier soir, à Indianapolis (Indiana), une intervention chirurgicale de 44 minutes pour enlever une hémorragie interne provoquée par un kyste à un ovaire. "Tout s'est bien passé", a déclaré un porte-parole de la Maison-Blanche. Mme Julie Eisenhower avait été admise d'urgence à l'hôpital, dans la soirée. M. David Eisenhower, son mari, et Mme Richard Nixon sont arrivés, hier soir, par avion à Indianapolis et sont au chevet de l'opérée.

ERRATUM

En page de dos de notre cahier publicitaire du 13 février, les prix des rasoirs "Sears" auraient dû se lire:

Rég. 29.99 **24.99** ch.

Rég. 19.99 **16.99** ch.

Nous regrettons les inconvénients qui auraient pu survenir à la suite de cette erreur.

Simpsons-Sears Ltd.

Sears Aubaines

• Fleur de Lys
• Place Laurier

DES 9h. a.m. QUANTITES LIMITEES. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES S.V.P.

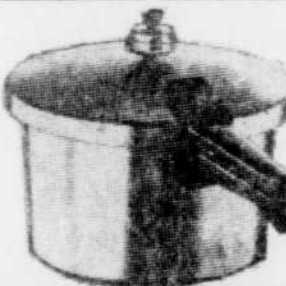


Complet de laine
Rég. \$95 à \$140
49.99 à 89.99

Modèle à 2 boutons avec fente médiane. Tons unis ou à carreaux dernier cri. Choix de court, régulier ou long. Tailles: 36 à 44 dans le groupe. Complets pour Hommes - Rayon 45.



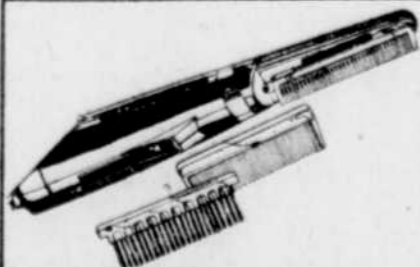
Gilets à col roulé
Rég. \$6
100% coton. "Watson Penmans". Tons de blanc, vert ou bleu pâle. P-M-G-TG.
3.99 ch.
Accessoires pour Hommes - Rayon 33.



Autocuiseurs "Presto"
Rég. 17.98
En aluminium. Contient 3 1/2 pintes. Livret d'instructions inclus.
14.99 ch.
Articles ménagers - Rayon 11.



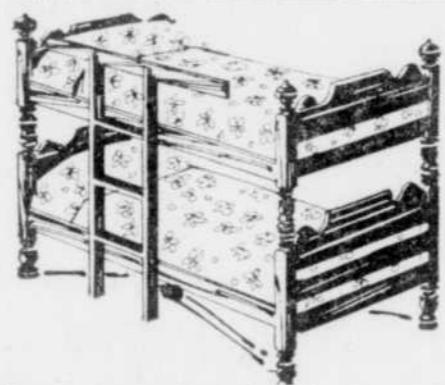
Ens. de phares
Rég. 11.99
Antibrouillard. Similaire à l'illustration.
2.99 ch.
Cadre pour plaque d'immatriculation. Pour la plupart des voitures.
Accessoires pour Autos - Rayon 28.



Séchoir Kenmore
Rég. 13.98
Comprend 3 accessoires. Séche, gonfle et ondule.
10.99 ch.
Cosmétiques - Rayon 8.



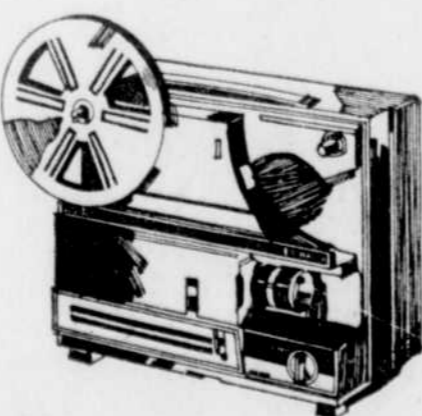
Vêtements pour dames
Robes courtes ou longues et ens. pantalons en polyester et nylon acetate. Choix de couleurs et de motifs. 7 à 15, 8 à 18.
Rég. \$24 à \$38
14.99 ch.
Robes - Rayon 31.



Lits superposés
39" x 80". Comprend panneaux de chevet et pieds de lit, 2 matelas, échelle et garde-fou. Style colonial.
Rég. 299.98
249.99 ch.
Lit superposé espagnol. Quantités limitées.
Rég. 309.98 pour Meubles - Rayon 1.



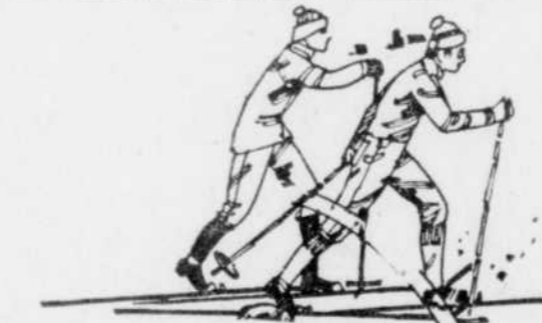
Bas-culottes Cling Alon
Rég. 2.50
Offerts dans les tons de brun, beige, marine ou noir.
99¢ ch.
Bas de nylon - Rayon 75.



Projecteur Bell & Howell à chargement automatique
Rég. 149.98
129.99 ch.
Modèle Dual 8 à chargement automatique. Marche avant, arrière et arrêt sur image. Pour films Super 8 ou 8mm. Lentille zoom.
Photographie - Rayon 39.



SEARS vous convie, Mesdames, à son Défilé de Mode printemps été '74 qui aura lieu le mercredi 6 mars à 20 heures en la salle de bal du Château Frontenac. Billets disponibles au Service au Client de nos magasins de Place Laurier et Place Fleur de Lys ainsi que chez les membres de l'Association sportive du Lac Sept-Iles Inc. (Tél.: 628-3580).



Ens. de ski de fond
Rég. \$45 à \$55
Comprend pantalons aux genoux et veste de ski. Aussi modèle avec salopette. Nylon extensible et acrylique. Choix de couleurs. Facile d'entretien. Aussi bas de laine rouge pour le ski de fond.
34.99 ch.
Pull-overs à manches longues et col roulé; glissière au dos. En nylon extensible et acrylique. Choix de couleurs. Facile d'entretien. Aussi bas de laine rouge pour le ski de fond.

Pull-overs et bas
Rég. \$8 et \$9
5.99 ch.

Pantalons aux genoux
Rég. \$23
Pantalons en velours côtelé pour le ski de fond. Tons de brun, chameau ou marine. 8 à 18.
14.99 ch.
Vêtements sport pour Dames - Rayon 7.



Table de billard
Rég. \$449
Jeu de 3. Ardoise de 3/4" d'épaisseur. Surface de jeu 44" x 88". Tapis 80% laine et 20% nylon. Installation faite par nos soins partout où nous faisons la livraison.
\$449 ch.
Articles de Sport - Rayon 6.

Assortiment de bijoux
Rég. \$2 à \$4
Choix de boucles d'oreilles, colliers et bracelets.
99¢ à **1.99** ch.
Bijoux - Rayon 4.

Simpsons-Sears Ltd.

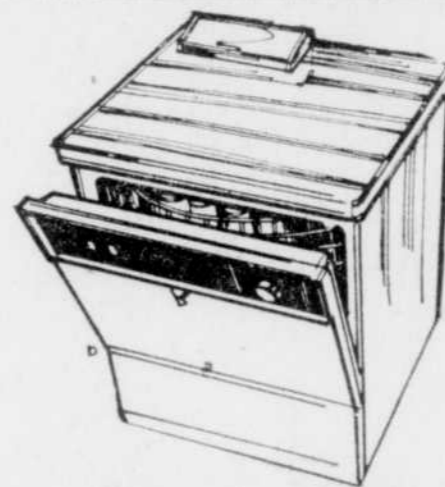
éclair demain



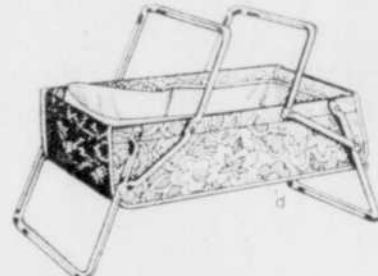
Pull-overs pour hommes
Confection 80% acrylique Orlon® et 20% laine. Col rond ou col roulé. Manches longues. Bleu pâle, gris ou vert. P-M-G-TG.
Rég. 12.95
9.99 ch.
Accessoires pour Hommes - Rayon 33.



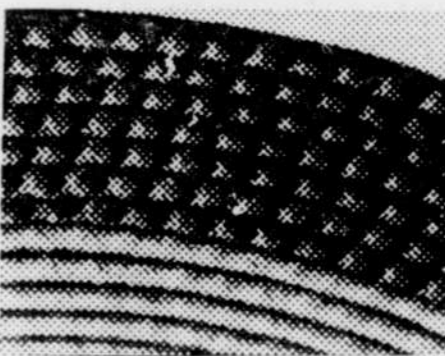
Pantalons
Rég. 19.98 à 22.98
Taille régulière. Grandeurs et couleurs désassorties. Similaire à l'illustration.
7.99 ch.
Pantalons de velours
Rég. 7.99
Taille régulière. Couleurs et grandeurs désassorties.
4.99 ch.
Vêtements Sport pour Hommes - Rayon 41.



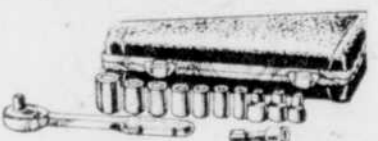
Lave-vaisselle Kenmore
Modèle 2 cycles à chargement frontal. Mobile.
Rég. 269.98
269.98 ch.
Appareils Ménagers - Rayon 26.



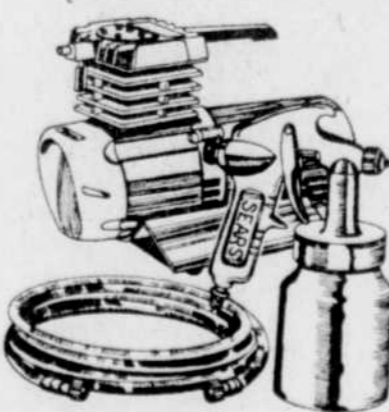
Lit d'auto
Rég. 14.98
Lit en vinyle avec fond amovible. Parois matelassées en vinyle blanc. Similaire à l'illustration. Pas de fleur.
10.99 ch.
Vêtements pour Enfants - Rayon 29.



Tapis tressés
Rég. 74.99
Grandeur: 8'6" x 11'6". Tons de vert, brun ou or.
64.99 ch.
Tapis, couvre-plancher - Rayon 37.



Jeu "Craftsman"
Rég. 17.98
12 pièces à prise 1/2". 9 douilles (1/16" à 1/2"). 1 allonge de 6", de à racket et boîte. Si achète séparément coût 17.98.
14.98 ch.
Quincaillerie - Rayon 9.

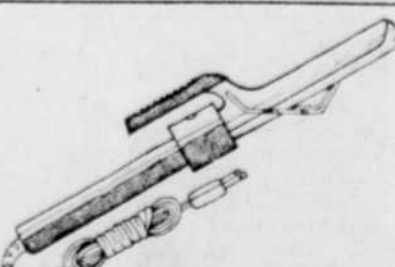


Compresseur portatif
Rég. 139.99
124.99 ch.
Puissant compresseur portatif de 1/2 hp avec tuyau et pistolet à peinture.



Ens. de salle de bains
Rég. 13.99
Comprend tapis de bain, couvre-abattant régulier. Choix de couleurs.
9.99 ch.
Literie - Rayon 96.

Compresseur à diaphragme
Rég. 59.99
Compresseur portatif, tuyau et pistolet plus accessoires pour gonfler et épousseter.
49.99 ch.
Peinture - Rayon 30.



Fer à friser
Rég. 9.98
Fer Lady Kenmore avec gros rouleau. Chaleur contrôlée par thermostat.
7.99 ch.
Cosmétiques - Rayon 8.